This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

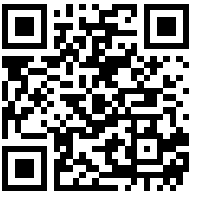

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NEDL TRANSFER
HN 4JBK 8

Digitized by Google

831.41
KF858

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

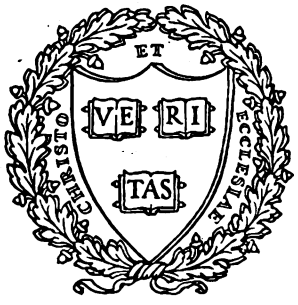

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-TROISIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. I

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45

1891

Digitized by Google

331.41

Digitized by Google

La représentation des intérêts.

Conférence donnée à la Fédération ouvrière, le 8 janvier 1891, par M. ADOLPHE PRINS.

MESSIEURS,

Votre conseil général a fait appel à ceux qui se sont occupés de la question électorale, et je viens répondre à cet appel. Mais je ne suis pas un homme politique et je ne vous ferai pas de discours politique; je suis un homme d'étude, et vous aurez une causerie de professeur sur le grave problème électoral d'où dépend l'avenir du pays. J'estime, d'ailleurs, qu'il est toujours utile de propager les idées que l'on croit justes. Je dirai naturellement tout ce que je pense de la façon la plus franche et la plus sincère, que je sois ou non d'accord avec vous. Cela seul est digne de ceux qui écoutent comme de celui qui parle.

Messieurs, il est évident que c'est une politique essentiellement conservatrice et patriotique que celle qui consiste à faire entrer dans le droit électoral les masses laissées jusqu'à présent en dehors de ce droit. La population ouvrière agricole et industrielle représente le tiers de la population totale du pays. Non seulement le corps électoral ne comprend pas ce tiers, il comprend à peine le tiers de la bourgeoisie.

Une telle situation n'existe nulle part en Europe; elle est dangereuse. Quelle est la meilleure façon d'y remédier? C'est le seul point que j'examinerai devant vous ce soir.

Le parti ouvrier soutient que le plus sûr moyen d'arriver

Digitized by Google

au résultat, c'est le suffrage universel. Or, le mot suffrage universel a plusieurs sens :

Il peut signifier un système électoral où tous les électeurs réunis, au hasard, dans des subdivisions administratives factices, votent pêle-mêle et forment une véritable cohue où l'on additionne des voix pour obtenir une majorité numérique, un chiffre.

Il peut signifier aussi un système électoral où les électeurs, classés par catégories, par groupes, votent chacun dans son groupe et où ce sont ainsi non les individus, mais les groupes que l'on représente.

A mon avis, le dernier système seul est rationnel, parce que le système rationnel n'est pas celui qui se borne à faire voter tout le monde, mais celui qui représente le mieux les intérêts de tout le monde.

Je voudrais montrer que le suffrage universel pur et simple a des inconvénients et des dangers; qu'à une époque où les questions sociales dominent, où elles l'emportent sur les questions politiques, où elles sont partout au premier plan, le suffrage universel actuel, qui est avant tout un instrument politique, n'est pas fait pour résoudre les problèmes sociaux. Je voudrais montrer aussi que le suffrage universel sans groupement, sans cadres, sans organisation, est une notion toute transitoire qui donne l'apparence, l'ombre de la vie politique, mais non la réalité. Nos pères, qui avaient une vie politique ardente et intense; nos vieilles communes, qui étaient de grandes écoles de démocratie, ne possédaient rien de semblable au procédé artificiel qui semble aujourd'hui être la vérité absolue.

Et tout d'abord, j'attire votre attention sur une des grandes illusions de la démocratie moderne; cette croyance que, lorsque tout le monde vote par tête, tout le monde est représenté. Il y a une différence colossale, au contraire, entre le fait de voter et le fait d'être représenté. On peut être représenté sans voter, et l'on peut avoir le droit de vote sans être représenté. On peut être représenté sans voter. Voyez, en effet, la bourgeoisie : avec ses 136,000 électeurs sur 400,000

Digitized by Google

bourgeois, elle est la classe dirigeante; on se plaint qu'elle ait le monopole du pouvoir. Et pourtant, il n'y a pour toute la population bourgeoise que 136,000 électeurs; les autres ne votent pas et leurs intérêts sont protégés et représentés comme s'ils votaient. Et supposez qu'une loi réduise encore ce corps électoral bourgeois du quart, du tiers, de la moitié, peu importe; cela reviendrait absolument au même; les bourgeois resteraient la classe dirigeante, ils conserveraient leurs privilèges, parce que sans voter ils seraient toujours représentés.

On peut aussi avoir le droit de vote sans être représenté : comme bourgeois, au point de vue social, les 136,000 bourgeois qui votent sont tous représentés; au point de vue politique, comme parti, la moitié seule est représentée. Quand les libéraux l'emportent, la bourgeoisie catholique ne compte pas; quand les catholiques l'emportent, la bourgeoisie libérale à son tour ne compte pas. C'est-à-dire que quand la moitié plus un vote dans un sens, la moitié moins un qui a voté dans un autre sens aurait pu rester chez elle; c'est comme si elle n'avait pas voté du tout.

Cela est tellement absurde que l'on en est arrivé à soutenir qu'il faut représenter la minorité.

Pour les partisans du vote par tête, la thèse est illogique cependant. A quoi bon essayer de trouver où est la majorité numérique, s'il faut représenter, non seulement cette majorité, mais aussi la minorité? Mais j'y trouve la confirmation du principe de la représentation des intérêts sociaux. Car, si on reconnaît qu'il faut représenter la minorité, bien qu'elle ait contre elle le nombre, c'est parce que la minorité, quoique minorité, est un intérêt respectable et qu'il est arbitraire, injuste et dangereux d'écraser cet intérêt sous un chiffre. La représentation de la minorité est donc un progrès dans le sens des idées que je défends. Seulement, pour être conséquent, il faudrait représenter toutes les minorités qui en sont dignes, et pour cela, encore une fois, on ne peut se borner à un calcul d'arithmétique, à additionner des voix, ce qui est arbitraire; mais on doit les peser, chercher les minorités dignes d'être représentées; on arrive ainsi à la représentation des intérêts sociaux.

Digitized by Google

Messieurs, j'abandonne cette digression, et je reviens à ma démonstration : j'avais pris comme exemple la bourgeoisie, j'aurais pu prendre aussi les ouvriers. Supposez une constitution donnant le droit de vote non aux bourgeois, mais à 130,000 ouvriers. Il y aurait donc, sur l'énorme population ouvrière, 130,000 ouvriers électeurs. Eh bien! le parti ouvrier serait seul le maître, parce qu'il serait seul représenté. Il serait la classe dirigeante, il ferait des lois à son profit et il y aurait probablement une Maison de la Bourgeoisie, où l'on protesterait contre les abus existants.

Je vais plus loin. J'admets qu'il n'y ait même pas d'élection, que la Constitution dise : Sont députés de droit, les chefs des ligues ouvrières, des syndicats, des coopératives, des mutualités.

Les ouvriers, sans aucune élection directe à la Chambre, seraient encore les maîtres. La Chambre serait une Chambre ouvrière, et la classe ouvrière aurait le monopole du pouvoir parce que, sans avoir le droit de vote, elle aurait le droit de représentation.

Pendant le siècle qui vient de s'écouler, cette vérité a été méconnue, et on a confondu deux notions bien différentes, confusion contraire à la réalité, comme à toutes nos traditions.

Quand on représente les intérêts de tous, la question du droit de vote par tête devient bien secondaire.

On semble avoir une grande confiance en ce moment dans le suffrage universel. D'abord, l'idée est simple, facile à saisir, elle n'exige aucune étude, aucune recherche, l'application d'aucune formule. Ensuite, elle répond au sentiment d'égalité auquel on a tant sacrifié en ce siècle. Seulement, si le suffrage universel pur et simple consacre le principe que toutes les voix sont égales, et que tous les hommes se valent, est-on bien sûr du résultat? Qui pourrait affirmer que dans une agglomération comme celle de Bruxelles, par exemple, avec sa population ouvrière de 30,000 hommes, le suffrage universel donnerait un seul député au parti ouvrier moderne? Voici la France, avec ses 8 millions d'électeurs; elle a à la Chambre 2 députés du parti ouvrier. Donc, un grand pays avec 38 mil-

Digitized by Google

lions d'habitants, 8 millions d'électeurs, le suffrage universel depuis trente-sept ans, un gouvernement républicain depuis vingt ans, une tradition républicaine, une liberté complète, donne 2 députés au parti ouvrier!

D'ailleurs, le suffrage universel tel qu'on le pratique maintenant a déjà un siècle d'existence et je ne sais pas si l'expérience est faite pour convaincre. Je ne parlerai point de l'Amérique, qui est trop loin de nous; je ne parlerai pas de l'Allemagne, monarchie militaire fondée sur la tradition et sur l'histoire, et où, malgré le suffrage universel, l'autorité vient d'en haut et non d'en bas, les réformes sociales se font par l'autorité et non par la liberté. Je parlerai seulement de la France, où le système fonctionne sous nos yeux et où il a subi trois épreuves successives.

La première épreuve date de 1793; elle aboutit à la Constitution de l'an VIII, l'une des plus absolutistes que l'on puisse rêver, à Bonaparte, qui fait de la France une vaste machine administrative, une hiérarchie de fonctionnaires et de soldats, sans y laisser le moindre abri pour la liberté.

La deuxième épreuve date de 1848. Au milieu de l'effervescence des passions populaires et sous l'influence de la peur, Lamartine accorde soudainement le suffrage universel. Cela aboutit aux 6 millions de votes accordés librement à Napoléon III, au coup d'État du 2 décembre, à dix-sept ans de césarisme, à la débâcle de Sedan.

La troisième épreuve date de 1870. Les résultats sont décisifs pour les tendances dont je parle. Le Sénat est une représentation de groupes locaux et de forces locales; les électeurs forment des catégories, et sont pris par une sorte de sélection parmi les délégués des communes, des conseils généraux et des conseils d'arrondissement. Or, le Sénat réunit beaucoup d'hommes capables et montre beaucoup d'esprit de suite. La Chambre, élue au suffrage universel pur et simple, donne le spectacle de l'instabilité. Elle dévore en vingt ans une trentaine de ministères, tous obligés de lutter contre les intrigues, les cabales, les coalitions, tous obligés de faire de la politique électorale. L'administration, par la nécessité où se trouvent

Digitized by Google

tous les gouvernements de créer toujours de nouvelles places, est une des plus nombreuses et des plus coûteuses que la France ait eues; enfin, l'aventure boulangiste, dont le succès a tenu à un fil, et qui eût réussi si l'autorité n'avait pas agi et n'avait pas entravé le jeu de la liberté, montre ce que l'argent peut tenter contre le suffrage universel désorganisé.

Qu'il y ait en France, comme en Allemagne, comme partout où existe un suffrage étendu, un souffle plus généreux que sous le régime censitaire; que, lorsque les classes déshéritées votent, il faille s'occuper des classes déshéritées, cela est incontestable. Mais ce qui est certain, c'est que les Français éminents disent aux ministères qui se succèdent : « Faites moins de politique, il nous faut de bonnes lois. » Ce qui est certain encore, c'est que les revendications du parti ouvrier français sont aussi énergiques que sous le régime censitaire; il ne semble pas que le suffrage universel pur et simple ait réalisé l'idéal du parti ouvrier, et répondu aux espérances que l'on mettait en lui.

D'ailleurs, le phénomène le plus caractéristique et en même temps le défaut le plus saillant du suffrage universel pur et simple et du vote par tête en général, c'est l'abstention ; dès le début de l'histoire du suffrage universel, dès 1793, le phénomène de l'abstention apparaît. A Paris, dans cette grande agglomération, dans les circonstances dramatiques que l'on sait, alors que des intérêts si importants sont en jeu, Danton et Robespierre sont nommés par 500 voix. Et un siècle plus tard, dans le calme, le phénomène de l'abstention reste le caractère dominant des élections ; le nombre de ceux qui ne votent pas augmente même partout ; les électeurs se déshabituent de voter, ils n'y tiennent plus. On leur promet de les chercher en voiture, on leur promet de bons dîners, des gares, des ponts, des concessions, des grâces, des décorations, que sais-je! on les choie, on les dorlote, on les traite en enfants gâtés. Rien n'y fait. Ils restent chez eux !

A quoi cela tient-il? A deux causes.

D'abord à l'oppression du nombre : quand la moitié plus un des électeurs domine la moitié moins un des électeurs, cette

Digitized by Google

moitié voit que son droit est inutile et illusoire, et elle y renonce.

Ensuite, au caractère théorique de l'élection, qui obéit à des courants, à des entraînements politiques, et ne répond pas aux vues de la moyenne des électeurs, à leurs besoins sociaux. L'élection occupe les chefs pendant quinze jours, et il y a pendant ces quinze jours un bouillonnement d'idées, un fracas de paroles extraordinaire, on dirait que la face du monde va changer... Puis tout retombe dans un profond silence. Or, pensez au petit électeur, obscur, inconnu; il n'a aucune ambition; mais il est en plein dans la lutte pour l'existence; il a des intérêts qui l'obsèdent et le pressent. Il vient voter avec ses préoccupations à lui, et on lui dit : « Il ne s'agit pas de tout cela; voici les candidats, lisez leurs discours, leurs programmes, leurs affiches, leurs journaux, et choisissez; votre bonheur est certain. » Le petit électeur choisit, il est plein d'espoir. Mais, voyant que cela va toujours de même et que rien n'est modifié, il finit par devenir sceptique et ne se dérange plus. Il ne reste alors que les ardents, les enthousiastes pour qui la politique est un luxe ou une profession, c'est-à-dire les moins bons des électeurs.

Cette opinion, messieurs, n'est pas la mienne; voici comment un écrivain illustre apprécie les électeurs du suffrage universel pur et simple : « Il est certain que nos 10 millions d'électeurs se sont montrés depuis 1848, en intelligence et en caractère, inférieurs aux 300,000 censitaires de la monarchie de Juillet. »

Qui parle ainsi?

Vous croiriez, sans doute, que c'est un réactionnaire; eh bien ! vous vous tromperiez, c'est un révolutionnaire, c'est Proudhon, dans son livre sur la capacité des classes ouvrières.

Et qu'obtient-on d'ailleurs en lançant, sous prétexte d'égalité, des milliers d'électeurs dans une mêlée incohérente? En général, une Chambre disparate et bigarrée où se coudoient des conservateurs et des réformateurs de toute opinion et de toute nuance. Ces députés, dont on dit qu'ils sont la souveraineté nationale, ne représentent ni la nation, ni les classes sociales, ni même les intérêts supérieurs de leur arrondissement; ils ne représentent que des influences électorales,

Digitized by Google

locales ou personnelles; ils forment des groupements politiques innombrables; et tous les groupes s'agitent, intriguent, se coalisent ou se combattent, se rapprochent ou s'éloignent, au gré des circonstances. Le gouvernement doit, au milieu de tous ces éléments, trouver une majorité; quand il l'a, il doit la maintenir, et dans ce but, il a à tenir compte de toutes les influences, de toutes les questions de personnes, de tous les appétits dont le conflit constitue la politique courante et quotidienne. J'ajoute qu'une assemblée ainsi composée doit légiférer sur tout, tout discuter, pourvoir à tout, tout contrôler.

Or, des députés choisis au hasard pour des professions de foi plus ou moins éloquentes n'ont pas ordinairement une compétence universelle; il y a très peu de spécialités dans les chambres modernes, et c'est pour cela que la plupart des lois sont si mal faites. Ceux qui veulent rendre service, à une époque où il y a tant de questions difficiles et complexes à résoudre, doivent avoir d'éminentes capacités, de hautes facultés de travail, le goût de l'étude patiente. Il leur faut donc à la fois loisir, fortune et talent. Et quand tout cela n'est pas réuni, le régime parlementaire ne peut être que le régime du chaos, de l'impuissance, du piétinement sur place.

Je répète donc que si le suffrage universel pur et simple est un procédé facile à appliquer et égalitaire, il n'est pas infaillible. Tel qu'il est conçu, il ne sauvegarde pas les intérêts ouvriers mieux que les autres systèmes de votation par tête; il laisse les masses sans cohésion ni force de résistance, à la merci des ambitions et des aventures.

Pour corriger ce qu'il a de défectueux et d'incomplet, il suffit de se rappeler qu'en politique on ne fait pas de théorie pure et d'envisager la société telle qu'elle est. La société n'est pas un tourbillon d'atomes, une poussière livrée à tous les vents; elle est une grande fédération de forces sociales et d'intérêts sociaux. Ces forces, ces intérêts sont là depuis l'origine de la civilisation; ils se dressent à travers les siècles comme des phares lumineux; ils sont comme la membrure organique de l'humanité; on peut dire que ce sont en quelque sorte ses nerfs et ses muscles. On distingue le capital et le

Digitized by Google

travail, et à côté d'eux, la science, l'art, le droit, l'agriculture, l'armée, l'administration, les cultes. Et même la population bourgeoise et ouvrière n'est pas une masse confuse, car elle se décompose en agriculteurs et en industriels, et chacune de ces deux grandes catégories forme encore de nombreux groupes distincts avec des besoins spéciaux.

Voilà ce qui fait la civilisation, ce qui domine le monde et ce qu'il faut représenter. On bâtit non sur le sable mouvant, mais sur des fondements solides; on représente, non pas une impalpable poussière, mais bien les grandes forces qui se dégagent de l'histoire du monde, et alors seulement on fait une œuvre durable et féconde.

Prenez donc des hommes que le hasard réunit dans des circonscriptions électorales factices, travailleurs, bourgeois, artistes, savants, agriculteurs, industriels, soldats et juristes, et obligez-les de voter tous ensemble pour un seul candidat, de fondre toutes leurs volontés en une seule; c'est leur demander une tâche impossible, et personne ne sera satisfait. Mais prenez des hommes vivant de la même vie, ayant les mêmes occupations, le même but, les mêmes aspirations, les mêmes besoins et les mêmes intérêts; groupez-les autour de leur intérêt; et alors, que ce soient des houilleurs ou des avocats, des artistes ou des tisserands, des agriculteurs ou des soldats, dites-leur de prendre dans leur groupe un délégué qui les représente bien; rien n'est plus simple pour eux, et l'accord se fera immédiatement.

Et ainsi est résolue du même coup la question si discutée de la capacité électorale. On soutient, et à mon avis avec raison, que l'électeur doit être capable de comprendre la portée de son vote; c'est une règle de bon sens; on doit toujours savoir ce que l'on fait dans la vie. On recherche donc des présomptions de capacité; les uns trouvent ces présomptions dans le cens, les autres dans l'occupation, le loyer, le revenu, d'autres encore dans le savoir lire et écrire. Tout cela est bien illusoire, bien fragile. Le cens, l'occupation, le loyer, sont des présomptions de fortune et non de capacité politique, d'autant plus que l'on peut arriver à la fortune par voie de succession ou

Digitized by Google

par la spéculation ; le savoir lire et écrire est une présomption, douteuse parfois, de fréquentation de l'école, non pas de capacité politique. Ce sont choses bien différentes ; ce qui fait le bon électeur, c'est non l'instruction, mais le jugement. On ne prouve pas qu'on a du jugement par un billet de contributions ou par un examen. Un savant peut n'avoir aucun jugement, un payan illettré peut en avoir beaucoup. Tout dépend de savoir à quoi et dans quelles conditions on l'applique. Le paysan illettré ne comprendra peut-être rien à la politique générale du pays. Envoyez-le voter, par le suffrage universel, dans une grande réunion d'électeurs en lui donnant comme points de repère les éléments de la polémique électorale ; vous le rendrez fou avant qu'il ait voté, et dans tous les cas il votera sans rien comprendre à ce qu'il fait. Le savant le plus érudit, qui aura des vues très larges sur l'histoire du monde, n'aura peut-être pas de notions exactes sur la politique du moment. Mais chacun dans son groupe, le cultivateur dans son village, le négociant dans sa chambre syndicale, l'ouvrier dans sa coopérative, le savant dans son université, saura toujours très bien ce qu'il veut et ce qu'il fait et pourquoi il vote, et il sera le meilleur juge de son intérêt social.

Voilà pour l'électeur. Pour l'élu, c'est aussi bien plus simple : l'élu du suffrage universel est l'élu d'une mêlée d'éléments contradictoires ; il doit les ménager tous, essayer de plaire à tous ; il n'a plus une idée à lui ; toute opinion un peu nette, toute phrase un peu vive, peut lui enlever des voix ; de là le vague de tous les programmes électoraux modernes. Au contraire, quand l'élu sait qu'il représente un groupe déterminé de capitalistes ou de travailleurs, d'agriculteurs ou d'industriels, il sait où il va, et son rôle est bien mieux tracé, parce que les influences mesquines disparaissent pour ne laisser dominer que l'intérêt social.

Je n'ai pas à démontrer cela devant la fédération du parti ouvrier, qui est précisément une fédération de tous les intérêts ouvriers, un faisceau de tous les groupes locaux ouvriers et

Digitized by Google

non pas une concentration de volontés individuelles, une cohue d'électeurs rassemblés au hasard.

Vous avez des syndicats, des mutualités, des coopératives, des ligues politiques, et votre conseil général est l'image exacte de ces diverses catégories économiques, parce que ses membres sont les délégués de ces groupes divers. Et si, au lieu de faire nommer vos mandataires par les groupes économiques dont je parle, vous les faisiez nommer par le suffrage universel pur et simple, si par exemple, tous les ouvriers de l'agglomération bruxelloise allaient voter par ordre alphabétique dans des bureaux électoraux, il est absolument certain que la représentation qui résulterait de ce procédé ne répondrait en rien à la réalité et serait moins exacte et moins solide qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Vous avez donc réalisé le système dont je parle et vous vous en trouvez bien, et, sans doute, vous ne voudriez pas le changer. Seulement, au lieu de l'appliquer au parti ouvrier, il faut l'appliquer à la nation entière. Il faut se dire qu'il y a, à côté des intérêts ouvriers, d'autres intérêts, tout aussi respectables, et que tous doivent être représentés et protégés.

Qu'est-ce donc après tout que la nation, sinon une grande usine, un grand atelier? En bas, il y a le chauffeur, jeune, ardent, vigoureux, ne craignant ni la chaleur ni le froid, attisant le feu, alimentant la machine, fournissant le charbon, toujours en mouvement lui-même et faisant tout marcher. En haut, il y a le directeur, plus âgé, plus calme, plus prudent, craignant les intempéries et les courants d'air, mais doué d'expérience, conservant la tradition et donnant la stabilité.

L'activité de l'un est aussi nécessaire que la prudence de l'autre. Sans le premier, tout s'arrêterait, sans le second, tout péricliterait. Il faut donc respecter les intérêts des deux, de celui qui donne la flamme, l'élan et la vie, comme de celui qui donne la régularité et la continuité. Pourquoi a-t-on donné aux grands problèmes dont s'occupe le monde en ce moment, le nom de questions sociales, sinon parce que ces questions ne sont pas celles d'un seul parti ou d'une seule classe, mais de toutes les classes et de la société entière? Les ouvriers font

Digitized by Google

partie de ce colossal organisme, les bourgeois aussi; les ouvriers et les bourgeois se décomposent à leur tour en catégories spéciales; tous ont droit également à la protection et à la représentation. Or, on ne représente pas ces forces sociales par le procédé moderne du suffrage par tête; on ne les représente qu'en faisant intervenir dans l'élection les groupes eux-mêmes, les collectivités. Et au lieu de tout centraliser, de tout niveler, de tout unifier dans le pays, il faut laisser apparaître les réalités vivantes, les organismes locaux.

Cela est-il possible? Messieurs, cela existe dans la législation positive, et ces tendances sont même plus répandues qu'on ne le croit généralement.

La représentation des intérêts sociaux sert de base au Sénat, en Italie, en Espagne et en Portugal; au Parlement, en Autriche, en Roumanie et en Finlande; à l'assemblée provinciale, en Russie, dans le grand-duché de Bade, en Bavière, en Saxe et en Prusse; à l'assemblée communale, en Prusse, à Brême et à Hambourg.

C'est-à-dire que dans ces pays on abandonne les divisions administratives et l'idée de représenter le nombre pour les divisions organiques et l'idée de représenter les classes et les intérêts.

On peut aussi concevoir pareil système pour notre pays; quand on l'examine à ce point de vue, on discerne d'abord les campagnes des villes; il a fallu l'esprit d'abstraction du régime impérial pour confondre et courber sous une règle uniforme, pour couler dans un même moule deux types aussi absolument dissemblables qu'un village et une capitale. Les mœurs, les idées, les aspirations, tout diffère; il ne faut donc pas mêler tout cela. Avoir du haut en bas de notre corps politique, au conseil communal, au conseil provincial et aux chambres, des assemblées identiques par leur origine, leur mode d'élection et leur composition, c'est tuer tout ce qui dans un pays est vie, mouvement et civilisation.

La science et le bon sens commandent d'abord de distinguer les campagnes des villes; dans les campagnes, de prendre pour unité politique non la petite commune, trop isolée, trop

Digitized by Google

faible, mais des fédérations de communes; des cantons qui, suivant la région, seront agricoles ou industriels. Ensuite, dans les villes, il y a lieu de distinguer les catégories d'électeurs suivant qu'ils représentent le capital, le travail ou la science. On aurait ainsi, dans une ville comme Bruxelles, trois collèges électoraux, le premier contenant tous les censitaires, le second tous les capacitaires, et le troisième tous les travailleurs. C'est l'esprit du projet de loi qui a été déposé en 1883 à la Chambre par MM. Arnould, Buls, Goblet et Vanderkindere.

Cette division est très simple; on peut aller plus loin et trouver des divisions plus précises qui pourraient convenir à la composition d'un sénat. S'il fallait refléter dans un corps délibérant la plus haute expression de la vie nationale, on pourrait facilement créer huit catégories d'électeurs ou huit collèges électoraux représentant huit grands intérêts sociaux. On aurait :

1° Un collège du travail, comprenant toute la population ouvrière subdivisée en trois groupes : syndicats, coopératives et mutualités, avec un député pour chaque groupe;

2° Un collège du capital, comprenant toute la population censitaire subdivisée en trois groupes : propriété, industrie et commerce, avec un député pour chaque groupe;

3° Un collège des sciences, arts, lettres et enseignement, comprenant tous les capacitaires et subdivisé en deux groupes: sciences, arts, lettres, et enseignement, avec un député pour chaque groupe.

Puis, à côté, cinq collèges : le droit, les cultes, la défense nationale, l'agriculture, l'hygiène et les travaux publics, soit en tout huit collèges.

Il faut noter qu'il n'y a presque rien à créer; les cadres existent ou peuvent être constitués très facilement : les unions ouvrières, les chambres syndicales, les académies, les corps savants, le corps professoral, le barreau et la magistrature, le clergé, l'armée, etc., sont, en effet, les rouages naturels d'une pareille organisation.

Quant aux citoyens qui ont à la fois plusieurs titres et par

Digitized by Google

conséquent le droit de faire partie de plusieurs collèges, ils auront à s'inscrire dans celui des collèges qu'ils préfèrent; ce choix n'a aucune importance et ne peut présenter aucun inconvénient, puisque dans chaque collège le chiffre des électeurs est accessoire. Qu'un avocat aille au collège de la science ou un savant au collège du capital, qu'il y ait au collège du travail plus ou moins d'électeurs, cela ne change rien au droit de représentation; c'est la loi qui attribue à chaque collège son nombre de députés, et, dans ces conditions, le chiffre des électeurs et le droit de vote sont des éléments secondaires.

J'ai pris à dessein un exemple compliqué pour mieux préciser ma pensée, mais je ne présente pas de projet, je défends une théorie. En ce qui concerne la recherche d'une formule pratique, un concours est ouvert, comme vous le savez. En Belgique déjà, il y a eu d'ailleurs sur cette question des travaux remarquables de MM. Hector Denis, Arnould, De Laveleye, De Greef, en dehors du projet de loi de 1883 dont je parlais tantôt. Pour moi, le projet le plus simple, ce serait celui où un sénat représenterait les grands intérêts sociaux que j'ai indiqués et où la chambre, issue d'électeurs groupés par catégories, représenterait les campagnes divisées en cantons ruraux et industriels, et les villes divisées en trois collèges de censitaires, de capacitaires et de travailleurs.

On reproche à un pareil système d'être arbitraire, puisque la loi fixera le nombre de députés à attribuer à chaque collège. Assurément, il y aura là un peu d'arbitraire; c'est le fait de toute loi organique Les circonscriptions électorales actuelles ne sont-elles pas arbitraires? La loi qui accorde un député par 40,000 habitants n'est-elle pas arbitraire? Le principe qui accorde le droit de représentation à la moitié plus un des électeurs n'est-il pas le comble de l'arbitraire? Avec cette différence que nous avons actuellement l'arbitraire d'un chiffre et que nous aurions à sa place une règle de science sociale.

On affirme aussi que représenter les intérêts, c'est représenter l'antagonisme des classes. Aujourd'hui, en représentant uniquement le nombre, évitons-nous l'antagonisme des classes?

Digitized by Google

Bien plus, nous avons en outre l'antagonisme au sein d'une seule classe : l'antagonisme aigu de la majorité et de la minorité. Nous avons le conflit des individus, des influences personnelles, des intérêts de clocher. Nous aurons parfois le conflit des forces sociales. Cela est-il un danger? Cela a-t-il empêché le parlement d'Angleterre et les communes belges de fonder toutes les libertés publiques?

Je prétends, au contraire, que la représentation des intérêts tempère la tyrannie de la majorité. Il est vrai que, quel que soit le système, tout doit toujours aboutir à un vote et par conséquent à une division en majorité et minorité. Seulement, de nos jours, le principe de la majorité, c'est un chiffre plus grand dominant un chiffre plus petit. Un gouvernement issu du suffrage universel pur et simple, appuyé par 100 voix et combattu par 95 voix, c'est-à-dire disposant d'une majorité de 5 voix, repose sur le nombre; il est dans la logique du régime des partis; l'intérêt électoral est son seul guide; il peut tout oser. Au contraire, un gouvernement basé sur la représentation des intérêts est dans une autre situation, car le nombre n'est pas tout pour lui, et les intérêts électoraux mesquins s'évanouissent, pour faire place à une conception plus noble de l'intérêt. L'homme sent qu'il fait partie d'un ordre grandiose où tout s'enchaîne et se tient; il comprend que pour vivre et progresser, l'humanité a besoin non d'intolérance et d'égoïsme, mais de fraternité et de solidarité. Il apprend ainsi à respecter les intérêts d'autrui et à pratiquer la vraie tolérance sociale.

Je pense donc qu'une assemblée nommée de cette façon serait une représentation plus complète et plus haute du pays, et donnerait une part plus large au travail qu'une assemblée nommée par le procédé simpliste du suffrage universel. Le suffrage universel moderne, c'est surtout le suffrage des passions, des courants irréfléchis, des partis extrêmes. Il ne laisse aucune place aux idées modérées et il écrase les partis modérés. La victoire est aux exaltés, qui mènent le pays d'une agitation sans but à un despotisme sans frein. La représentation des intérêts, qui contient les passions par les idées, qui modère l'ardeur des partis par l'action des facteurs sociaux,

Digitized by Google

donne à la société plus d'équilibre, des assises plus solides, et a donc quelque chose de plus sain et de plus fécond.

Messieurs, ces tendances sont surtout conformes aux traditions de notre démocratie nationale. Le rapprochement est ici hautement significatif. D'où vient que le XIX^e^ siècle, qui donnait tant d'espérances, finit aussi tristement, au milieu de menaces et d'inquiétudes? De ce que le développement de la grande industrie a produit d'énormes masses ouvrières laissées à elles-mêmes. Le premier Empire, qui a fait le droit du XIX^e^ siècle, n'avait jamais songé à ces forces, n'avait rien préparé pour les recevoir, et on les a négligées. Or, au moyen âge, le même problème se pose : le développement et la prospérité des communes, comme le développement et la prospérité de l'industrie moderne, avaient concentré dans les villes une population ouvrière considérable. Comme maintenant, les ouvriers se sont trouvés en face des lignages, des bourgeois, de la classe dirigeante, et comme maintenant, ils ont revendiqué leurs droits. Mais bien loin d'être, comme les petits du début du XIX^e^ siècle, isolés, disséminés, privés de tout point d'appui, ils ont trouvé dans les corps de métiers où ils se groupaient par professions, un asile tutélaire.

Messieurs, il n'y a rien de plus admirable dans notre histoire que le spectacle des efforts déployés par vos ancêtres, les ouvriers de nos vieilles communes. Il est beau de les voir s'unir étroitement dans les fraternités, grandir, s'élever et triompher par la collectivité, par le groupement des intérêts, groupement qui a pénétré toute leur vie, qui a fait passer sur eux un grand souffle de justice et a laissé son empreinte sur toute leur organisation politique.

Les corps de métiers étaient de petits mondes généreux, pleins de cordialité et de vie; on y devenait homme dans toute la force du terme, et on y avait réalisé, sans le suffrage universel, de grandes réformes sociales.

Le corps de métier était une école professionnelle, une école d'apprentissage où l'apprenti obtenait, après des épreuves minutieuses et des réceptions solennelles, le grade de compagnon et de maître.

Digitized by Google

C'était une école de vie publique. Et il ne s'agissait pas de la vie publique éphémère actuelle, qui dure une période électorale et consiste à déposer un bulletin de vote dans l'urne, mais d'une vie publique permanente, dont le centre était la maison du métier, la maison corporative, avec ses assemblées générales fréquentes, avec ses discussions politiques et administratives et ses réunions de tout genre. Chacun y était électeur, mais chacun y était en même temps administrateur, juge et soldat, et avait donc un idéal plus complet que celui de l'électeur moderne.

Chaque corps de métier était une grande école de protection sociale, car chacun constituait une caisse de secours pour la maladie, l'accident et la vieillesse; la question des assurances ouvrières, si difficile à réaliser en ce moment en Europe, si complexe et si coûteuse par les nombreux rouages administratifs que l'assurance exige, était alors résolue de la façon la plus simple et généralisée pour toute la population ouvrière, grâce à la forme corporative et au groupement des intérêts. Chaque corps de métier fournissait des subsides pour les funérailles de ses membres, des secours aux veuves et aux orphelins des compagnons ; chacun d'eux était aussi une caisse de chômage et une bourse du travail.

Enfin, les heures de travail étant réglementées, la vie de famille n'était pas sacrifiée, la Maison du métier était le foyer de la vie ouvrière; on s'y réunissait en toute occasion, pour les joies comme pour la douleur, et tous y trouvaient leur part de sociabilité.

Aussi cette organisation a-t-elle eu une grande influence modératrice sur les esprits : les ouvriers de cette époque n'ont pas déclaré la guerre à l'ordre existant; ils demandaient simplement à en faire partie et à en profiter avec les autres et partout, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, ils avaient atteint leur but.

Comme ils étaient organisés, ils comprenaient la valeur de l'ordre social; comme ils avaient leur part d'autorité, ils comprenaient le rôle de l'autorité; comme ils trouvaient le bonheur chez eux, ils savaient se replier sur eux-mêmes. Et quand ils se dressaient dans la vaste arène du monde pour user de leurs

Digitized by Google

droits et de leurs libertés, ce n'était pas pour nier et pour détruire, mais pour affirmer, créer et fonder des œuvres durables.

Le passé fait comprendre ainsi le présent. L'action des corps de métiers fait comprendre quel doit être le rôle des Trades Unions et des syndicats professionnels.

L'histoire montre aux pouvoirs publics qu'ils doivent favoriser les syndicats professionnels et leur accorder la personnification civile. Elle montre aux ouvriers qu'ils ont leur levier entre les mains, que leur avenir est non dans l'individualisme, mais dans le groupement, non dans la révolution, mais dans l'évolution organique et légale.

Messieurs, l'histoire nous montre aussi quelle force réside dans la représentation des intérêts. La commune belge, si riche, si prospère, si puissante, a toujours été une représentation d'intérêts. Dans toutes nos grandes communes, Bruxelles ou Gand, Ypres ou Liége, les bourgeois, les lignages, les *Poorters* sont d'abord seuls en possession du pouvoir. Les ouvriers entament la lutte contre eux et arrivent à un partage du droit politique, non par le suffrage universel ou le vote par tête, mais par la représentation des intérêts.

A Gand, à l'époque d'Artevelde, la population comprend trois éléments : 1° les *Poorters* ou grands bourgeois, 2° les grands métiers, avec les tisserands à leur tête, et 3° les 52 petits métiers. Chacun de ces trois groupes choisit ses représentants, et les conseillers ainsi nommés constituent ce qu'on appelle la grande commune de Gand.

A Ypres, la population est divisée en six collèges. Deux de ces collèges représentent les corporations bourgeoises et deux représentent les corps de métiers ouvriers. Le grand conseil de la commune d'Ypres est la fédération et la représentation de ces six collèges, qui reproduisent ainsi fidèlement tous les intérêts essentiels de la cité ; ce sont les collèges qui envoient leurs délégués au conseil de la commune.

A Bruxelles et à Liége, les bourgeois et les métiers, le capital et le travail se partagent le pouvoir ; les bourgeois nomment un des bourgmestres et la moitié des conseillers, les

Digitized by Google

ouvriers nomment l'autre bourgmestre et l'autre moitié des conseillers. Ailleurs, il en est de même.

De nos jours, on appelle cela de la chinoiserie. Nos procédés sont, en effet, beaucoup plus simples. Je ne sais pas si les résultats ne sont pas un peu chinois. Alors, au contraire, malgré cette chinoiserie, la commune s'est élevée très haut; elle est devenue une force politique de premier ordre; elle a protégé les hommes libres contre les attaques de la féodalité; elle a eu une action décisive sur la civilisation, elle a été le bouclier des libertés publiques. Avec une préoccupation constante des intérêts du plus grand nombre et de la participation directe des petits aux affaires, elle n'a cependant rien sacrifié au nombre.

Les ouvriers avaient la représentation des intérêts, le suffrage par groupes. Il ne leur est jamais venu à l'idée de demander le vote par tête. Jamais ils n'en ont eu besoin. Et si, au lieu de voter par catégories et de constituer une fédération d'intérêts sociaux, ils eussent voté par individus et assuré la domination du nombre, il est certain qu'ils n'auraient pas réalisé la vraie démocratie dont ils ont laissé la trace dans nos annales; qu'ils n'auraient pas conquis les réformes sociales dont ils nous ont légué le souvenir; qu'ils n'auraient pas créé un gouvernement où deux classes sociales coexistaient sans se détruire et où l'équilibre résultait de la combinaison de leurs forces.

L'histoire des parlements confirme ces tendances. Avant 1789, partout où les parlements ont fait chose utile, ils ont été une fédération et une représentation de forces sociales. Telle est la source de la grandeur et de la puissance de l'Angleterre. Après 1789, la vie s'est retirée des centres locaux; elle s'est réfugiée au sommet, dans les chambres, et on a abouti à une centralisation effrénée, ne laissant en présence que deux abstractions derrière lesquelles il n'y avait plus rien : l'État d'une part, le peuple de l'autre.

Et si, malgré tout, le parlementarisme a encore eu dans notre siècle un rôle glorieux, c'est parce qu'il a été encore une représentation d'intérêts. Il a représenté les intérêts de la

Digitized by Google

classe moyenne à un moment où ils devaient être représentés et où seuls ils pouvaient l'être. La classe moyenne, en effet, à l'issue de la Révolution française, a eu une grande mission à remplir : la conciliation entre la révolution et la réaction, l'apaisement de forces jetées l'une contre l'autre. C'était là l'intérêt prédominant. Les autres intérêts restaient encore dans l'ombre. La classe moyenne, la bourgeoisie, était la seule classe dirigeante ; elle seule était là pour remplir cette grande tâche, et elle l'a accomplie en trouvant dans le parlement l'instrument politique adapté à la situation. Mais bientôt les choses ont changé ; d'autres intérêts ont surgi ; d'autres problèmes sont nés ; d'autres questions se sont dressées, redoutables, pressantes, nombreuses, les questions sociales !

Le parlement ne reposant plus sur les éléments sociaux, mais sur le nombre, n'avait plus en lui ce qu'il fallait pour s'adapter immédiatement aux besoins nouveaux. Des symptômes de faiblesse se sont manifestés, et personne ne peut dire que le suffrage universel les ait fait disparaître.

Messieurs, il y a environ cent ans, à deux pas d'ici, sur la Grand'Place, le gouvernement français interdisait toute assemblée de citoyens de la même profession, et quelques jours plus tard, il faisait vendre les documents et le mobilier des métiers. Ce n'était pas rompre seulement avec le passé et ses abus, qui étaient incontestables et devaient être balayés ; c'était rompre avec tout ce qu'il y a de résistant et de substantiel dans une société. Cette rupture a duré jusqu'à l'époque présente. Mais aujourd'hui, on semble rentrer dans la réalité et revenir aux traditions. Les masses bourgeoises et ouvrières se groupent de nouveau et renouent la chaîne brisée de l'ancienne démocratie communale. Nous devrions, messieurs, penser toujours à cette ancienne démocratie. Les bourgeois oublient ces jours lointains ; ils adorent trop souvent l'étranger, lui prenant surtout ses défauts et empruntant surtout à la civilisation étrangère son vernis trompeur. Les ouvriers font de même ; ils vont trop souvent chercher au delà des frontières les inspirations qu'ils devraient puiser aux sources sacrées de la vie nationale.

Digitized by Google

Tantôt, quand dans la maison du peuple d'aujourd'hui, je parlais de la maison du peuple d'autrefois, tout ce grand passé se dressait devant moi. Je revoyais ces corps de métiers vaillants, ces travailleurs infatigables, ces ancêtres dont Ledeganck a dit :

Zij wilden wat was recht en wonnen wat zij wilden.

Et en pensant à toutes ces choses, je sentais bien que la patrie tient aux fibres de notre être et que ses leçons sont meilleures, plus nobles et plus fécondes que celles du cosmopolitisme. Laissons le cosmopolitisme aux grandes puissances assez fortes pour s'en payer le luxe. Voyez les petits pays, la Hollande ou le Danemark, la Suisse ou la Grèce; ils ne font pas de cosmopolitisme. Ils se rattachent certainement à la grande patrie, à l'humanité, mais ils glorifient par-dessus tout la petite patrie, la patrie locale; ils restent eux-mêmes et ils conservent leur individualité.

Faisons comme eux. C'est ainsi qu'agissaient nos pères. Quand ils allaient dans les rues, quand ils manifestaient, c'était au son de leurs vieux chants nationaux, si graves, si simples, si beaux, et en déployant devant eux les étendards de la cité. Et ces étendards, qui flottaient sur nos places aux jours de guerre et d'émeute comme aux jours de paix et d'allégresse, étaient assez vastes pour abriter dans leurs plis tous les citoyens indistinctement, et semblaient en quelque sorte faire planer sur eux l'âme même de la patrie !

Faisons comme eux, messieurs. Recherchons tout ce qui peut raffermir le sentiment national. Un petit pays comme le nôtre, dans l'Europe actuelle, est exposé à tant de dangers, à tant de convoitises qu'il a plus besoin que jamais de ce sentiment national.

La démocratie se trouve en présence de deux politiques :

Il y a la politique de l'individualisme à outrance, léguée par le siècle dernier. Elle est près de nous, elle est connue, elle est populaire, elle éveille de grandes idées, elle fait tressaillir les masses. Mais cette politique que nous glorifions toujours, nous en souffrons également. C'est l'excès d'individualisme qui a anéanti l'individu et dissous la société. C'est

Digitized by Google

l'excès d'individualisme qui, au lieu de faire régner la fraternité prédite, a déchaîné sur le monde l'égoïsme et les luttes de classes.

Il y a une autre politique, c'est la politique des intérêts sociaux. Elle est moins connue, elle dort dans la poussière de nos archives, mais elle a enfanté des prodiges; elle a relevé les humbles, écrasés sous le talon de la féodalité; elle leur a appris à pratiquer la liberté, à aimer le droit et la justice; elle leur a donné de longues années de bonheur, de dignité et de solidarité.

Dans la famille européenne, ce sont nos titres et notre raison d'être, et nous devons y tenir. Nous devons y tenir encore pour une autre cause : devant le siècle qui va s'ouvrir, la patrie est inquiète, anxieuse, elle a le frisson de l'inconnu. Il faut la rassurer, il faut pour elle rattacher le présent à ce passé tout frémissant de gloire. Vous devez lui montrer que le mouvement qui agite les esprits, ce n'est pas le vent de tempête, la rafale meurtrière qui abat et détruit, mais le souffle de l'éternelle jeunesse, qui revient à intervalles réguliers, comme le printemps lui-même, pour apporter à l'humanité non la mort et la haine, mais l'amour et la vie et la foi dans le progrès!

Faites cela, messieurs, faisons tous cela! Et alors le XX^e^ siècle nous trouvera non morcelés, désunis, dressés les uns contre les autres, livrés aux factions impuissantes et aux discordes stériles, mais au contraire tous unis, bourgeois et ouvriers, sous l'égide des traditions et des institutions du pays et du drapeau national!

Digitized by Google

Les Fêtes de Montpellier.

Promenade à travers les choses, les hommes et les idées.

I

Pourquoi et comment j'allai à Montpellier. — Arrêt à Nancy. — Hypnotisme ; oubli au réveil ; suggestions criminelles. — Cas de conscience.

Depuis quelque temps déjà, j'étais en correspondance avec M. Lionel Dauriac, professeur à la faculté des lettres de Montpellier. M. Dauriac est connu comme philosophe ; il est disciple de M. Renouvier, le chef de l'école criticiste. Il avait bien voulu s'occuper de mon ouvrage sur *La matière brute et la matière vivante*. D'abord assez disposé à partager mes idées, un examen attentif l'avait amené à les combattre. Son étude critique, très étendue, paraissait dans la *Revue philosophique* au mois d'août de l'année 1889. Cet article m'avait rendu sympathique autant l'écrivain que le philosophe. Je me disais qu'un jour ou l'autre je chercherais à faire la connaissance personnelle de M. Dauriac : « Vous avez éprouvé comme moi, m'écrivait-il récemment, combien la lecture d'un livre augmente de prix quand on connaît l'auteur et le ton sur lequel il dirait les choses par lui écrites : c'est vous qui avez défini le ton « un geste sonore », par où vous faites entendre tout ce que le ton ajoute à la chanson. Un pianiste ne saurait vous contredire. »

Les fêtes du sixième centenaire de l'université de Montpellier me fournirent l'occasion de contenter mon désir, tout en me permettant de visiter une partie de la France qui m'était

Digitized by Google

inconnue. Deux collègues, M. Putzeys, professeur d'hygiène, et M. L. Frédericq, professeur de physiologie, avaient été chargés de représenter l'université de Liège à ces fêtes; ils y allaient accompagnés de leurs femmes. Je partis avec ma fille et un jeune Anglais, plus ou moins étudiant à l'université de Liège, et fis la plus grande partie de mon voyage en compagnie de M. Frédericq. M. Putzeys avait pris l'avance pour pousser jusqu'en Italie. Nous, nous choisîmes la route de l'est pour faire arrêt à Nancy, Dijon, Lyon, Avignon, Arles et Nîmes.

Je n'irai pas fatiguer le lecteur par des descriptions de villes et de monuments mille fois faites. Nous-mêmes, du reste, nous étions plus curieux de connaître les hommes.

Par exemple, nous ne pouvions passer par Nancy sans voir les maîtres dans la science de l'hypnotisme : MM. Liébeault et Bernheim, M. Liégeois et M. Beaunis, professeur à la faculté de Paris, qui, par une heureuse chance, se trouvait à ce moment à Nancy, où il continue à faire un cours de physiologie.

Le soir de notre arrivée, nous étions tous réunis chez ce dernier. Je ne sais comment il se fit que la question de la liberté humaine fut mise sur le tapis. M. Liégeois et moi rompîmes pour la centième fois des lances contre MM. les physiologistes et médecins. M. Liégeois tenait tête à M. Bernheim, soutenu par M. Frédericq ; moi, à M. Beaunis. Et comme nous avions la voix plus éclatante, nous avons réduit nos adversaires au silence, et, en outre, admirablement réussi, je crois, à ennuyer les dames, pour qui ce sujet n'avait pas l'air de présenter beaucoup d'attrait. Qu'elles nous pardonnent! C'est un de nos dadas favoris, et nous ne ratons jamais, fût-elle peu propice, l'occasion de l'enfourcher.

Comme bien on le pense, nous étions désireux tous de voir M. Bernheim au milieu de ses malades, et nous prîmes rendez-vous pour le lendemain à l'hôpital. Je ne referai pas ici la description des expériences auxquelles nous avons assisté. Mes lecteurs les connaissent ; mais elles étaient nouvelles pour quelques-uns de notre petit groupe, qu'elles émerveillèrent. Quoi

Digitized by Google

de plus curieux, en effet? Voici M. Bernheim qui entre dans la salle des femmes. Cinq sont là assises, causant près de la porte d'entrée. Se tournant vers M. Frédericq, et du ton le plus indifférent : « Dans une minute, ces femmes seront endormies. » Et sans qu'il les ait même regardées, on les voit à l'instant bâiller, se frotter les yeux, s'arranger et s'endormir dans des attitudes variées. « Elles vont se réveiller dans une minute. » Et les voilà qui ouvrent les yeux, s'étirent, regardent effarées autour d'elles. « Eh bien ! qu'est-ce qui vous arrive ? — J'ai dormi, je crois. — Combien de temps? — Je ne sais pas. Une heure? » Une vieille est plus récalcitrante, elle continue à dormir, malgré des injonctions réitérées. Il faut voir avec quel art, en pareil cas, M. Bernheim sort d'embarras : « Je sais ce que c'est : je dois appuyer sur cette partie du front pour qu'elle se réveille. Voyez ; sous ma pression, les paupières s'ouvrent, et le sommeil s'en va. »

Sur deux points, comme on le sait, je ne partage pas les idées de l'école de Nancy. Je ne regarde pas l'oubli au réveil comme étant la caractéristique de l'hypnose profonde. Cet oubli est, la plupart du temps, lui-même suggéré, et j'ai rendu M. Frédericq attentif à ce fait, que M. Bernheim le suggérait *toujours* aux nouveaux venus, comme je l'avais remarqué moi-même la première fois que j'étais allé à Nancy. Quant à moi, souvent appelé par des médecins près de l'un ou l'autre malade que j'endormais, que je rendais absolument insensible, j'ai eu presque toujours, sinon toujours, à leur faire observer que *spontanément*, sans intervention de ma part, ce malade se souvenait au réveil de tout ce qu'il avait dit et fait dans l'hypnose. Ce souvenir même excitait son étonnement. Il se rappelait avoir obéi comme malgré lui quand, par exemple, je lui avais commandé de se lever, de faire le tour de la chambre, de s'asseoir sur le canapé, etc. A cette même personne, je pouvais, un instant après, faire oublier jusqu'à son nom.

A cet égard, il n'y a pas de doute possible, et mes expériences sont sans réplique, parce que, fussent-elles les seules de l'espèce, — ce qui est loin d'être, — elles prouvent tout au moins que l'oubli n'est pas la règle.

Digitized by Google

Restent les suggestions criminelles. La question étant à l'ordre du jour, je me permets d'y revenir avec quelques détails.

M. Bernheim essaya de nous convaincre par une expérience que je vais relater.

Mais, auparavant, je veux encore une fois préciser bien nettement ma manière de voir. Avant qu'il commençât, je savais parfaitement que M. Bernheim réussirait, et tout hypnotiseur réussira comme lui. Là n'est donc pas le point véritablement en discussion. Le voici : Un criminel pourra-t-il jamais faire d'une personne foncièrement honnête son complice par le moyen de l'hypnotisme? En supposant qu'il le puisse, y trouvera-t-il jamais avantage, et un semblable associé serait-il commode et habile? — C'est à la question ainsi posée que devrait répondre l'expérience, et l'expérience ne sera probante que quand un Troppmann ou un Pranzini l'aura faite avec succès.

Or, j'ai rapporté dans mes *Lettres à M. Thiriar* et ailleurs (1) des faits, non cherchés ni provoqués, qui montrent ici une servante, malade à l'hôpital, qui, hypnotisée, se refuse à se laisser reconduire le soir en voiture, du théâtre jusque chez elle, par moi et mon collègue M. Masius; là, un petit garçon, sujet de Donato, saisi d'horreur, et s'enfuyant précipitamment loin de moi, qui l'avais hypnotisé, quand je voulus lui faire prendre une montre et que je me donnai à lui comme voleur ; ici, une jeune fille s'obstinant à répéter de travers, dans le cours d'expériences instituées en vue d'améliorer son ouïe, un mot qu'elle entendait bien, mais qu'elle jugeait malsonnant ; là, une somnambule parfaite, déposant par terre un revolver qu'elle devait croire chargé et se sauvant quand je voulus la faire tirer sur des personnes que je lui désignais comme des voleurs ; là enfin, une jeune fille, capable de croire qu'elle était seule dans sa chambre à coucher et s'apprêtant à se déshabiller sans s'apercevoir de notre présence, mais n'admettant pas

(1) *L'hypnotisme et la liberté des représentations publiques*, etc., p. 51 et suiv. — Sur l'oubli, v. p. 63 et suiv.

Digitized by Google

qu'elle fût mariée et se dérobant effrayée au baiser que son prétendu époux voulait lui donner (1). Certes, des expériences négatives ne prouvent rien ou pas grand'chose; mais que prouvent les expériences positives faites sur des sujets confiants par des hommes graves qui ont droit à leur déférence? Que prouve l'expérience que voici, qu'on nous présenta comme péremptoire?

M. Bernheim endort un grand diable, très suggestible, dont la maladie lui permet d'aller et venir dans la salle : « Tantôt, quand vous serez réveillé, vous irez dérober une orange à ce malade que vous voyez là vis-à-vis, dans ce lit. Remarquez bien que c'est très vilain ce que vous allez faire; c'est défendu par la morale et par la loi; vous risquez d'être puni. »

L'homme est réveillé; il a l'air de rassembler ses idées; il se frotte le front; il médite visiblement quelque chose. Moi : « Qu'est-ce que vous avez? A quoi pensez-vous? — A rien. — Vous avez l'air préoccupé. — J'ai, en effet, quelque chose à faire. — Quoi? — Je ne suis pas obligé de vous rendre mes comptes. — Ah! on dirait que vous méditez un mauvais coup. Où allez-vous? — Je vais faire une commission. — Quelle commission? — Cela ne vous regarde pas. — Très bien! je vous surveille et vous suis. »

Je le suis, en effet; il va près du lit de son compagnon, jette un coup d'œil sur l'orange, mais s'accoude à la fenêtre, et me fait admirer des cerises accrochées à un arbuste qui pousse dans un pot. Il se tient coi. — Pourquoi? Uniquement parce que je lui ai dit que je le surveillais. *Sinon*, ma présence ne l'eût pas gêné.

Pendant ce temps, M. Bernheim prévient celui qui est au lit et qui, d'ailleurs, a tout entendu : « Il n'en fera rien, je pense, monsieur le docteur; c'est un camarade à moi, et il ne voudrait pas me voler. »

Je m'éloigne et rejoins le groupe des personnes présentes. Je dis à M. Beaunis que l'expérience ne prouvera rien. Il me répond par un geste d'étonnement.

(1) Voir le *Magnétisme animal, à propos d'une visite à l'école de Nancy* (Paris, Alcan), p. 108 et suiv.

Digitized by Google

Le sujet, dès qu'il me voit parti, et qu'*il juge* que je ne le surveille plus, étend le bras, et saisit l'orange placée derrière le coussin de son camarade, *celui-ci le regardant.*

Triomphe de M. Bernheim ; mais triomphe aussi de M. Delbœuf. Il me faudrait vingt pages pour commenter à fond cette expérience, mais je veux me borner ici à en faire ressortir les traits essentiels. Ainsi, ce prétendu hypnotisé ou plus exactement ce suggestible à qui j'ai dit que je le surveillerais et qu'en effet je ne quitte pas de l'œil, va « avec la fatalité, a-t-on dit, de la pierre qui tombe » accomplir l'ordre intimé, non toutefois sans quelque circonspection à mon endroit, ceci uniquement parce qu'il a été prévenu. Mais, qui plus est, dans son obscure conscience, c'est chez moi qu'il épie, bien maladroitement, un instant de distraction, et il n'a nullement remarqué que son camarade a l'œil ouvert sur lui et suit tous ses mouvements avec intérêt, et il lui vole son orange sous son nez. Enfin, n'oublions pas que c'est M. Bernheim, le médecin de l'hôpital, qui lui a dit d'aller prendre cette orange ; mais M. Frédericq aurait accompli ponctuellement l'ordre, même précédé de la petite leçon de morale que l'on sait. Pourquoi aurait-il désobligé M. Bernheim ?

Et puis, le raisonnement de mes contradicteurs est commode. M. Albert Bonjean, dans son récent livre sur l'hypnotisme, ne manque aucune fois d'y avoir recours. Si un somnambule résiste à la suggestion criminelle, c'est qu'il est mauvais somnambule, ou que l'expérience n'a pas été bien conduite, ou que l'on n'a pas assez insisté, etc. Alors, inutile d'expérimenter, puisque l'insuccès sera toujours interprété de cette façon. Mais à mon tour, quand ils réussissent, je pourrais en conclure avec autant de raison qu'ils ont eu affaire à une dévergondée qui s'ignore, à un criminel-né, à un voleur latent ; et, bien que ce genre d'argumentation ne m'aille pas, il serait souvent plus légitime que le leur. Qui de nous est vraiment vertueux ? Que d'actions, définies criminelles par la loi, chacun de nous, à l'occasion, commet ou commettrait sans remords ou « avec la fatalité de la pierre qui tombe » !

Voyons toutefois la suite de l'expérience. Notre homme

Digitized by Google

a mis l'orange dans la poche de son pantalon, qui fait une énorme saillie. Pas dissimulateur, le criminel. Moi, le regardant dans les yeux : « Qu'est-ce que vous venez de faire? — Rien; j'ai fait ma commission. — Vous avez volé. — Quelle idée! — Qu'avez-vous dans votre poche? — Rien (remarquez la bêtise). — Comment rien? Qu'est-ce que cela? — Tiens! une orange! Elle est belle cette orange. Ma foi, je ne sais pas comment elle est venue là. » M. Bernheim intervient : « Vous l'avez prise à un compagnon, à un camarade! c'est mal. — Oui, c'est vrai, mais j'en avais envie. Voyez si vous avez jamais vu une aussi belle orange; elle m'avait donné dans l'œil et je voulais l'avoir. D'ailleurs, *il ne l'a pas vu*(!), et *pas vu, pas pris.* » Moi : « Comment dites-vous? — Mais oui; pas vu, pas pris », répond-il avec un petit clignement d'yeux fûté et significatif. Quelques instants après, quand on ne songeait plus à lui, il vient faire spontanément et en riant à M. Frédericq l'aveu qu'il *chipait* volontiers du tabac à ses camarades, toujours en vertu de la théorie du *pas vu, pas pris :* « Ce sont des farces, quoi? »

Conclusion : le sujet en question avait en lui un germe du vol ou, si vous voulez, de la petite filouterie. Or, combien de nous ont ce germe sans oser se l'avouer à eux-mêmes? Qui parmi les plus honnêtes ne se croit en droit de voler le gouvernement, ou une compagnie de chemin de fer, ou de s'approprier un objet trouvé? Et ce que je soutiens ici, je le prouve immédiatement, acceptant à l'avance la décision du lecteur.

Nous avions pris des billets circulaires. Notre itinéraire comportait le trajet de Sévérac à Banassac; mais le plan de notre voyage nous obligeait à le faire deux fois, c'est-à-dire à brûler une première fois Sévérac pour descendre à Banassac, et revenir ensuite en voiture, par eau et à pied, à Sévérac.

Nous avions donc à payer ce trajet supplémentaire de Sévérac à Banassac, non compris sur notre feuille. Les compagnies, pour éviter que les voyageurs repassent par le même endroit sans payer, exigent qu'ils fassent timbrer leur livret à la gare d'arrivée. Mais c'est là une formalité difficile à remplir même avec de la bonne volonté. Ou bien il est tard, ou bien il y a

Digitized by Google

encombrement, ou bien le temps presse, et l'employé vous renvoie au jour du départ. Donc pour l'une ou l'autre de ces raisons, à Banassac, l'employé n'avait pas voulu contrôler nos billets et, par conséquent, ils restaient valables pour ce trajet. Le lendemain, je pousse le scrupule jusqu'à retourner en voiture à la gare de Banassac (nous étions logés à la Canourgue) pour faire contrôler nos billets; il y avait foule; l'employé, rechignant, m'en contrôle un, et me rend les autres non contrôlés.

A Sévérac, pour me mettre en règle avec ma conscience, je demande des coupons pour Banassac. Justement le train ne s'arrêtait pas à Banassac. L'employé m'en fait l'observation. Je lui explique le cas. Il regarde nos livrets : « Ils suffisent, monsieur. — Mais je n'ai pas le droit de refaire ce trajet. — Qu'est-ce que cela fait? — Je tiens pourtant à payer. — Mais on ne peut rien vous dire. — J'y tiens. — Soit! me dit-il avec humeur, mais le train ne s'arrête pas à Banassac. » Me voilà muni de mes coupons. Le contrôleur entre; Je lui présente, pour voir, le livret contrôlé à Banassac : « Parfait! » et il va se retirer. Je lui donne alors mes coupons. A son tour d'être ahuri : « Quel scrupule! » marmotte-t-il d'un air froissé.

Or, toutes les personnes à qui j'ai raconté l'histoire ont été de l'avis du contrôleur et m'ont traité d'imbécile. J'en suis arrivé, à force de me l'entendre dire, à me juger tel. Qu'en pense le lecteur? S'il est de l'avis de tout le monde, ce que je crains, je puis conclure, en empruntant une tournure de Sainte-Beuve reprise par Alfred de Musset, qu'il existe chez les trois quarts des hommes un malfaiteur caché à qui il ne manque que l'occasion... ou l'hypnotisme pour sortir.

II

De Dijon à Lyon; les jardins de Liège. — Avignon et les préparatifs de fête. — Arles, Tarascon et Nîmes. — Arrivée à Montpellier. — Un appartement où tout est propre.

Les chemins de fer français n'offrent guère au voyageur les mêmes facilités que les nôtres, qui sont eux-mêmes si inférieurs à ceux de l'Allemagne. En revanche, ils lui épargnent l'embarras du choix — sauf sur les lignes qui relient directement

Digitized by Google

Paris aux grandes villes. Entre Nancy et Dijon, il n'y a qu'un train par jour. La seule alternative qui nous était laissée, était de prolonger notre séjour de vingt-quatre heures. A notre grand regret, nous ne le pouvions. Malgré toute la cordialité avec laquelle on nous traitait, la date irrémissible des fêtes de Montpellier nous faisait une obligation de partir.

Dijon, où je m'arrêtais pour la seconde fois, à vingt-sept ans de distance, m'a paru peu changé. Mais, comme nous y arrivions un dimanche, l'animation de la ville lui donnait grand air, et rappelait qu'elle avait été jadis la capitale d'un grand État. Elle a des promenades superbes, des terrasses ombreuses, un parc sans égal, véritable forêt, et déjà, dans son jardin botanique, on sent comme l'approche du Midi. Son musée, que des dons récents ont considérablement enrichi, est vraiment digne d'attention.

Sans parler des fameux tombeaux, uniques au monde, ses tableaux, ses faïences, ses émaux, ses meubles, nous ont fait faire des comparaisons bien désavantageuses et bien humiliantes pour Liège, ville plus de trois fois aussi peuplée, et qui n'a rien à montrer aux étrangers, si ce n'est les cours de son palais et deux églises. Notre musée, une indescriptible halle, ne contient que quelques toiles, et encore les plus remarquables sont ambulantes et ornent tantôt une salle, tantôt une autre de l'hôtel de ville et nos édiles ne cherchent pas à l'enrichir. Ayant eu l'occasion d'acheter, pour une pièce de pain, un excellent Boyermans de grande dimension représentant une sainte Rosalie enlevée au ciel par des anges, ils ont préféré ne pas même le faire examiner plutôt que d'avoir à débourser quelques billets de cent francs qu'on en demandait et se le sont laissé enlever par le musée de Lille, qui l'a payé bien davantage. Nos promenades, ou plutôt les pâturages qu'on décore de ce nom, brillent surtout, c'est le mot, par l'absence d'ombre et l'uniformité de leur verdure ; les bancs, toujours placés en plein soleil, n'invitent pas les promeneurs à s'y asseoir, si ce n'est, quand le soleil est couché, l'un ou l'autre couple d'amoureux ; des arbres nains, plantés à tout hasard, y tiennent la place des grands arbres qu'on semble craindre

Digitized by Google

ou qu'on fait disparaître; deux terrasses, toutes nues, d'où l'on a une vue incomparable, sont si intelligemment aménagées qu'on évite avec soin d'y passer; les allées de nos jardins sont dessinées en manière de chicane, comme pour rebuter quiconque voudrait s'y aventurer, quand elles ne sont pas couvertes de boue ou de gros graviers — au lieu que partout en France, dans des villes aux maisons misérables, dans ce que nous appellerions, nous, de véritables trous, Arles, Tarascon, Sarlat, il y a de beaux jardins, vastes, ombreux, bien entretenus. Des villes sans eau, comme Nîmes, ont tiré un parti merveilleux de maigres ruisseaux; nous, nous semblons viser à donner des rives de murailles à notre beau fleuve, et le long de ses bords, dans les parcs, on laisse bâtir des espèces de hangars qui viennent masquer les plus riants tableaux. D'autres, comme Avignon, protègent leurs points de vue et les garnissent d'arbres, de bancs, de fleurs et de fontaines; les nôtres à nous, qui sont uniques, sont rendus inaccessibles par de stupides règlements militaires, ou disparaissent tour à tour derrière des maisons qui s'en emparent en attendant que d'autres les leur ravissent. Elle est joliment sujette à caution cette sentence d'un chauvin dont le nom m'échappe : Si vous voulez admirer votre patrie, quittez-la.

Dijon est sur la ligne de Paris à Lyon. Nous pûmes choisir un train qui nous permit de nous arrêter quelques heures à Nuits, où nous eûmes l'occasion de visiter les caves d'un grand négociant en vins et de boire un 1870 digne de faire innocenter Loth et Noé s'ils en ont bu de pareil.

A Lyon, nous n'eûmes que le temps de faire en bateau un court trajet sur la Saône et de monter par le funiculaire, autrement dit la ficelle, à Notre-Dame de Fourvières — pèlerinage obligatoire pour tout étranger. De là, on voit, dit-on, le mont Blanc quand le temps est clair. Comme il pleuvait, nous ne le vîmes pas; nous ne distinguions pas même les toits des maisons du côté du Rhône. D'ailleurs, nous étions attendus chez M. Morat, professeur de physiologie, qui, connaissant M. Frédericq, nous avait fait la gracieuseté de nous inviter.

Digitized by Google

Hélas! le train qui devait nous emporter vers Avignon partait inexorablement à 1 h. 21, et nous avions annoncé qu'il nous fallait inexorablement le prendre. L'amabilité de nos hôtes était si séductrice que nous n'étions pas loin de regretter qu'on ne nous l'eût pas fait manquer.

L'hospitalité française a ce charme inappréciable que l'étranger se sent tout de suite comme en famille; les hôtes s'ingénient à lui être agréables tout en ayant l'air de le faire pour leur propre plaisir. Après notre retour, nous avons reçu plusieurs lettres où l'on nous marque de la reconnaissance pour avoir bien voulu accepter bon souper et bon gîte.

Le soir de ce jour, Avignon était tout aux préparatifs de fête : on attendait pour le surlendemain le Président de la République. Toutes les maisons étaient déjà pavoisées et enguirlandées, et de chaudes proclamations de la mairie couvraient les murs. Aux carrefours, de grandes couronnes suspendues portaient des inscriptions dans le goût de celles-ci: « Honneur au petit-fils du grand Carnot! Vive le descendant de l'organisateur de la Victoire!», rappelant le compliment célèbre: C'est vous le fils de ce monsieur qui a tant d'esprit? Malheureusement, ce même soir, une pluie torrentielle alourdit les guirlandes, détrempa les drapeaux et les banderoles, remplit les lampions, et le lendemain matin, le soleil se leva sur une décoration tout en pleurs. Nous parcourûmes quelques ruelles de cette cité renommée pour sa malpropreté. Le moment était mal choisi, car partout on nettoyait, on balayait, on lavait. Qu'est-ce que cela peut donc bien être quand on ne nettoie, ne balaye, ni ne lave?

Nous eûmes la chance de relever sur les murs de ces ruelles les mêmes inscriptions, mais d'orthographe plus correcte, que celles qui s'étalent à Liège partout où s'offre une surface apte à recevoir des traits à la craie.

Une surprise analogue, mais d'un genre plus convenable, nous attendait à Toulouse. Là, on appelle les petits pains de forme oblongue *pistolets*, tout comme à Liège. D'où peuvent venir ces rencontres?

Comment se fait-il, me demandait un collègue de Mont-

Digitized by Google

pellier, que partout les boulangers ont adopté les bois fendus, les tailles, pour tenir le compte des pains fournis à leurs clients?

D'Avignon, nous allions à Arles, autant pour voir les Arlésiennes que les Arènes ou Saint-Trophime. Nous ne pouvons pas dire que les belles femmes y pullulent ; mais nous en avons bien vu sept ou huit, dont une jeune fille tout à fait remarquable, assise sur le seuil de sa porte, dans une petite rue. Elle connaissait sa beauté, car elle sut se tourner vers nous et nous suivre du regard pour la faire valoir sous tous ses aspects.

On connaît la coiffure pittoresque des Arlésiennes : un petit bonnet blanc, orné d'un grand nœud noir qui maintient le chignon tout au sommet de la tête. Mais — nôtre remarque pourrait-elle se généraliser? — les noires seules se coiffent ainsi. Les blondes, car nous en avons vu plusieurs, ont une tresse relevée et rattachée sur le haut de la tête Enfin, tandis que les femmes sont d'un noir aile de corbeau, on voit assez d'hommes châtains à la barbe teintée de roux. Au fond, nos remarques n'ont peut-être d'autre fondement que celle du célèbre Anglais sur les aubergistes françaises qui, d'après lui, étaient toutes rousses et acariâtres.

Grâce à un arrêt du train, nous eûmes le temps de visiter Tarascon et sa pittoresque rue des Arcades, et de jeter un coup d'œil sur son château si imposant, dont le pied baigne dans le Rhône, mais non celui de nous enquérir de Tartarin.

De Tarascon, nous allâmes à Nîmes. Dans les Arènes, beaucoup de monde; des allures étrangères. Nous retrouverons la plupart de ces figures à Montpellier. C'étaient des délégués. Nous l'avions deviné. Le soir, nous étions au but de notre voyage.

La gare de Montpellier est illuminée, et pleine de monde. Nos regards sont attirés par une enseigne ainsi conçue: *Bureau de la commission des logements*. A l'entrée, bon nombre d'étudiants coiffés de bérets, découpés de crevés aux vives couleurs. Dans la petite salle, trône M. Flahault, professeur de botanique à la faculté des sciences, jeune encore, petit, blond et vif. Un peu de cohue. Chacun décline son nom ; M. Flahault

Digitized by Google

à l'instant lui désigne son logement, lui remet ce qu'il appelle son dossier, c'est-à-dire les cartes d'invitation et un petit plan de la ville, et le confie à un étudiant qui se charge de le conduire, d'aller retirer ses bagages s'il en a, et de lui donner tous les renseignements utiles.

Pendant que j'attends mon tour, à l'annonce de mon nom, se présente à moi un homme jeune encore, à l'œil vif, au front majestueux, professeur du lycée, à ce que j'apprends, M. Robert, naturaliste, qui me connaît de réputation et avec qui je lie immédiatement connaissance. Il se met à ma disposition, et sa dame, une Algérienne, composé ineffable de grâce et de sourire, se met, elle, tout à la disposition de ma fille. Mais notre tour arrive.

M. et Mme Frédericq sont logés à l'institut de botanique; nous, dans une maison particulière, rue Barrallerie. C'est un jeune Roumain, M. Bothézat, qui s'empare de nous, nous met en voiture, nous déniche notre logement, retourne chercher nos bagages pendant que nous faisons un bout de toilette, revient nous prendre pour nous conduire à la Société des étudiants, où nous sommes l'objet d'une réception chaleureuse avec force bans à la clef, nous pilote jusqu'au restaurant, où, vu l'heure (dix heures du soir), sans s'inquiéter de nos demandes, on nous offre les deux sortes de plats qui restent. Pas de choix, comme au chemin de fer, mais bon et suffisant; un prix de circonstance. Enfin, M. Bothézat nous ramène chez nous par les principales rues, où l'on fait déjà l'essai des illuminations des jours suivants.

Drôle, notre logement. Trois chambres au second, communiquant entre elles; dans un coin de l'une, les latrines. Pas de lavabo; aiguière et bassin sur la commode. Un seul miroir, et encore si haut accroché qu'on ne peut s'y regarder. Des images et des statuettes de saints à profusion. Pas de porte-manteaux. Pour y arriver, on traverse une cour sombre avec rigole et évier. L'escalier en pierre, étroit, tournant court, aux marches usées, rappelle exactement celui de Notre-Dame de Fourvières. Notre hôtesse, qui nous précède, inclinant par terre sa bougie, nous fait remarquer qu'il est propre. Cela ne nous

Digitized by Google

paraît pas, mais nous savons que nous sommes dans le Midi. Dans nos chambres, elle découvre le lit et nous fait encore remarquer que les draps sont propres, puis, dépliant un essuie-mains, elle attire de même notre attention sur sa propreté.

Seulement, nous n'avons ni carafe, ni verre, ni eau à boire. Elle va nous apporter cela, dit-elle. Pendant qu'elle descend et remonte, nous nous mettons en devoir de nous débarbouiller, et nous remarquons alors que chacun de nous n'a qu'un essuie-mains. L'hôtesse rentre avec une seule carafe et un seul verre, mais nous fait remarquer que l'eau est propre, et que le verre est propre, tout en l'essuyant avec son tablier. Nous formulons alors nos désirs : deux essuie-mains par personne! une carafe et un verre par personne!! Nos exigences la plongent visiblement dans la stupéfaction. Ce jour-là, nous eûmes des essuie-mains; pour les carafes, il fallait attendre qu'on en eût acheté — ce qui se fit le soir même. Le lendemain, on avait cloué quelques grands clous dans les portes et cela nous fit des portemanteaux irréprochables.

Pour ces trois chambres, nous payions 18 francs par jour. Un peu cher, mais pendant ces fêtes on se logeait comme on pouvait, et nous fûmes extraordinairement heureux que le comité nous eût évité la peine de chercher.

D'ailleurs, nos hôtesses étaient la complaisance même, et le premier ahurissement passé, nous n'eûmes qu'à nous louer d'elles et à nous féliciter de notre séjour.

III

Un évêque de langage libéral. — La présentation des délégués. — M. Dauriac et la psychologie du musicien. — Le speech de M. Gaudenzi. — M. Helmholtz. — Palavas et sa plage. — M. Sabatier et l'âme des bêtes.

Ce fut, en effet, une série ininterrompue de réceptions, de solennités et de banquets.

Le jeudi, nous étions invités par l'évêque de Montpellier, M. de Cabrières, « à une cérémonie religieuse en la basilique-cathédrale, à neuf heures du matin, à l'occasion des fêtes du

Digitized by Google

VI^e centenaire de l'université de Montpellier ». M. Bothézat vint nous prendre. Cette cérémonie religieuse dura ni plus ni moins que trois heures. Elle comprenait une grand'messe en musique, chantée par l'archevêque d'Andrinople, et un discours de l'évêque qui prit, comme la messe, une heure et demie. Mais la musique était si belle et le discours fut si bien dit et si libéral dans la forme que ces trois heures passèrent, en somme, assez vite.

Pendant que l'évêque parlait, je ne pouvais m'empêcher de faire un triste retour sur notre Belgique, dont le clergé ne connaît d'autres fêtes nationales que celles qui lui donnent le premier rôle, pendant que, d'un côté, les hommes d'État qu'il nomme et soutient, conspuent et détruisent l'enseignement public et cherchent à étrangler toutes les libertés qui ont le tort de ne pas avoir été décrétées pour lui seul, et que, d'un autre côté, la presse qu'il soudoie déverse des flots d'injures sur tous ceux qui ne sont pas de son bord et résistent à ses empiètements. C'est chez nous qu'on verra un évêque inaugurer des fêtes de la science !

Je viens de dire : discours libéral. Ayant à parler du rôle des juifs, l'orateur tout d'abord se défendit de dire rien de blessant pour les convictions religieuses et intimes de ce « peuple à part » et osa flétrir les persécutions et les traitements barbares dont il fut l'objet au moyen âge, et qui lui ont laissé au cœur « un ferment de haine et de colère ». Il nous le montra trompé dans ses espérances de voir la descendance d'Abraham dominer tous les peuples, et reprenant par le trafic et l'étude de la médecine l'empire du monde matériel, grâce à l'invasion des Arabes en Espagne qui lui apporta un secours sur lequel il ne comptait pas. Attirés à Montpellier par le commerce qui y était florissant et qui y avait introduit une certaine tolérance, les juifs créèrent à cette ville une réputation médicale déjà grande au XII^e siècle.

Plus tard, continuait M. de Cabrières, on vit les maîtres, protestants et catholiques, vivre en paix sous la protection de l'évêque. Du côté de l'Église, il n'y eut jamais abus d'autorité. Les papes n'ont besoin que de la vérité ; les découvertes de la

Digitized by Google

science ne tournent jamais contre la foi. « Fouillez les bibliothèques, s'écria-t-il, elles vous sont libéralement ouvertes, et venez dire si vous y trouvez une preuve de passion et de persécution contre les hommes de science! Mais vous n'en trouverez pas : l'histoire, telle qu'on l'a faite, n'est qu'une conspiration contre la vérité. »

Ce qui m'a toujours rendu peu enthousiaste de l'éloquence de la chaire, c'est l'impossibilité où l'on est d'interrompre l'orateur même par un simple geste de dénégation. Il est fort commode de lancer des défis à des gens à qui il est interdit de les relever. N'avons-nous pas vu des évêques tonner, dans les cathédrales, contre le transformisme? Ne voyons-nous pas de nos jours des plumes, dites autorisées, dénoncer dans les phénomènes hypnotiques l'intervention du diable? Certes aujourd'hui, l'Église, instruite par le malheur, est devenue plus circonspecte, et j'ai annoncé moi-même dans cette revue qu'un jour viendrait où l'on démontrerait que Moïse est le précurseur de Darwin. Ce jour n'a pas tardé à luire. D'ailleurs, l'évêque de Montpellier sentit si bien que son allégation rencontrait l'incrédulité de tout son auditoire, qu'il ajouta aussitôt, après son superbe mouvement d'éloquence, « qu'il fallait évidemment tenir compte des préjugés et des époques ». Mais comment donc l'Église peut-elle être infaillible, si elle partage les préjugés de l'époque? Bornons-nous à prendre acte de l'aveu et n'en parlons plus. Je me demande cependant encore comment l'histoire, telle que nous l'avons apprise, n'est qu'une longue conspiration contre la vérité.

Les déclarations libérales de l'orateur — il y en eut beaucoup, et le discours aurait pu, avec peu de changements, être prononcé par M. Bourgeois — ces déclarations libérales étaient toujours modifiées par une restriction finale qui en atténuait fortement le virus.

Ainsi, après avoir dit que la fête actuelle de l'université de Montpellier était la fête de l'avenir, il rappela ce qui s'était passé, tout récemment, lors de la consécration d'une université catholique américaine. Un évêque avait, à cette occasion, porté un toast à la presse, « coadjuteur de notre apostolat ».

Digitized by Google

L'orateur insista longuement sur cette qualification, et en tira une foule de conséquences plus admirables les unes que les autres et toutes en l'honneur de l'Église et de son libéralisme. Seulement, à la fin de ces majestueuses et éloquentes périodes, vint la restriction inévitable que « bien entendu, il ne peut s'agir que de la presse qui se met au service de la vérité et qui s'interdit l'injure et la calomnie ». Or, comme chacun le sait et comme le prouve l'exemple des journaux catholiques belges, ce n'est pas injurier et calomnier au vrai sens du mot, c'est faire œuvre pie, que d'injurier et calomnier un adversaire. Mais M. de Cabrières ne lit sans doute pas les journaux de Belgique.

N'importe! ce fut un beau discours, animé d'un souffle généreux; et il me semble que j'aurais mauvaise grâce de ne pas croire à la sincérité de l'orateur quand il proclama qu'il ne voulait pas lier la science, la bâillonner, mais prêcher le respect de toutes les croyances et de toutes les convictions. J'y serais d'autant moins porté que, venu récemment à Liège pour assister au congrès catholique des sciences sociales, dans un discours dont la presse entière a admiré le style et l'éloquence, M. de Cabrières a osé flétrir la révocation de l'édit de Nantes. C'est du reste un fait notoire qu'à ce trait inattendu, nos évêques ont dressé une oreille inquiète, et que bon nombre d'auditeurs se sont signés mentalement.

A Montpellier, personne ne se signa. Au contraire, si on l'avait osé, on aurait applaudi l'orateur. J'entendais bien dire autour de moi que l'évêque, en fin politique, avait eu l'art, en inaugurant de cette façon les fêtes, d'en revendiquer une grande part pour l'Église qu'il représente. La chose n'a rien d'invraisemblable. Ce n'est jamais la finesse et l'adresse qui ont fait défaut au clergé catholique. Il sait faire patte de velours quand il n'ose pas griffer.

J'allais oublier de dire que j'avais pris des notes pendant tout ce discours, que c'est d'après ces notes mêmes que j'ai écrit la page qui précède, et que le soir de ce jour, à table, on me parla d'un étranger qu'on avait remarqué sténographiant les paroles de l'évêque.

Digitized by Google

L'après-midi de cette journée, à 3 heures, au palais de l'université, présentation des délégués à M. le recteur Chancel et à M. le maire. Distribution du prix Bouisson. Bouisson était professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Sa veuve, pour honorer sa mémoire, a affecté une forte somme à donner en prix à ceux qui en feraient le plus beau panégyrique. Je ne le connais pas autrement. Seulement, il m'a paru que le professeur Tédenat, qui faisait l'éloge des lauréats, ravalait singulièrement le héros. Il est vrai que c'était un confrère.

Éblouissants les professeurs d'université avec leurs robes de satin, jaunes, écarlates, sang de bœuf, violettes, et leurs hermines et leurs bonnets. Parmi toutes ces figures qui se trouvaient devant moi, je tâchais de deviner celle qui pouvait appartenir à M. Dauriac. Alors je ne savais pas — qui s'en serait douté? — que le jaune était la couleur de la philosophie.

D'après la correspondance que j'avais entretenue avec lui, je me l'étais figuré petit, noir et maigre; pourquoi? Je n'en sais vraiment rien; mais c'est un fait que tous nous prêtons instinctivement une physionomie aux personnages dont on nous parle, ou dont nous lisons les œuvres. M. Dauriac avait eu la précaution de m'apprendre qu'il était grand, fort et blanc. Mais il y en avait plusieurs à qui ce signalement convenait, de sorte que, pour sortir d'embarras, comme je ne connaissais encore personne, je dus faire un long circuit. M. Frédericq connaissait M. Sabatier, à qui il me présenta, et par lui je fus mis en rapport avec M. Dauriac, chez qui je fus invité à dîner.

M. Dauriac est philosophe, mais il m'a confié que sa vraie vocation était la musique. C'est en effet un musicien consommé, et même un compositeur. Il prépare — est-ce une indiscrétion? — un ouvrage sur la psychologie du musicien, qui, si j'en juge par le bout d'entretien que j'ai eu avec lui à ce sujet, sera plein d'idées neuves et originales. L'une des moins originales n'est pas celle-ci, que ce sont les musiciens qui ont créé la musique, — de même que les peintres la peinture, les architectes l'architecture, les chimistes la chimie, — paradoxe au premier aspect, vérité profonde après réflexion.

Une confidence en appelle une autre. Je lui révélai que

Digitized by Google

j'étais en voie de répondre à son article concernant mon livre sur *La matière brute et la matière vivante*, et que j'allais jeter derechef les plus grandes lumières sur les origines encore obscures de la vie et de la mort.

Avant le dîner, M. et Mme Dauriac, M. et Mme Robert nous conduisirent à l'exposition des fleurs. Les Montpelliérains s'extasiaient. Nous, qui avions vu maintes fois nos expositions, notamment ces fêtes des yeux comme Gand sait en faire, nous ne pouvions que prendre en pitié ces pauvres fleurs souffreteuses et languissantes. Indignations, explications, doutes polis : ces Belges seraient-ils des Gascons? Informations prises, il paraît que c'était une première tentative d'exposition florale — chose difficile sous ce climat brûlant et desséchant — et que c'était vraiment bien. N'empêche que c'est infiniment plus beau et plus riche et plus varié chez nous, qui avons le froid et le chaud à notre disposition.

Le soir de ce même jour avait lieu, au palais de l'université, la réception des délégués — présentations réciproques, et tellement multipliées que ma pauvre mémoire fut désormais aux cent coups pour mettre les noms sur les visages et se rappeler les visages à propos des noms. L'article de M. Dauriac m'avait fait là-bas une réputation que je suis loin d'avoir chez nous et dont le poids m'accablait. J'ai failli en être victime. Le lendemain arrivait le Président de la République ; il y avait grande fête au Peyrou, et un délégué devait être choisi pour parler au nom des étrangers. Un nom était sur toutes les lèvres, c'était celui de Helmholtz ; mais une crainte était dans tous les cœurs, c'était que quelque chauvin, mal inspiré, ne commît un excès de patriotisme. Grand embarras. Mon ami M. Forel, le célèbre professeur de Zurich, mit le mien en avant. Mais, si l'on ne choisissait pas le savant le plus illustre, représentant de l'une des plus grandes universités du monde, quel titre faire valoir en faveur de l'université de Liége? C'est ce que je finis par faire comprendre à ceux qui me sollicitaient, et l'on accoucha en fin de compte d'une solution très sage. Il y avait justement là un professeur de droit, M. Gaudenzi,

Digitized by Google

représentant de l'université de Bologne, la plus ancienne de toutes, et dont on avait deux ans auparavant célébré le VII^e^ ou VIII^e^ centenaire. Ce représentant était, il est vrai, de fort petite taille, mais il céda aux excellentes raisons qu'on lui tint; et ma foi, à la fête du lendemain, il ne se tira pas trop mal de la tâche assez lourde dont on l'avait chargé. Assez lourde, car il ne s'agissait ni plus ni moins que de débiter avec une certaine emphase et sans trop de longueur une enfilade de banalités qui se retrouvent dans tous les discours de l'espèce et qu'on accommode à la circonstance; de redire pour la cinquième ou sixième fois la gloire de la faculté de médecine de Montpellier, enfin de susciter dans l'esprit des représentants étrangers le sentiment qu'ils n'auraient pas pu mieux dire. M. Gaudenzi y réussit complètement. Il n'est pas jusqu'à sa voix aigrelette, mais perçante, parée d'un fort accent italien, qui ne nous portât à considérer son speech comme un petit chef-d'œuvre du genre et à nous déclarer absolument satisfaits.

Il n'avait pas eu beaucoup de temps pour le préparer. Une fois investi de cet honneur, il avait cherché à s'isoler pour y rêver; mais beaucoup tenaient à lui souffler des idées; il eut l'amabilité de leur faire croire qu'elles lui venaient à point, et le talent d'avoir l'air de les mettre à profit.

Pendant qu'il méditait, entouré comme je viens de le dire, la salle des fêtes, la cour et les salons environnants, éclairés à la lumière électrique, voyaient des groupes se former çà et là, puis se défaire pour se répartir dans d'autres groupes. Dire que, dans ces combinaisons, nous avons échangé beaucoup d'idées, ce serait de l'exagération; mais on a échangé beaucoup de poignées de main et de compliments, et les Montpelliérains ont étonné les invités par leur érudition universelle; car ils montrèrent, chacun dans sa partie, qu'ils connaissaient au moins les principales œuvres ou découvertes des savants qui avaient répondu à leur invitation.

Je fus bien heureux de voir Helmholtz; la tête, surtout du côté des yeux, rappelle un peu celle de Bismarck que nous connaissons par la photographie, mais la bouche est plus souriante et le menton moins ferme. Il était entouré du plus grand

Digitized by Google

respect. Tous les Français étaient fiers et heureux que l'Allemagne eût envoyé à Montpellier le plus illustre de ses enfants. Tous regrettaient ce jour-là, et plus encore les jours suivants, qu'on n'eût pas osé lui confier la mission de parler au nom des universités étrangères, et ils s'indignaient à l'idée qu'un maladroit aurait pu troubler la fête. Dans le fait, cette crainte était légitime. A la réception du lendemain, à la préfecture, lorsque le Président de la République serra la main de Helmholtz en lui adressant quelques paroles flatteuses, — il était à notre tête de par les exigences de l'alphabet; on avait rangé les universités par pays et par ordre alphabétique, donc Allemagne, Berlin, — dans le fond d'une salle attenante, un timide coup de sifflet partit qui ne fut entendu heureusement que du voisinage immédiat. Des applaudissements venant du même coin le réprimèrent aussitôt et furent le signal d'une ovation enthousiaste. Helmholtz a dû être content.

D'ailleurs, le dimanche, à 11 heures, avait lieu un banquet médical; Helmholtz fut le véritable héros de la fête. Quoique maniant très mal la langue française, il prononça un discours, plein tout à la fois de bonhomie et d'élévation, où il exaltait la mission pacificatrice de la science. Tous les assistants étaient véritablement touchés, et peu s'en est fallu qu'on ne portât en triomphe l'auteur de tant de découvertes.

L'Allemagne avait bien fait les choses. Elle était encore représentée par M. Zirkel et M. Schöll, recteurs des universités de Leipzig et d'Heidelberg. Si M. Schöll est petit et ne portait d'autre insigne qu'une chaîne d'or, M. Zirkel attirait tous les regards par sa grande taille et l'étrangeté de son costume quelque peu sioux. Lui aussi ne cachait pas sa satisfaction pour l'accueil qui lui était fait; et quant à nous, Belges, Suisses et Bataves, nous nous sentions à l'aise au milieu de cette confraternité scientifique des deux grands peuples si malheureusement ennemis.

Montpellier est à huit kilomètres de la Méditerranée. Un chemin de fer le relie à Palavas, station de bains. Le lendemain, nous nous y rendîmes, ainsi que d'autres étrangers. Mais

Digitized by Google

bien qu'on fût à la fin du mois de mai et que le soleil versât ses plus chauds rayons sur les flots azurés, pas de cabines et pas moyen d'avoir un costume. Je me trompe, l'un des voyageurs dénicha un caleçon et un chapeau de paille qu'on lui loua au prix de deux francs. Les autres se résignèrent à offenser la pudeur ou à s'abstenir. Je fus un des premiers. Il paraît que, pour les Montpelliérains, la mer n'est pas abordable avant le 15 juin. On m'a dit qu'en Algérie, pour les Algériens, elle ne l'est que du 15 juillet au 15 août.

La plage est assez belle, mais le sable est plein de coquillages, qui y rendent la marche à pieds nus assez pénible. Les crabes fourmillent dans cette mer; et dans les dunes, très basses et peu étendues, pullulent les lézards et les papillons. Le bousier sacré n'y est pas rare, et nous nous sommes bien souvent intéressés à lui voir rouler sa pilule et surmonter tous les obstacles avec une activité incessante et une admirable persévérance. A certains endroits, on voit des légions de tout petits poissons, mais dont j'ai oublié le nom et l'espèce. Ces poissons qui, à cette époque, ont à peine deux ou trois centimètres de long, atteignent en très peu de temps, m'ont dit les pêcheurs, le poids d'une livre. C'est alors qu'on les pêche.

Ce jour-là, nous déjeunions chez M. Sabatier. M. Sabatier est professeur de zoologie. Il dirige un laboratoire à Cette. J'avais auparavant vu de ses élèves qui me faisaient le plus grand éloge de son enseignement et de sa science. Moi, je ne le connaissais que par ses écrits philosophiques.

Nous sympathisons par nos doctrines. Il croit comme moi à la liberté; et il ne craint pas, non plus que moi, d'accorder la liberté non seulement aux animaux supérieurs, non seulement aux animaux inférieurs et aux plantes, mais même à la matière dite inorganique. Il est arrivé à ces idées par de hautes considérations religieuses. Il est chrétien et, en même temps, transformiste convaincu; d'autre part, il ne peut y avoir, selon lui, de véritable antagonisme entre la foi et la science. Il cherche partout à les concilier. Dans une polémique à ce sujet contre M. Renouvier, il me paraît avoir pleinement raison. A la

Digitized by Google

question : Moïse est-il transformiste ou antitransformiste, est-il pour ou contre la fixité des espèces? il répond que *Moïse est au-dessus ou en dessous de la question, comme on veut.* En cela, il me paraît être dans l'exacte vérité. La question pourrait aussi se poser de savoir si Moïse est, en optique, partisan de la théorie de l'émission ou de celle des ondulations.

D'ailleurs infiniment modeste et hésitant dans l'expression de ses convictions. Écoutez ces paroles qui renferment tout le philosophe, et qui terminent son opuscule intitulé *Évolution et liberté :* « J'ai tenté de démontrer qu'il pouvait toujours y avoir pour la substance, dans des proportions différentes, non seulement une possibilité, mais une réalité de mouvements indéterminés et libres. A ceux qui concluent du déterminisme physique au déterminisme moral, j'ai cru pouvoir répondre en concluant de l'indéterminisme moral à l'indéterminisme physique, et je me suis efforcé d'établir tout au moins que la preuve d'un déterminisme absolu restait encore à faire *aussi bien* dans le monde physique que dans le monde moral. Peut-être des esprits bienveillants jugeront-ils qu'il y a dans cette tentative quelques données heureuses et quelque fondement. »

Un autre point de contact entre sa philosophie et la mienne, c'est sa manière d'envisager les lois dites de la nature comme pouvant bien être des lois de l'esprit. Il y a plus de trente ans, — dans mes *Prolégomènes de la géométrie*, — j'écrivais à peu près ceci : « C'est nous-mêmes qui donnons aux lois naturelles le caractère de l'universalité et de la généralité, précisément parce que nous formulons en lois les inductions tirées de nos expériences. Ce serait déjà une loi générale que de dire que tel phénomène n'est régi par aucune loi » (p. 56 et suiv. et notamment p. 58). Et, en effet, n'était-ce pas alors un axiome que la *fixité* des espèces? Aujourd'hui, nous posons en règle que les espèces sont *transformables!* » Le règne du déterminisme, dit M. Dauriac cité par M. Sabatier, n'est pas dans le monde objectif; son empire ne s'étend sur la nature qu'après s'être exercé sur la pensée. Il n'y a d'autre nécessité que la nécessité logique ou mathématique. » Schwan ne voyait l'indéterminisme que dans les actions humaines; Helmholtz, cité

Digitized by Google

aussi par M. Sabatier, est assez porté à le voir presque partout.

Avec un penseur de cette allure, il n'y a pas moyen de ne pas s'entendre. Au bout de cinq minutes, j'avais fait avec lui la connaissance la plus intime, et nous tombions toujours d'accord même dans nos plus grands désaccords.

Avec de telles opinions sur les bêtes, disposé même à accorder aux animaux supérieurs une espèce de sens moral, on conçoit qu'il n'est que médiocrement vivisectionniste — autre point de contact. Le voyant d'allure pacifique et me méprenant sur ses sentiments, je me proposais de les attaquer, mais j'en fus pour ma mauvaise pensée. Le jour même, présenté à M. de Lacaze-Duthiers, celui-ci me demanda d'emblée, à brûle-pourpoint, si j'étais antivivisectionniste. J'eus la lâcheté de répondre : C'est selon. Il est vrai que M. de Lacaze-Duthiers portait à ce moment un habit chamarré qui ne laissa pas sans doute de m'intimider.

Dans ces jours de fête, M. Sabatier pratiquait la plus large hospitalité. Il recevait à sa table tous les savants, philosophes, naturalistes, médecins, littérateurs. Quand M. Helmholtz est venu chez lui, il a arboré à sa fenêtre le drapeau allemand. Là, j'ai vu M. Béraneck, physiologiste, professeur à Neuchâtel; M. Renard, professeur de littérature à Lausanne et, je crois, poète lauréat de l'Académie française; M. Morère, professeur, si je tiens bien, à Zurich; M. Bugnion, professeur de médecine à Lausanne; M. Mentha, de Neuchâtel. D'autre part, chez M. Dauriac, j'avais fait la connaissance de M. Benoist, professeur à la faculté des lettres de Toulouse; de M. Joyau, professeur à Aix; j'avais revu M. Espinas, professeur à Bordeaux.

Inutile de dire, puisque l'on était en France, que toutes ces réunions étaient souverainement gaies et familières; la conversation passait sans effort du paradoxal au sérieux, de la littérature à la musique, de la philosophie à la zoologie, de l'histoire à la poésie; et les dames y prenaient souvent une grande part.

(*A suivre.*) J. DELBŒUF.

Digitized by Google

LA GRIOTTE

Le mal était venu de nuit et la bête gisait, terrassée, sur le flanc gauche, au milieu de la litière malpropre et piétinée.

Les premières lueurs du jour pénétraient par l'étroite lucarne de l'écurie, éclairant la difformité du ventre, grossi pendant l'angoisse de la nuit, ballonné et durci. De temps en temps, un soubresaut secouait la masse brune; les jarrets robustes de l'animal rompu au travail donnaient contre la paroi de bois, par saccades bruyantes, comme si la bête cherchait à briser l'étreinte de douleur qui l'enlaçait de bras invisibles ; puis, tout rentrait dans un silence profond.

Au dehors, un brouillard de mars traînait sur le sol ses ondes épaisses. Par-ci par-là, quelques arbres fruitiers, rabougris, aux extrémités rongées par la brume, s'enfonçaient dans l'atmosphère opaque qui couvrait le plateau élevé, désert et nu, et tous les bruits de la nature venaient s'éteindre dans cette fumée d'air humide.

Trompé par le silence et l'obscurité, Jeannot dormait encore à poings fermés dans son chenil au-dessus de l'écurie, où le cheval, étendu sur le flanc, voyait venir l'aurore.

« Oh! oh! la Griotte! dit-il en s'éveillant brusquement, oh! oh! la Griotte! »

Il sauta de son grabat, revêtit à la hâte son large pantalon de velours râpé, enfila la camisole tricotée et descendit.

Digitized by Google

C'était un garçon de dix-huit ans, mais, chétif et maigrelet, il n'en portait pas douze sur son visage doux, à l'expression indécise.

Sans qu'on sût pourquoi, il n'avait jamais pu grandir, et son esprit comme son corps était resté captif dans de mystérieuses entraves. Cependant, lorsque de grand matin, la Griotte sur les talons, il s'en allait aux champs, avec le souffle chaud de la jument sur la joue, son regard, flottant et triste, s'éclairait d'une lueur extraordinaire et devenait presque intelligent. Il trouvait, pour parler à la bête, des mots difficiles, étonnés de sortir de ces lèvres presque toujours muettes, et tous ses instincts semblaient s'être fondus dans cette passion unique, qui avait comblé les aspirations incertaines de sa jeunesse.

C'est que la nature, qui l'avait fait simple d'esprit, lui avait mis au cœur un âpre désir de tendresse, que la pitié des hommes, douce ou brutale, selon le caractère de chacun, avait laissé inassouvi. Il était resté solitaire au milieu d'eux et son grand besoin d'aimer avait cherché pâture ailleurs. Parmi les animaux, dont il semblait comprendre le langage énigmatique, c'était surtout la Griotte qu'il aimait. Toute son ardeur jeune et passionnée s'était concentrée sur la bête pacifique, qui hennissait d'aise à son approche et obéissait docilement à sa voix. Lorsque, le soir, au retour du labeur des champs, il encourageait la Griotte, en lui caressant l'épaisse crinière noire, il avait au cœur l'épanouissement d'une passion satisfaite et sur sa face chétive passait un reflet chaud et lumineux.

Il entra dans l'écurie et ne distingua rien d'abord. La nuit l'aveuglait, il avançait en tâtonnant, surpris de ne pas entendre le salut matinal de la bête, toujours alerte et prête au travail. Ce c'est que lorsqu'il fut auprès d'elle, qu'il aperçut confusément la masse brune couchée sur la litière. Deux pupilles dilatées tournaient vers lui leur regard fixe, et la sensation d'un danger traversa comme un éclair l'obscurité de ce cerveau incomplet.

Il enjamba d'un bond les pieds de la jument, qui barraient le

Digitized by Google

passage, saisit le licou des deux mains et, tirant de toutes ses forces, le coude appuyé dans la mangeoire pour s'aider, il essaya de la faire lever.

« Hoé! la Griotte, hoé! hoé! »

Mais la bête, affolée de cette cruauté inattendue, soufflait des torrents de vapeur blanche, en résistant aux efforts de l'enfant, de tout son poids de bête malade.

Alors, pour la forcer à sortir de cette apathie, lui qui n'avait jamais levé la main sur la jument, se mit à la frapper de grands coups de pied dans le ventre, s'emportant devant sa résistance et poussant des sons inarticulés et désolés.

Tout à coup, touchée à l'endroit douloureux, la Griotte se dressa debout. Aussitôt l'enfant, ivre de joie, passa ses bras autour de la grosse tête frémissante, tandis qu'elle chancelait, ahurie. Un instant, la bête se maintint en équilibre sur ses quatre pieds vacillants, puis elle retomba lourdement sur le flanc, entraînant, dans sa chute, Jeannot toujours cramponné à son cou. Ils roulèrent ensemble dans la litière foulée, et la jument, les dents serrées, souffla de tout près, contre l'enfant, son haleine brûlante.

Il se mit à la caresser alors, avec de gros sanglots silencieux, comme si dans cette étreinte ces deux instincts se fussent reconnus et compris. Il la flattait de la main, l'appelant de son nom, d'une voix redevenue tendre et douce, et il tâchait de la persuader de se lever, en murmurant à son oreille les mots familiers, répétés tous les jours, selon les saisons, au grand air libre où, elle et lui, avaient leurs longues causeries.

« C'est la terre dure qui craque, c'est l'aubépine qui sent bon, c'est l'herbe tendre qui pousse, c'est le soleil qui réchauffe, c'est le coq qui chante. »

Mais les laborieuses trouvailles de son cerveau s'épuisaient en vain; la bête n'avait pas l'air de les entendre. Elle restait indifférente aux caresses, tout entière absorbée par le mal qui lui tordait les entrailles.

Alors, l'enfant se releva brusquement, courut au dehors bat-

Digitized by Google

tant l'air de ses bras grêles et se mit à crier dans le grand silence du matin :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte ! »

A cette clameur insolite, une fenêtre s'ouvrit au premier étage de la ferme et, par l'ouverture des deux volets verts, poussés du dedans, une tête noire et barbue, tannée par l'air et le soleil, passa et se pencha vers l'enfant.

« Au lieu de réveiller le monde, vaurien, ne sais-tu pas aller la prendre, la Griotte ? »

Mais, sans faire aucune attention à la rebuffade du maître, l'enfant, d'ordinaire docile et craintif, continuait à crier à tue-tête :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte !

— C'est singulier, dit le fermier, en refermant la fenêtre. Il faut qu'il se passe quelque chose. »

Et sans répondre aux jérémiades de la fermière, qui se plaignait de l'air froid du matin entré par la fenêtre et ensevelissait, jusqu'au nez, son corps fiévreux sous les couvertures, il sortit.

Quand Jeannot le vit, il cessa aussitôt son vacarme.

Il s'approcha du maître, tourna vers lui ses traits bouleversés, et, gesticulant des deux bras pour se faire mieux comprendre, il répéta plus bas :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte ! »

L'exaltation extraordinaire de cet être d'habitude muet et contemplatif, aussi exact dans l'accomplissement de la besogne quotidienne que si elle était devenue pour lui un instinct, puissant comme les autres, prépara l'esprit du fermier à quelque catastrophe.

« — Oh ! oh ! dit-il, en voyant le cheval étendu sur le flanc, le voilà le malheur. »

Il se pencha sur l'animal, passa la main sur la boursoufflure énorme du ventre et répéta :

« Le voilà le malheur. »

Puis, saisissant le licou des deux mains, il voulut, lui aussi, faire lever la jument.

Digitized by Google

Mais elle opposa à ses efforts la même résistance inerte. La victoire qu'on demandait d'elle était au-dessus de ses forces, et les secousses du licou la sollicitaient en vain. L'œil dilaté, les narines très ouvertes, elle soufflait son haleine brûlante, sans essayer même d'obéir et tout à fait inattentive à la voix suppliante de Jeannot, qui disait à son oreille pour l'encourager :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte!

— Tais-toi, dit le fermier. Tu m'assourdis avec ton bourdonnement de mouche. Va-t'en chercher la Vaudèze; dis-lui qu'elle vienne vite, qu'une bête est malade. »

Jeannot partit comme un trait. Ce n'était pas la première fois qu'il voyait la Vaudèze administrer aux bêtes ses merveilleuses drogues.

Il la vénérait comme un être extraordinaire et tout-puissant, et cette foi absolue mettait une lucidité partielle dans l'obscurité de son cerveau.

Il se mit donc à courir à toutes jambes, à travers champs, dans l'épaisse buée du matin, jetant le long du chemin son cri d'alarme :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte! »

La Vaudèze arriva tout de suite, à grands coups d'aile, comme un oiseau vorace volant en toute hâte vers le lieu où gît la proie. C'était une grande femme, brune, osseuse et sèche, tout entière ensevelie sous l'ampleur d'un vaste burnous noir, flottant.

Elle prépara aussitôt à la bête une de ses tisanes et l'introduisit, de force, au coin de la mâchoire serrée, à l'aide d'une bouteille emmitoufflée de chiffons.

La jument, harcelée, se débattit violemment, mais elle retomba bientôt, vaincue.

Au bruit de la nouvelle, les voisins étaient accourus et l'on s'empressait autour de l'animal. Chacun apportait son conseil, avis contradictoires qui se heurtaient au passage et s'anéantissaient les uns les autres à mesure.

Digitized by Google

« Il faut la faire marcher, dit la Vaudèze; si elle a les entrailles nouées, peut-être que cela les dénouera. »

Lorsque la jument stupéfaite se trouva debout, spectre difforme et lamentable, Jeannot, qui attendait à l'écart le miracle de la Vaudèze, se mit à sangloter tout haut en criant de plus belle, de sa voix grêle d'homme avorté :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte!

— Il faut se débarrasser de l'enfant, dit le fermier impatienté.

— Écoutez, dit la Vaudèze, envoyez le petit chercher le vétérinaire. Je ne peux rien pour votre bête, moi. Je ne sais pas ce qu'elle a dans le ventre. »

Mais Jeannot, avec la malice sournoise des intelligences faibles, s'obstina longtemps à ne pas comprendre ce qu'on voulait de lui. On parlementa une grande demi-heure en vain, sans le décider à s'éloigner.

« Tu aimes mieux voir crever la Griotte, dit enfin le fermier. A ton aise. »

L'enfant se retourna vers le cheval, le considéra attentivement pendant quelques secondes, puis, se dirigeant vers la plaine, partit en courant à travers champs. Et on le vit se perdre bientôt dans la brume, en même temps que son cri désolé s'assourdissait dans la distance, où il finit par s'éteindre.

En admettant que l'enfant trouvât le vétérinaire prêt à le suivre, il se passerait bien des heures avant son arrivée; pendant ce temps, il fallait tenir la bête en haleine et l'arracher, si possible, à la mort.

On se partagea la tâche et on se remit tout de suite à l'œuvre autour d'elle, les uns tirant, les autres frappant pour l'obliger à un effort quelconque. Mais elle se raidissait et se cabrait sans vouloir soulever son corps pesant.

« Attendez, dit la Vaudèze, il faudra bien qu'elle se décide. »

Et courant à la clôture d'un champ voisin, elle alla casser à la haie une branche d'épine et revint faire sa part de besogne autour de la bête.

Tout à coup, celle-ci se dressa debout. Aussitôt, dix mains

Digitized by Google

robustes l'épaulèrent de tous côtés et la maintinrent en équilibre.

On la poussa dehors, sur le pré, et elle avança à petits pas. Elle allait devant elle, l'échine pliée, sans savoir où on la menait, docile et morne.

Un soleil terne avait percé la lourde buée; il disparut bientôt et resta appliqué sur le ciel comme un rond lumineux, éteint et froid, regardant de très loin la lutte inutile et fatigante. Toute la longue journée d'hiver s'écoula dans d'incessantes alternatives qui mettaient l'avantage tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Vers le soir enfin, malgré l'effort soutenu des paysans, la jument s'abattit lourdement sur le flanc.

Désormais, c'était chose vaine que de s'épuiser autour d'elle. Les hommes, éreintés, s'épongèrent le front de leurs mouchoirs de coton bariolé. Non, on ne pouvait rien pour arracher à la mort cette existence qui représentait un bien matériel et tangible; il n'y avait plus d'effort à tenter contre l'accomplissement de la fatalité mystérieuse qui frappe ses coups où elle veut, sans écouter personne. Il ne restait qu'à attendre l'issue inévitable et prochaine. Et le fermier se mit à se lamenter de cette perte sèche, inattendue.

Une si bonne bête, qui n'avait pas sa pareille pour le gros ouvrage, et jeune encore, six ans à peine! Ces choses-là vous tombent sur les épaules sans qu'on y songe..., on ne sait d'où! Comme s'il n'avait pas déjà sa part de misères, lui, avec sa femme toujours malade, grelottant la fièvre du matin au soir.

« C'est vrai, dit la Vaudèze, que le mauvais sort s'acharne sur les uns et épargne les autres.

— Oh! dit un autre, chacun y passe, par ces vilains moments-là, où toutes les misères vous courent après sans qu'on sache pourquoi. Moi, en un an, j'ai perdu deux génisses, une vache, la chèvre, et le porc aurait crevé comme les autres, si je ne l'avais saigné au commencement du mal.

— Et moi, dit un troisième, quand j'habitais là-bas, dans la plaine, ma ferme a brûlé jusqu'au sol et je n'ai pas seule-

Digitized by Google

ment sauvé une chemise, sauf celle que j'avais sur le dos.

— Oui-da, mais l'assurance vous les a rendues, vos chemises, et le bétail, et la ferme, père Benoît ; vous n'y avez rien perdu, bien au contraire.

— Dame, dit le paysan en fourrant ses mains gelées dans ses poches, ce n'était que justice, mon garçon.

— Tandis qu'une bête qui crève emporte avec elle son capital, » dit le fermier.

Et en face de l'inévitable, pris de pitié enfin pour ce serviteur docile étendu à ses pieds, il se pencha sur la Griotte et voulut la flatter de la main.

« Pauvre Griotte, va ! »

Sous cette caresse, venue trop tard, le cheval sursauta et se cabra. Ce n'était pour lui que l'annonce de nouveaux tourments et il n'en pouvait plus de cette lutte, de cette persécution qui ne voulaient pas le laisser mourir en paix. Il se débattit furieux, épuisant toutes ses forces de bête moribonde dans cette explosion de colère tardive. Puis, tandis que les paysans reculaient d'un pas, s'écartant d'elle, la Griotte se dressa à demi sur ses jarrets, tendit tous ses muscles dans un suprême effort pour fuir, si possible, cette épouvante et cette détresse, puis retomba comme une lourde masse sur l'herbe du pré, où elle resta couchée sur le flanc, entièrement immobile.

La fermière, attirée par le bruit, s'était traînée de son lit jusqu'à la fenêtre. Elle souleva le rideau de mousseline à fleurs et regarda au dehors. Un soupir d'amertume glissa entre ses lèvres blêmies par la fièvre et elle murmura, secouée d'un grand frisson glacé : « Tant de bruit pour une bête malade ! »

Une demi-heure plus tard, le plateau était désert. Seule, la masse sombre du cheval indiquait la place où avait pris fin la longue lutte inutile.

Des corbeaux traversaient l'air en croassant et se posaient en masse noire sur les arbres avoisinants.

Mais presque aussitôt, ils s'envolèrent, emportés d'un coup d'aile. Au bout du pré, deux formes noires émergeaient de la

Digitized by Google

brume et s'avançaient rapidement. En quelques pas, elles se trouvèrent à l'endroit où la Griotte abandonnée goûtait enfin un repos profond.

« Oh! oh! dit le vétérinaire en se penchant sur le cadavre, voilà qui est fini, bien fini. »

Les vives couleurs que la rapidité de la course avait mises aux joues de l'enfant s'évanouirent; une pâleur livide les remplaça, pendant qu'il se penchait, lui aussi, sur la Griotte, figée dans son immobilité, et la considérait de près, attentivement. Il resta quelques secondes absorbé dans cet examen profond, puis il se redressa brusquement et poussa, d'une voix aiguë, son cri lugubre :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte! »

L'affreuse vérité lui apparaissait, car la mort n'était pas une chose obscure pour lui. Il la comprenait avec la même intelligence passive qu'il acceptait le changement des saisons et l'alternance du jour et de la nuit. Cependant, la conviction rapide qui venait de lui étreindre le cœur, il ne l'acceptait point, il la repoussait loin de lui, brutalement, avec la ténacité d'un esprit borné qui ne veut pas! S'agenouillant à côté de la Griotte, il saisit dans ses bras grêles la grosse tête inerte et se mit à lui insuffler, dans les naseaux immobiles, le souffle de sa jeunesse aimante.

Il l'appelait des noms les plus tendres, répétant tout bas les phrases bien connues de lui et d'elle :

« C'est la terre dure qui craque, c'est l'aubépine qui sent bon, c'est l'herbe qui pousse.

— Voyons, Jeannot, dit le vétérinaire, il faut te faire une raison, mon garçon. La Griotte n'est pas seule au monde, ton maître te donnera un autre cheval à aimer. Tu vois bien qu'elle ne t'entend plus. Laisse-la tranquille. »

Mais l'enfant, cramponné au cadavre, continuait à lui souffler, de toute l'ardeur de sa tendresse vivante et passionnée, une haleine de vie.

Quand il fut à bout de forces, sans qu'elle eût remué, il se

Digitized by Google

releva, tourna vers le vétérinaire son visage ardent et suppliant et lui jeta à la figure son cri de détresse :

« La Griotte, la Griotte, la Griotte !

— Je ne puis plus rien pour elle, mon pauvre Jeannot, dit le médecin ; nous sommes arrivés trop tard. Elle est morte, bien morte. Il n'y faut plus penser. Allons-nous-en d'ici. »

Mais Jeannot secoua l'étreinte qui essayait de l'entraîner, et ni autorité, ni prière ne réussirent à l'éloigner, d'un pas, du lieu où gisait la Griotte.

Le vétérinaire parti, l'enfant se jeta de nouveau par terre à côté de la bête morte, l'enlaça d'une chaude étreinte et resta accroché à ce cadavre, pendant que le brouillard de mars et la nuit, qui venait, les couvraient d'un voile de plus en plus épais et que les corbeaux, trompés par cette immobilité et ce silence, revenaient à tire d'aile en croassant.

EUGÉNIE PRADEZ.

Digitized by Google

Les derniers rhétoriciens de Tournai.

Au moyen âge, on considéra assez généralement l'art dramatique comme un allié de l'Église, comme un moyen très propre à soutenir ses dogmes. Le jour vint cependant où, à force de matérialiser ce qui est et doit rester spirituel et de mêler sans discrétion le sacré au profane, on dépassa le but qu'on s'était proposé. Comment faire maintenant? Comment empêcher l'ivraie d'étouffer le bon grain? On se décida à retirer la parole aux acteurs. Les mystères à grand spectacle ne furent plus, chez nous tout au moins, que des pantomimes. L'art de Debureau détrôna pour un temps celui de Talma; la grimace et la pose plastique prirent la place des grands gestes et des grandes phrases. On en trouve la preuve dans les chroniques du temps.

Quand le duc Philippe le Bon visita, en 1455, sa bonne ville de Mons, le magistrat et les notables vinrent le recevoir hors de la porte d'Havré. Là, on avait dressé un théâtre sur lequel une adorable jeune fille, les mains jointes et le regard tourné vers le ciel, symbolisait la sainte Église; à sa gauche se tenait, farouche, le prince d'Hérésie levant sur elle une hache, tandis que le bon chevalier, placé à sa droite, détournait le coup fatal. Cette façon de remplacer par une parade un discours de bienvenue est assez originale. On parle aux yeux plus vite qu'aux oreilles, et, avec cela, on a l'avantage du sous-entendu, car ici le prince d'Hérésie fait allusion au grand nombre, à la force des Vaudois du Hainaut et de l'Artois, et le bon chevalier est là, en

Digitized by Google

manière de flatterie, pour donner à entendre que le bras séculier connaît son devoir et ne peut manquer d'intervenir à temps pour sauver l'Église.

Si les Montois étaient pieux, les Tournaisiens l'étaient moins, et, pour tout dire, ils aimaient trop à plaisanter et à discourir pour se laisser bénévolement fermer la bouche, si le roi de France y avait songé, car ils étaient Français dans ce temps-là et le restèrent jusqu'en 1521. Mais des Français hors de France, entourés qu'ils étaient de villes flamandes et wallonnes avec lesquelles ils entretenaient les rapports les plus fraternels. Rien ne le prouve mieux que le fait suivant. Ayant ouvert en 1455 un grand concours d'arbalétriers, les cinquante-trois villes qui s'inscrivirent pour y prendre part étaient toutes bourguignonnes, c'est-à-dire belges. Jamais on n'avait vu à Tournai tant de monde. Un certain Jean de Courcelles, qui était prince des rhétoriciens, organisa avec le concours du magistrat des représentations théâtrales en français et en flamand pour divertir les hôtes de la ville. Ce Jean de Courcelles était tavernier à l'enseigne de la Tête d'or.

Ce fut dans sa maison que les sociétés concurrentes dressèrent leurs tréteaux. Cette auberge de la Tête d'or devait offrir aux comédiens et à leur public ordinaire de grands avantages, parce qu'on lui resta fidèle jusqu'au jour où Granvelle, alors évêque d'Arras, décréta au nom du roi d'Espagne qu'aux Pays-Bas la gaieté était morte. Ce fut là qu'en 1537, le joyeux Nicolas et ses camarades représentèrent, les dimanches et jours de fête, la vie de saint Pierre et celle de saint Paul, rapprochant, non sans intention sans doute, ces deux apôtres qui, tout en servant le même maître, différaient essentiellement entre eux. Ce fut là encore qu'en 1559, pour la dernière fois, des artisans tournaisiens jouèrent des farces et des comédies.

Notre mère devient gendarme! purent-ils s'écrier alors avec Pierre Gringore, en voyant les membres du clergé s'entendre avec les officiers du roi Philippe II pour les empêcher de déclamer, de chanter et de rire.

Digitized by Google

Ce qu'on leur reprochait, c'était de tourner en dérision les usages et les cérémonies de l'Église.

Pourquoi tombait-on sur eux, les compagnons dits *les Cœurs joyeux*, tandis que les consaux et jurés de leur bonne ville n'avaient jamais fait la moindre difficulté aux comédiens nomades, qui ne se gênaient point pour médire des moines et parfois même des curés?

Pourquoi n'avait-on pas fermé la bouche depuis longtemps aux moines prêcheurs qui, sous le rapport de la crudité des termes et de l'irrévérence envers le pape, les conciles et les dogmes, dépassaient de beaucoup en audace les comédiens?

C'est que la peur est venue tout à coup, c'est que dans ce temps, la justice n'était pas la même pour tous, et que simples bourgeois ou artisans devaient payer pour ceux auxquels l'habit ou la tonsure donnait l'impunité.

Le 13 décembre 1559, les conseillers inquisiteurs venus de Bruxelles firent comparaître devant eux le savetier Antoine Ployart et son ami Sébastien Ploucquet, qui leur avaient été signalés comme les plus déterminés amateurs de spectacles et divertissements populaires qui fussent à Tournai (1). Usant du privilège de l'âge, le savetier prit le premier la parole. « Ma mémoire est bonne, dit-il, et je me souviens parfaitement que le dimanche 26 novembre dernier (2), je me rendis en compagnie de Ploucquet à l'hôtellerie de la Tête d'or pour y voir jouer la farce à deux personnages : *Le Badin et le Monde*. Cela commence par une question du Monde demandant au Badin s'il a trouvé l'état qui le fera vivre le plus agréablement. Le Badin secoue piteusement la tête; sur quoi le Monde lui propose l'état de prêtrise.

« Est-il vrai qu'étant prêtre on n'a point à ouvrer de ses « mains? demanda le Badin.

(1) Archives générales de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Liasse, nº 68. Ce document, copié en 1870, a été déplacé depuis et ne se retrouve pas provisoirement.

(2) Cette date est fautive comme le prouve la suite du récit. Il faut lire sans doute le 5 novembre.

Digitized by Google

« — C'est vrai, répondit le Monde.

« — Eh bien, je veux donc être prêtre. J'aurai bon temps, « je hanterai les fillettes, le jeu de dés, le jeu de cartes, et j'em- « plirai mon ventre de bon vin et de bonnes sauces.

« — Mais, lui observa le Monde, étant prêtre, tu devras être « chaste, dire ta messe, tes heures, aller à vêpres et à matines.

« — Oh! oh! interrompit le Badin, si les prêtres doivent « remplir ces conditions-là, je me demande ce qu'ils font de « leurs outils. »

« Et, ce disant, il frappait de la main sur sa braguette.

« Le Monde lui proposa alors de se faire moine, disant que « l'état de religion était plus vertueux qu'aucun autre.

« — C'est cela, cria le Badin, mon choix est fait. Une fois « sous le froc, j'aurai de riches abbayes à croquer, et je serai « gros et gras.

« — Mais non, dit le Monde, tu devras, au contraire, aller « à matines et faire maigre chère.

« — Non, pas de ça! cria le Badin, je ne veux jeûner; c'est « trop dangereux, mon chien Claban en est mort. »

Le Monde lui proposa encore plusieurs autres états; à tous il trouvait quelque chose à redire. Enfin, il s'arrêta à celui de mendiant. Il faut regretter que le savetier, qui s'était vanté d'avoir une excellente mémoire, n'ait pas raconté avec plus de détails que nous n'en donnons cette satire de l'état social au XVI^e^ siècle. Les conseillers inquisiteurs ont pu la trouver grossière et irrévérencieuse, mais, à coup sûr, ils n'ont pu échafauder sur elle une accusation de quelque gravité. Ils ne demandèrent point aux deux ouvriers le nom de l'auteur de cette farce ou sotie, que ceux-ci ignoraient sans doute; mais ils voulurent connaître les deux acteurs. « Celui qui a joué le Badin, leur répondit le savetier, est un boulanger qui demeure avec la veuve de Martin Merle, sa belle-mère, en la rue Miche-bache, et celui qui a tenu le rôle du Monde s'appelle Jean Huisman; il est sayeteur de son état et demeure à la rogue de Saint-Nicaise. »

Digitized by Google

Nous voilà fixés : acteurs et spectateurs sont bien tous de simples artisans et de petits bourgeois de la bonne ville de Tournai, dont les divertissements, sous forme de théâtre populaire, reflètent tout naturellement la lutte entre l'esprit moderne et l'esprit du passé, qui était alors, plus que jamais, à l'ordre du jour.

Ce caractère se dessine avec le plus de vigueur quand il s'agit d'un drame dont le sujet est tiré de la Bible; les conseillers de Philippe II s'en doutent bien, et le savetier Ployart parle trop volontiers pour les faire languir. « Le soir de la Saint-André, dit-il, je suis allé derechef avec Sébastien en l'hôtellerie de la Tête d'or (1). On jouait l'histoire d'Élie et de Jésabel, auquel jeu les prêtres de Baal à grande joie disaient qu'ils avaient bon temps avec leurs femmes et enfants à servir des idoles, car sans cela il leur faudrait labourer ou faire quelque vil métier. C'était Huisman qui tenait le principal rôle.

« Un auditeur, qui était assez près de moi, devisant avec son voisin de l'idole du dieu Baal placée devant nous sur un autel, proféra en substance ces paroles : « Je me donne merveille que « par le temps présent, il en est encore tant de semblables. »

« A quoi l'autre auditeur, lui accordant son propos, dit : « C'est tout le même. Mais paix, taisez-vous. »

« Nous retournâmes le dimanche suivant à ladite hôtellerie pour avoir la fin de l'histoire d'Élie, lequel, s'adressant au roi Achab et à la reine Jésabel, leur tint à peu près ce discours : « Vous avez délaissé le Dieu vivant pour adorer le dieu Baal et « ses idoles qui sont sans vertu aucune pour guérir les mala- « dies; vous fabriquez des dieux de pierre, de plâtre, d'airain; « vous faites des images qui ont des yeux et ne voient goutte, « qui ont des membres dont ils ne se peuvent aider; vous allu- « mez des chandelles contre le commandement de Dieu, *lequel* « *veut être adoré seul.* » L'acteur répéta à plusieurs reprises ces derniers mots et j'entendis un auditeur s'écrier : « Voilà qui « touche ! »

(1) La Saint-André correspond au 30 novembre.

Digitized by Google

« Élie, se tournant alors vers les prêtres de Baal, qui tardaient à faire leur sacrifice selon le commandement du roi, leur dit pour se moquer d'eux que leur dieu Baal était sans doute allé en pélérinage.

« Un peu après, l'un des auditeurs, entendant le roi Achab dire aux prêtres de Baal qu'il était midi sonné et que l'heure du sacrifice était passée, s'écria : « Il est bien vrai, l'heure de tous « sacrifices est passée. »

« Les satellites chargés de conduire au supplice les prêtres de Baal proférèrent plusieurs paroles scandaleuses, comme : « Venez, prêtres pleins d'abus et d'iniquités, venez. »

« Le dimanche suivant, 25 novembre, on devait jouer aux halles de Saint-Brice; j'y fus encore cette fois avec Sébastien. On y jouait une farce sur les ennuis du mariage. Un mari se lamentait de ce que sa femme était si souvent hors de la maison, et celle-ci, de son côté, s'en excusait en disant qu'elle venait du sermon, de la messe, des vêpres, de matines. Le mari se désespérait et ne savait comment corriger sa femme, quand un voisin, qui avait pitié de lui, vint le trouver et lui conseilla de profiter de la nuit par enlever et vendre toute la garde-robe de sa compagne, qui serait bien forcée alors de rester au logis. Il trouva le moyen si excellent qu'il ne voulut point, en présence du grand nombre de maris qui étaient dans son cas, le garder pour soi seul et le recommanda à tous, ajoutant que, tout le premier, il l'allait mettre en pratique, « aussi vrai que le Saint-« Sacrement de l'autel. »

C'était là tout ce que le savetier Ployart avait vu et entendu. Les conseillers inquisiteurs l'avaient écouté sans l'interrompre; ils ne firent pas le moindre commentaire sur sa déposition, et, se tournant vers Sébastien Ploucquet, ils l'invitèrent à déposer à son tour sous la foi du serment.

« Je puis, dit celui-ci, d'autant mieux confirmer les choses racontées par mon compagnon, que j'ai été avec lui, tant en l'hôtellerie de la Tête d'or qu'aux halles de Saint-Brice; toutefois, il me faut dire que je ne me souviens point de tout ce

Digitized by Google

qu'il a vu et entendu. Pour ce qui me concerne, je puis dire qu'étant dimanche dernier avec Antoine à l'hôtellerie de la Tête d'or, attendant à la porte pour aller au deuxième jeu, il se trouva là quatre hommes, à moi inconnus, qui parlaient et devisaient ensemble des hérésies. Ils avancèrent entre autres propositions mauvaises qu'il n'y avait point de purgatoire, par la raison que l'on était bel et bien en un purgatoire dans ce bas monde, et qu'il était naturel de manger chair, à condition de n'en point faire des excès. »

« J'entendis dire aussi par d'autres, à cette même place, que les prêtres avaient voulu défendre de jouer la comédie. « Oh ! je sais bien, dit alors une femme, ils croient que par ces jeux on divertit les gens d'aller à l'église (1). »

« L'un des quatre inconnus entendit ce propos et y répondit à peu près en ces termes : « Si l'on faisait l'office en l'église en français, les gens s'y rendraient plus volontiers. Il est bien vrai que les prêtres en la messe disent un mot ou deux en français, mais, si ce n'était pour leur profit, ils ne diraient point que cela à l'offrande pour Dieu. Et maintenant vous prie de m'excuser, car plus n'en sais. »

Ce sont là des comptes rendus d'autant plus précieux, qu'ils sont pleins de naïveté et aussi sincères qu'on peut s'y attendre de la part de pauvres gens appelés à l'improviste à déposer devant des commissaires spéciaux, chargés de rechercher et de punir sévèrement toute contravention aux placards.

Ils nous donnent la mesure exacte de ce que devait être à Tournai au XVI^e^ siècle une soirée de rhétoriciens. Le spectacle était à la fois sur la scène et dans la salle, où l'on se tenait debout, serrés les uns contre les autres. Les moindres allusions étaient saisies au vol et applaudies. Les voisins, sans se connaître, ne se gênaient point pour échanger leurs impressions.

(1) La même assertion se trouve dans un rapport que les conseillers inquisiteurs envoyés en Hollande adressent au duc d'Albe en octobre 1567. En voici les propres termes : « *Cantica publica et rhythmi vulgares non decantentur nisi approbata, quia illis malum serpit et populum avocant et detinent extra templum.* »

Digitized by Google

Quand une pièce était finie, ce qui n'était jamais long, on mouchait les chandelles qui éclairaient la salle et le devant de la scène, et le public se renouvelait en partie. C'est ce que Sébastien Ploucquet, qui avait attendu son tour avec son ami le savetier, appelle : « Aller au second jeu. »

Jusqu'en 1552, les rhétoriciens de Tournai avaient pu agir à peu près à leur guise, mais, à partir de ce moment-là, ils furent obligés, par ordre de la cour de Bruxelles, de soumettre leurs jeux, c'est-à-dire leurs farces et comédies, à la censure ecclésiastique. Celle-ci se montrait très sévère et répudiait sans pitié tout ce qui de près ou de loin touchait à la religion. Mais cela ne servait point à grand'chose. Les pièces de théâtre autorisées n'étant pas imprimées, il était facile aux acteurs d'ajouter à leurs rôles ce qu'ils jugeaient devoir plaire au public.

Le tisserand de sayettes Huisman, désigné aux conseillers inquisiteurs par le savetier Ployart comme soulignant les mots à effet, était vraisemblablement dans ce cas.

Partout, dans nos villes flamandes comme dans nos villes wallonnes, les rhétoriciens agissaient de même. « Il semblait qu'on ne se pouvait réjouir sans se moquer de Dieu et de l'Église », écrivait à ce propos quelques années plus tard le très catholique conseiller Renom de France (1).

Ce fut alors qu'intervint l'édit royal du 26 janvier 1560 prononçant la dissolution des chambres de rhétorique et sociétés dramatiques quelconques, et interdisant absolument les représentations ou récitations publiques ou privées (2). C'était décréter la mort du théâtre, c'était faire un vide effrayant dans la vie publique de nos pères, un vide qu'ils allaient, eux, nécessaire-

(1) *Histoire des troubles des Pays-Bas*, Ed.-Ch. Piot, I, 46.

(2) *Eersten placaetboek van Vlaanderen. Antwerpen*, 1662, f° 815. Le texte flamand seul est publié dans ce volume. En voici le résumé très complet, tel qu'il est imprimé en tête du placard :

« *Placcaet by den welcken verboden is te verspreyden, zynghen ofte spelen eenighe Camerspelen, staendespelen, lovenliedekens, figuren ofte batementen ende andere verthooninghen met spreckende ofte stomme personagen zonder behoorlick consent : ende naer 't consent grender andere veranderinghe daer in te doen : al op zeker groote penen. Ghegheven te Brussel den* XXVI *January MDLIX.* (v. s.) »

Digitized by Google

ment chercher à combler à tout prix. L'hésitation ne fut pas longue; partout, d'un commun mouvement ressemblant assez à un mot d'ordre, on passa du théâtre au prêche protestant, de la chanson bachique aux psaumes de Clément Marot, et la révolution, qu'on avait cru étouffer dans son germe, fit ainsi un pas de géant, un pas si décisif que, plus tard, les fureurs sanguinaires du duc d'Albe ne parviendront pas à réparer les fautes de l'évêque d'Arras.

Les monarchies qui confient leurs destinées aux mains d'un prêtre sont toutes sujettes à de pareils mécomptes.

On se fonde trop dans les sacristies sur la lâcheté du peuple, sur la crainte qu'inspire un noir cachot, un collier de chanvre ou les flammes d'un bûcher, et, chose qui n'a point été dite ou affirmée avec assez de force par les historiens qui se sont occupés du XVI^e^ siècle, c'est que les meilleurs esprits de race latine n'ont jamais rien compris à la nature des gens du Nord, à leurs aptitudes, à leurs qualités non plus qu'à leurs défauts.

La conséquence a été qu'on s'est fait mutuellement et sans profit pour personne beaucoup de mal, et que, en fin de compte, le Nord a battu le Midi, le battra toujours pour les mêmes raisons qu'autrefois. Il est bon, après tout, que le dernier mot reste à celui qui a le souci le plus grand de la dignité humaine.

Nous avons dit qu'après la suppression des chambres de rhétorique, on passa brusquement du théâtre au prêche.

Ce n'est pas une supposition, ce n'est pas même une simple exagération des faits.

Le peuple, sevré de ses distractions préférées, en chercha d'autres et les trouva. C'était plus sévère, il est vrai, mais il y avait une note patriotique et vivante dans le sermon; il y avait un chant de cantiques sur des airs connus, des promenades au grand air avec des armes au poing ou à la ceinture, et, ce qui à soi seul aurait suffi à assurer la vogue, l'attrait si puissant du fruit défendu.

Le prêche champêtre hérita d'une autre façon encore du théâtre populaire. Ce fut dans l'organisation des communautés

Digitized by Google

réformées belges vers 1563. Chacune d'elles prit un nom ou appellation mystique qui n'était souvent que le titre d'une ancienne chambre de rhétorique. On eut ainsi à Tournai la Palme; à Mons, l'Olive; à Bruxelles, le Soleil et la Ruche; à Anvers, la Vigne; à Tirlemont, le Bluet; à Lille, la Rose, et à Arras, qui fut le berceau de notre art dramatique, la Pensée.

Ce n'était pas la première fois que l'idée populaire prenait un déguisement favorable à son expansion. Cela s'était déjà vu au siècle précédent, avant que vinssent les Espagnols et les Italiens. Nous avons dit que le duc Philippe le Bon, vers 1450, avait cherché à étouffer dans nos provinces l'hérésie vaudoise en retirant la parole aux auteurs et aux acteurs des mystères dramatiques qui étaient alors à la mode, et en usant, vis-à-vis de ceux qui lui tenaient tête, de toute la rigueur des lois. Mais il n'avait réussi qu'à moitié ou même pas du tout, puisque les communautés vaudoises, qu'on croyait mortes et enterrées, étaient simplement devenues laïques et revivaient sous forme de corporations ouvrières.

Ce fait est du nombre de ceux qui jusqu'ici ont été négligés et, fort mal à propos, jugés indignes de la majesté de l'histoire.

Il suffit, en effet, qu'une idée se conserve sous forme d'étincelle pour faire tout sauter à un moment donné. Il s'ensuit que le théâtre, comme miroir exact des mœurs publiques et des passions politiques ou religieuses, a toujours eu directement ou indirectement un rôle fort important à jouer dans les révolutions du monde moderne, et quelquefois un rôle vengeur, un rôle terrible.

Le théâtre populaire disparaît complètement à Tournai en 1560. L'émigration a absorbé ses acteurs et ses fervents. Quelque temps après, le 21 avril 1562, l'un des conseillers inquisiteurs espagnols écrit de Tournai à la gouvernante des Pays-Bas :

« Madame,

« Passant par la ville de Tournay pour parfaire mon voyage

Digitized by Google

« se sont trouvez vers moy aucuns officiers du bailliage avec le « prevost, ausquel jay délivré les lettres que Vostre Altesse « leur escripvoit pour les convocquer par ensemble avec les « officiers du vicariat et chapitre de la ville, et ay trouvé icy « (par la relation de tous) la ville estre fort paisible et tranquille, « et que de longtemps (grâces à Dieu) ils n'y ont veu le fait de « la religion sy bien estably qu'il est présentement...

« Au surplus, Madame, ceulx de ladite ville de Tournay « mont dist que Jacques Macquet et Jehan Delerue, prison- « niers, sont fort bien réduits et que, nonobstant quilz soient « condamnez aux gallères, ils ne cessent de continuellement « remerchier Dieu qui les a retirez des erreurs auxquels par « malice des sectaires ils estoient tombez (1). »

Cette tranquillité de la ville de Tournai était aussi trompeuse que le repentir de ces deux bourgeois qui s'arrangent de façon à obtenir une commutation de peine. Où donc ont passé nos joyeux rhétoriciens de l'hôtellerie de la Tête d'or : le gendre de la veuve Merle et le sayeteur Jean Huisman, et leurs fidèles auditeurs Antoine Ployart et Sébastien Ploucquet?

Il ne nous a pas été difficile de le savoir, car ce n'étaient point des gens capables d'accepter leur défaite sans tenter de prendre leur revanche et de jouer aux échevins et juges de l'officialité, qui les poursuivaient à raison de vingt florins carolus par tête, une tragédie de leur façon.

En 1566, quand éclatèrent les émeutes de Tournai, Jean Huisman remplit l'un des rôles principaux. Ce méchant et obstiné hérétique, dit Soldoyer, qui lui donne par erreur le prénom de Denis, était l'un des premiers gueux de la ville. Ce qui est confirmé par la sentence portée contre lui par le Conseil des troubles.

Elle est d'autant plus terrible cette sentence, qu'il est accusé et convaincu de « s'être autrefois entremis de la praticque de rhétorique », d'avoir, après son retour au pays, pris sa résidence au

(1) Archives générales de Belgique. Papiers d'État et de l'audience. Reg. nº 353.

Digitized by Google

village de Chin, dans la maison de Jacques Robert, chanoine et archidiacre de l'église de Notre-Dame à Tournai, et d'y avoir établi un bureau de recrutement pour l'armée des rebelles(1). Il fut brûlé vif le 24 janvier 1569 pour avoir refusé les secours d'une religion qui depuis longtemps n'était plus la sienne. Sa mort fut héroïque dans sa pitié et son dédain pour ses bourreaux (2). Elle prouve qu'en vrai rhétoricien, il se savait une mission sociale à remplir, et, comme le prophète Élie, dont il avait joué maintes fois le personnage, il fut sans doute heureux et fier de pouvoir monter au ciel sur un char de feu. Son ancien camarade, le joyeux badin, aurait-il eu devant la menace d'une mort épouvantable autant de résolution? L'ayant perdu de vue dans la tourmente révolutionnaire, nous ne pouvons que le supposer, mais nous ne le supposons point sans raison, puisque même les deux ouvriers qui en 1559 les avaient chargés l'un et l'autre devant les conseillers du roi Philippe II, avaient fui en Angleterre afin de pouvoir vivre, prier et conspirer à leur aise. Les Ployart et les Ploucquet de Tournai y arrivent nombreux (3). Nous les retrouvons à Londres, à Norwich, à Sandwich; partout ils font souche, partout ils inculquent à leurs enfants le souvenir et l'amour de la patrie absente, le devoir impérieux de se dévouer à elle en toute occasion.

Un Amand Ploucquet ou Plucquet, forgeron, est fait prison-

(1) A. PINCHART, *Mémoires de Pasquier de la Barre et de Nicolas Soldoyer*. Bruxelles, 1865, 2e vol., p. 316.

(2) Archives générales de Belgique, v. Papiers du Conseil des troubles, reg. no XXXV, et le registre des causes criminelles de la même collection. L'exécution par le feu de Jean Huysman ou Husseman n'a été rapportée par aucun des martyrologues du XVIe siècle. Il était cependant bel et bien un huguenot. C'est probablement l'un de ses proches, ce Jacques Huisman qui remplit à Londres, en 1570, les fonctions de visiteur des pauvres de l'église des réfugiés de Flandre.

(3) Rien qu'à Norwich, nous rencontrons, entre les années 1568 et 1603, comme membres de l'église wallonne, un Matthieu, un Jean, un Guillaume et un Samuel Ployart, sans compter leurs femmes et leurs enfants. (V. W.-J.-C. MOENS, *The Wallons and their Church at Norwich*. Lymington, 1887-1888, 1 vol., 4o.)

Nicolas Plucquet, originaire de Tournai, figure en 1568 sur la *Liste de plusieurs non rangez et ce néantmoings fréquentans les presches en leglise franchoyse de Londres*. (*Mss. du Musée britannique à Londres. Harleyan Library*, vol. X, fo 62.)

Digitized by Google

nier par les Espagnols en 1567 et parvient à leur échapper. Un autre, Nicolas, que son ardeur religieuse avait poussé à quitter Londres, où il s'était retiré avec femme et enfants, fut pris par les inquisiteurs au Quesnoy, en 1573, traîné à Lille et de là à Bruxelles, lieu de son exécution (1). Un autre encore du même nom, revenant également d'Angleterre, fut nommé en 1581, lors du siège de Tournai par le duc de Parme, capitaine d'une compagnie de bourgeois et se distingua les armes à la main (2). Ici finit la tragédie de la revanche des rhétoriciens bannis. Tournai retombe sous le joug étranger et y demeure jusqu'en 1815, d'autres diront jusqu'en 1830, quoique ces deux dates, à tout prendre, n'en fassent qu'une, puisqu'elles marquent l'une et l'autre la délivrance. Celle-ci a-t-elle été complète? Si nous pouvions consulter sur ce point les compagnons du gai savoir que nous avons vus à l'œuvre en 1559, il est plus que probable qu'ils répondraient négativement.

CHARLES RAHLENBECK.

(1) JEAN CRESPIN, *Le livre des martyrs, etc.* Genève, édit. de 1619, f° 769.

(2) PH. WARNY DE WISENPIÈRE, *Mémoires sur le siège de Tournay*, 1581, publ. par Chotin. Bruxelles, 1860, p. 4, 18 et 36.

Digitized by Google

MARCUS

Je te préviens, lecteur, que cette histoire est triste...

Dans la chambre où, malgré le jour naissant, persiste
L'éclat fauve et tremblant des veilleuses, Marcus,
Le fier peintre, les yeux éteints, les sens vaincus,
A veillé cette nuit près de sa femme morte.
Déjà les bruits nouveaux que l'aube grise apporte
Ramènent peu à peu son œil épouvanté
A la cruelle et sinistre réalité...
Et le rêve s'efface, attrayant et perfide,
Qui l'éloignait du lit où, sous le drap livide,
S'étend, de leur amour, le trésor dévasté...
Qu'elle était belle avant que l'âpre hérédité
Du mal qui, sans répit, l'emporta fibre à fibre,
Eût rompu pour jamais l'adorable équilibre
Et de tant de jeunesse et de tant de fraîcheur...
Nul ne saurait, cherchant sur leur double blancheur,
Le trait mystérieux et lointain qui les lie,
Retrouver l'épousée en cette ensevelie...
Comme elle a fait ici son œuvre, la douleur !...
Le ver jusqu'à la tige a ravagé la fleur...
Elle ne fut jamais ni très grande ni forte,
Mais il n'en est pas plus, maintenant qu'elle est morte,
Que de ces oiselets qui périssent l'hiver...
Pourtant, de quels baisers ce corps-là fut couvert !...
Dans quels désirs, dans quels transports, quelles ivresses,
Ces beaux bras, entr'ouvrant l'extase des caresses,
Sur l'artiste enivré d'amour se sont fermés !...
Oh ! l'humide regard de ces yeux enflammés,
Qui durement sont clos dans un sommeil farouche...
Oh ! le voluptueux baiser de cette bouche
Que le dernier accès de toux convulse encor...
Et tel était le rauque et persistant accord

Digitized by Google

Qui déchirait sans fin la gorge de l'Aimée
Que dans la chambre au glas fatal accoutumée,
Les meubles familiers s'interrogent entre eux,
Surpris de ce silence étrange et ténébreux...

Le jour qui, par degrés, s'affirme à la croisée,
S'avance vers le lit de la martyrisée...
Et blême et chancelant comme sous un fardeau,
Marcus va lentement soulever le rideau.
Au dehors, débordant sur la petite place,
La foule sort déjà de l'église d'en face...
Or, revenant du long exil des sombres mois,
Peuplant le ciel des premiers traits de son carquois
Qui jettent dans l'air doux comme une gaîté d'être,
Le soleil sur les toits s'annonce et va paraître...
Et son premier rayon, oblique et pâle encor,
Va frapper sur la tour le coq de bronze et d'or
Qui, se tournant soudain du côté de l'aurore,
Annonce à tous les yeux qu'un printemps vient d'éclore ..

Quelle dérision dans ces reflets vermeils !..
Ces derniers jours, bravant remèdes et conseils,
Elle voulait encor aller dans l'avenue
Où jadis elle était avec Marcus venue;
Et le docteur, dissimulant son embarras,
Disait : « La guérison qui s'approche à grands pas
» Serait par ce temps froid gravement compromise...
» Mais voyez cet oiseau qui domine l'église,
» Dès qu'il aura fixé ce coin de l'horizon,
» Vous pourrez sans danger quitter votre prison. »
Et tous les jours, un peu plus morne et plus débile,
Elle implorait des yeux le signal immobile...

Hélas ! il a dit vrai, le prévoyant docteur !...

Mais Marcus ne veut plus rester le spectateur
De ce tableau moqueur et cruel de la rue,
Qui lui rend sa douleur subitement accrue.
D'abord à son courant, il se laisse emporter,
Ne trouvant même plus la force de lutter
Contre l'acharnement du sort qui le torture;
Mais bientôt retrouvant sa vaillante nature,
Acceptant son malheur, s'y croyant désigné,
D'un effort surhumain, Marcus s'est résigné.

Digitized by Google

Et pareil au taureau sous la main qui le dompte,
Il calme, en combattant, ses maux et les surmonte...
Maintenant, plus de pleurs, plus de cris. Aussi bien
Toute cette douleur ne servirait de rien...
Jamais la pauvre enfant ne lui sera rendue!
Faible et seul ici-bas, sa compagne perdue,
Sans amis, sans soutien, sans guide désormais,
Mieux vaut comme les forts dire : « Je me soumets. »
Et fuir, loin de toi fuir, ô désespoir des lâches,
Qui, sous de vains éclats, en réalité caches
L'oubli, l'horrible oubli qui s'avance à pas sûrs. —
Ceux-là savent garder leur cœur et leurs yeux purs
De la frivolité des larmes que l'on sèche,
Qui veulent conserver intacte et toujours fraîche
La blessure dont ils voudront un jour mourir. —
Et doux sera ce jour quand il verra venir
Son tour d'aller dormir à côté de l'Aimée
Dans la tombe si tôt sur elle refermée...

Tandis qu'il livre ainsi le valeureux combat,
Où sa mâle raison s'épuise et se débat,
Refoulant de ses pleurs la source toujours prête,
Il marche par la chambre et de sa main distraite
Ramasse quelque objet traînant sur le tapis.
Il regarde d'abord sans voir... Ses doigts raidis
Tiennent — bijou charmant de soie et de dentelle —
Le lien rose et frais jadis brodé par elle,
Et que Marcus parfois lui nouait aux genoux...
Mais Marcus est bien loin. Marcus lutte, jaloux
Des grands cœurs et de leurs serments pleins d'héroïsme;
Il invoque les noms fameux du stoïcisme,
Il jure d'égaler leur fermeté... Soudain,
La frêle jarretière apparaît dans sa main :
Les larmes et les cris lui reviennent en foule,
Et devant ce chiffon tout son courage croule...

Intime et doux objet qui gardes le parfum
Ensemble et le contour de ce cher corps défunt,
Quel lointain paradis avec toi se révèle...
Quelle main t'a placé, malignement cruelle,
Sous le geste tremblant de Marcus égaré?...
Pour que, par ton aspect soudain plus acéré,
L'aiguillon d'un bonheur incessamment précaire,
Parmi les stations d'un douloureux Calvaire,

Digitized by Google

Ramène ce vaincu qui lutta vaillamment...
Où donc, où donc es-tu maintenant, pauvre amant?
Non, non, Marcus n'est plus dans la chambre éplorée...
Il court, il court les champs avec son adorée...
Ils sont sous la tonnelle, ils parlent à mi-voix,
Ils mêlent leurs cheveux, ils confondent leurs doigts,
Et le bruit des baisers en sourdine accompagne
Les longs sifflets des trains qui troublent la campagne...
Où donc, où donc es-tu maintenant, pauvre amant?...
Ils rentrent tous les deux en barque nuitamment,
Après un jour passé sur le fleuve aux eaux blondes.
Les lumières des quais au loin jouent sur les ondes,
La Chère est à la barre et d'un paisible effort,
A travers les bateaux ancrés devant le port
Avec l'étoile d'un fanal dans leur mâture,
Elle guide l'étroit canot qui s'aventure,
Et le fait aborder doucement, prudemment...
Où donc, où donc es-tu maintenant, pauvre amant?...
Il est devant l'autel et près de lui l'Aimée
Toute de blanc vêtue et toute parfumée
Par la troublante odeur du bouquet nuptial...
L'orgue, les chants, l'encens, le cérémonial
Des prêtres, des témoins, des amis en escorte,
Font sur ce cœur d'enfant une marque trop forte...
Et sous le long frisson qui la fait tressaillir
Elle va fondre en pleurs, sangloter, défaillir,
Quand lui, l'apercevant émue et toute blanche
Sous son voile, lui parle et doucement se penche
Vers elle, en l'exhortant du geste et de la voix.
O bonheur! ces pâleurs, ces timides émois,
Ont fait place à l'aisance assurée et vermeille
Et cet accent ami, présent à son oreille,
A suffi pour chasser le trouble virginal,
Et pour faire revivre, heureux et triomphal,
Le sourire dans son regard et sur sa bouche...

Toujours, toujours plus loin de la funèbre couche,
Le dangereux mirage entraîne encor Marcus...
Un spectacle nouveau l'attire ici bien plus
Sans doute, car son œil vague et baissé s'éclaire
Et le sang affluant à son cœur s'accélère...
Qu'est-ce donc?... Rien. Un souffle immortel a passé,
Un souffle merveilleux, dans cet esprit glacé
A réveillé de l'Art l'ardente et sainte flamme,

Digitized by Google

Et, renaissant des maux mêmes, l'Art le réclame...
Marcus songe aux pinceaux qu'il allait oublier,
A ses toiles gisant au fond du noir grenier,
Aux projets abolis pendant cette agonie,
A ses œuvres, à ses orgueils, à son génie,
Et, brûlant de ce feu qui jadis le brûlait,
Il court, prend ses couleurs, installe un chevalet
Et succombant au Dieu vainqueur qui le transporte,
Il commence en pleurant le portrait de la morte...
. . . . . .
Sur la toile, voici que la morte revit...
Marcus pas une fois n'a regardé le lit
Pour surprendre en des traits, où son regard hésite,
La trace des contours que sa main ressuscite.
Non, c'est au fond de lui, c'est dans le plus secret
De son cœur qu'il a vu le type du portrait...
Car ce n'est plus l'enfant pénible et souffreteuse
Avec son front trop pâle et sa gorge trop creuse,
Ce n'est pas l'œil glacé, l'aspect dur et hautain
De qui se sait frappé dans son jeune matin.
Non, voyez ! un sang vif anime ce visage,
Un souffle égal et sain soulève ce corsage,
La lèvre est un fruit mûr du plus bel incarnat,
Et les yeux élargis, qu'emplit un sombre éclat,
Semblent se reculer dans un lointain d'extase
Où sa jeune âme en fleur transparaît et s'embrase,
Tout entière, de vie et d'immortel désir.

Tout à coup, un miracle ici va s'accomplir :
Entre les hauts rideaux d'étoffe dont s'habille
La fenêtre, un faisceau de soleil s'éparpille ;
Et sur les meubles, sur les tapis, au hasard,
Marcus voit se poser quelque lumineux dard.
Un d'entre eux, plus que ses compagnons téméraire,
Marche de fleur en fleur vers le lit funéraire.
Bientôt sur le cadavre il semble se jouer
Et d'un reflet vivant parvient à le douer.
Déjà la joue est moins pâle, la bouche s'ouvre
Rose sur la blancheur des dents qu'elle découvre ;
Et n'étaient les yeux clos dans un pesant sommeil,
On croirait au portrait ce visage pareil...
Non ! non ! qui donc ici parla de mort ? Chimère !
L'amour ne leur fut pas à ce point éphémère !
Non, personne n'est mort dans la maison ! On ment !

Digitized by Google

La Bien-Aimée est là qui dort paisiblement ;
Elle va s'éveiller avec son clair sourire
Et, tendant ses deux bras vers Marcus qu'elle attire,
Elle va lui donner le baiser du réveil...
Brusquement, un nuage emporte le soleil !...
Et voici qu'un grand bruit en bas se fait entendre...
Et Marcus, frissonnant, écoute sans comprendre...
On monte... Des pas lourds font crier l'escalier,
Et l'on distingue aussi ce bruit particulier
Des efforts que l'on fait pour monter quelque chose...
Et par instants le bruit s'arrête — on se repose —
Puis reprend plus distinct et plus proche... Hagard,
Marcus se lève avec un effrayant regard...
Il écoute... On s'avance... Et voici que l'on frappe
A la porte... Ah ! Marcus, au sanglot qui t'échappe,
Sans souci de l'horreur qui te glaçait la peau,
Ils sont entrés avec leur lugubre fardeau...
Dans ta chambre d'amour, ils ont posé la bière,..
Ils se sont inclinés... ont dit quelque prière...
Puis les hommes tous deux ont marché vers ton lit...

O Dieu ! prenez pitié de celui qui survit !...

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

AU CAP NORD

I

Oh ! partir !

Partir loin, très loin !

Se dégager de toutes les occupations terre à terre, de toutes les mesquineries de la vie courante ; oublier pour un temps les déboires et les déceptions vécus ; s'envoler libre vers l'inconnu, se griser d'espaces et de ciels nouveaux, jamais vus : le rêve fou de tout un long hiver !

Et la fièvre délicieuse du départ ; les préparatifs charmants de la dernièr minute : la boîte à aquarelles que l'on fourre à la hâte dans le fond d'une valise. Que rapportera-t-on sur ce papier tout vierge encore ? Des chefs-d'œuvre pour sûr ! Des bonds de baleines, des îles couvertes de pingouins, des rennes et des Lapons, des glaces lavées par l'océan, la lumière sans fin du jour, et là-bas, " tout en haut ", le cap Nord au soleil de minuit !

*
* *

Et le rêve s'est réalisé, et pendant que je relis mes notes pour écrire ces quelques lignes, une odeur aromatique d'algues et de chevelures marines s'en dégage, et je revois toutes ces eaux parcourues.

D'abord, ce fut la fatigue démoralisante des nuits subies en wagon ; les somnolences maladives plus pénibles encore que les moments de franche veille ; et lorsque, les jambes pleines

Digitized by Google

d'impatiences, je me soulève vers les glaces du coupé, ce sont des paysages noirs et remplis de mystères qui passent rapidement derrière les hachures précipitées des mâts du télégraphe. Puis les arrêts aux grandes gares avec l'aveuglement de leurs phares électriques, l'égoïsme féroce contre les nouveaux intrus, les sommeils simulés pour rester étendu, et les lenteurs maussades quand on se résigne à faire place. Puis encore des arrêts en rase campagne, en pleine obscurité, avec des cris et des appels. Vraiment, un train bien élevé ne devrait pas, par pur caprice, s'arrêter ainsi sans rime ni raison!

Enfin, voilà l'aube, l'aube froide se levant sur des pays non encore parcourus : des landes arides toutes roses de bruyères, bornées à l'horizon par une découpure bleue de collines lointaines.

Et toujours nous dévorons l'espace, dans une course folle, avec fracas, suivis d'un nuage de poussière.

L'éloignement qui me sépare de la patrie augmente de minute en minute, et, transi par l'immobilité d'une nuit froide, je frissonne sous ma couverture de voyage, en songeant au calme et au bon lit laissés là-bas.

Heureusement, voilà les silhouettes des tours de Hambourg qui se dessinent en gris sur l'estompe du ciel, et je vais pouvoir me dégourdir les jambes tout enkylosées par ce long trajet en wagon.

Aussitôt débarqué, je me trouve perdu au milieu d'un enchevêtrement d'entrepôts et de docks; pris dans l'engrenage d'un mouvement vertigineux rappelant l'animation des grandes artères de Londres. Plus loin, ce sont des canaux tortueux où se presse quantité de pignons en bois plus extraordinaires les uns que les autres, semblant par endroits se bousculer pour avoir la meilleure place au bord de l'eau, ou bien causer ensemble intimement comme de vieux compères. Des façades vermoulues se penchent en avant, pareilles à de vieilles coquettes se mirant encore dans une glace, d'autres se retirent un peu en arrière, prises de vertige, et, là aussi, à chaque étage, vivent

Digitized by Google

des ménages qui ont leurs manies, leurs joies, leurs misères. Une petite tête toute blonde émerge d'une lucarne à vieux vitraux et me regarde curieusement. Sera-ce un roman de bonheur ou de malheur qui se déroulera dans cette vie à peine commencée?

Encore un coup d'œil aux différents marchés, avec les paysannes des environs en costume national : une robe très courte, un grand papillon en carton noir et luisant attaché sous leur chapeau rond à petit bord recourbé. Beaucoup de soubrettes les bras nus, une ruche de mousseline blanche dans les cheveux, des bandes de gamins revenant de la classe, la giberne au dos et la gourde en sautoir, à la prussienne.

Un regard d'adieu à toutes ces choses entrevues et puis en route pour Frederikshavn et Gothembourg, où je dois retrouver un ami avec qui j'ai voyagé jusqu'à Cologne. Nous continuerons ensemble jusqu'à Christiania.

C'est sur cette ligne que je fais connaissance pour la première fois avec le « smörgasbord », table servie à laquelle on mange debout toute espèce de hors-d'œuvre appéritifs, disposés sur de petites assiettes comme un dîner de poupée : du saumon fumé, du caviar, des anchois, du hareng, des sardines, du homard, des crevettes, de la galantine, du jambon, de la langue fumée, du cervelas, du saucisson, du filet de renne, du foie gras, des aspics de volaille, des viandes froides les plus diverses, puis encore des mets mystérieux au goût étrange; enfin le « Knäkbröd », grandes galettes durcies, à l'anis ou au cumin, empilées sur des assiettes. Comme boisson, le pommerans, espèce de genièvre indispensable à tout smörgas qui se respecte. Le tout à discrétion pour une somme fixe et fort minime.

*
* *

La nuit est exécrable, le train marche avec la vitesse d'une chenille malade, traversant le Jutland, un pays d'un aspect bourgeois avec une lune comme un fromage; du moins tout cela me paraît ainsi, car la fatigue et la peur du mal de mer qui

Digitized by Google

m'attend peut-être là-bas m'enlèvent mes facultés admiratives et m'empêchent de fermer l'œil. Cette appréhension maladive augmente à chaque instant, et c'est dans un énervement touchant au délire que nous approchons du Cattégat : « détroit fameux par ses courants et ses tempêtes », comme dit mon guide.

Le vent s'est levé et se lamente douloureusement en une plainte prolongée qui court le long du train comme une âme de damné ; tandis que des nuages noirs, échevelés, tous penchés dans le même sens, comme les arbres des routes, poursuivent dans un ciel tragique une proie invisible. La pluie cingle bientôt les vitres du coupé, et c'est en plein déluge que nous descendons à Frederikshavn, petit port mesquin et d'aspect trivial.

La tempête sévit au large; la mer en fureur, couverte d'écume, paraît toute blanche sous un ciel de fin de monde.

Un coup d'œil anxieux jeté sur le bateau qui doit nous porter sur ces vagues m'enlève ma dernière illusion. Toutes mes appréhensions se justifient du coup : une vraie coquille de noix, à large base, aux flancs rebondis. Je passe son nom sous silence, par pitié, pour ne pas briser sa carrière. On m'assure que cette forme de canard est très avantageuse en hiver pour glisser sur les glaces; malheureusement, nous sommes en été, sans le moindre petit glaçon. Ça nous promet quelques bons moments; mais le fossé est là devant nous, il faut sauter !

Nous ne sommes que cinq victimes à bord, car les malins ne se hasardent pas dans une pareille galère, ils font le tour par Copenhague et arrivent encore plus vite !

Nous voilà sortis du port.

Alors commence une chose indescriptible, inénarrable.

Tout craque autour de nous, comme dans un grand panier d'osier. Par moments, nous descendons dans l'abîme, la tête en bas, les pieds en l'air, avec un spasme des entrailles. Tout roule sur le parquet dans un désarroi lamentable. Les portes sautent de leurs gonds, et dans ma pauvre cervelle détraquée

Digitized by Google

passe le souvenir d'une torture du moyen âge, dont la description détaillée avec complaisance se terminait par ces mots consolants : « Ce supplice est affreux, mais il ne tue pas. »

Au plus fort de ma détresse, une préoccupation mesquine me reste : de quel côté se renversera la carafe solidement attachée au mur de ma cabine. Sera-ce à droite, sera-ce à gauche ? Problème qui prend à mes yeux une importance démesurée et dont les conséquences m'apparaissent, en ce moment, d'une gravité exceptionnelle. Elle se décide à tomber à gauche, et ses débris prennent le chemin de tous les autres objets qui exécutent une sarabande dans les directions les plus inattendues.

Cela dure ainsi quatre mortelles heures.

Tout à coup, brusquement, sans transition, plus rien ne bouge. Oh ! délivrance ! nous entrons dans le courant du Göta-Elf, la baie de Gothembourg.

Je monte sur le pont, tout glissant du grand nettoyage qu'il vient de subir. Nous nous trouvons dans un labyrinthe d'îles rocheuses et de phares où s'ébattent les mouettes, et nous arrivons bientôt dans un vaste port rempli de grands navires, le tout enveloppé d'une brume étrange, rappelant les vieux tableaux de musée, noircis par l'âge.

Une courte station debout au « smorgasbord » de la gare, une poignée de main à l'ami que je retrouve ici et nous voilà installés dans le train de nuit qui doit nous emporter vers Christiania.

Nous n'avons pas en Belgique idée du confort que rencontrent les voyageurs sur les lignes norvégiennes et suédoises. Les voitures à couloir latéral, éclairées à la lumière électrique, communiquent entre elles par des plates-formes; de sorte que l'on peut se chercher une bonne place où l'on pourra s'étendre et dormir à son aise. Le choix fait, les rideaux tirés, la porte de communication avec le couloir fermée, on se trouve dans une petite chambre à coucher coquette, que l'on plongera dans l'obscurité ou qu'on éclairera à volonté, en pressant un bouton électrique ou l'autre.

Digitized by Google

A Trollhättan, vingt minutes d'arrêt pour le dîner. Tout le monde se précipite au buffet, et là commence un *struggle for life* que le novice ébahi contemple avec ahurissement. Sur une grande table se trouvent servis pêle-mêle : les potages, les viandes et les compotes, les légumes et les smörgas les plus divers. Chacun sé sert soi-même, selon son caprice, bousculant son voisin s'il le faut; car l'appétit est grand et le temps pour le satisfaire bien court. Le prix est le même qu'on ait mangé de tout, ou bien qu'on ait été comme moi, les premières fois, victime d'anciens préjugés de courtoisie qui traînent encore chez nous. Heureusement qu'on se met vite au diapason, et dans la suite, je devins dans ces joutes gastronomiques d'une adresse dont je m'étonne encore aujourd'hui.

*
* *

Nous sommes arrivés le matin tôt à Christiania, en longeant le joli fjord aux mille îles qui s'étend à ses pieds.

Après une promenade d'orientation dans cette capitale aux allures de grand village, je me rends à la demeure du docteur N..., avec qui j'ai affaire. Dès les premiers mots échangés, je me sens tout à l'aise avec lui.

C'est bien là cette hospitalité légendaire qu'on m'avait tant vantée; aussi je passerai chez lui la plus grande partie des quelques jours que je puis consacrer à la ville. Sa conversation, qui pour moi est des plus instructives au point de vue médical, est aussi des plus intéressantes sur bien d'autres sujets. Socialiste convaincu, il s'est mis à la tête du parti des déshérités; c'est le Dr De Paepe de là-bas; aussi les persécutions ne lui manquent-elles pas.

Il a perdu déjà la plus belle partie de sa clientèle, et il ne se cache pas les déboires qui l'attendent encore : « J'ai l'amour des humbles pour récompense », me dit-il.

Calomnié, outragé, il marche toujours de l'avant en apôtre illuminé!

Pendant que je cause avec lui, des coups de canon partent à

Digitized by Google

des intervalles réguliers. Il me regarde en souriant et me dit d'un air narquois : « Depuis que les bourgeois d'ici ont eu l'honneur de posséder l'empereur d'Allemagne dans leurs murs, ils se croiraient déshonorés s'ils ne faisaient tonner le canon chaque jour. Ça les relève, paraît-il! » Et sur sa figure si fine et si intelligente se dessine un pli d'amère ironie.

Tout en travaillant, la conversation va son train. Il se fait pour le moment en Norvège un mouvement bien curieux contre les vices de l'homme. Les partisans du mouvement se dirent un beau matin : « Les jeunes filles de bonne famille, le jour de leur mariage, sont généralement vierges. Pourquoi les jeunes gens ne le seraient-ils pas? » D'où une ligue pour la conservation des bonnes mœurs du sexe masculin.

Comme moyen de propagande, on alla jusqu'à écrire une pièce de théâtre dans laquelle l'héroïne, à la veille de ses noces avec un bon et brave jeune homme, refuse de l'épouser, parce qu'elle vient d'apprendre qu'une intrigue amoureuse a passé dans sa vie. Elle l'aimera toujours, mais elle ne deviendra pas sa femme, et elle reste inflexible jusqu'au bout.

A la tête du comité se trouve, à côté des dames patronnesses, un vieillard qui, dans sa jeunesse, paraît-il, fut très apprécié des dames.

Mon docteur, dans une conférence, donna une raison assez singulière et tout à fait inattendue de cette différence de mœurs entre les hommes et les femmes.

En Norvège, selon lui, les femmes n'auraient pas le même attrait, ce qui fait qu'elles se perdent ailleurs dans un moment de trouble et d'oubli, et celles qui par hasard se laisseraient entraîner sur la pente fatale ne le feraient donc que par pure coquetterie.

Cela était dit avec preuves médicales à l'appui.

Grand scandale! Les dames patronnesses surtout prirent la chose de très haut.

N... dut donner sa démission... de membre organisateur d'un congrès antialcoolique qu'il avait pour ainsi dire mené à bien tout seul. Il devint la bête noire des âmes sensibles.

Digitized by Google

*
* *

Installé dans une « kariole », — petite nacelle suspendue entre deux grandes roues, — les jambes écartées, les pieds pris dans des espèces d'étriers fixes, je file sur Frognersaeter. Un gamin cramponné à l'arrière m'indiquera le chemin et conduira la bête dans les endroits difficiles.

Nous allons grand train, avec des soubresauts qui me plient l'estomac en deux. Bientôt, il faut ralentir l'allure : nous gravissons une pente raide dans un beau bois de bouleaux et de pins.

A Frognersaeter, je laisse la kariole à la garde du gamin, pour faire l'ascension de la Tryvandshoïde, belvédère élevé sur une hauteur, à deux lieues de Christiania, et d'où l'on jouit d'un panorama unique.

Je suis tout seul. On n'entend que le son argentin des clochettes des vaches. Devant moi, Christiania, comme un vaste croissant, embrasse son fjord jonché d'îles et d'îlots; derrière moi, les bois et les collines s'étageant dans l'énigme bleutée des brumes lointaines jusqu'aux cimes neigeuses du Thelemarken.

Enthousiasmé par un tel spectacle, j'entonne à pleins poumons un large chant national. Silence ! on me répond dans le bois; une belle voix de femme achève le chant commencé. Nous nous donnâmes ainsi la réplique tout un temps, moi n'osant descendre de peur de rompre le charme, jusqu'à ce que la voix, que je sentais s'éloigner, s'éteignît dans les profondeurs du bois.

Quelle était cette voix? Connaîtra-t-elle jamais le souvenir impérissable qu'elle a jeté sur ma route ?

*
* *

Il y a plus de mille ans, des Wikings, pauvres êtres humains pleins d'espérance et de vie, furent assaillis ici par la tempête, entraînés dans les mauvais courants, engloutis dans l'abîme. Quelle lutte désespérée n'ont-ils pas soutenue et quelles heures d'angoisse avant le dernier râle !

Digitized by Google

Leur bateau retrouvé est exposé sous un hangar. Au gouvernail placé sur le côté, on croirait reconnaître la trace des ongles de ces malheureux, qui, les doigts crispés, s'y seront cramponnés. Leurs lits sont rangés là, comme on les a trouvés, devant les yeux des spectateurs indifférents; les moindres petits détails de sculpture devaient leur être familiers et combien de rêves étranges ces lits n'ont-ils pas abrités! Maintenant, le grand navire en chêne est tout noir, sans vie, éventré, comme la carcasse d'un grand oiseau de mer; plus jamais il ne bondira sur les vagues, au large, joyeux, libre comme le vent! Un jour peut-être, dans quelque mille ans, retrouvera-t-on un de nos steamers englouti de même, et d'autres générations viendront curieusement le contempler.

Absorbé dans ces pensées, je vais au hasard par les rues. Les arcs de triomphe par où l'empereur d'Allemagne a passé, il y à peine quelques jours, sont déjà flétris, eux aussi, et les guirlandes de fleurs desséchées pendent en une lamentable dislocation.

Mais pourquoi cette tristesse? Cette fragilité n'est-elle pas le charme même des fleurs et de la vie?

Tout à coup, mes yeux s'arrêtent sur le cadran d'une tour d'église : dix heures du soir! et nous sommes en plein jour. Le soleil est encore à l'horizon, du côté du parc royal; il a quelque chose d'une individualité plus marquée que chez nous, comme quelqu'un qui ne peut se décider à partir, qui voudrait rester; un je ne sais quoi de plus intime, de moins fatalement réglé; et en effet, il reste encore là tout un temps, projetant des reflets d'or sur le Storthings-Bygning[1], jusqu'à ce que son disque rouge s'enfonce dans la sombre verdure.

*
* *

Dans le train qui va de Christiania à Drontheim, je fais la connaissance de deux touristes qui se rendent comme moi au cap Nord.

(1) Palais de la Diète.

Digitized by Google

Nous traversons un pays charmant : de grands lacs où voguent à la dérive des troncs d'arbres couleur de paille; des rochers, des forêts de pins où croît la mousse du renne, des chalets rouges aux toits couverts de gazon et de fleurs, et puis l'Osterdal, la belle vallée du Glommen, habitée par les plus riches paysans de la Norvège. Leurs forêts et leurs champs ont acquis tout d'un coup, par la cherté subite du bois et l'amélioration imprévue des voies de communication, une valeur telle qu'un beau matin ils se sont réveillés millionnaires. Aussi leurs fermes sont plutôt de belles et riantes maisons de campagne où l'on rencontre un luxe fort raffiné. Ils ne veulent pourtant pas passer pour des messieurs; ils restent des « gaardbruger » (1), comme ils s'appellent, et portent leur nom fièrement. Ce sont des parvenus, si l'on veut, mais des parvenus qui ont le bon esprit de ne vouloir paraître que ce qu'ils sont.

Plus loin, le pays devient plus sauvage.

Nous avançons toujours vers le nord, avec la sensation intime d'un éloignement, d'une séparation plus grande de tout ce qui nous est cher, de tout ce qui est resté au pays, sensation doucement mélancolique, aiguisée d'une pointe de nostalgie passagère et charmante.

Pas de vraie nuit, rien qu'un crépuscule de quelques instants où traînent encore les reflets attardés du jour, qui fait bientôt place au pâle éclat d'une aube grise, car le temps s'est couvert et des rafales de pluie ont vite fait d'embrouiller les lointains.

Voici Drontheim, le berceau de la royauté en Norvège, la ville d'Olaf le Saint, comme le dit un vieux dicton (2).

Il doit faire bon de vivre à Drontheim; les habitants ont la réputation d'avoir le meilleur caractère du monde, les rues sont larges, plantées d'arbres, avec des échappées sur un superbe fjord ou sur de belles montagnes; la plupart des maisons sont en bois, la partie de la ville longeant le port bâtie sur pilotis. Partout des plantes et des fleurs derrière les carreaux de vitre

(1) Paysans.

(2) « *Det er sau fagert. Trondhjem at hvile.* »

Digitized by Google

à petits rideaux de mousseline blanche, et, ici aussi, cet aspect de village, cachet particulier à toute ville septentrionale.

Nous visitons la célèbre cathédrale, qu'on restaure et qui regorge de touristes ; on dirait une grande usine en pleine activité : la pierre s'y taille à la vapeur et l'on y vend des photographies.

Nous utilisons l'après-midi pour aller voir les belles chutes de Leerfos, et, à dix heures du soir, l'*Olaf-Kyrre* lève l'ancre. En route pour les mers polaires !

Toute la population est sur le quai, agitant des mouchoirs grands comme des serviettes. Pour ne pas rester en reste de politesse, nous déployons nos couvertures de voyage et nos plaids, que nous secouons avec frénésie. Nous sommes déjà loin et, sur la rive, les mouchoirs battent encore de l'aile. Quoique le temps soit court, les moindres détails de la côte se détachent avec une netteté surprenante. Un dernier coup d'œil en arrière, où les mille petits points blancs s'agitent toujours, un regard en avant dans l'inconnu, et je descends m'organiser dans ma cabine pour ce beau voyage qui commence !

II

15 juillet.

Nous passons dans un paysage fantastique : des rochers menaçants surgissent des vagues écumantes, comme des figures d'apothéose à la Gustave Doré. Des îles de toutes formes parsèment les fjords tourmentés. Couchées dans des attitudes pensives, elles ont quelque chose d'humain et semblent, elles aussi, contrariées de la brume qui nous gagne.

La brise se lève et fait écumer les eaux et crier les mouettes. Nous quittons un moment les parages abrités et bondissons bientôt au large dans le Foldensjö. Un calme se fait sur le pont, chacun attendant l'ennemi commun : le mal des vagues. Heureusement, la course folle ne dure que quelque temps et nous rentrons dans l'archipel.

Au travers du brouillard, on distingue sur la roche de grandes

Digitized by Google

taches blanches à fleur d'eau, simulant, pour les poissons naïfs, des cascades écumantes. Les saumons sont comme les enfants, leur imagination est si vive qu'ils se contentent de cette peinture primitive et viennent se laisser prendre à ce piège grossier.

La route se poursuit. Les paquets d'eau qui se brisent sur la roche montent en gerbes menaçantes et forment de grands éventails blancs. La mer, la terre et le ciel se confondent en un brouillard bleuâtre qui s'opacifie par degrés; une pluie fine s'y ajoute et fait évanouir tout espoir d'éclaircie Les figures s'allongent, la pluie fine devient une pluie battante, les mouettes elles-mêmes paraissent mouillées.

Bientôt, le pont se vide. Des tas de couvertures vivantes jetées dans les coins se morfondent et soupirent; d'autres tâchent de réagir en lisant le dernier roman à la mode. Faisons comme eux : profitons-en pour faire plus ample connaissance avec les êtres qui partageront pendant huit jours nos joies et peut-être nos déceptions.

Du côté des dames : une Allemande; la générale, comme on l'appelle, femme colosse, à la démarche de temple, rappelant vaguement les constructions babyloniennes; sans morgue cependant, affable pour tout le monde. Elle voyage avec sa fille, jeune personne insignifiante, à profil de moineau.

Une Suédoise, aux allures fin de siècle, jolie, voyageant seule, très entourée des messieurs; elle a une voix superbe qu'elle accompagne divinement au piano.

Puis, une Française du Midi; le couteau sympathique, comme je l'ai surnommée, à cause de son profil allongé et de son nez en lame; elle parle en traînant ses mots, ce qui chez elle a du charme. Comme fond de tableau, un groupe de jeunes misses américaines, aux allures de biche, qui, le dimanche, chantent du nez des cantiques, beaucoup de cantiques. Enfin, pour en finir, tout un lot de nullités de nationalités diverses dormant ou lisant sur le pont; ce que celles-là sont venues faire si loin, je me le demande encore; elles sont toujours plongées dans leurs

Digitized by Google

romans et traverseront tout ce beau pays sans lui faire l'aumône d'un regard.

Du côté des hommes : d'abord mes voisins de table ; à ma droite, un banquier hollandais que j'ai rencontré dans le train de Christiania, moins calme et plus enjoué que ses compatriotes, d'un commerce très agréable, mais toujours pessimiste pour le temps. A ma gauche, un professeur allemand à barbe blonde, court et trapu, la figure très rouge et très épanouie, ayant toujours l'air de rire, même en dormant ; mangeant pour six, sans retenue. Qu'il ait été bercé sur les genoux d'une duchesse, il est permis d'en douter ; ses plaisanteries manquent parfois de finesse et de distinction ; mais il est si gai, a si bon cœur et voyage d'une façon si intelligente en homme instruit, que tous ces petits travers ne frappent bientôt plus.

Pour compléter la série, deux Berlinois : un petit docteur en philosophie ; la coqueluche des dames, à la démarche pimpante, au geste de marionnette, trottinant sans cesse, papillonnant de ci, de là, très minutieux sur sa personne et s'écoutant parler. L'autre, un professeur de quelque chose, à la face de rongeur, qu'on rencontre dans tous les coins grelottant comme une levrette. Enfin, un clan d'Américains photomanes, cherchant la réaction à outrance.

Tous ces gens sont, pour le moment, démoralisés, et le Hollandais plus pessimiste que jamais.

Cependant la pluie cesse et déjà de grandes clartés mates montent de l'horizon. Nous approchons de Torghatten, île célèbre par le tunnel qui la traverse.

La légende qui s'y rattache est racontée de deux manières différentes ; d'après la version la plus correcte, cette singulière île percée à jour ne serait autre chose qu'un chapeau pourfendu d'un javelot lancé par un cavalier en fureur : l'Hesmand. L'audacieux poursuivait de ses assiduités une jeune fille géante, et le javelot aurait été destiné à son frère, gardien de sa sœur, qui venait déranger les projets du guerrier amoureux. Tous les personnages du drame sont des îles de ces parages. La jeune

Digitized by Google

fille, pétrifiée par le premier rayon du soleil (on n'a jamais su pourquoi), doit être quelque part dans la brume et l'on considère en Norvège comme un acte de courtoisie de se découvrir devant elle ; mais puisqu'elle nous fait l'impolitesse de se voiler comme une femme turque, nous nous dispenserons de cette galanterie obligatoire. Le cavalier est pétrifié plus loin près du cercle polaire, et l'île que nous avons devant nous ressemble en effet à un grand chapeau flottant sur l'eau. Seulement, je doute que les chapeaux d'alors eussent la forme d'un vulgaire melon d'aujourd'hui.

L'autre version est plus risquée : L'Hesmand filait l'amour parfait avec la plus belle sirène de la mer, malheureusement pour lui, aussi légère que jolie. « Flânant un jour aux abords du cercle, il découvre sa naïade en conversation criminelle avec un triton du voisinage. Dans sa fureur, il leur décoche une flèche qui, déviant du but, perce d'outre en outre la montagne en question et va tomber aux pieds de l'infidèle (1). » Comme châtiment : pétrification générale.

L'*Olaf-Kyrre* stoppe, et les plus courageux descendent dans les barques qui les conduiront à terre pour faire l'ascension de la grotte ouverte.

Nous grimpons bientôt comme une bande de chèvres par un sentier détrempé et glissant, sautant d'une pierre à l'autre pour éviter de petits lacs de boue.

Le « couteau sympathique » et deux Américaines font partie de l'expédition. Le temps s'éclaircit tout à fait. Nous arrivons sains et saufs au « télescope gigantesque ».

La vue est vraiment saisissante du fond de cette sombre excavation : un lambeau de mer avec son fouillis d'îles et d'îlots de toutes grandeurs.

A la descente, « le couteau sympathique » fraternise avec quelques enfants venus là pour nous offrir des bouquets d'anémones. Elle leur fait naïvement des questions en français

(1) *Sahara et Laponie,* par le comte GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

et semble toute désappointée de ne point recevoir de réponse.

« Quelle différence avec nos gamins de Paris! » me dit-elle d'un air de pitié.

Il est onze heures du soir, nous approchons du cercle polaire. Les passagers deviennent nerveux.

Le paysage, éclairé par une lumière fantastique, prend des teintes inconnues. Il faudrait, pour peindre ces effets, inventer des couleurs nouvelles, aériennes, jamais vues. Au loin, dans l'océan, les îles Threnen, semblables à quatre grands cristaux d'améthyste d'un violet transparent, se penchent l'une vers l'autre comme pour se faire des confidences; elles se détachent sur le miroir des mers avec une netteté si grande qu'elles paraissent tout près de nous, bien qu'elles soient à plus de cinquante kilomètres. Un peu plus rapprochée, Lovunden, d'un violet foncé aux contours bizarres. Autour d'îlots roses, semblables à des pierres précieuses jetées au hasard dans l'émeraude des eaux, voltigent des bandes de mouettes pareilles à de grands papillons.

Tout à coup se détache, de derrière une sombre roche carminée, l' « Hesmandö », le cavalier au long manteau, tout rouge, sur un fond de collines d'un bleu de velours. On le dirait en marche vers le pôle! Comme le dit un vieux dicton :

L'Hesmand hurle,
Lovunden penche
Et Threnen reste au large.

D'aucuns trouvent qu'il faut beaucoup d'imagination pour découvrir tout ça dans ces masses rocheuses; moi, je vois toutes les ressemblances qu'on me montre et beaucoup de celles qu'on ne me montre pas.

Nous passons le cercle polaire!

« Dis donc, ma chère amie, il paraît que nous venons de traverser le cercle polaire; as-tu ressenti quelque chose? Moi, je n'ai rien senti du tout.

— Moi non plus, mon bon.

Digitized by Google

— Mais alors, c'est une blague leur cercle polaire! »

C'est le couteau sympathique et son mari qui parlent ainsi.

*
* *

16 juillet.

De grand matin, nous sommes devant Bodö, chef-lieu du district, en Laponie norvégienne. Il paraît que Louis-Philippe, exilé, séjourna ici sous le nom de Müller, comme l'apprend mon Badeker.

Le temps est menaçant au sud, mais clair au nord, du côté où doivent se voir bientôt les Lofoden.

Je suis seul sur le pont avec le rongeur, qui grelotte dans un coin. Une barque nous accoste pour prendre les dépêches, et nous nous engageons enfin dans le Westfjord.

Ici se déploie une vue maritime inoubliable : Au loin, sur l'horizon, court tout un archipel d'îles argentées, comme de curieuses petites personnes qui s'avanceraient dans l'océan pour aller voir ce qui s'y passe. Les premières en avant, seules, détachées, suivies du gros de la bande. Dans le léger irisement des vapeurs matinales, elles semblent si aériennes qu'on les prendrait pour des esprits. De l'autre côté du fjord : les pics du continent sombres et farouches, coiffés de brume, que la bise du nord déchire en grands lambeaux, contrastent étrangement avec la vision opaline d'en face.

Et c'est en présence d'un tel panorama que la voix chantante du matelot de quart me dit la légende d'Inga et de Nils.

LÉGENDE D'INGA ET DE NILS.

Nils et Inga s'aimaient; mais de l'avis des habitants du village, ils n'auraient pas dû s'aimer, car Inga était riche et Nils n'avait rien que son adresse à pêcher la morue.

Ils habitaient Hennigsvoer, petit village bâti sur pilotis à l'ombre des Lofoden.

Quelquefois, Inga accompagnait Nils à la pêche et, assise, les bras croisés, admirait, des heures entières, son beau Nils rejetant dans la barque d'un geste puissant les grands pois-

Digitized by Google

sons d'argent, qui sautaient sur le bois, en faisant claquer leur queue.

Cependant, un matin, Nils ayant mis son plus bel habit, les mains pleines de fleurs rares, cueillies à grand'peine, là-haut, aux bords des champs de neige, s'en vint chez le parents d'Inga leur demander sa main, comme la chose la plus naturelle du monde.

« Notre Inga n'épousera jamais un mendiant! » lui fut-il lancé au visage. Il reçut le coup en plein cœur, mais virilement. S'il fallait être riche comme elle, eh bien, qu'importe, il le deviendrait, et dès le soir, sans prendre garde au gros temps que l'on voyait se préparer, il partit seul pour la pèche dans les parages les plus dangereux.

Le lendemain, Inga, qui avait pleuré toute la nuit et qui venait laver ses yeux aux eaux du fjord, aperçut les débris d'une barque qu'elle connaissait trop bien et le vêtement lacéré de son bon Nils!

On la trouva là, vers le soir, comme une morte. Elle vécut cependant, mais pour pleurer son pauvre Nils de toutes les larmes de ses yeux, jusqu'à ce que ses joues fussent creusées de deux sillons lamentables.

Tant qu'on n'eut pas retrouvé le corps, elle vint tous les jours s'asseoir sur la plage pour attendre son Nils.

Plusieurs années s'écoulèrent ainsi et Inga devint une vieille femme.

Un jour, un cadavre fut rejeté sur la plage, méconnaissable. Alors elle n'espéra plus, mais entraînée par l'habitude, machinalement, elle revint s'asseoir à la place ordinaire pour attendre son Nils.

Nils cependant n'était pas mort; cramponné à son couteau qu'il avait planté dans le bois de sa barque, il avait été recueilli par des pirates qui l'emmenèrent dans un pays lointain. Il vécut là de son travail, ayant toujours Inga devant les yeux et lui restant fidèle, jusqu'à ce que les ans eussent courbé sa robuste taille et blanchi ses cheveux d'or.

Digitized by Google

Un jour, la nouvelle se répandit qu'un navire norvégien avait été vu dans ces parages. Nils aussitôt se jeta dans sa barque et, toute la nuit, il suivit un feu qui fuyait au large. Vers le matin, cependant, le vent étant tombé tout d'un coup, le navire s'immobilisa sur les eaux et bientôt Nils put écouter avec extase des hommes parlant sa langue!

Par une méprise involontaire, on lui dit qu'Inga, un an après sa disparition, avait épousé un riche pêcheur.

« Ces gens se trompent, pensa-t-il, Inga est morte ou m'est restée fidèle. »

Le navire, qui chassait la baleine dans les mers polaires, s'en retourna aux côtes de la Norvège et Nils put descendre dans sa barque en route pour Hennigsvaer!

De ses bras raidis par l'âge, il rama toute la nuit vers la grève où devait habiter Inga.

A la même place où elle venait tous les matins, elle était là assise, attendant toujours son Nils dans une inconsciente obstination.

Un petit point noir à l'horizon la fit bondir et, les yeux dilatés, comme une folle, elle courut vers un groupe d'enfants qui jouaient, en leur criant : « Ne voyez-vous donc pas? Nils arrive! »

Les enfants, effrayés, s'enfuirent en pleurant.

Cependant, la barque approchait et, comme fascinée, Inga marchait déjà dans les vagues à sa rencontre.

Nils aussi la reconnut tout de suite, bien qu'elle fût vieille à en être méconnaissable, et, la soulevant avec peine, il la déposa dans la barque, toute ruisselante.

Ils se regardèrent un instant, puis s'affaissèrent dans les bras l'un de l'autre, en se donnant un long baiser sur la bouche.

A peine leurs lèvres se furent-elles rencontrées, que les cheveux de Nils redevinrent tout blonds et que les deux sillons des joues d'Inga s'effacèrent!

Le lendemain, Hennigsvaer fêtait les fiançailles de deux jeunes gens inconnus au pays, mais que quelques vieillards du

Digitized by Google

village se rappelaient vaguement avoir vus dans leur jeunesse, il y avait bien longtemps de cela.

Le soleil maintenant, dépassant les crêtes dentelées des montagnes, chasse les brouillards attardés, et les eaux, de vertes qu'elles étaient tout à l'heure, deviennent couleur d'opale. L'archipel tout entier, comme une cristallisation gigantesque, s'avance vers nous, éblouissant.

Nous passons devant le village d'Hennigsvaer, bâti sur une infinité d'ilots capricieusement jetés dans le bleu des eaux. Le cadre est bien fait pour inspirer de poétiques légendes. Nous contournons la pointe d'Ostvaagö pour nous enfoncer dans le Gimsë-Strôm.

Les panoramas les plus variés ne cessent de se dérouler à nos regards ravis. L'*Olaf-Kyrre* décrit une courbe majestueuse dans l'océan pour se diriger vers le Raft-Sünd ; son village reste longtemps comme un lacet plus clair sur la surface des eaux.

Nous sommes au milieu d'un cirque de pics neigeux, d'une beauté qui écrase, sur un grand miroir bleu où se reflètent les blanches mouettes. Les mots font défaut pour décrire de pareils spectacles, on devrait en inventer de nouveaux qui n'auraient jamais servi.

Tout à coup, des cris se font entendre : « Une baleine, une baleine ! » Les passagers courent affolés d'un côté du pont à l'autre ; tout le monde veut voir. Malheureusement, ce n'est qu'un pauvre petit marsouin qui n'en peut mais, et qui tâche de s'excuser en faisant gentiment la culbute autour de nous. Le « rongeur », cependant, ne veut pas en démordre et soutient hargneusement qu'il a vu une baleine. Laissons-lui ses illusions.

La route continue par le Raft-Sund, rendu célèbre par la reproduction qu'on en a faite au panorama de Berlin. C'est un canal étroit, encaissé entre de gigantesques montagnes puissamment étagées.

Au moment de sortir du Raft-Sund, un orage subit se déchaîne. Le paysage se dissout dans un amoncellement de vapeurs et les pyramides sauvages qui nous entourent, s'effaçant

Digitized by Google

par la base, semblent suspendues dans la brume. Des coups de vent chassent par intervalles des rideaux de brouillard, nous laissant entrevoir un coin de pâturage éclairé du soleil. Nous débouchons ainsi dans le fond du Westfjord.

Les nuages deviennent de plus en plus tragiques et plombent la coupole rétrécie de l'espace ou traînent, sur la lividité des horizons d'acier, des écharpes blafardes de buées condensées. Une barrure implacable de contreforts rocheux surgit au loin, tandis que des cônes déjetés, des pics insolents, des récifs aux formes de cercueil passent, sinistres, battus par le ressac des lames écumantes. Le ciel semble vouloir nous écraser et l'oppression augmente. C'est bien ainsi que je m'étais figuré les paysages arctiques et les abords du pôle.

Pour ajouter encore à l'étrangeté du spectacle, un tronçon d'arc-en-ciel vient se former au beau milieu de ce chaos.

Nous avançons toujours. Les fjords sont sillonnés de bateaux d'une allure particulière. Avec leur haute étrave et leur voile en forme de trapèze, ils ont un je ne sais quoi de primitif qui rappelle les anciens temps. Ce sont les « Nordlandsjaegte », en tout pareils aux vieux navires de Wikings.

A Lödingen, deux ingénieurs, un Norvégien et un Anglais, quittent le bateau pour aller visiter, aux frais du gouvernement britannique, des carrières de marbre récemment découvertes. Ils remonteront à bord lors de notre retour.

Nous entrons dans le Tjoellsund et passons bientôt devant le joli village de Sandtorv, avec ses grandes maisons toutes blanches au bord de l'eau. Partout, des habitations de pêcheurs où sèchent des milliers de poissons suspendus à des perches. A Harstadhavn, vers onze heures du soir, la population au grand complet attend la poste que nous lui apportons. Plusieurs passagers reçoivent en échange des télégrammes qu'ils se sont fait envoyer ici.

Ces parages semblent très habités et ces eaux sont peuplées de barques, en forme de gondoles, qui reviennent de la pêche. Nous les saluons en agitant nos mouchoirs et en chantant des

Digitized by Google

tyroliennes, et invariablement, pour nous rendre la politesse, un des pêcheurs empoigne un gros poisson dans le fond de la barque et le secoue en l'air, tout fier de pouvoir nous le faire admirer. Chez nous, on salue du chapeau; ici, on salue du poisson.

Brisé de fatigue, je me couche un instant pour détendre mes nerfs surmenés; tout à coup, un remue-ménage inusité se produit à bord; j'entends quelqu'un qui entre comme une bombe dans la cabine commune où je m'étais étendu. Que se passe-t-il? Je me précipite sur le pont au moment où un hourra formidable éclate de toutes parts.

Il est minuit!

Près du soleil, le ciel, comme un chaos de flammes, projette des lueurs d'incendie sur les lointains de l'horizon, tandis que des vapeurs rouges s'immobilisent sur les parois rocheuses des sombres îles. La mer, tout en sang, oppressée, s'agite, étrangement moirée d'ombres écarlates. Une bande de nuages embrasés s'écartent maintenant du soleil qui se dégage lentement de son enveloppe incandescente, éclaboussant de feu toutes les eaux en fusion. Ce n'est ni le jour, ni la nuit; c'est une vision, une atmosphère étrange. Pour la première fois, nous avons vu le soleil de minuit!

Je me retourne pour saisir l'impression produite sur mes compagnons de route; ils paraissent se mouvoir dans un milieu surnaturel, comme derrière un immense écran rouge. Les verres s'entrechoquent, on boit au soleil nocturne.

Mais déjà la déchirure du ciel se referme, les vapeurs rouges s'assombrissent; quelques reflets de réverbération se jouent encore sur les flots pour s'effacer bientôt et laisser à leur suite des surfaces ternies, aux matités d'étain.

FRÉDÉRICQ.

Digitized by Google

LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE [1]

Les débats qui viennent d'avoir lieu à la Chambre à propos du budget des finances ont appelé l'attention sur la Caisse générale d'épargne et de retraite et ont permis d'affirmer la grande prospérité de cette utile institution.

On a pu le dire avec raison : de toutes les lois sociales votées par la Législature belge, il n'en est point qui aient produit d'aussi heureux et d'aussi féconds effets dans un laps de temps relativement aussi court. La Caisse d'épargne a ouvert ses bureaux en septembre 1865, à quelques mois de la promulgation de la loi due à M. Frère-Orban, et vingt-cinq ans après, le 31 août 1890, le montant des dépôts confiés à sa garde s'élevait à la somme considérable de 315,000,000 de francs. A la fin de 1890, le chiffre était de fr. 337,000,000 environ, répartis sur près de 750,000 livrets. Un Belge sur neuf environ était donc devenu, au cours de ce quart de siècle, le client de la Caisse d'épargne. Malgré des périodes de crise politique, industrielle et commerciale d'une intensité et d'une durée sans exemple, la marche ascendante des livrets et des dépôts n'avait été qu'une seule fois interrompue, ainsi qu'on le verra par le tableau ci-dessous :

	LIVRETS.	DÉPÔTS.
Au 31 décembre 1865. . .	863	529,632 fr.
— 1866. . .	6,016	5,729,262
— 1867. . .	18,032	15,055,430
— 1868. . .	39,861	19,209,744
— 1869. . .	47,784	24,238,026
— 1870. . .	52,346	25,927,997

[1] Consulter, pour plus de détails sur l'organisation de l'institution, notre article du 15 décembre 1881 dans la *Revue de Belgique*, et surtout le remarquable rapport présenté à la XI[e] section de l'Exposition d'économie sociale de Paris, en 1889, par M. L. Mahillon, directeur général de la Caisse.

Digitized by Google

		LIVRETS.	DÉPÔTS.
Au 31 décembre	1871. . .	57,131	27,516,580 fr.
—	1872. . .	63,510	34,651,964
—	1873. . .	77,035	41,161,460
—	1874. . .	92,192	45,108,410
—	1875. . .	106,312	53,631,368
—	1876. . .	122,773	73,948,088
—	1877. . .	147,838	92,020,474
—	1878. . .	169,285	104,864,785
—	1879. . .	176,743	118,489,841
—	1880. . .	200,565	136,149,599
—	1881. . .	234,852	139,523,514
—	1882. . .	325,475	136,755,423
—	1883. . .	370,768	150,180,048
—	1884. . .	406,656	165,960,544
—	1885. . .	444,087	197,015,856
—	1886. . .	485,410	223,596,099
—	1887. . .	546,611	248,466,306
—	1888. . .	598,675	268,324,798
—	1889. . .	657,307	290,453,027

C'est donc en 1882 seulement que les remboursements ont notablement excédé les versements ; mais, chose curieuse, c'est aussi la même année que l'on constate la plus importante augmentation du nombre total des livrets (plus de 90,000), et la création la plus considérable de livrets nouveaux (près de 135,000). On peut donc en conclure qu'en fait la petite épargne, celle du travailleur, celle que la Caisse a principalement pour but de recueillir, n'a cessé d'aller croissant et, qu'en réalité, la vraie clientèle de l'établissement a été en continuel progrès. C'est, en effet, la réduction du taux de l'intérêt pour les dépôts excédant 12,000 francs qui amena, en 1882, des retraits de gros dépôts qui ne peuvent être considérés comme des économies, mais bien comme des placements. En 1885, le taux de l'intérêt fut de nouveau réduit pour les dépôts dépassant 5,000 francs ; mais, cette fois, les gros retraits ne furent plus assez nombreux pour contrebalancer les versements de la petite épargne, et l'essor ne fut plus interrompu.

Il est d'ailleurs à noter que, pour ainsi dire d'une façon constante, la proportion du montant des livrets comme celle des versements est restée la même. 45 p. c. des livrets sont

Digitized by Google

inférieurs à 20 francs, 20.3 p. c. comportent de 20 à 100 francs, 22.3 p. c. renseignent de 100 à 1,000 francs, 12.4 p. c. seulement excèdent 1,000 francs. D'autre part, 75 p. c. des versements sont inférieurs à 20 francs, et 15 p. c. sont de 20 à 100 francs. Il s'ensuit que le nombre des livrets dont le solde est inférieur à 100 francs est environ des deux tiers du nombre total des livrets existants, et que les versements inférieurs au même chiffre sont en moyenne dans la proportion de 90 p. c.

Ces proportions l'indiquent à suffisance, la clientèle de la Caisse d'épargne est essentiellement démocratique. Ceux qui viennent se présenter aux guichets sont bien les modestes en vue desquels l'institution a été fondée.

Ce qui n'est pas moins intéressant à relever, c'est la répartition des livrets par province. Elle s'établissait comme suit à la fin de 1889 :

Anvers. . . .	64,256	livrets et fr.	31,881,698 de dépôts.
Brabant . . .	147,303	—	62,074,600 —
Flandre occid. .	63,856	—	49,527,596 —
Flandre orient. .	70,646	—	25,082,984 —
Hainaut . . .	145,051	—	42,835,156 —
Liége	84,185	—	23,760,260 —
Limbourg . . .	13,572	—	6,850,935 —
Luxembourg . .	22,848	—	11,411,027 —
Namur	45,590	—	21,578,144 —

En 1888, l'administration de la Caisse avait fait dresser des cartogrammes indiquant la proportion du nombre de livrets par 1,000 habitants dans les différents arrondissements du pays. On ne consultera pas non plus sans fruit cette statistique, que nous résumons ci-après, mais qui est aujourd'hui inférieure à la vérité :

Philippeville	186	Roulers	110
Thuin	186	Furnes	110
Charleroi	150	Arlon	107
		Nivelles.	104
Mons	148	Ypres	102
Bruxelles	143	Ath	100
Virton	138	Louvain.	98
Neufchâteau	113	Anvers	96

Digitized by Google

Gand.	95	Malines.	77
Eecloo	94		
Bruges	94	Ostende.	72
Marche	89	Saint-Nicolas	70
Courtrai.	84	Maeseyck	67
Verviers	83	Bastogne	66
Soignies.	134	Waremme	65
Liége	134	Audenarde	62
		Hasselt	59
Dinant	124	Tongres.	58
Namur	121	Thielt	55
Turnhout	117	Alost	54
Huy	116	Termonde	48
Tournai.	82	Dixmude	39

Bien entendu, il y a lieu, pour apprécier exactement ce relevé, de tenir compte des conditions dans lesquelles se trouve chacun des arrondissements que l'on y voit porté. La densité de la population, l'abondance du travail, le taux des salaires et le nombre des bureaux ouverts aux opérations de l'épargne sont autant de facteurs qui doivent entrer en ligne de compte quand on veut tirer une conclusion des moyennes ci-dessus. Néanmoins, on est heureux de pouvoir constater que partout l'esprit de prévoyance a fait de sérieux progrès, et que les habitants des contrées industrielles, bien qu'exposés à d'autres tentations que ceux des contrées rurales et ayant à supporter des dépenses plus fortes pour subvenir à leurs besoins, plus nomades aussi par essence, résistent mieux qu'on ne se le figure aux suggestions du plaisir et font preuve d'une fermeté de propos dont on les accuse souvent de ne pas être capables.

Ce qui a surtout contribué à amener de tels résultats, c'est l'ouverture des bureaux de poste aux opérations de l'épargne, sous le ministère de l'honorable M. Jamar, le 1er janvier 1870. On peut dire qu'aujourd'hui ces bureaux sont les grands collecteurs de la Caisse, puisque les quatre cinquièmes environ des livrets ont été pris par leur intermédiaire. Placés en général au centre des localités, connus de tous, desservis par un personnel irréprochable, ils ne pouvaient manquer d'attirer le public et de lui inspirer confiance. L'excellente mesure implantée chez

Digitized by Google

nous par M. Sainctelette, à l'exemple de ce qui se faisait en Angleterre et qui a permis d'épargner au moyen de timbres-poste collés sur des formules, à concurrence d'une somme de 1 franc, devait encore ajouter à leurs moyens d'action et d'attraction. L'ouvrier surtout a pour eux une incontestable prédilection. Il compte sur la discrétion professionnelle de leurs agents pour ne point divulguer l'existence de la réserve qu'il est occupé à se constituer, et chacun sait combien il tient à ce que le secret en soit bien gardé.

L'épargne scolaire a été, de son côté, un puissant vulgarisateur des idées d'économie. Quel chemin parcouru depuis les premiers efforts tentés dans les écoles de Gand par l'illustre M. Laurent! Malheureusement, les progrès ont considérablement ralenti depuis quelques années. Nos luttes politiques, qui ont fait de l'école l'enjeu des élections, ont eu pour conséquence d'enrayer un mouvement dont il était permis d'attendre les plus heureux effets. Tandis que, sous le régime de la loi de 1879, on allait de l'avant, sous le régime de la loi de 1884, on a reculé ou l'on reste stationnaire. Témoin les chiffres ci-dessous, qui ont leur muette éloquence :

Versements de 1 franc effectués au moyen de bulletins d'épargne :

En 1882.	279,757	francs.	En 1886.	136,862	francs.
1883.	243,963	—	1887.	174,484	—
1884.	215,585	—	1888.	174,831	—
1885.	168,389	—			

Cela est d'autant plus fâcheux que, presque partout, les progrès de l'épargne scolaire ont eu pour corollaire l'augmentation du nombre des livrets et du chiffre des dépôts ordinaires. On a raconté à ce propos un fait curieux : A Wasmes, des parents sont venus confier à la Caisse d'épargne des pièces de cent sous enterrées naguère, et le chiffre des livrets, en trois ans, a été quadruplé.

Mais si l'épargne a pris de la sorte un développement répondant à toutes les prévisions des fondateurs de la Caisse et des auteurs des intelligentes mesures que nous venons de signaler, il s'en faut que l'on ait épuisé tous les moyens de l'accroître encore.

Digitized by Google

Non seulement il réste une large place pour les efforts individuels, mais la Législature peut aussi, et bien aisément, attirer vers la Caisse ce qui serait, sans conteste, sa meilleure et sa plus fidèle clientèle. Que demain les femmes soient assurées par un texte de loi que les dépôts effectués par elles ne sont plus à la merci de leur mari, et l'on verra s'augmenter les versements dans des proportions significatives.

N'est-il pas, du reste, inique de tolérer les abus odieux qui on tété dénoncés : la main d'un époux ivrogne ou débauché mise sur les économies péniblement amassées d'une pauvre femme, et y a-t-il une seule raison pour que la Belgique ne suive pas l'exemple qui lui est donné par tous les pays de l'Europe occidentale? C'est la femme qui tient le ménage, c'est elle seule qui peut réellement épargner et porter les économies au bureau pendant que son mari travaille. Lui laisser la possession et la disposition exclusive des fruits de son économie, est un acte de justice que nous sommes pour ainsi dire les seuls à ne point accomplir. L'Angleterre, la France, l'Italie, la Hollande, le Danemark et la Suède l'ont fait sans inconvénient ; une loi de quatre lignes et qui serait votée à l'unanimité, très probablement, nous mettrait à leur niveau. Et ce qui est vrai pour les femmes l'est également pour les enfants mineurs. Là aussi, une disposition législative tutélaire doit intervenir pour empêcher de véritables spoliations.

Ces réformes accomplies, le courant de l'épargne irait s'accentuant encore; mais, par contre, on verrait se dresser, réclamant plus que jamais une solution, le problème déjà posé et qui concerne l'emploi des capitaux confiés à la Caisse. Au point de vue de la sécurité, nulle crainte à éprouver. La loi de 1865 a sagement indiqué la nature des placements à faire et ses prescriptions sont telles que la mobilisation des capitaux pourrait s'effectuer avec assez de rapidité pour faire face à toutes les demandes de remboursement, le cas échéant. L'événement est du reste en dehors des prévisions, car ce qui s'est passé en 1870, lors de la guerre franco-allemande, est là pour témoigner de l'absolue confiance du public, une confiance que vingt années de gestion prudente n'ont pu qu'affermir. Mais pourra-t-on continuer à placer assez fructueusement pour ser-

Digitized by Google

vir aux petits capitaux l'intérêt actuel de 3 p. c. par an et amasser des réserves permettant une distribution supplémentaire quinquennale qui porte le taux de l'intérêt à 3.15 p. c. en moyenne par an? N'y a-t-il pas aussi quelque danger à laisser à une administration dépendant plus ou moins de l'État, pouvant être influencée par des considérations politiques dans ses décisions financières et l'aide qu'elle procure à ceux qui recourent à son concours, la disposition de sommes de plus en plus considérables? Est-on assuré que le capital aspiré en quelque sorte sur tous les points du territoire sera utilement réparti de façon à produire de nouvelles sources de prospérité?

Le cadre de ce rapide travail ne comporte point l'examen approfondi de questions aussi complexes. Qu'il nous suffise de dire qu'elles nécessitent l'attention réfléchie des hommes compétents. La réduction du taux de l'intérêt pour les gros dépôts, l'affectation obligatoire des sommes dépassant un certain chiffre à l'achat de titres de la dette publique, sont à coup sûr des palliatifs au mal appréhendé; ils ne sauraient toutefois constituer une solution intégrale du problème et ils auraient aussi leurs inconvénients. Qu'en cas de panique et à la veille d'une guerre où se jouerait le sort du pays, les titulaires des carnets de rentes retirent leurs titres et les portent sur le marché, que deviendra le crédit de l'État au moment même où celui-ci devra jouir de toutes ses ressources pour faire face aux événements? Comment emprunter avec une rente avilie? Il y aurait donc autre chose à faire en s'inspirant des circonstances et de la situation générale du pays.

Toujours est-il que, d'eux-mêmes, les épargnants ne se sont pas fait faute de convertir leur dépôt en titre de rente, profitant des facilités toujours plus grandes que la Caisse accorde pour cette conversion. Il y avait, à la fin de 1890, 8,033 titulaires de carnets de rentes, pour une somme totale — en capital nominal - de 51,000,000 de francs. C'est là un beau chiffre, et qui n'a cessé non plus d'accuser d'année en année une constante progression.

En sens inverse, n'a pas discontinué de marcher la quotité des frais d'administration. Elle est aujourd'hui de 0.25 p. c. et

Digitized by Google

il semble bien difficile qu'elle descende encore à un chiffre plus bas. Elle était de 0.38 à l'origine ; la différence provient naturellement de la somme énorme que manie la Caisse à présent. En tout cas, l'intérêt indiqué plus haut bonifié à ses déposants, ses frais payés, ses dépenses de premier établissement amorties, la Caisse possède par devers elle une réserve de 8,000,000 de francs, suffisante à coup sûr pour parer aux éventualités possibles à prévoir, trop forte même aux yeux de quelques-uns. Et il faut noter que, par la force même des choses, certaines dépenses ont dépassé les évaluations primitives, puisque l'accroissement des services va entraîner l'installation des bureaux dans un troisième local.

Ce qui est à noter encore à cet égard, c'est que l'on étend sans cesse les attributions de la Caisse en lui octroyant, avec une générosité peut-être excessive, la gestion de fonds spéciaux qui ne rentrent pas précisément dans son cadre, comme la répartition du fonds communal, le payement des subsides pour la voirie, la construction des écoles, les travaux d'assainissement, le service du fonds commun pour les frais d'assistance des indigents. Tout cela coûte plus que cela ne rapporte, et les dépenses d'administration s'en trouvent grevées d'autant. Il eût mieux valu en décharger la Caisse pour lui permettre de concentrer son activité sur d'autres objets qui lui ont été assignés un peu plus judicieusement : les prêts agricoles, encore bien rares, et la construction des habitations ouvrières, partout si utile. Peut-être même eût-on pu lui confier la gestion de la Caisse des accidents aux victimes du travail, dont elle se fût acquittée sans perdre de vue la nécessité d'associer la prévoyance à la charité, alliance indispensable si l'on veut faire œuvre vraiment utile et bonne.

Cette question de la quotité des frais généraux, sans grande importance en somme pour la Caisse d'épargne proprement dite, a été soulevée plus sérieusement en ce qui concerne la Caisse de retraite.

Ne pourrait-on bonifier un intérêt plus considérable aux participants de cette Caisse, et l'abaissement de 4 1/2 à 3 p. c. était-il réellement imposé? La retenue de 3 p. c. pour frais généraux qui frappe les rentes servies par la Caisse ne peut-

Digitized by Google

elle être réduite ou même supprimée? N'y a-t-il pas lieu surtout de prendre cette double mesure au moment où, de toute part, se dessine un mouvement si accentué en faveur de la Caisse? La Chambre a entendu poser ces interrogations à M. le ministre des finances, et celui-ci y a répondu avec la réserve que lui commandent ses fonctions. De par la loi qui l'a créée, la Caisse, jouissant d'une certaine autonomie, on ne peut guère lui donner que des conseils; c'est à elle d'en apprécier le bien fondé, et d'y faire droit si elle le juge utile et conforme à ses intérêts. Aucun ministre ne saurait, sans être taxé de témérité, lui imposer sa manière de voir.

La réduction du taux de l'intérêt s'imposait à coup sûr en présence de la baisse générale du loyer de l'argent; mais n'a-t-elle pas été trop uniforme, et ne pouvait-on traiter différemment les titulaires des petites rentes? Il est certain que la Caisse de retraite retire de ses placements le même intérêt que la Caisse d'épargne; il lui serait donc possible de faire une sorte de moyenne et de servir 3 1/2 p. c. aux tout petits rentiers, tout en continuant à n'en servir que 3 aux autres. Une proposition dans ce sens a été exposée, et tout fait prévoir que la Caisse la prendra en considération. De même, si la retenue de 3 p. c. pour frais d'administration, qui est opérée à l'entrée en vigueur de la rente, n'est pas exagérée, si elle est inférieure à ce que retiennent les sociétés d'assurance sur la vie, encore y a-t-il lieu de rechercher si elle est bien irréductible, et si l'on ne pourrait pas, sans inconvénient, la rapprocher davantage du coût réel des frais généraux.

Quoi qu'il en soit, la Caisse de retraite prospère incontestablement. Une propagande intelligente en fait connaître les rouages et même l'existence, si longtemps ignorée de la grande masse du public; brochures, tarifs, conférences ont été multipliés à l'envi. Nous nous permettons de suggérer l'idée de tableaux apparents, avec vignettes convaincantes d'exemples probants, déposés dans les établissements publics et privés, à l'exemple de ce qui se fait en Hollande. Il est incontestable que la propagande par les yeux est une des plus efficaces, et ce qui s'est passé sous ce rapport pour le service des malles

Digitized by Google

de la ligne Ostende-Douvres constitue un argument décisif en faveur de l'innovation.

Voici quels ont été, depuis trois ans, les progrès de la Caisse de retraite :

		LIVRETS NOUVEAUX.	VERSEMENTS.
Au 31 décembre	1887 (4 1/2 p. c.)	450	656,040 fr.
—	1888 (3 p. c.). .	368	322,726
—	1889	918	591,810
—	1890	1,750	916,211

Les différences en plus, de mois en mois, ont été si sensibles, que nous ne résistons pas au désir d'en donner le tableau.

Nombre de versements.

	1888.	1889.	1890.
Janvier	75	158	413
Février	111	124	603
Mars	76	129	2,603
Avril	97	150	516
Mai	1,949	2,127	1,077
Juin	75	163	2,894
Juillet	130	237	865
Août	100	283	1,088
Septembre	123	277	2,839
Octobre	97	301	1,211
Novembre	1,938	2,176	1,105
Décembre	116	707	3,353
Totaux. . .	4,887	6,832	18,567

L'augmentation constatée est due, en ce qui regarde 1890 et pour une petite part, à la facilité nouvelle offerte au public qui consiste à admettre des versements de 1 franc par l'entremise des bureaux de poste. Mais l'appui des sociétés de secours mutuels, celui de quelques grandes sociétés industrielles, ont surtout largement contribué à cette extension des opérations de la Caisse de retraite. Quatre sociétés de mutuellistes en 1889, dix en 1890, ont affilié leurs membres à la Caisse. D'autre part, des établissements ont assuré leurs ouvriers contre la vieillesse par des combinaisons ingénieuses et philanthropiques auxquelles on ne saurait trop applaudir. Il est permis de croire que ce n'est là qu'un début plein de

Digitized by Google

promesses et que de nouvelles étapes seront rapidement franchies. Le projet de loi dont la Chambre est saisie et qui modifie la législation sur les sociétés de secours mutuels ne laissera pas, s'il est heureusement modifié dans ses derniers articles touchant la Caisse de retraite, d'accentuer encore le mouvement. Ainsi, la faculté accordée au mari de convertir la rente dont il est titulaire en une rente au profit de lui-même et de sa femme, ne produira aucune amélioration, puisqu'elle est subordonnée à la survivance des deux époux jusqu'au moment de l'entrée en jouissance de la rente et que la conversion doit précéder de dix ans cette entrée en jouissance. Qui donc irait, sous de pareilles conditions, courir le risque de diminution du chiffre de la rente qui est la conséquence de sa conversion? Mais, par contre, ce serait une excellente chose que la possibilité de constituer, à capital réservé, une rente sur la tête d'un nouveau-né. Les naissances sont des occasions toutes naturelles de largesses et de libéralités; pères, aïeuls, parrains sont à ce moment disposés à faire en faveur de l'enfant qui vient au monde un sacrifice en vue d'assurer son avenir. Et combien de situations illégitimes ne perdraient-elles pas de leurs douloureuses conséquences si l'on avait pu placer dans le berceau un carnet de retraite, réversible sur la mère en cas de décès de l'enfant? Que si l'on objecte que la mortalité est malheureusement fort grande pour les enfants de un à trois ans, rien ne sera plus aisé que de répondre qu'en cas de décès prématuré, la Caisse rendra la somme aux ayants droit après retenue de ses frais d'administration et que l'opération sera pour elle des plus avantageuses.

Il n'est pas sans intérêt de donner ici deux relevés instructifs. Le premier indique le nombre et le chiffre des versements par province, le second, la statistique des versements par profession et par sexe.

	Nombre de versements.	Sommes versées.
Anvers	107	260,807 90
Brabant	(*)10,347	423,278 18
Flandre occidentale	66	16,896 16

(*) Y compris les sommes versées par la Compagnie du Nord, soit 7,612 versements pour 53,466 francs.

Digitized by Google

	Nombre de versements.	Sommes versées.
Flandre orientale.	1,666	22,190 91
Hainaut	3,274	68,098 69
Liége.	2,938	86,930 09
Limbourg	2	16,138 65
Luxembourg	8	8,847 00
Namur	159	13,023 46

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Ouvriers.	10,499	1,248	11,747
Domestiques	65	85	150
Agriculteurs	4	0	4
Fonctionnaires, employés	4,381	600	4,981
Instituteurs, professeurs.	139	326	465
Professions libérales	43	4	47
Négociants, industriels, commerçants	90	7	97
Rentiers, sans profession	213	863	1,076
	15,434	3,133	18,567

On voit par ces tableaux que la clientèle de la Caisse de retraite se recrute à bien peu de chose près de la même façon que celle de la Caisse d'épargne, et certes il faut s'en féliciter.

Si l'on continuait à marcher du même pas dans la voie où l'on est entré, il ne serait pas impossible que, dans un avenir relativement rapproché, l'une des questions les plus ardues et les plus graves qui se posent dans nos sociétés modernes se trouvât tranchée chez nous en fait de la façon la plus heureuse. Par le seul jeu de la liberté et des efforts individuels, sans devoir recourir à l'obligation ou à la contrainte, les victimes des accidents du travail comme les ouvriers invalides se verraient mis à l'abri du besoin, puisque les rentes contractées à la Caisse de retraite sont payables du moment où le titulaire est mis hors d'état de gagner sa vie avant même l'échéance du terme fixé pour l'entrée en jouissance normale.

Quel spectacle serait ainsi donné par notre petit pays à de plus grandes nations, et combien un semblable résultat n'est-il pas digne des consciencieux efforts de toutes les bonnes volontés, de toutes les intelligences!

Jules Carlier.

Digitized by Google

CAMÉLÉON

Elle trottait, trottait, trottait... Je n'ai jamais bien compris la miraculeuse élasticité de ces petites jambes, ces rebondissements de balle espiègle émoustillant le pavé bleu et stupéfiant les pauvres hommes, si portés à s'éponger le front.

Depuis vingt minutes au moins, je me démenais à sa poursuite sans avoir pu la joindre. Et, d'un bout d'oreille rose, fraîche comme une mignonne coquille sortant des flots, de la blancheur laiteuse du cou, de la délicatesse du profil entrevu grâce à la complicité d'un tournant, je lui composais dans ses moindres détails le plus affriolant minois qui pût damner les passants.

Ses cheveux fauves offraient de la nuque au sommet de la tête, où ils se tordaient sous une couronne de fleurettes aux nuances vagabondes, l'arête presque aiguë d'un triangle particulièrement drôle et fripon — l'audace d'un casque inédit, avec la grâce souple des soyeux écheveaux tendus sur la complaisance d'un invisible carton.

Et le joli triangle obstinément ramenait en moi le souvenir de la tête prismatique du caméléon, que j'avais vu si souvent guetter les mouches, sournoisement embusqué dans les verts panaches des genêts.

Les reflets changeants de sa robe, que taquinait un ruissellement de lumière obsédante, complétaient encore la fantastique illusion. Dieu! quel joli caméléon ce devait être! Ainsi qu'à l'étrange bête, je n'étais pas loin de lui supposer la bizarrerie des yeux tournant sur un pivot, illuminant les alentours d'une magnétique clarté.

Digitized by Google

Et c'étaient ces yeux, ces yeux surtout que je voulais voir. Ces yeux, il me les fallait, je les désirais follement, de plus en plus.

Elle frétillait comme un poisson, donnant parfois de brusques secousses à son ombrelle, qui s'envolait, balançant d'un rythme décidé le bras détaché du corps, où pendait à demi refermée une petite griffe très serrée au poignet.

Enfin! Était-ce parce que, se sachant suivie, elle voulait reconnaître l'ennemi obstiné? C'est assez probable. Quoi qu'il en soit, elle venait de s'arrêter à un étalage.

Je la rejoignis et m'arrêtai audacieusement tout à côté d'elle, pris d'une subite passion pour les porcelaines hongroises et les majoliques italiennes, dont les reliefs flamboyaient.

Elle n'eut pas du tout l'air de m'apercevoir; à demi tournée vers moi, elle inspectait les bibelots.

Tout de suite mes yeux coururent à ses yeux! Ah! certes, c'était bien un caméléon, et bien plus étrange que tous les caméléons rencontrés au cours de mes pérégrinations exotiques.

Des yeux verts indéfinissables, singulièrement éveillés, ne pouvant fixer les objets sans remuer; une succession d'éclairs qui se brisaient aux porcelaines et revenaient sur moi, — il me le semblait du moins, — cinglants comme des coups de fouet.

L'ombre rose de son ombrelle poétisait d'une teinte d'aurore fuyante son visage translucide, dont l'immobilité parfaite avait je ne sais quelle reposante sérénité, quelle adorable et naïve candeur que démentait presque l'activité hardie des yeux.

Brusquement, elle repartit, avec toujours la courbe arête des cheveux ensoleillés et la petite griffe pendante au bout du bras cadencé.

Je repartis aussi, la suivant de près cette fois, et me demandant avec angoisse jusqu'où elle allait bien m'entraîner.

Elle quitta bientôt le boulevard, suivit quelque temps une rue perpendiculaire, et tout à coup, houp! elle avait disparu dans une très vieille et très laide maison.

Digitized by Google

Par la porte restée entr'ouverte, je vis les yeux verts qui me regardaient nettement.

Ce regard était-il une invitation, je me précipitai, chantant déjà l'hallali des victorieuses fatuités.

Elle ne bougea pas. Appuyée sur son ombrelle refermée, la tête haute, elle me dévisageait audacieusement. Les jolis yeux de caméléon couraient sur moi; ils me prenaient, me harcelaient, me donnaient la sensation d'être déchiqueté par petits morceaux : une sensation aiguë, cuisante comme une brûlure, qui m'arrêta net dans mon élan.

Que se passait-il en elle? Quelles étaient ses réflexions? Que pensait-elle de moi?

Il m'eût été difficile de m'en faire une idée. Cet air, en même temps innocent et hardi, honnête et décidé, cette modestie du visage et cette impertinence du regard me déconcertaient.

J'avais cru tout simple de l'aborder, d'aller me brûler les ailes à la flamme verte de ses yeux, et maintenant mes idées s'en allaient tout à coup : je me sentais effroyablement stupide, noyé dans une bêtise dont je ne voyais plus le fond.

Je saluai très bas, avec un sourire niaisement ridicule — j'en avais conscience. Elle inclina légèrement la tête en un balancement de fleur sur sa tige, et sur la rose de ses lèvres passa le frisson d'un sourire qui fut pour moi la plus indéchiffrable énigme.

Elle me séduisait et m'intimidait. J'aurais voulu être à ses genoux et être à cent lieues. J'avais une peur atroce, si je lâchais une parole, de lâcher une impertinence dont elle se blesserait si elle ne s'en moquait.

Tout à coup, elle fut près de moi, et je tressaillis violemment à la tiédeur de ses lèvres posées au coin de ma bouche, presque sur mes lèvres.

Mais, avant que j'eusse pu l'étreindre, avant que j'eusse pu achever les mots qui maintenant jaillissaient d'eux-mêmes, les imbéciles, sous la secousse, elle m'échappa, tournant sur elle-même avec une vivacité de papillon envolé.

« Chut! attendez-moi là! » disait-elle en mettant un doigt

Digitized by Google

coquet sur ses lèvres entr'ouvertes, où reparaissait plus accentué le sourire de tout à l'heure, pendant que les sourcils relevés donnaient à sa physionomie comme une enfantine gravité.

Sans attendre mes questions, elle entr'ouvrit une porte, se glissa dans l'entrebâillement avec un bruissement d'étoffe, et je n'entendis même plus le bruit de ses pas.

J'étais littéralement étourdi.

Qui était-elle, cette belle inconnue qui n'attendait pas les aveux pour se promettre presque? Une femme facile? Certainement non. La dignité de son maintien et tout l'ensemble de sa personne repoussaient loin une pareille supposition. Pourquoi me faire attendre là, du reste, si le terrain eût été libre?

Alors, une affamée d'amour? Encore moins. Il y avait dans l'expression de ses traits un calme pur et comme un bercement d'âme que ne sauraient avoir les Messalines.

Mais alors, ce baiser?... Ah! Mystère! La femme est-elle autre chose qu'un éternel mystère?

Cependant, une demi-heure s'était passée, et elle ne revenait pas. Je commençais à m'impatienter. Quelle singulière idée aussi de me faire attendre là! Et ce baiser qui me brûlait, maintenant! Je le sentais toujours, au coin de ma bouche, prometteur de plus hautes délices. Et ces yeux, ces yeux étranges, j'en étais éperdûment amoureux : je les baisais, je les respirais, ils entraient en moi avec une furie de flamme.

Mais j'avais beau l'appeler avec des exaspérations larmoyantes ou féroces, elle ne revenait pas.

Au bout d'une heure, je m'aperçus que j'étais parfaitement ridicule dans ce bout de corridor; je remarquai qu'il était sombre, étroit; les murs étaient maculés et juste au-dessus de ma tête pendait une toile d'araignée déchirée, alourdie par des poussières noires, semblable à l'aile cassée d'une chauve-souris.

Si quelqu'un avait eu la curiosité de me demander ce que je faisais là, qu'aurais-je répondu? J'avais l'air d'un malfaiteur ou d'un collégien embusqué sous un escalier. J'eus honte de ma situation.

Digitized by Google

« Ah! tant pis! » dis-je avec une certaine fureur, prêt à toutes les audaces.

J'ouvris la porte par où elle avait disparu. Je traversai un long couloir où je ne vis que les premières marches d'un escalier tournant, noir comme un puits, et par une seconde porte ouverte au large, je débouchai... dans une autre rue.

Alors, je compris. Mon joli caméléon s'était moqué de moi. Après m'avoir fait l'aumône d'un baiser, riant bien fort sans doute de mon attente absurde et de mes extravagants espoirs, il s'était sauvé dans ses genêts.

Je ne lui en voulus pas.

JOSEPH SCHWARTZ.

Digitized by Google

LE BUDDHISME

Voilà des années qu'on parle des progrès du buddhisme en Europe, les uns pour s'en féliciter, les autres pour s'en inquiéter ou en faire des gorges chaudes ou des injures de parti. A en croire ses adhérents, il en compterait par dizaine de mille, rien qu'en France. Il a une petite revue à Paris, une plus importante à Londres, et toute une littérature aux États-Unis et en Angleterre. S'il fallait en juger par certains livres où l'auteur et ses amis racontent qu'ils font, tout naturellement, disent-ils, des choses surnaturelles, commandent à la matière et au temps, parlent et entendent à travers les murailles, s'envoyent des nouvelles ou des instructions à travers l'espace, sans poste, ni télégraphe, ni câble transatlantique ; découvrent au besoin sous terre de la vaisselle pour leurs pique-nique à la campagne, etc , etc., ou encore par des romans dont les héros tuent des malfaiteurs de loin, au moyen d'une sorte d'incantation, essayent de sauver les mourants par des pratiques de magnétisme animal, etc., etc., ce serait au buddhisme dégénéré en magie, blanche ou noire, ou en kabale, rouge comme la couverture de ces livres, qu'il faudrait rattacher « ce mouvement ».

Quoi qu'il en soit, il ne doit pas être sans intérêt de connaître l'histoire de l'antique buddhisme, ses origines, sa raison d'être autrefois, et les différentes destinées de cette réforme, devenue, à son tour, un culte, aujourd'hui en voie de transformation, et qui compte dans le monde autant de fidèles que le christianisme. L'étude qu'on va lire, écrite en dehors de toute considération moderne, d'après les documents littéraires les plus anciens, et les livres sacrés les plus répandus, donnera satisfaction aux légitimes curiosités des lecteurs sur une grande révolution religieuse à laquelle, après des milliers d'années, on veut rattacher, enplein XIXe siècle, un nouvel essai de mysticisme... ou de mystification. (*Note de la Direction*)

La première révolution religieuse dont nous possédions les livres saints eut lieu dans l'Inde, à une époque dont les peuples mêmes qui en pratiquent le culte ne peuvent bien préciser. Au Thibet, on en donne quatorze dates, dont quatre ne sortent pas de 2,400 à 2,000 ans avant notre ère et dont la dernière est 546. En Chine, on hésite entre trois années principales : 1130,

Digitized by Google

949, 764. Pour plus de certitude, Burnouf s'arrête à la plus récente : 546 ans avant Christ.

La dernière édition faite des livres buddhistes par l'imprimerie impériale de la Chine, en quatre langues : le chinois, le thibétain, le mantchou et le mongol, comprend pour chaque langue 348 volumes. C'est en sanscrit, cependant, que tous ces livres ont été rédigés d'abord. M. Hodgson en a retrouvé la collection au Népal. Mais comment les classer ? On a bien le souvenir de trois conciles qui en fixèrent la rédaction pour un certain nombre d'œuvres, sans qu'on sache lesquelles. L'un, après la mort du réformateur, où 500 de ses disciples confièrent le travail à trois d'entr'eux que l'on nomme. Le deuxième, 110 ans après, du temps du roi Açoka, grand partisan de la réforme. Le troisième, 400 ans après cette mort, en vue de rétablir l'union entre dix-huit sectes qui se disputaient l'héritage de la parole du maître. Mais on ne peut guère se flatter de posséder aucun de ces textes sans remaniements. L'exagération qui préside à toute cette littérature en a porté le nombre à 80,000 ou 84,000 traités, dont il ne restait que 6,000 volumes, disait-on. Les plus anciens ne peuvent guère remonter qu'à la deuxième assemblée, et le titre de tous ces livres, qui en ont souvent plusieurs, ne dirait rien à l'esprit. Au Népal, on les classe d'après les sujets, en *Sutras :* les préceptes, *Vinaya :* la discipline, *Adhidharma :* la métaphysique. Mais cette division ne nous apprend rien sur l'époque des diverses rédactions, où la doctrine se forme et se transforme. La meilleure a été faite par Burnouf d'après le développement des sujets, correspondant « à trois buddhismes », comme il dit : « Celui des Sutras simples, où ne paraît que le Buddha humain, celui des Sutras développés, où se rencontrent d'autres Buddhas fabuleux ; celui des Tantras, où intervient le culte des divinités femelles du civaïsme ». Mais il sera longtemps avant qu'on puisse, d'après ce point de vue, classer ces livres en trois collections. C'est déjà bien qu'on puisse d'abord y voir comment la situation de l'Inde brahmanique rendit cette réforme possible, puis y retrouver quelques vestiges de son

Digitized by Google

primitif esprit, et enfin (comme le choix des générations compte pour quelque chose et que ce qui a été préféré pendant des siècles et jusqu'aujourd'hui a au moins une autorité historique), s'arrêter à l'un des plus populaires de ces livres sacrés, le *Lalita Vistâra*. Les grands travaux modernes nous permettent de prendre une idée de ces trois points de vue.

L'époque si large, où l'incertitude des dates place la révolution buddhique, entre le XXV^e^ et le VI^e^ siècle avant notre ère, peut être considérée, sauf l'exagération des dates, comme embrassant la période de domination théocratique du brahmanisme. Les castes étaient devenues une oppression sociale, et la métempsycose faisait la terreur d'outre-tombe. Les brahmanes, ayant dominé la caste « des démons déguisés en rois », comme ils disent, abandonnaient les masses à la merci des pratiques cultuelles les plus mesquines, exploitées aussitôt par les vices, la vénalité et l'ignorance des castes sacerdotales, et la décadence finit par régner sur la superstition. Cela ressort de la vie et de la prédication du réformateur. Pour protester dès sa conception contre la théocratie brahmanique, le Buddha s'incarne dans la caste militaire de la famille des Çâkyas, et comme il se fait ascète, il sera nommé le solitaire des Çâkyas ou Çâkya-muni. « A sa naissance, dit le poète, les brahmanes qui connaissent l'avenir firent cette prédiction : S'il reste dans sa maison comme chef de famille, ce sera un roi vainqueur à la tête de quatre espèces de troupes, qui sera juste et roi de la Loi..., qui possédera les sept joyaux, les sept choses précieuses, qui sont : le joyau des chars, le joyau des éléphants, le joyau des chevaux, le joyau des femmes, le joyau des chefs de maison, le joyau des générations, lequel forme la septième des choses précieuses. Il aura cent fils, braves, pleins de beauté, destructeurs des armées de leurs ennemis. Ayant conquis la totalité de la grande terre jusqu'aux limites de l'océan, il en fera disparaître toutes les causes de tyrannie et de misère; il régnera sans punir, sans user du glaive, d'une manière juste et paisible. Si, au contraire, rasant sa chevelure et sa barbe et se couvrant de

Digitized by Google

vêtements de couleur jaune, il sort de sa maison pour entrer avec une foi parfaite dans la vie religieuse, ce sera un Thathâgata vénérable, parfaitement et complètement Buddha[1]». C'est le second parti que prend Çâkya-muni, à l'âge de vingt-neuf ans; et pour trancher autant par sa nature qne par sa naissance avec le brahmanisme, il ne se dira pas dieu, il sera homme.

En terme général et ici en particulier, un buddha n'est pas un dieu; c'est un homme ayant vécu, comme Çâkya, des milliards de périodes terrestres, ayant passé par toutes les épreuves de la transmigration où il a connu « la misère des êtres réduits à la condition de bêtes se dévorant les unes les autres » (*Lalita*, p. 91) et étant arrivé, par la seule force humaine, au suprême degré de vie et de puissance : pacificateur des peuples, s'il veut rester roi, sauveur de l'humanité par la science et la vertu, s'il préfère la vie religieuse.

Les livres brahmaniques ne contiennent guère que des faits et gestes de divinités, des récits d'incarnations d'Indra, de Vichnu, de Civa. Tout au contraire, les livres buddhiques ne s'occupent que d'existences diverses, et surtout de l'homme par excellence, parvenu à être le sauveur des hommes. Ainsi compris, l'homme devient supérieur aux dieux.

Le *Lalita Vistâra* est consacré à la vie de Çâkya. C'est un des neuf livres réputés les plus orthodoxes; sans être un ancien Sutra, il jouit d'une grande autorité chez les buddhistes. On dit l'original rédigé par un disciple du maître. Le texte que nous en avons et qu'on sait avoir été traduit en chinois vers l'an 76 avant notre ère, est un mélange de prose sanscrite et de vers d'un dialecte populaire, et ses développements poétiques annoncent une version après la victoire. Je vais en suivre l'analyse.

Quand la mère de Çâkya se sent au moment de le mettre au monde, elle demande à être transportée dans un de ses jardins de plaisance. Aussitôt, le roi ordonne de sceller 20,000 éléphants « pareils à des collines bleues ». Toute une « heureuse

[1] BURNOUF, *Introduction à l'histoire du buddhisme*, p. 306.

Digitized by Google

armée » de chevaux et de soldats l'accompagne. Indra, maître des dieux, purifie la route. Brahma, tenant en respect les gens grossiers, marche en avant, et cent mille dieux, les mains jointes, s'inclinent. La terre des trois mille mondes est ébranlée six fois. Tout ce qui entoure la reine : chars, chevaux, éléphants, soldats, femmes des divers royaumes, parents, etc., se compte par quarante mille, soixante mille, quatre-vingt-quatre mille. Les dieux ont décoré le jardin eux-mêmes et, au milieu d'eux, six cent mille déesses arrivent pour l'honorer et la servir. L'enfant naît sans tache : « Indra, roi des dieux, et Brahma, maître des créatures, se tenaient devant lui; tous les deux, inspirés du plus profond respect, le prennent dans leurs bras. »

Le même jour, naissent pour le servir vingt mille filles auxquelles le roi ajoutera vingt mille autres. L'enfant est transporté dans la grande cité de Kapilavastu. Cinq mille jeunes filles, portant des éventails de queue de paon, le précèdent, et cinq mille portant des vases d'or pleins de parfums, et cinq mille portant des sièges, et cinq mille brahmanes portant des clochettes, et cinq mille éléphants richement caparaçonnés, et vingt mille chevaux, et quatre-vingt mille chars, et vingt mille déesses, et des fils de dieux au nombre de cent mille millions de millions. Alors, cinq cents femmes des Çâkyas s'offrent pour le soigner; le roi leur préfère la tante maternelle de l'enfant et on lui donne trente-deux nourrices : huit pour le porter, huit pour l'allaiter, etc. Le roi convoque l'assemblée entière de sa race et se demande : « Cet enfant sera-t-il roi ou religieux? »

En ce temps-là, sur le flanc de l'Himalaya, vivait un grand richi, roi des montagnes, possédant les cinq sciences transcendantales. En voyant des signes célestes et des apparitions merveilleuses, il entre dans la joie et entraîne son neveu dans la grande ville. Après les offrandes et les honneurs qui lui sont dus, il considère l'enfant, se confirme dans l'idée qu'il sera ou pacificateur ou Buddha, et se prend à verser des larmes, à peu près comme le vieux Siméon de l'Évangile : « Grand roi, ce n'est pas sur cet enfant, c'est sur moi que je pleure... Je suis

Digitized by Google

vieux et cassé, et ce jeune enfant se revêtira de l'intelligence parfaite du Buddha, fera tourner la roue de la loi supérieure; et moi je ne verrai pas cette perle des Buddhas, je ne serai pas délivré par lui des passions! Grand roi, voilà pourquoi je pleure. » Et il reprend la série des éloges, énumère les qualités de l'enfant : les trente-deux signes principaux et les quatre-vingts signes secondaires de beauté, dont on trouve partout la mention et dont on connaît cinq listes complètes : la chevelure aux reflets d'azur comme la queue du paon, la tête couronnée d'une exubérance, le front large et uni, un cercle de poils entre les sourcils, quarante dents solides, la mâchoire du lion, des jambes de gazelle, le bras long, les doigts effilés; les veines, les chevilles, les articulations invisibles; l'organe de Brahma, le cri de l'éléphant, la voix du tonnerre, le corps proportionné, arrondi, gracieux, le ventre en arc, la majesté du lion, la souplesse du cygne, le nez élevé, l'œil brillant de la couleur du lotus bleu, etc.

Cet idéal des poètes indiens, qui a produit les belles statues de Buddha et dont on retrouve le type chez les Hindous modernes, est le premier caractère de l'homme arrivé à l'état de perfection : la beauté du corps.

Les caractères moraux sont la science portée jusqu'au pouvoir surnaturel, et la vertu jusqu'à l'entière sérénité de l'oubli de soi-même.

A ce portrait, le roi se lève en des transports de joie : « Toi que révèrent tous les dieux, qu'adorent tous les richis..., je te salue. » Et le sage vieillard retourne par voie magique dans son ermitage. « Le Buddha est apparu dans le monde! »

Le premier mot de l'enfant continue l'opposition aux dieux : « Où me conduit-on? — Au temple. » Et il se met à rire : « Où est-il le dieu semblable à moi? » Il entre au temple, les dieux le saluent et le chantent. Et partout des cent mille dieux, des cent millions de déesses l'entourent, le servent, traînent son char, font pleuvoir des fleurs sur son passage.

Ce sont encore les dieux qui suscitent la prédication du

Digitized by Google

Buddha. Au milieu d'un brillant étalage de ses plaisirs, pendant que résonne l'harmonie des instruments, ils lui rappellent ses vies antérieures : « Que de fois n'a-t-il pas vu les êtres assaillis de misères! Et il s'écriait : « Je serai le secours des créatures! Je délivrerai les êtres! » A chaque souvenir destristes retours des choses, ils insistent : « Le temps est venu de paraître dans le monde! » Cet appel au devoir est appuyé de miracles et ce sont encore les dieux qui donnent des instructions pour son départ : « Donne-lui le meilleur des chevaux. »

Mille détails complètent l'idée. Dans le *Lalita Vistâra*, Çâkya dit de lui-même : « J'ai été le maître des dieux, et je n'ai pas été satisfait (1). » Cette supériorité est mise en scène dans plusieurs légendes où le Buddha provoqué fait plus de miracles que les brahmanes et les dieux.

Ainsi, la réforme ne rompt pas avec le passé, ne nie ni ne supprime ce panthéon diffus; mais, si elle se rattache aux dieux, c'est pour se faire consacrer par eux et mettre au-dessus de leurs interventions le développement naturel de l'homme par lui-même.

Un Sutra rend ce sentiment d'un mot plus vif. Le maître y enseigne ses disciples et cherche avec eux « comment doivent être institués les mondes où puisse habiter un Buddha ». C'est le disciple favori, Anandâ, qui interroge. Çâkya, qui procède toujours par des récits, lui raconte comment, dans les temps antérieurs, un religieux fut initié aux perfections qui distinguent ces mondes. Ce religieux les expose à son tour. Voici une des conditions qu'il y met : « Si dans la terre de Buddha qui m'est destinée, il doit y avoir entre les dieux et les hommes une autre distinction que celle du nom, je ne veux point parvenir à l'état de Buddha! » Jamais peut-être on n'a fait parler plus haut, en face des dieux, la fierté de l'homme.

Le Buddha n'est donc et ne veut être qu'un homme. Il a vécu dans le corps d'un cheval, d'un éléphant, d'un perroquet, d'une ourse, etc. « J'ai été haineux, passionné, livré à l'erreur »,

(1) Page 205.

Digitized by Google

dit-il. Il a vécu même dans des corps de damnés, et c'est à travers d'innombrables cycles d'années qu'il est arrivé au mérite suprême. Sous une prodigalité conforme à l'imagination des Indiens, ce caractère humain des livres buddhistes est presque général : si les poètes y font consacrer la révolution par l'ancien culte, c'est pour que tout le panthéon brahmanique conspire en faveur de l'humanité réformatrice.

Un second procédé, tout aussi général, tout aussi indien, nous apparaît ici ; on le retrouve dans presque toutes les légendes, où des vies antérieures de l'homme servent d'exemples du bien, dans des apologues poétiques et des romans moraux.

La sensation d'anté-existence que nous procure l'histoire en nous faisant assister au passé de notre race, devient, dans un pays de métempsycose, une suite de faits réguliers et comme des pages de nos annales personnelles. Çâkya rapporte ses diverses transmigrations, raconte des souffrances, des luttes, des passions de vies précédentes, de lui ou d'autres hommes. « Il paraissait exposer le passé plutôt que changer le présent », dit Burnouf. C'est la seule fois que l'on ait employé à une évolution de la pensée une sorte de psychologie humaine avant terme.

Reprenons le *Lalita Vistâra*. Le mérite du Buddha, caractérisé déjà par la beauté et la force, exige aussi la science et la sagesse. Quand son précepteur, pour apprendre à écrire à l'enfant, lui donne, d'après ces enflures de style oriental, une feuille d'essence de sandal enduite d'une couleur divine, parsemée de paillettes d'or, ornée tout autour de pierres précieuses, l'enfant lui dit : « Eh bien ! maître, laquelle des écritures vas-tu m'apprendre ? » Et Çâkya en énumère soixante-dix sortes, que toutes il possède.

Même déploiement d'habileté et de connaissances contre ses rivaux pour prouver qu'il mérite sa belle épouse. Mais ici, c'est surtout l'idée de caste qui est en cause. Le buddhisme se rattache à la caste, comme à l'Olympe brahmanique, pour l'étouffer.

Je négligerai désormais les exagérations de la poésie populaire. Ce qui nous importe, ce n'est pas de savoir combien de cen-

Digitized by Google

taines de jeunes filles sont offertes par leur père comme épouses du prince, ni s'il a 84,000 femmes, ni quelle science et quelle adresse il montrera pour obtenir celle qu'il préfère, en comptant les nombres jusqu'à 97 zéros ajoutés à l'unité, ou en calculant la somme d'atomes subtils qui forment les mondes; ni de suivre l'énumération des jeux où il l'emporte, depuis la conduite de l'éléphant jusqu'à l'astronomie et aux syllogismes, depuis le langage des oiseaux jusqu'aux découpures de papier et aux mixtures de parfums. Ce qui mériterait l'attention, ce serait l'idéal qu'il se fait d'une épouse et l'idylle de sa première entrevue avec celle qu'il préfère. Mais une pensée domine ce portrait d'une femme au cœur droit et aux mœurs simples, c'est l'égalité contraire aux castes. Son père donne l'ordre de lui chercher une épouse, en termes d'autant plus significatifs qu'il s'adresse au chef même du culte. « Grand Brahmane, va dans la grande cité. S'il s'y trouve une jeune fille ayant ces qualités, qu'elle soit de race royale ou de race brahmanique, de la race des marchands ou de la caste des domestiques, amène-la-moi. Pourquoi? C'est que le jeune homme ne regarde pas à la famille, ne regarde pas à la race; le jeune homme regarde seulement aux qualités. » La révolution s'accentue.

Le choix du prince étant tombé sur la fille d'un riche artisan, la réponse du père nous rend au même sentiment : « Ce jeune homme a vécu dans la mollesse au milieu des palais, et c'est une loi de notre famille de ne donner notre fille qu'à un homme habile dans les arts, jamais à celui qui leur est étranger. »

C'est alors que Çâkya fait ses preuves dans les jeux d'adresse comme dans les jeux de la pensée. Ce qui a fait donner au *Lalita Vistâra* son titre, qui signifie le *développement des jeux*.

Le jeune prince obtient donc Gopâ pour première épouse. Mais Gopâ, dans le palais, ne se voile pas le visage. Et les pharisiens de la maison la blâment. Elle répond en récitant une longue poésie : « Assis, debout ou en marche, les gens respectables, quoique face découverte, sont beaux... Celui qui est vêtu

Digitized by Google

d'une étoffe d'écorce d'arbre, sur un corps maigre, n'en brille pas moins de sa propre dignité... Celui qui a des qualités les porte comme une parure... La femme qui dompte ses sens, et, satisfaite de son mari, ne pense jamais à un autre homme, brille sans voile comme le soleil et la lune », etc. Le roi admire ce jeune couple : « L'union de deux êtres purs, dit-il, est comme le mélange de la crème et du lait. »

Pour affranchir l'Indien de la caste, Çâkya ne connaît qu'un moyen assez désespéré : l'entrée en religion. L'homme n'échappera aux misères du monde qu'en quittant le monde; il ne sera vraiment homme qu'en cessant d'être homme. Ce moyen, qui nous semble plus qu'héroïque, devait entraîner alors les hommes épuisés de misère et las d'un culte oppresseur. C'est l'histoire des révolutions religieuses qui se font au nom d'un idéalisme impraticable, qui ne peut tarder de rejeter la société à de nouvelles misères de superstition et de despotisme. Il est d'un haut intérêt de voir quel idéal a été chanté, la première fois, aux hommes pour leur faire changer de dieux. Ce ne sont pas seulement des marchands ruinés, des mendiants, de pauvres femmes, ce sont aussi des princesses, des rois, un dieu même, qui aspirent à devenir religieux buddhistes. Mais quand on apprend que Buddha a admis à la vie religieuse une jeune fille de la caste des Tchandâlas, un grand émoi se répand chez les brahmanes, chez les Kchattryas, jusque chez le roi de Koçala. On se rend en foule auprès de Çâkya, qui répond à sa manière, en racontant l'histoire d'une vie antérieure de sa néophite. Elle était autrefois fille d'un brahmane et le fils du roi des Tchandâlas l'aimait. Le roi donc vint la demander en mariage au prêtre. Mais celui-ci : « Hors d'ici, misérable! .. Tu n'es qu'un Tchandâla! Comment oses-tu demander l'union du plus noble avec le plus vil? Les bons en ce monde s'unissent avec les bons, et les brahmanes avec les brahmanes! » L'imprécation s'allonge et le poète l'a mise en vers. Le roi des temps antérieurs répond : « Il n'y a pas entre un brahmane et un autre homme la différence de l'or et du

Digitized by Google

caillou, de la lumière et des ténèbres. Le brahmane n'est pas né de l'éther; il n'a pas fendu la terre pour naître, comme le feu sort du bois. Le brahmane est né aussi d'une femme et, quand il meurt, on l'abandonne aussi comme un objet impur. » Cela dit, ce roi accuse la caste sacerdotale de tous les vices de l'orgueil, de l'ignorance et de l'hypocrisie.

L'expérience des vies antérieures sert à enseigner d'autres points encore. Dans le même recueil de légendes, on reproche à Çâkya sa facilité à admettre des mendiants; il répond : « Ma loi est une loi de grâce pour tous, et qu'est-ce qu'une loi de grâce pour tous? C'est la loi sous laquelle d'aussi misérables mendiants se font religieux. »

Ailleurs, c'est à un autre défaut de la caste qu'il s'attaque : l'hérédité des fonctions, quand la nature se refuse à la transmission des facultés.

Une de ces légendes rapporte qu'un brahmane, ayant réussi à instruire son premier fils, ne put rien obtenir du second. Quand son professeur désespère de lui faire distinguer une lettre d'une autre et l'abandonne, le père en prend son parti : « Tous les brahmanes ne savent pas lire et écrire, dit-il. Mon fils sera donc un simple *brahmane de naissance.* » A cette position de prêtre-né, Çâkya oppose la vocation religieuse qui rend tous ses disciples égaux devant les hommes et respectés des dieux.

Çâkya, prêchant d'exemple, se fait donc ascète. Mais l'idéal de l'ascétisme va se transformer à son tour. Qu'avaient besoin les dieux de lui faire donner un cheval? A la première étape, il le renvoie et se dépouille : « J'ai rejeté le désir comme de la morve impure! » Il prend pour vêtement la nudité, pour nourriture des racines, et il entre dans « la méditation de l'immensité ». Il y perd « la respiration et l'expiration », et les dieux s'inquiètent : « Ce jeune homme est arrivé à l'heure de la mort. » Pendant six ans, il reste les jambes croisées, nourri d'un grain de riz, méditant toujours, sans que son corps faiblisse et son esprit baisse. Frappé du soleil, il ne va pas à l'ombre; atteint du froid de l'ombre, il ne va pas au soleil. Il ne

Digitized by Google

chasse ni les moustiques ni les serpents. Ses côtes deviennent comme celles du crabe, son échine comme une tresse, son crâne comme une gourde, ses yeux comme l'étoile au fond d'un puits. Il ne combat plus ses sens; il ne connait plus leur domaine. Mais plus il réfléchit sur ces pratiques brahmaniques, plus il se demande si s'épuiser ainsi est bien la voie de l'intelligence. Non. Pour y arriver, il rendra la force à son corps. Les dieux veulent lui venir en aide par un détour de casuistique sacerdotale : pour qu'il reste fidèle aux coutumes de l'ascète, ils feront, sans nourriture, pénétrer la vigueur par tous ses pores. Il s'y refuse : « Ce serait un grand mensonge »; et cinq de ses premiers disciples, en le voyant renoncer au rite, renoncent à lui. Alors, il se dirige vers l'arbre de l'intelligence, cent mille cloches résonnent, l'étalage de pompe poétique revient toujours, et Brahma pousse un cri de victoire : « Après avoir traversé les épreuves de mille kalpas (1), le Buddha s'est dirigé vers l'arbre de l'intelligence ! » Çâkya s'y assied; aussitôt il s'échappe de son corps une lumière telle que les mondes, les cieux, les Buddhas en sont illuminés : « Tous les maux s'apaisent et tous les êtres sont remplis les uns pour les autres de sentiments pareils à ceux d'un père et d'une mère. »

Quelle est cette lumière ou cette doctrine de fraternité présentée avec cette pompe ? Il serait temps de le savoir.

En quittant son palais, Çâkya a dit : « Je ne rentrerai pas dans cette ville avant d'avoir obtenu la fin de la naissance et de la mort. » Dès qu'il s'est assis sous l'arbre de la science, le *Lalita Vistâra* annonce : « Il versera la pluie de l'immortalité de la bonne loi, exempte de passion, qui fait obtenir le Nirvâna. »

Après la caste, c'est à la métempsycose qu'il s'attaque, par un héroïsme non moins désespéré. Dompter les passions, supprimer l'homme pour le sauver sur la terre, ne suffit pas; il faut le sauver aussi de la vie éternelle, de la loi fatale de renaissance et de mort. Pour cela, le réformateur ne connaît que l'anéantisse-

(1) Époques ou cycles terrestres.

Digitized by Google

ment. Après le renoncement aux biens de la vie, la bonne loi du repos, le Nirvâna final, tel est l'idéal de l'affranchissement proposé à cette fierté humaine égalée aux dieux!

De pareils sacrifices ne se font pas sans lutte; la nature y résiste et les enfers vont s'attaquer au sauveur. Voici des descriptions à la Callot, une abondance à la Rabelais, pour peindre ces démons « transformés de cent millions de manières », inventant des armes bizares, se couvrant d'ornements fantastiques. Ils viennent assaillir l'arbre de la science. Mais « quand même les trois mille mondes se couvriraient de vers luisants, dit le poète, le soleil, à lui seul, les éclipserait ». Et voilà qu'ils déchaînent les vents, cent mille éclairs se précipitent, le tonnerre retentit... « Il n'agite pas même les feuilles de l'arbre. » Les fils du démon Papiyan se mettent en campagne contre le Buddha. Mais les montagnes mêmes, aussi hautes que le Mérou, sont en vain lancées sur l'arbre, elles restent suspendues au-dessus comme un dais de fleurs et forment au penseur un abri céleste.

Les filles de l'enfer s'en mêlent à leur tour, et l'énumération de leurs beautés, de leurs agaceries, de leurs malices, donne l'occasion au poète de déployer de nouvelles richesses de phrases. Mais les Apsaras ont beau tenter le saint par des chants d'amour: « La plus belle des saisons est venue, réjouissons-nous au milieu des fleurs! »; elles ont beau discuter la vie avec lui; le sage, sans sourire, leur parle d'une voix mélodieuse comme le chant du Kalabingka : « Le désir ne peut être satisfait. Moi, je satisferai l'ignorant avec la sagesse... Le désir passe comme la goutte de rosée sur la pointe de l'herbe ». La poésie se donne carrière, passe des tons charmants aux paroles sévères : « Vous n'êtes qu'illusion... Le corps est rempli d'impuretés, habité par une famille de vers, prêt à être assailli par la destruction. » Ce ne sont pas elles qui le séduisent, c'est lui qui les fait tomber à ses pieds. Et elles chantent : « Pareil au calice du lotus, pareil au feu du sacrifice,... puisses-tu accomplir ton dessein et après t'être délivré toi-même,

Digitized by Google

délivrer les créatures, en proie aux misères! » Puis, elles s'adressent à leur père : « Il n'a point lutté avec nous, il est fort et pur. Tout ce qui a une âme et tout ce qui n'en a pas, les arbres et les dieux s'inclinent devant cette montagne de qualités... Père, le mieux est de changer de parti. » Alors, les fils des dieux se moquent du Dieu des voluptés : « Papiyan, tu es triste comme une vieille cigogne. Papiyan, tu es sans force comme un vieil éléphant tombé dans un bourbier. » Cela ne s'arrête encore qu'après épuisement d'images poétiques.

Le démon ne se tient pas pour battu. Il s'en va discuter lui-même avec le Buddha. « Les dieux n'ont pu atteindre ce que tu cherches. A plus forte raison, toi, né parmi les hommes! » Mais le sage : « J'annoncerai à l'univers l'état de calme du Nirvâna. » A ce grand mot, le démon disparaît.

Vainqueur du ciel et de la terre, Buddha entre dans les grandes méditations. Il revoit ses existences et, considérant les misères et la mort de l'homme, il remonte de la mort à la naissance, à la conception, au désir, aux sens, à la vie. Si l'être n'existait pas, il n'y aurait ni sens, ni désir, ni naissance, ni mort. » Alors, « la grande science fut produite, la sagesse fut produite et la lumière lui apparut. » Et les fils des dieux le couvrent encore d'une « litière de fleurs ».

Arrivé à cette science mystique, une nouvelle question se présente aux méditations du solitaire : Doit-il rester silencieux, « dans son peu de miséricorde »? Et l'intervention des dieux pour susciter sa prédication continue à consacrer la réforme. « Ces créatures ont foi en Brahma, que Brahma fasse pour elles tourner la roue de la loi », a dit Çâkya. Mais Brahma se dit : « Moi-même, j'irai l'engager à faire tourner la roue ». Et il vient, précédé de cent mille brahmanes : « Si, dans ton peu de miséricorde, tu n'enseignes pas la loi, le monde ne durera point!... Soleil des créatures, pourquoi restes-tu dans l'indifférence? Sois miséricordieux pour ceux qui ne vont pas dans la voie du Nirvâna. » Le discours s'allonge et le poète n'est pas prêt à s'arrêter. A son tour Çakra, le maître des dieux, salue ses

Digitized by Google

pieds : « Daigne faire éclore sur le monde obscurci la lumière de la sagesse! » Brahma se joint à lui : « Prends en pitié les hommes : ils ont *soif de sujets inconnus!* »

Enfin, le Buddha se décide. Il a déjà dit dans le *Lalita*, d'une doctrine, pour la condamner : « Elle n'est pas un épuisement complet de la misère. » Il a déjà fait des miracles, il va en faire encore. Il marche sur les eaux. De son corps jaillit une lumière qui enveloppe toutes les sphères, et du milieu de cette lumière il prononce de grandes paroles : « Je suis le seigneur du monde. » Tout aboutit au Nirvâna. Et les dieux le louent : « Tu as accompli la révolution du monde! »

Le livre finit en annonçant le salut à ceux qui le liront, l'écriront, le méditeront. Il paraît écrit pour faire consacrer le culte nouveau par l'ancien, avec force ornements de poésie populaire, et le primitif esprit de Çâkya semble y être dénaturé dans ce dessein. Car un des fragments où Burnouf reconnait tous les caractères des premiers Sutras, lui fait dire à lui-même, sans aucune instigation des dieux :

« Je n'entrerai pas dans le Nirvâna tant que mes auditeurs ne seront pas instruits et sages,... disciplinés et habiles; tant qu'ils ne sauront pas réduire par la loi leurs adversaires; tant que mes religieux et mes adeptes des deux sexes n'accompliront pas les préceptes de ma loi..., en les répandant partout ».

Un autre caractère de la réforme perce dans le *Lalita*. Lorsqu'il arrive à l'arbre de la pensée et que, pour se conformer à l'usage des anciens Buddhas, Çâkya s'assied sur un tapis de gazon, il se dit : « Sans les œuvres méritoires de plusieurs millions d'années, le meilleur tapis de gazon ne nous donnerait pas la science. » Déjà il a réagi contre le voile des femmes, les jeûnes excessifs, la nudité des mendiants, en un mot, les pratiques remplaçant les vertus. Dans une des légendes qui composent les livres nommés *la Discipline*, après un récit de vies antérieures, le maître expose l'influence des bonnes œuvres sur la transmigration et il conclut : « Les œuvres ne sont pas détruites. Même

Digitized by Google

après des centaines de kalpas, elles portent des fruits pour les créatures... Une action bonne ou mauvaise ne périt jamais. »

La métempsycose, plus clémente, a-t-on dit, que l'enfer chrétien, offrait à l'homme des milliers d'existences pour se relever ou se perfectionner. On pourrait l'appeler la loi du progrès par les renaissances. Mais ce cercle d'épreuves où l'homme était menacé de descendre jusqu'à l'esclave, jusqu'à l'animal, jusqu'au damné, dut paraître effrayant surtout lorsqu'on enseigna que cette vindicte céleste, ou ce résultat fatal des actions, s'exerçait régulièrement au moyen de la caste et qu'on donna ainsi la justice éternelle pour fondement à une iniquité humaine. Serait-ce que l'homme n'ait pu s'expliquer que des hommes eussent réduit si bas leurs semblables, sans qu'il y eût là une cause surnaturelle? Il n'est pas de terreurs dont on n'ait essayé pour moraliser les masses. Pour conjurer celle-ci, Çâkya part de la caste, admet la métempsycose, mais il offre aux hommes deux moyens de salut : ils échapperont à la caste par l'ascétisme et à la transmigration par le Nirvâna ; mais à l'un et l'autre salut, il met pour condition le devoir.

Parmi les bonnes œuvres qu'il recommande, comme la sobriété, les devoirs de famille, la loyauté, la confession des fautes, et auxquelles il oppose les quatre grands crimes : le meurtre, le vol, l'adultère et le mensonge, Çâkya met au premier rang six perfections : la charité, les bonnes mœurs, la patience, l'énergie, la contemplation et la sagesse. Il est inutile de songer à donner une idée des nombreuses légendes qui servent à propager ces vertus. Car nous sommes dans le pays de la profusion poétique et dans une ère de prodigalité du génie sans ordre, sans choix, sans limites.

Quelques traits seulement. Dans une des légendes de la *Discipline*, le dernier fils d'un riche marchand, après avoir triomphé de tous les obstacles, amassé de grands trésors, veut embrasser la vie religieuse. « Il n'y a pas pour le Buddha de meilleur présent que celui d'un homme qu'on lui amène à convertir, » dit Çâkya, et quand il lui a donné l'initiation et l'in-

Digitized by Google

vestiture, il l'interroge. Ce long dialogue peut se résumer ainsi : — Où habiteras-tu, Purna? — Chez les Crônâparaktakas. — Ils sont violents et cruels, ces hommes. S'ils t'injurient, que penseras-tu? — Je me dirai qu'ils sont encore doux puisqu'ils ne me battent point. — S'ils te battent? — Encore bons, s'ils ne me tuent point. — S'ils te tuent? — Je me féliciterai qu'ils m'aient épargné de longues tortures. — Bien! Purna, avec cette dose de patience, tu peux aller partout. Délivré, délivre; consolé, console; parvenu au Nirvâna, conduis-y les autres (1). Le précepte de Jérémie et du Christ, de tendre l'autre joue, sort du même sentiment moral.

Les légendes qui prêchent la perfection de l'aumône sont innombrables. Burnouf en a traduit une où il croit que plusieurs circonstances de la vie humaine de Çâkya se laissent apercevoir. Je la résumerai en quelques mots. Çâkya est dans un jardin, entouré de ses religieux. Il a recueilli toute sorte de biens, mais il n'y est pas plus attaché que la goutte d'eau à la feuille du lotus. Il parle des vertus de l'aumône, et aussitôt il raconte une histoire. Il y avait une fois, — et ce temps jadis se rapporte encore aux transmigrations, — il y avait un roi riche et pieux. Après une longue période de paix et de prospérité, des signes célestes lui annoncent une sécheresse de douze années. Le bon roi prend toutes les mesures pour amasser des provisions et les répartir également. Onze ans, il y réussit. La douzième année est terrible. Le peuple meurt de faim et de soif. Cependant un aspirant Buddha voit un fils commettre un inceste, il s'indigne contre la décadence des mœurs et les vices des brahmanes. « Mieux vaut vivre dans la méditation que de secourir de pareils hommes! » se dit-il. Mais la réflexion le ramène au devoir : « Je n'ai pas encore fait le bien. » Aussitôt il parcourt des yeux la terre et il voit la détresse de ce royaume. Il n'y reste plus qu'une petite mesure de riz, réservée au roi. Alors le futur Buddha se rend au palais; il y est reçu d'après ses mérites, et le roi lui demande ce qu'il cherche. « Un peu de nourriture »,

(1) BURNOUF, p. 226.

Digitized by Google

dit-il. Cette réponse terrifie le roi. « Ah ! misère ! faut-il qu'un monarque soit hors d'état de donner du pain à un richi ! La pauvreté est l'égale de la mort ! » Le roi médite : « Mourir, de faim ou autrement, demain ou aujourd'hui, je le dois. » Et il offre, à genoux, sa dernière portion au sage, qui s'envole. Mais à peine le bienheureux a-t-il mangé, que le vent souffle, une pluie tombe, qui pendant sept jours répand toute sorte d'aliments sur le pays. La charité du roi a fait cesser la misère du peuple. C'est alors que Çâkya dit à ses religieux : « Une bonne action n'est jamais perdue (1). »

La prédication est un autre caractère du buddhisme. Elle s'adresse à tous : « à la totalité du peuple », dit un texte. Après la parole, elle se sert de la poésie, une poésie de romans réformateurs, de contes des *Mille et une Nuits* moraux. Tantôt, elle est en prose sanscrite, tantôt en vers d'un dialecte à la portée des masses ; toujours elle reproduit les mêmes beautés poétiques, les étalages du génie naïf, les récits de l'art populaire. Çâkya aurait pu retremper le culte à sa source, montrer que l'Inde védique primitive n'avait de brahmane que le père ; ignorait la métempsycose, pour se confier à la nature ; n'était pas soumise à la caste, mais vivait dans la famille. Il aurait pu sans doute recomposer l'ancien recueil des hymnes vénérés, s'appuyer sur le génie des ancêtres. Mais ce procédé historique n'était pas son époque et nous ne voyons pas que Kapila, qui fut comme le Socrate de ce Christ, y ait eu recours. Çâkya prend le panthéon indien tel qu'il règne, et il lui fait consacrer sa réforme. Il subit la caste telle qu'elle s'imposait à la vie profane, et il en affranchit les hommes par la vie religieuse. Il admet la métempsycose, mais les vies antérieures qu'elle suppose servent à ses apologues réformateurs, et ce que les poètes buddhistes font consacrer par les dieux du passé, ils le font prêcher par les hommes des époques antérieures.

L'histoire atteste le succès de cette réforme. Des inscriptions trouvées sur les colonnes de temples, dans les grottes creusées

(1) Burnouf, 79-87.

Digitized by Google

sous les monts de Gaya, puis à Girnar, à Dhauli, à Kapur-di-Giri, nous ont conservé treize édits d'un Constantin buddhiste : le roi Açoka, mort, dit-on, vers l'an 226 avant notre ère, et de son second successeur. Ils sont en idiome populaire et annoncent le véritable triomphe du buddhisme : l'abolition de l'esclavage, l'instruction du peuple, la confession publique instituée pour tous les cinq ans, la défense de sacrifier des animaux : « Les textes des Védas qui ordonnent ces sacrifices sont faux, dit un édit ; — le respect des parents, l'obéissance aux anciens, etc ; » et l'on peut lire dans un des édits de Dhauli ces grandes paroles royales, gravées depuis 2,000 ans sur le roc : « Tout homme de bien est pour moi un fils. — On doit honorer sa propre croyance, sans blâmer celle des autres. »

La doctrine n'inspira pas moins les poètes que la vie du maître et ses histoires morales. Un poème qui passe pour rendre les paroles de Çâkya et avoir été rédigé par Ananda, met en scène un roi contemporain du Buddha et traite de la philosophie de la vie. Nous sommes dans un bois de manguiers. Ce roi vient consulter Çâkya, qu'il trouve entouré de ses religieux. Sa question est très pratique : « Comme on voit chaque profession avoir un résultat prévu pour les hommes, qui est de les nourrir, d'élever leur famille, de les faire vivre dans l'aisance ; ainsi est-il possible de leur annoncer un résultat comme le fruit général de leur bonne conduite ? — As-tu adressé cette question à des brahmanes ? — Oui. — Dis-moi la réponse qu'ils t'ont donnée. — Le premier religieux consulté ne croyait pas à la vertu. Réponse vaine ! pense le roi ; mais il ne se reconnaît pas le droit de ravaler un brahmane, il se tait et passe. Pour le deuxième, les êtres sont parfaits ou imparfaits sans motif. Pour le troisième, il n'y a ni bien ni mal, il n'y a dans la vie qu'illusion ; après la mort, néant. Le roi, devant ce qu'il appelle « la doctrine de la dissolution », se tait et s'éloigne. Le sixième ne dit ni oui ni non. Il se peut que l'âme soit immortelle, mais il se peut bien aussi qu'elle ne le soit point. Cette « doctrine de la perplexité » semble au roi indien la plus ignorante et la plus insensée. La

Digitized by Google

même question, adressée au Buddha, reçoit une réponse catégorique. Çâkya interroge : « Si un de tes esclaves se disait : Je suis aussi un homme, et se faisait religieux mendiant, est-ce que tu dirais : Qu'il redevienne mon esclave? — Non, je le saluerais et lui ferais l'aumône. — Voilà donc un premier résultat, prévu, certain, des actions humaines. Çâkya poursuit : « Un homme né dans une famille quelconque, s'étant fait religieux, s'instruit et arrive à être doué de moralité; il a appris à n'oter la vie à aucun être, à haïr le vol, la luxure, le mensonge, la calomnie, les injures, la frivolité, la gourmandise, le luxe; à fuir les débauchés, les médisants, les devins, les astrologues, la science grossière des diverses magies; tout cela lui est compté à vertu. Alors, comme un roi qui ne redoute aucun ennemi, il se sent au-dessus de toute crainte terrestre et trouve dans cette sécurité de l'esprit un plaisir intérieur que rien n'altère. Doué d'un sublime empire sur ses sens, le plus strict nécessaire le satisfait, il vit de la vie intérieure, libre de toute cupidité, exempt de vices, affranchi du doute, comme un homme qui a payé toutes ses dettes, qui a triomphé de toutes les maladies, qui sort de sa prison, de l'esclavage ou d'une fondrière. Il trouve dans la méditation la sécurité, maîtresse de la douleur, dans la science l'impassibilité, et le recueillement dans la sagesse : « C'est là, grand roi, un résultat général et prévu, plus précieux que tous les autres. »

Ce n'est pas tout, car la foi au surnaturel semble naturelle à l'Inde. Ce sage dirigera alors sa pensée vers l'action et il se sentira des facultés surhumaines. L'homme parfait, qui est le plus beau, est aussi le plus puissant. Il apparaît et disparaît; il franchit les montagnes, dévore l'espace, voit et entend au loin, lit dans l'âme des autres êtres, a mémoire de ses existences antérieures. Et, à chaque puissance merveilleuse, dont la croyance reste encore si vivace dans ce pays qu'on la met en scène dans les romans américains modernes, Çâkya dit : « Voilà, grand roi, un résultat prévu. »

Enfin, le dernier résultat de la vie contemplative est la science suprême qui consiste à pouvoir se dire : « L'existence

Digitized by Google

est épuisée pour moi. Je n'ai plus à revenir dans le monde des êtres. » Le roi, transporté, demande à être admis comme fidèle. Le Buddha n'a plaidé que l'excellence de la vie religieuse, règle des vertus, modèle du renoncement. Il n'en connaît pas d'autres.

Les destinées du buddhisme furent diverses. Ici, il mitige la caste ou l'abolit; là, son idéal humain, type de beauté et de science, devient un dieu à plusieurs têtes et à plusieurs bras, une idole de superstitions grossières. Ailleurs, il arrive à une sorte de culte athée, et la négation qui était en germe dans cette doctrine fait admettre dans les neuf Dharmas, le *Pradjna paramita*, qu'il faudrait appeler le poème du néant. Mais ce dut être, pendant des siècles, un ravissement pour les petits et les ignorants, comme pour les prêtres, les philosophes et les grands, que révoltait le brahmanisme, d'entendre ces voix nouvelles célébrer l'homme parfait, égal des dieux, se perfectionnant par la science et la vertu, pour s'élever sur l'échelle des transmigrations et arriver à l'expansion suprême dans la nature. « Ah! Buddha! Ah! la loi! Ah! l'assemblée! s'écrie un roi, que votre renommée est grande! »

Le buddhisme conquit aussitôt une partie de l'Inde; il y régna longtemps, partageant avec le brahmanisme ou lui disputant l'empire des esprits et la faveur des princes. Puis, à partir du IIIe siècle avant notre ère, il rayonne au dehors, dans presque toute l'Asie. On le retrouvera en Sibérie comme dans l'île de Ceylan, il va du Népal aux embouchures du fleuve Amour, du Thibet au Japon; il convertit les populations policées de la Chine comme les nomades presque sauvages de l'Aral. Pour les buddhistes du Sud, la langue vulgaire de l'Inde, le pâli, devient la langue sacrée. Ceux du Nord ont des traductions de ces livres en toutes leurs langues, et lorsqu'on retrouva dans l'Indo-Chine de vastes monuments en ruines, des inscriptions sanscrites y témoignaient que du VIIe au XIIe siècle de notre ère, le brahmanisme et le buddhisme y avaient régné côte à côte jusqu'à ce que leur lente concurrence, qui avait éliminé le

Digitized by Google

buddhisme de l'Inde, lui eût donné la prépondérance dans la civilisation du Cambodge. Aujourd'hui encore, il y a dans le monde plus de buddhistes que de brahmanistes ou de chrétiens.

Je dois m'arrêter ici. Aucun concile n'a mis ordre à cette surabondance poétique, et le buddhisme, au lieu d'un évangile donnant à sa doctrine l'éclat d'une simplicité lumineuse, a pour livres sacrés une poésie exubérante et des contes des *Mille et une nuits*. Ce n'est point par le classicisme qu'on arrive au peuple dans l'Inde, mais par toutes « les exagérations et les absurdités », comme disent MM. Garcia et David de la dernière partie des Védas, ou par « l'idéal de la confusion », comme dit Burnouf des *Tantras* buddhiques. De là, on peut penser combien il serait impossible de faire entrer dans une courte étude, comme un fleuve dans un lit étroit, ce débordement de poésie. L'enfant de la fable aurait aussi vite fait de vider la mer. Une légende buddhiste tire parti de cet apologue. L'enfant recule devant les flots dont il ne peut puiser la totalité avec « un si petit vase ». Mais le poète ajoute : L'homme sensé y entre, se baigne sur le bord, en sort purifié, en garde une sensation de rajeunissement. Il en est ainsi de la doctrine de Buddha. Elle n'exige ni un grand esprit ni une longue étude. « Comme il suffit d'avoir vu une partie de l'océan pour savoir ce qu'il est; de même, sans en connaître tous les livres, on peut puiser la santé de l'âme dans l'esprit de sagesse du buddhisme. » C'est bien aussi comme cela qu'il faut agir pour en comprendre l'esprit littéraire. D'un coin de la rive seulement, on peut contempler cette plage sans bornes, où depuis six siècles avant le Christ, se baignent, à chaque génération, des centaines de millions d'hommes en des flots de poésie, poésie quelquefois étrange et d'un mysticisme si opposé à l'idée de ce sage, épris de la fierté humaine, qui ne voulait pas habiter dans un ciel où il y aurait d'autre distinction que le nom entre les dieux et les hommes.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

Les Fêtes de Montpellier[1].

Promenade à travers les choses, les hommes et les idées.

IV

Les fêtes officielles. — Le Président à la préfecture. — La fête du Peyrou. — Le banquet. — Un discours peu écouté, auquel il est quand même répondu. — Les jeunes étudiants et les vieux. — La fête de l'agriculture. — La représentation gala.

L'après-midi de ce jour avaient lieu la réception du Président de la République, et le soir, le banquet. A quatre heures, nous étions sous les armes dans les salons de la préfecture. Montpellier, si nous nous plaçons au point de vue belge, est en somme une petite ville, puisqu'elle ne compte que 60,000 habitants environ ; les rues sont en général tortueuses, mal pavées et mal bâties, mais les monuments publics y sont grandioses. Son musée, que je n'ai pu voir à cause de la foule, est, dit-on, tout à fait remarquable ; le grand théâtre est superbe de décoration et de bon goût; la salle est plus belle, plus riche, m'a-t-il semblé, que celle du théâtre de la Monnaie; le foyer plus luxueux ; les jardins et les terrasses du Peyrou sont tout simplement merveilleux; et quant aux salons de la préfecture, ils m'ont paru vastes, nombreux et riches.

Après une heure d'attente, le Président fit son entrée.

Raconterai-je que le recteur, doué d'une mauvaise vue, ayant à articuler des noms suisses, bataves, anglais et germains d'après une liste qu'il n'avait pas écrite lui-même,

(1) Suite, voir la *Revue* du 15 janvier 1891.

Digitized by Google

embrouilla les noms, les nations et les villes ; qu'il y eut des délégués qui, s'imaginant avoir été passés malintentionnellement, crurent devoir se présenter eux-mêmes ; que le Président, avec son sourire stéréotypé, leur manifestait sa profonde gratitude pour ne pas lui avoir fait perdre l'occasion de faire leur connaissance ; que nous étions visiblement embarrassés pour savoir à quel moment précis et dans quels termes nous devions acclamer le représentant de la France, et que ces acclamations manquèrent d'ensemble et de spontanéité? D'ailleurs, comme cri, vive le Président de la République française! c'était long; vive le Président ! c'était vague; vive Carnot ! c'était familier. Il n'y a pas à le contester, vive le Roy ! ou vive l'Empereur ! sonne mieux. C'est bref, significatif et respectueux.

Répéterai-je, après tout le monde, que M. Carnot a une figure foncièrement honnête, sympathique, attirante; que son sourire, son salut, son serrement de main, nécessairement toujours les mêmes et mécaniques, sont si aimables et si gracieux qu'ils font toujours l'effet de vous être tout spécialement adressés ; que les Français, si gouailleurs qu'ils soient, lui vouent, pour cela même, une espèce de tendresse? On a lu cela dans tous les journaux, mais j'ai cru devoir le redire. Partout où il passe, il a l'art de se faire bien voir. A Nîmes des soldats, à Montpellier des étudiants racontaient, avec une admiration sans bornes, ce trait héroïque qu'à Marseille, sous l'orage qui déversait des torrents d'eau, il avait passé la revue, voiture découverte, tête nue, impassible et souriant toujours. Le peuple enthousiasmé, et fier à juste titre de posséder un pareil président, voyant sa suite en voitures fermées, fit entendre des cris désapprobateurs ; et ministres, généraux, hauts dignitaires, en habits dorés, furent obligés de se faire bravement saucer comme leur chef. Par parenthèse, ils n'étaient que tout juste contents.

Au Peyrou avait lieu la fête officielle, en plein air. On avait étendu un immense vélum qui abritait sans peine la foule des invités, la suite du Président, autorités civiles, militaires, ecclésiastiques, notamment l'évêque de Montpellier et l'archevêque d'Andrinople, les professeurs de l'Université et du Lycée,

Digitized by Google

les membres de l'Institut, les délégués, les premiers rangs des étudiants. La foule était exposée au soleil, dont les ardents rayons étaient tempérés par les brises de la mer qu'on découvrait à l'horizon sur la droite, tandis qu'au loin sur la gauche, pointait la blanche cime du Canigou, magique spectacle.

Cette cérémonie grandiose, toute en discours, dura deux heures. Ces deux heures ne parurent pas trop longues à ceux qui, comme moi, purent tout entendre. Le discours de M. Croizet, qui prit à lui tout seul trois quarts d'heure et qui redisait en style laïque ce que M. de Cabrières avait dit en style épiscopal, à savoir l'histoire de l'université de Montpellier, outre qu'il fut admirablement débité, était agrémenté de quelques traits d'humour qui en tempéraient la solennité obligatoire. Puis vint un discours de M. Bourgeois, également remarquable et remarquablement dit, mais dont les nombreuses assertions philosophico-scientifiques attiraient sur notre langue des objections ou des protestations que nous faisions rentrer dans notre gorge. Puis un autre de M. Gaston Boissier où il fut parlé des conquêtes de la science, dont s'enorgueillissent à bon droit les Français et « qui sont plus honorables que la conquête d'une province », vérité indiscutable, mais qui fit dresser les oreilles aux députés de l'Allemagne, assis au tout premier rang. Puis d'autres encore. Enfin la remise des adresses, dont plusieurs étaient absentes, entre autres, celle de l'université de Liège, qui fut figurée par l'étui destiné à protéger celle de l'université de Gand, et la distribution des décorations, spécialement de celle qui fut attachée, par la grâce de M. Carnot en personne, sur la poitrine de M. Guy, président de l'Association des étudiants. Et pendant ces deux heures, le peuple massé dans la vaste enceinte, qui n'entendait pas un traître mot des belles choses dont étaient régalés quelques-uns seulement de ceux qui trônaient sous le vélum, garda un silence religieux, interrompu de loin en loin par les applaudissements qu'il risquait de confiance quand il entendait applaudir dans l'enceinte réservée, et qu'il faisait de plus en plus nourris, à mesure que la séance se prolongeait, comme s'ils devaient être les derniers.

Digitized by Google

Les plus longs discours ont leur fin. Il était près de sept heures. Nous aurions déjà dû être assis aux tables du banquet offert au Président par le Maire au nom de la ville de Montpellier. C'est dire que le banquet ne commença pas avant neuf heures.

Je fis le trajet avec M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur. M. Liard, ancien élève de l'école normale, ancien professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, ancien recteur de l'académie de Caen, est en outre connu par des travaux philosophiques sur la logique, la métaphysique, et je crois même sur la géométrie. A ces divers titres, il comprend les questions dont il s'occupe, et ce n'est peut-être pas un mal. Sa récente publication sur l'enseignement supérieur en France et ses actes l'ont prouvé. On se doute bien que tout le long de la route, tous ceux — et il en était venu de partout — qui, de près ou de loin, tenaient à l'enseignement et avaient quelque chose à lui demander ou quelqu'un à lui recommander, l'abordaient.

On connaît la tête de M. Liard : l'intelligence, la douceur, la fermeté se décèlent sur le front, dans les yeux, par la bouche, formant un ensemble apollonien. Mais ce que j'admirais par-dessus tout, c'est son absence de morgue, son air bon garçon, sa simplicité, autorisant de la part de ses solliciteurs, même de rang subalterne, une familiarité qui sentait la camaraderie. Je ne sais de quoi l'un d'eux se plaignait. « Avouez, lui dit-il, que dans toute cette affaire vous vous êtes conduit comme un imbécile. — Peut-être bien, mais je me suis corrigé depuis. — Bien sûr? »

Le banquet avait lieu à l'Hippodrome, vaste enceinte où tenaient à l'aise mille cinquante convives. Trois rangées de tables dans le pourtour, quatorze rangées dans le centre. Aux tables du haut, les trois cents maires du département de l'Hérault.

Chose invraisemblable, le menu était excellent, le service se fit avec rapidité, et les plats furent servis chauds. Pas le moindre encombrement. Mon voisin de gauche, grand propriétaire de l'Hérault, je crois, dont le revenu en vin était

Digitized by Google

réduit par le phylloxera de huit à un, m'expliqua comment le banquet avait été organisé. On s'était adressé aux maisons qui avaient des domestiques serveurs, et on les avait enrôlés comme garçons de table moyennant dix francs.

Parfaitement au courant du service, un grand nombre sous l'œil de leurs maîtres, ils étaient là comme chez eux, et toute la machine avait l'air de marcher seule.

Pour les amateurs, je copie le menu, quelque peu fantaisiste par ses dénominations locales : « Soupe bitteroise; bouchées à la Maguelone; saumon d'Armorique, beurre de Montpellier; marcassin sauce trouvère; filet des Cévennes à l'Agathoise; chaufroid de cailles Pharaon; chapon Languedoc au cresson; asperges du littoral en branches; aspic de foie d'oie de Toulouse; bombe mousseline; fruits de primeurs; dessert varié. — *Pour le beuverage :* Vins de l'Hérault : ordinaire 1889; ordinaire 1887; Piquepoul vieux; Saint-Georges 1887; Saint-Georges vieux. Champagne Moët et Chandon; muscats de Lunel et de Frontignan; café; eau-de-vie de Montpellier; liqueurs. Cy finist le menu. — Villaret et Villeneuve frères, taverniers. »

Pendant le banquet, la musique du 2e régiment du génie nous fit entendre du Bizet, du Massenet, du Gounod, du Meyerbeer, du Hérold, et les étudiants une chaude cantate du poète montpelliérain de Bornier, chaudement enlevée. On leur fit un grand succès en bissant des couplets.

Vers la fin, le Maire se leva pour porter son toast au Président de la République. On essaya d'abord d'écouter; mais la voix du Maire était si faible pour remplir cet énorme vaisseau que moi-même, assis à l'une des tables les plus rapprochées, je n'en saisissais un mot que de loin en loin. Tout le monde se lève, tendant l'oreille. On commence par se chuchoter à voix très basse qu'on n'entend rien. D'autres, qui ont envie d'entendre, réclament le silence et augmentent le brouhaha, qui s'enfle et couvre absolument la voix de l'orateur. On se rassied; on se remet à causer et à boire; les maires là-haut s'en donnent à ventre déboutonné et font sauter coup sur coup les bouchons de champagne. Bientôt le Maire n'essaye plus de dominer le

Digitized by Google

tumulte, et se résigne à s'adresser personnellement au Président de la République, qui est à sa gauche. Son voisin de droite, M. le ministre Constans, ne fait même plus semblant d'écouter et cause avec le convive qui est à côté de lui, un autre ministre, M. Develle. Le Président sourit et approuve d'un mouvement de tête machinal tout ce que le Maire lui glisse dans le tuyau de l'oreille, pendant qu'à sa gauche le recteur Chancel et le ministre M. Bourgeois se livrent à une conversation discrète. Dans le public, les uns sont indifférents; d'autres rient, d'autres sont navrés. Mon voisin de gauche est furieux : « Une fête jusqu'à présent admirablement réussie et qui est toute gâtée! Voilà ce que c'est, monsieur, que la démocratie! On ne voit plus à la tête des municipalités des gens capables de remplir ces délicates et importantes fonctions. Pourquoi le Maire, sentant son organe insuffisant, ne raccourcit-il pas son discours? Il devrait bien voir que le public est impatienté et tombe dans l'indécence! » Au fait, le discours paraît quelque peu long, et c'est au mouvement seul du chef de l'orateur que l'on juge qu'il parle toujours. Enfin, à une inclination plus profonde, on devine qu'il a fini, et quand on le voit se rasseoir, on pousse des soupirs unanimes de soulagement.

Le Président se lève à son tour; le silence se fait dans le bas, mais les maires enluminés, et qui n'avaient jamais été à pareille fête, continuent à jouer du champagne. Alors un cri, silence! est poussé tellement féroce par les convives du rez-de-chaussée, que les galeries tympanisées se taisent brusquement.

Je n'ai pas perdu un mot du discours de M. Carnot, dont la voix forte et claire m'a fait l'effet de remplir la vaste enceinte : « Voilà au moins une voix qui convient à la circonstance », me dit mon voisin, quand le Président eut fini.

La tâche du Président ne laissait pas d'être assez délicate. Il lui fallait faire une macédoine savamment combinée du sixième centenaire, de l'université future et du phylloxera, de maïs, de raisin sec et de cépage américain, avoir l'air de satisfaire tous les intérêts ainsi que les puissances étrangères, sans se compromettre ni rien promettre. Il doit y avoir réussi,

Digitized by Google

car des applaudissements formidables, auxquels je m'associai de tout cœur, interrompirent plusieurs fois son discours. Mais après on s'interrogeait : « Qu'a-t-il dit, au fond ? »

Le banquet fini, un certain nombre de ces messieurs m'entraînèrent dans l'espèce de grange qui sert de local provisoire à la société des étudiants. La présence de M. Liard et des professeurs, entre autres de M. Dauriac, est saluée par des bans multipliés. Un étudiant leur souhaite la bienvenue. Après lui, un orateur, jeune encore, improvise un long discours tellement bien pensé et tellement bien dit que l'admiration figeait mes traits. Quel merveilleux artiste en paroles ! Puis la grande taille de M. Pierantoni se dressa sur un banc, et l'université future de Montpellier fut saluée d'un discours à la fois flatteur, humoristique et insinuant, qui souleva des applaudissements chez les étudiants et des sourires sceptiques chez les hommes mûrs. On respirait là une telle ivresse d'enthousiasme et de jeunesse qu'un excellent professeur de mathématiques de Copenhague, M. Zedthen, avec qui j'avais causé longtemps calcul différentiel, se levant, demande à l'assemblée d'oublier les trente ou quarante ans qu'il a de plus que ses auditeurs, et, malgré sa voix éraillée mais encore vibrante, son accent étranger et son français souvent bizarre, donne si bien le spectacle de quelqu'un redevenu jeune au contact de la jeunesse que, quand il a fini, la salle entière éclate en hourras frénétiques. Je vous jure que c'était vraiment beau et que j'aurais voulu être à sa place.

Ce fut d'ailleurs le caractère dominant de ces fêtes que cette communauté de sentiments tant du peuple et de la bourgeoisie que des professeurs et des étudiants, et l'on peut hardiment avancer que ce sont ces derniers qui en ont fait l'immense succès. Oh ! l'admirable jeunesse, et qu'un peuple serait grand et vivant si partout les générations de l'avenir s'unissaient dans les écoles à ces professeurs mûrs ou vieillis qui représentent le présent et aussi le passé ! Là-bas, dans ce chaud Midi, à peine trace de l'esprit gaulois qui déniche les traits ridicules dans les solennités officielles, et se montre tout heureux de ses trouvailles. Les exclamations désolées de mon voisin pendant

Digitized by Google

le discours du Maire donnent bien la note générale de la population pendant ces cinq jours de fête.

Le lendemain, samedi, pendant que le Président allait partout et visitait tout, nous allions revoir Palavas, et à notre retour, nous attendaient à la gare M. Robert et M. Millaud, son collègue, professeur de mathématiques au Lycée, dont le nom ne m'était pas inconnu. J'avais lu et remarqué de lui, dans la *Revue philosophique*, un article sur la géométrie non euclidienne. Il venait nous prendre pour dîner. Je m'apprêtais à parler mathématiques avec lui ; mais nous dînions sous la tonnelle, en face d'un jardinet tout riant ; à table, Mme Millaud, jeune dame juive, résumé de toutes les beautés de sa race, sa sœur, un jeune étudiant de Lyon ; vins frais, simplicité, cordialité, abandon. Au diable philosophie et mathématiques ! Je ne me rappelle plus ce que nous avons pu dire ; dans mes souvenirs, je ne vois que visages épanouis, je n'entends que les éclats indistincts de la gaieté.

Après quoi nous partons pour la fête de l'agriculture, où devait venir le Président. Quelle foule ! quelle animation ! Dans un coin, Mistral, au milieu de ses félibres chantant des chansons locales dialoguées. On se massait autour d'eux. Mistral ressemble étonnamment à ses portraits. Cortège d'étudiants, bannières déployées. Acclamations, hourras ! Ils sont donc d'acier ces étudiants ? Chaque fois que nous avons envie de nous asseoir, M. Bothézat est là avec des chaises.

Retour hâté. Nous avons une toilette à faire ; à huit heures a lieu la représentation gala au grand théâtre de Montpellier, « cette réduction du Grand Opéra de Paris ». On y jouait *Patrie*, paroles de Sardou, musique de Paladihle, enfant de Montpellier. Mounet-Sully, aussi du Midi, devait y réciter un hymne à Montpellier, du poète de Bornier, déjà nommé, et dont la cantate fut reprise par les étudiants et rebissée. Aucune parole ne peut rendre la splendeur de cette fête. Il paraît qu'à l'extérieur du théâtre, la magnificence des illuminations était sans égale. Je passe outre, laissant toute latitude à l'imagination de mes lecteurs pour se figurer les toilettes des dames, les habits chamarrés des hauts fonctionnaires, les fleurs,

Digitized by Google

les lumières, les ovations, l'électrisation des acteurs, empruntés aux premières scènes — j'ai remarqué le nom de Mlle Baretta, du théâtre d'Anvers — et les bans, rebans et contrebans des étudiants à toute occasion. Oh! ces étudiants! A la fin des fêtes, ils devaient tous avoir des callosités à la paume des mains.

Le dimanche matin, départ de M. Carnot, non sans allocution et bouquet des dames de la Halle. Pendant que j'essaye en vain de pénétrer au musée, Mme Robert s'est installée de bonne heure dans nos appartements et arrange à ma fille une toilette de bal. Ah! ce n'était pas une vide formule de politesse qu'elle prononçait quand elle se mettait tout entière à sa disposition! A trois heures, cortège historique avec danses — cinq chars et groupes costumés — une nouveauté à Montpellier, m'a-t-on dit. Un char de Rabelais et Rondelet avec tous les personnages de Gargantua et de Pantagruel. Ce char et ceux des Vignerons et de la Vieille Ville, remarquables par leur cachet artistique. La danse du Chevalet bien curieuse et celle des Treilles bien gracieuse. Mais nous autres, Belges, sommes un peu blasés sur les cortèges.

Le soir, réception chez le recteur, et bal, qui s'est prolongé jusque quatre heures du matin. Pauvre recteur! ces fêtes l'ont tué. Moins de trois mois après, les journaux nous apprenaient sa mort.

V

La fête des étudiants. — Un remède contre le mal de mer. — Un curé ami de la danse. — Un gargotier rapace. — Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Les fêtes des autorités se clôturaient ce jour-là; mais le lundi avait lieu la fête des étudiants. On leur avait donné, m'a-t-on dit, 12,000 francs. Avec cet argent, ils avaient festoyé leurs camarades étrangers, offert des bouquets aux dames des délégués, et, clou de leurs réjouissances, organisé une excursion maritime à Aigues-Mortes, suivie d'un banquet à Palavas.

A dix heures du matin, un train spécial emportait à Palavas les amateurs du mal de mer. Les estomacs délicats restaient à

Digitized by Google

Montpellier et se réservaient pour le banquet. Quatre vapeurs étaient à l'ancre. A onze heures, la petite flottille fendait les flots azurés de la Méditerranée. Une brise assez fraîche soufflait et faisait joliment danser les embarcations. Bientôt des cœurs s'affadirent ; un bon tiers des passagers succombèrent ; un autre tiers se bornèrent à ressentir du malaise.

A côté de moi était un petit Égyptien qui jetait vers le ciel des regards lamentables. Il était sujet au mal de mer à ce point que la navigation sur le Nil le lui donnait. J'essayai avec lui de la suggestion, et, ma foi, je réussis à le soutenir jusqu'au bout. Il n'en revenait pas. Mais il y eut mieux que cela au retour, comme je le raconterai tantôt.

Notre arrivée à Aigues-Mortes fut saluée par des pétards, des acclamations et des discours municipaux — et par l'invitation de se restaurer gratis dans certaines tavernes, qui furent bientôt mises au pillage surtout par les estomacs éprouvés. Puis, un bal populaire s'organisa. Le curé, dit-on, accorda la permission de danser d'abord aux vieilles filles. Les étudiants ne regardèrent ni à l'âge, ni à la figure, ni aux jambes. M. Pitti Ferrandi donna le branle ; il ouvrit le bal avec Mlle Lageborg, jeune et grande demoiselle suédoise, qui fait à Paris ses études de mathématiques, qui représentait officiellement son pays et qui, partout où elle s'est présentée, a été l'objet des plus charmantes attentions. L'entrain fut bientôt tel que le curé, considérant les visages navrés et navrants des jeunes, étendit la permission à tout le monde. Et alors la statue de saint Louis, qui trône sur la Grand'-Place d'Aigues-Mortes, a pu voir à ses pieds un tapis mouvant de têtes nues et de bérêts. Ah ! que c'était gai ! que c'était beau ! que c'était émouvant ! que de souvenirs auront été laissés dans bien des jeunes cœurs ! Et quel singulier contraste un voyageur en ballon aurait vu du haut des airs entre la morne solitude qui cerne de toutes parts l'enceinte ininterrompue de la petite ville, et la vie intense qui s'agitait à l'intérieur ! On sait qu'Aigues-Mortes, qui compte moins de 4,000 habitants, reléguée dans une plaine désolée et marécageuse, a conservé intacte la ceinture uniforme de ses

Digitized by Google

murailles de onze mètres de haut. Rien de plus saisissant que la vue au loin de ces remparts, tout neufs encore et absolument fermés, se dressant dans le désert.

Les sirènes des bateaux se font entendre. L'orchestre continue ses airs les plus entraînants, mais les bras quittent à regret les tailles qu'ils enlacent, et les jambes reprennent d'un pas normal mais alourdi la route du port. Hourras attendris, pétards d'adieu ; à quand un autre centenaire?

Au retour, le vent a beaucoup fraîchi. La mer est vraiment agitée et roule de grandes vagues ; mais on a le vent à la figure et les éprouvés sont plus rares que dans la matinée. Pourtant l'expérience passée a démoralisé bon nombre des passagers, qui, à la vue des vagues et à la sensation des soubresauts des navires, se résignent à l'amertume de leur sort. Devant moi est un jeune étudiant qui, le matin, s'est trouvé parmi les marins les plus novices. Il se jette sur le banc et prend toutes ses mesures en vue du mal qu'il attend. Il pâlit déjà. J'interviens, je le rassure et lui dis que je sais un moyen infaillible d'éviter le mal de mer : c'est de rester debout, sur les jambes non tendues, tenant un cordage à bras non raidi, la face tournée vers l'avant, sans regarder l'eau d'abord. Mon air convaincu le persuade ; il se met en position ; je lui fais remarquer à plusieurs reprises qu'il ne sent rien ; que même le balancement du bateau lui est agréable, et au bout d'une demi-heure il est tellement rassuré que je n'ai plus besoin d'intervenir.

J'ai été heureux de faire cette double expérience. Elle me confirme dans cette opinion — que j'ai déjà émise ailleurs — que le mal de mer pourrait bien être un phénomène en grande partie suggestif, et que la crainte de l'avoir contribue surtout à le donner. Avis à mon ami le docteur Vanlair. Je dois ajouter toutefois que l'attitude recommandée au jeune homme a pour effet de diminuer dans une notable mesure les oscillations du tronc.

A 7 heures, nous sommes de retour à Palavas. Sous une immense tente sont dressées les tables d'un banquet pour huit à neuf cents convives. Un menu artistique aux personnages

Digitized by Google

rabelaisiens : « Souppe de primes à la Gargamelle — Bouchées à la Grandgousier — Saumon à l'Escholière — Filet de bœuf Centenaire — Chapons de Bresse à la Gargantua — Asperges de Meudon, mode Riflandouille — Bombes Picrochole. — Dessert : Myrobolans conficts — Tartelettes du Clapas — Soupirs de bachelettes — Fariboles de toutes sortes. — Vins : Vin pineau de Saint-Georges (à l'ordinaire) — Bordeaux, Bourgogne, Champagne (une bouteille par quatre convives). Café Armagnac. — Gès, tavernier. » — Splendide, comme on peut en juger... mais, hélas! sur le papier seulement. Ce n'est qu'à la table d'honneur — où étaient assis les dignitaires, professeurs et invités de haute marque — que furent servies toutes ces bonnes choses. Déjà le saumon à l'Escholière avait fait défaut à peu près partout; le filet de bœuf justifiait son nom de centenaire, et les chapons de Bresse avaient dû être engloutis par Gargantua. Un tumulte indescriptible, mélange incohérent des cris de la colère et des hurlements de la faim, ne tarda pas à succéder aux premiers accents de la joie et de la gaieté. Un vent de tempête agite la vaste enceinte. Les convives se lèvent, courent, arrêtent ou interpellent les garçons; ils arrachent les feuilles de palmier attachées aux poteaux qui soutiennent l'immense vélum. M. Liard réclame le silence; on n'entend ni sa voix ni le tintement des couteaux contre les verres. Il monte sur la table pour se faire voir et indiquer qu'il va parler. Ceux qui sont près de lui entendent la première phrase, qui se répète de bouche en bouche et fait un silence relatif : « Messieurs les étudiants, Rabelais, ancien étudiant de l'université de Montpellier, serait content de vous, j'en atteste ce menu, *sinon le tavernier*..... Vous devez être félicités et remerciés..... » Au fond, le tapage recommence plus assourdissant que jamais; si les ventres affamés n'ont pas d'oreilles, ils ont des larynx..... » Je n'ai recueilli qu'une seule critique à votre adresse. Elle vient d'un universitaire étranger... : ces jeunes gens ne savent pas, quand il le faut, commander le silence et le faire. » Des cris : « Silence! silence! » partent de l'entourage immédiat de M. Liard, mais sans résultat. M. Liard finit littéralement par discourir pour

Digitized by Google

lui tout seul. La révolution est dans les têtes non moins que dans les estomacs. On crie : « A mort le tavernier! » On brise les verres, on renverse les tables; les garçons se sauvent; les convives pacifiques — et notamment ceux de la table d'honneur — s'esquivent en se glissant inquiets par les joints de la toile de fermeture; je suis de ce nombre, ayant charge d'âme. On voit le moment où cette jeunesse exaspérée va mettre le feu au bazar. M. Liard est furieux; mais ce qui augmente encore sa mauvaise humeur, — contre le tavernier, — ce sont les consolations que chacun croit devoir lui apporter.

Au fond, il y avait de quoi. Les étudiants s'étaient admirablement conduits : pendant quatre jours consécutifs, astreints aux plus grandes fatigues, ils avaient fait preuve du meilleur esprit, des plus gracieuses prévenances et du plus inaltérable entrain; et voilà que leur vraie fête à eux, la fête de la jeunesse, manque par la rapacité d'un gargotier. Il n'y avait qu'une voix à cet égard. Si les étudiants l'eussent embroché, nous, les hauts invités, nous aurions réclamé l'office de tourner la broche. Pour en finir avec cette histoire, il y eut procès, et M. Gès, tavernier, a été condamné à quelque trois mille francs d'indemnité.

M. Lavisse, professeur à la Sorbonne, qui lui aussi avait préparé un discours, le prononça à l'hôtel où la table d'honneur s'était réfugiée; et, comme cela, rien n'a été perdu.

Pour finir, disons que les étudiants de Montpellier, constitués en société, ont trouvé prêteurs et garants pour se bâtir un local. La ville a donné le terrain.

Nos étudiants sont de plus en plus loin d'en être là. Plus d'union, plus d'entrain, plus de cordialité, plus de jeunesse. Au lieu de cela, division, luttes, discorde et politique.

VI

En route pour Banyuls. — Poissons apprivoisés. — Le cochon de mer. — Port-Bou. — Les scolopendres. — Capture d'un lézard ocellé. — Carcassonne et Toulouse.

Le lendemain, par le premier train, après un dernier serrement de mains à M. Dauriac et à l'infatigable M. Bothézat,

Digitized by Google

qui avaient tenu à nous dire le dernier adieu, nous partions et allions retrouver à Banyuls M. et Mme Frédericq, qui y étaient depuis la veille. Les études que M. Frédericq se proposait de faire dans cette petite localité, siège du laboratoire de M. de Lacaze-Duthiers, ne lui avaient pas permis d'assister à la fête de Palavas.

Le chemin de fer longe la Méditerranée et traverse à tout moment d'immenses lagunes. On doit, tant à l'aller qu'au retour, faire escale à Narbonne pendant près de deux heures. Cet arrêt nous a permis de jeter un coup d'œil sur cette ville poussiéreuse et venteuse, mais qui a une curieuse église, un joli musée, et un marché assez vivant le long d'un canal. Décidément, les grandes percées droites et larges gâtent les villes du Midi.

Après Narbonne, apparaissent au loin les Pyrénées, et le mont Canigou, avec sa tête blanche qu'il porte à 2,800 mètres.

A partir de Perpignan, la route est très variée; à chaque instant, à travers les hautes collines, des échappées ravissantes sur la Méditerranée toute bleue. A gauche de la ligne, dans un repli de terrain, un dattier a poussé et prospère. Banyuls! La gare est à un petit quart d'heure de la ville, où l'on descend par des rues assez pittoresques.

Banyuls, petit port de pêche. Établissement de bains devant une courte plage étroite, semée de fin gravier. Sur un des bras du petit golfe, le laboratoire de zoologie ; quelques pas plus loin, des rochers fortement déchiquetés émergent des flots et fournissent de nombreuses retraites à toutes sortes d'animaux marins, poulpes, oursins, holothuries. Au laboratoire, sous l'escalier, une espèce de grotte où tombe en cascade un gros jet d'eau de mer; il contient un grand nombre de ces bêtes que l'on réserve pour les expériences, entre autres un poulpe énorme, dont les bras ont près de 40 centimètres de longueur. J'essaye de me faire saisir par lui pour juger de la sensation que doit faire éprouver cette masse effrayante de ventouses; mais il se sauve, et lorsque je parviens à le prendre, il se laisse manier tout en cherchant à fuir, de sorte que je ne sais pas encore ce que c'est que d'être *bu vivant (!)*, bien que Victor Hugo ait

Digitized by Google

essayé de nous en donner une idée sans l'avoir éprouvé lui-même. Impossible du reste de serrer en main cette pâte gélatineuse et molle qui glisse à travers les doigts sans qu'on s'en aperçoive. La pauvre bête sera sacrifiée le lendemain par M. Frédericq.

Au centre du laboratoire même, se voit un grand bassin circulaire où vivent deux squales genre requin de plus de 80 centimètres de longueur, qui sont devenus familiers, et un congre énorme de plus de 1 mètre 50 centimètres, qui, pris tout petit, s'est parfaitement accommodé de son réservoir, et était devenu familier au point qu'il venait se faire caresser, et se laissait même soulever hors de l'eau. Un jour, un visiteur, un de ces gens qui se plaisent à tourmenter les bêtes, lui a donné un coup de canne sur le nez, et depuis lors le congre évitait de se laisser toucher même par celui qui lui apportait sa nourriture. J'ai demandé au sous-directeur la permission de réentreprendre son éducation, et j'y suis parvenu en moins d'une demi-heure. Le congre se laissa de nouveau soulever hors de son bassin.

J'ai déjà traité de l'apprivoisement des animaux. J'ai toujours su les rendre familiers très rapidement. Des oiseaux, tarins ou chardonnerets, achetés le matin, voleront l'après-midi après moi dans une chambre. Dernièrement, au jardin zoologique d'Anvers, me promenant avec M. Sabatier, qui était venu de Montpellier renouer connaissance avec nous, je lui montrais que je pouvais attirer des vautours et aller jusqu'à mettre le doigt dans leur bec, sans qu'ils pincent. Je crois qu'il suffit de ne pas avoir peur, parce que tout geste de peur les effraye ou les irrite, quand, ce qui arrive avec les plus forts et les plus intelligents, il ne les excite pas. Si vous vous abstenez de mouvements brusques, si vous ne les saisissez pas d'une manière qui leur est désagréable, — les oiseaux, par exemple, n'aiment pas en général qu'on touche leurs plumes, ni surtout leurs ailes, — vous arrivez facilement à leur faire croire que vous êtes leur chose. Une année que j'expliquais à mes élèves les Géorgiques de Virgile, j'avais demandé à un apiculteur de me montrer l'intérieur d'une ruche. Le fait est

Digitized by Google

bien connu; mais les personnes qui ont fait l'expérience sont rares. L'apiculteur me recommanda uniquement de ne pas faire de geste violent et de ne pas chasser les abeilles. Il souleva donc la ruche et m'en montra tout l'intérieur. Les abeilles volèrent autour de moi, se posèrent sur mes mains et ma figure, me tâtant de leurs antennes; je ne fus pas piqué. Si j'avais fait mine de les secouer, j'aurais été victime de ma peur.

Mais il y a des animaux récalcitrants. Ainsi dans ce même bassin, il y avait un homard gigantesque, qui, à la moindre approche suspecte, soit d'une main, soit d'un bout de canne, dressait tout de suite en l'air ses formidables pinces, tournait sur lui-même d'un air agressif, bien propre à faire reculer les plus vaillants. Eh bien, il vivait en paix avec tous les autres animaux du bassin.

On sait l'aversion du homard pour le poulpe. Cette aversion n'est pas réciproque, car le poulpe adore la chair du homard. De la part du homard, elle provient sans doute de ce que, à la différence des huitres qui, au dire des gourmets, aiment à être avalées fraîches, lui n'aime pas à être mangé ni bu vivant. C'est au laboratoire de Naples que s'est passé un drame dont le récit a été réédité par toute la presse savante. Un poulpe, qui, voulant s'emparer d'un homard géant, avait eu un de ses bras saisis et presque coupé en deux, avait conçu une telle animosité contre son ennemi qu'on avait dû les séparer ; et le poulpe l'ayant un jour reconnu dans un réservoir voisin, sortit du sien, et pénétra dans l'autre pour y assouvir victorieusement sa vengeance.

Tout le monde aujourd'hui connaît les aquariums d'animaux marins. Ceux de Banyuls sont nombreux et admirablement garnis de zoophytes et de crustacés, voire aussi de poissons. On nous les montra éclairés à la lumière électrique. C'est un spectacle vraiment merveilleux de voir alors les anémones de mer, les hydractinies, les polypiers de toute espèce, s'épanouir aux rayons de la blafarde lumière, étaler aux yeux leurs tentacules aux vives couleurs et leurs formes étranges, et faire surgir sous l'eau un véritable parterre de fleurs animées.

Digitized by Google

Intéressant aussi de voir les pêcheurs revenir et jeter sur la plage les produits de leur pêche. Ce jour-là, ils avaient pêché un poisson très rare, appelé cochon de mer. C'est un squale ayant le groin, la peau rude et la forme générale du cochon. Il n'est pas bon à manger, dit-on. Les gamins le promenèrent le soir de maison en maison et réclamaient quelques sous pour l'avoir exhibé. Il était du volume d'un chien ordinaire.

J'étais fort désireux de voir des scorpions et d'attraper des lézards et des couleuvres. Aussi le lendemain matin nous partions par le train pour Port-Bou, premier village d'Espagne que nous atteignîmes après avoir traversé je ne sais combien de tunnels. Entre l'Espagne et la France, pour des motifs stratégiques, il n'y pas de grand'routes, et l'on ne communique d'un pays à l'autre que par deux chemins de fer qui, côtoyant la mer, vont l'un de Perpignan à Barcelone, l'autre de Bayonne à Saint-Sébastien, ou par des sentiers de piéton, très mal entretenus, qui traversent la montagne.

Port-Bou est un petit village qui se blottit dans un repli étroit des collines qui longent la mer. Là, les Pyrénées, fort basses, donnent à la contrée une grande ressemblance avec notre grand-duché. Les collines sont vertes mais ont à peine çà et là un arbuste qui s'élève jusqu'au genou. La pluie, malheureusement, s'avisa de tomber juste quand nous nous mettions en devoir de les explorer. Nous avons soulevé les pierres par milliers, nous n'avons pas trouvé un seul scorpion. Ces arachnides (je n'ose pas dire insectes pour ne pas froisser les naturalistes) ne sont communs que par places. Nous en avons trouvé à Banyuls même, à l'endroit qu'on nous a désigné. On les saisit avec une pince, et ils sont singulièrement vigoureux. Ils savent soulever d'une patte de devant tout leur corps. De même, très peu de papillons ; les autres insectes extrêmement rares. Certainement notre pays est plus riche en plantes et en insectes au point de vue du nombre — je ne dis pas des espèces, ce qui est tout autre chose.

Ce que nous avons trouvé en quantité, ce sont des scolopendres de 10 à 15 centimètres de longueur, sorte de mille-

Digitized by Google

pieds dont la morsure est, paraît-il, bien autrement redoutable que celle du scorpion. Sous leur carapace fauve et noire, armées de mandibules acérées à la tête, de tenailles à la queue, elles ont un aspect tout à fait rébarbatif et féroce. Nous les saisissions avec une pince ; mais elles se tortillaient avec tant de vigueur qu'elles glissaient à travers les mâchoires de la pince et cherchaient à saisir le doigt. L'une fut sur le point de mordre le doigt de M. Frédericq au moment où il voulait l'introduire dans une bouteille contenant du chloroforme, et il fut pris d'un tel effroi que, secouant vivement sa main, scolopendre, pince et bouteilles volèrent dans les airs. Moi aussi, menacé d'être piqué, j'avais jeté un cri de terreur. C'est qu'en vérité ces insectes-là sont horribles, vaillants, et munis d'armes redoutables.

Quelques instants après, mon compagnon capture un beau lézard ocellé, de 45 centimètres de longueur. C'est une chance. Ce lézard est extrêmement agile, et, au laboratoire, on nous disait que quand ils avaient besoin d'un individu, ils n'avaient d'autre ressource que de le tirer. Il était sous une pierre et la pluie l'avait quelque peu engourdi, car il ne se sauvait pas. C'est une magnifique bête, dont la peau à fond noir est brodée d'yeux verts et les flancs de taches bleues. Ses mâchoires sont puissantes ; il peut mordre à sang, bien que ses dents soient petites. Je lui ai donné mon doigt à mordre ; je n'ai pu lui faire lâcher prise, et il a fallu pour me délivrer que mon collègue lui ouvrît les mâchoires par force. Nous l'avons rapporté à Liège, et nous aurons à en reparler.

A Banyuls, nous avons mangé des ascidies, l'espèce même dédiée à M. Sabatier, *Microcosmus sabatieri*. C'est un mets absolument dégoûtant. L'animal est fendu en deux sur sa longueur. Chaque moitié ressemble à une grossière petite terrine en terre dans laquelle s'agite et se contracte une manière de demi-jaune d'œuf délayé et gluant. Cela a un goût saumâtre, rappelant de loin les moules crues, mais ne tardant pas à tourner à l'amer. Les vrais amateurs en raffolent, paraît-il. Aucune des personnes qui étaient avec nous, tous employés du laboratoire, n'était vrai amateur.

Digitized by Google

Le soir de ce jour, le mistral se mit à souffler, et nos paletots d'hiver auraient été les bienvenus parmi nous.

L'aspect du pays est fort beau; mais cette beauté réjouit la vue, rien de plus. Sauf sur les bords d'un petit ruisseau qui permet à quelques frênes ou saules d'élever leur tête élégante, on se promène toujours en plein soleil, par de mauvais chemins, entre d'affreuses haies de cactus et d'aloès, dont aucun n'a une feuille intacte, et poussant au hasard, ou bien entre des murs de pierres sèches habités par de farouches geckos, qui au moindre bruit se réfugient dans leurs trous. J'ai eu la patience d'en guetter un pendant plus d'une demi-heure sans résultat; c'est à peine si j'ai pu le voir. Cherché aussi en vain la cicindèle maure, jolie espèce de coléoptère, commune en Algérie, et qui ne se trouve que là en France.

Quant au vin de Banyuls, il n'existe plus. Partout les vignobles sont absolument abandonnés. On va, là aussi, essayer des cépages américains; mais c'est tout au plus si l'un ou l'autre vigneron avait commencé un essai. Dans les jardins, assez bien d'orangers. Les oranges seraient l'objet d'un commerce assez actif et assez lucratif.

Je laissai mon collègue continuer à Banyuls ses études sur le sang des poissons, et, le jeudi, nous partions pour Toulouse, où nous avions une invitation de M. Benoist, professeur à la faculté des lettres.

Nous visitons en passant la vieille ville de Carcassonne et ses curieux remparts. Là, comme un peu partout dans le midi de la France, les rues aux vieux noms ont été affublées de noms modernes et révolutionnaires par les municipalités radicales. Mais c'est là surtout que cette manie aboutit à des contrastes ridicules. La vieille cité de Carcassonne est restée telle qu'elle était au moyen âge; ses rues, ou plutôt ses ruelles, sont étroites, montueuses, inégales, sombres malgré le soleil, bordées de masures délabrées où vivent tous pauvres gens, et ces rues qui portaient jadis des noms d'enseignes ou de saints, se désignent aujourd'hui par des noms d'écrivains du XVIII^e^ siècle ou de héros de la révolution de 1870. C'est ainsi que la rue Saint-Bernard est devenue la rue Diderot.

Digitized by Google

Le vieux gardien des remparts nous a rappelé l'ancien gardien du château de Bouillon, mort aujourd'hui. Comme son confrère belge, le gardien français voyait en nous des ennemis et nous prouvait, clair comme eau de roche, que si nous tentions de prendre d'assaut sa forteresse, nous serions cent fois bouillis avant de forcer l'enceinte. Nous lui donnâmes un pourboire en récompense de ce qu'il n'avait pas fait jouer contre nous ses herses ou ses mâchicoulis, ni déversé sur nous sa poix et son huile bouillante; et nous profitâmes d'une heure qui nous restait pour parcourir la nouvelle ville, dont nous admirâmes surtout les jolies promenades.

Nous voilà à Toulouse. M. Benoist nous en fait rapidement les honneurs. Boulevards grandioses, jardins splendides, curiosités nombreuses, — entre autres, la maison Tivollier, célèbre par ses pâtés de foie d'oie et de canard (se rappeler le menu du banquet présidentiel) — musée assez intéressant, jolis coins sur la Garonne, déjà plus large que la Meuse à Liège. Visite à Saint-Sernin. Je ne décrirai pas cette église. Ce que j'y ai vu de plus curieux, — nous étions encore dans le mois de mai, — c'est, rangés des deux côtés de la grande nef, une bonne quarantaine de bustes de saints, à la figure enluminée et aux vêtements peinturlurés, placés sur des brancards. Tous les soirs, après le salut, des jeunes gens, la plupart appartenant à la noblesse, d'autres qui visent à passer pour en être, soutiennent de leurs mains, ornées de gants blancs, ces brancards sur leurs épaules et promènent en procession ces statues par toute l'église. Toulouse est, paraît-il, une ville où le catholicisme est très bien porté.

Chez M. Benoist, réunion choisie; presque toute la faculté des lettres. J'y ai vu là un admirable causeur, M. Jaurès, ancien député, je crois, et publiciste à ses moments perdus. J'y ai vu aussi — chose rare en France — une famille nombreuse : Mme Benoist a rendu son mari père de cinq garçons de la plus belle venue, et dont l'aîné n'a pas plus de treize ans.

(*A suivre.*) J. DELBŒUF.

Digitized by Google

L'ÉVOCATION

Une plaintive mélodie de Schubert s'affaiblissait doucement dans la salle parfumée et languide.

La musicienne — songeuse et belle enfant — réalisait en cette harmonie tout un monde connu de ses désirs, et, pour un instant, identifiait son rêve triste et mélancolique en une chimère que lui créait cette musique. Ses mains fines et royales, sur le clavier d'ivoire, transmettaient aux notes la chaleur intime de son âme : chaque accord révélait un aveu dès longtemps contenu.

Longtemps, à table, avec une intense fixité d'âme, je l'avais intimement appelée, cette jeune femme, dont la frêle incarnation des joues rappelait les jacinthes roses, nacrées d'un reflet de lune; ses yeux semblaient deux améthystes fondues, un peu pâles, regard tendre et vague comme un ciel de nuit que tamisent d'incertains nuages violets mêlés de blanc.

Sans nous connaître, presque étonnés et heureux de nous comprendre *ainsi*, nous nous étions — déjà! — fait une promesse de nous souvenir, peut-être de nous aimer, avec la fière certitude du silence.

Je détaillai les mille nuances de sa beauté fragile; la fraîcheur blanche épandue sur sa chair soyeuse faisait involontairement songer à la renaissance des fleurs baignées d'une ondée.

Et j'avais bâti, de mon coin, tout un monde charmant et fluet de souhaits : l'emmailloter, très douce, en une ouate de délicatesse que pourrait à l'aise fleurir un infini respect; une

Digitized by Google

vieille, très petite maison, je ne sais où perdue, dont la serrure usée, à peine appliquée, la recevrait et ferait lointainement penser à de mystérieuses demeures d'amour, sacrées dans leur respect de vétusté.

Je la voulais, là, vêtue d'étoffes claires parsemées comme de pétales incarnadins; les manches, très évasées, laisseraient libre le bras jusqu'à l'attache menue de l'épaule, couverte par l'échancrure étroite du dos. Les doigts, nus de bagues, et les ongles roses joueraient. Les cheveux, long pendants, d'un blond à peine cendré, onduleraient en deux nattes rejetées sur la poitrine gazée d'une dentelle mauve.

Et puis l'enfantine et toujours nouvelle promenade en un parc semi-ombré d'arbres qui adouciraient l'indiscrète lueur des lunes, — et la peur frileuse devant les vieilles statues percluses, mieux éclairées, qui semblent sourire avec un rayon d'étoile dans les yeux et dans la commissure des lèvres, — et la tremblante pression du bras, indiquant le désir troublant du retour...

Sur le clavier, maintenant, avec de molles inflexions tremblaient ses doigts, sous la clarté dansante des bougies, diaphanes. Et peu à peu, par une étrange transmission du rêve à la réalité, ces accords éperdûment cruels semblaient une harmonique traduction de ma tristesse.

Un silence calme nimbait de mystère la nuit remplie d'indicibles appels au bonheur, chantés par le murmure énamouré des arbres.

Et longtemps, longtemps je m'en étais allé seul, après cette heure d'amour, glorifié d'une aube de candeur, peut-être d'espérance!

FERNAND ROUSSEL.

Digitized by Google

AU CAP NORD [1]

III

17 juillet.

L'*Olaf-Kyrre* mouille dans la rade de Tromsö.

Des barques-pirogues, pleines de Lapons, viennent tourner autour du steamer, comme des ablettes autour d'un cétacé. Quelques-uns montent à bord; ils sont petits, déhanchés, tout en poils, sales, sentant mauvais, la face aplatie, les pommettes saillantes, imberbes, le rire malin; ils viennent nous présenter en vente des ustensiles de leur fabrication : de jolies petites cuillers en corne de renne aux manches artistement travaillés à jour, des couteaux de bon acier, à fourreaux sur lesquels se découvrent, dessinés au poinçon, des enfilades de rennes et des traîneaux tout attelés dans des allures mouvementées; puis encore des chaussons, des blagues à tabac en peau *non équarrie* et d'une odeur si repoussante qu'il faut une certaine dose de courage pour emporter des souvenirs aussi gênants.

Les achats commencent cependant, et je deviens acquéreur d'un coutelas au manche menaçant, en bois de renne aux ramifications les plus extravagantes.

Mais voilà que déjà l'on descend les chaloupes à la mer, pour nous faire traverser le Sund et visiter le Tromsdal, où campent en ce moment plusieurs familles venues de Karesuando, en Suède. Nous nous y entassons pour aborder au plus vite à Storstennaes, petit débarcadère tout à fait primitif. A quelques

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1891.

Digitized by Google

pas de là se trouvent charrettes et chevaux à la disposition des excursionnistes; fort peu en profitent; nous sommes trop heureux de pouvoir nous dégourdir les jambes par un bon bout de marche.

Nous arrivons bientôt à une première tente : une couverture usée, sur quelques perches, avec un feu dessous. Ici aussi, vente de cuillers, de couteaux et de chaussons sentant le rance.

Plus loin, au bord d'une source vive, nous attend une idylle laponne : une mère tout habillée de peaux, débarbouillant son moutard, qui se tord et fait la grimace. Un vrai tableau de genre.

Enfin, nous arrivons au campement proprement dit. Il se compose de quelques huttes de gazon dans une espèce de cirque montagneux couvert de champs de neige. Plusieurs Lapons en costume d'été : une large blouse en flanelle bleue, bordée de lacets rouges et jaunes et retenue par une ceinture en cuir, un béret bleu à pompon rouge et des chaussures en peau de renne à pointe recourbée. Ils nous font les honneurs de leur enclos, nous exhibant leurs rennes, qui font un bruit particulier des jambes, semblable au pétillement électrique d'une bouteille de Leyde.

Des photographes de Tromsö, qui nous ont suivis, nous font poser devant leurs appareils. Une jeune miss refuse; elle trouve trop dégradant d'être reproduite en compagnie de quelques Lapons qu'on a mis dans le groupe.

L'opération terminée, je m'éloigne du gros de la bande pour aller visiter une hutte un peu plus isolée, que j'aperçois de loin. Devant cette espèce de terrier, un petit Lapon prend son élan pour se rouler sur une fourrure de renne, en jetant de petits cris de joie. La porte est entr'ouverte et je passe le seuil hardiment, en prononçant le traditionnel *Raſthe vissui!* (Que la paix soit dans la maison!) Une forme vague couchée dans un coin me répond : *Ibmel addi!* (Dieu la donne!) Aveuglé un moment par l'obscurité et la fumée qui règnent à l'intérieur de ce taudis, je mets quelques instants à distinguer les différents objets qui m'entourent. Pas de fenêtre ni d'ouverture latérale;

Digitized by Google

rien qu'un trou au centre du plafond, pour laisser passer la fumée. Autour d'un feu de bois, sur des peaux de rennes, sont accroupis des femmes et des enfants. L'une d'elles me fait signe de m'asseoir derrière le foyer, au *boasso*, la place d'honneur. Je ne me fais pas prier et m'installe bravement, très touché de cette réception hospitalière. Un nouveau-né, ficelé dans un berceau-maillot accroché au plafond par une corde, se balance dans la fumée comme une grande chrysalide. Au-dessus du feu qui projette ses lueurs sur toutes ces figures de calmouques qui l'entourent, une grande marmite est suspendue, dans laquelle bouillent des écorces de bouleau. Je leur demande par gestes si c'est le plat du jour; toutes se récrient en souriant et me montrant leurs pieds; d'où je conclus que ces écorces sont destinées à la confection de chaussures.

Je prends la petite Ristina sur mes genoux et lui donne un biscuit apporté du navire; au commandement de : Ouvrez la bouche et fermez les yeux! qu'elle exécute parfaitement, les autres enfants viennent aussitôt m'entourer avec des regards expressifs; heureusement, j'ai de quoi faire une distribution générale. Ils sont à croquer avec leurs habits de poils et leur jolie figure. Les bonbons disparaissent dans leur bouche comme dans une boîte aux lettres.

Mais le temps presse, j'entends des cris d'appel, il faut dire adieu à ces braves gens. Des poignées de main dont ils paraissent très fiers, et puis des *buorre bæive* (bonjour) aussi longtemps que je les aperçois, auxquels ils répondent par des *Ibmel addi! Ibmel addi!*

Au retour, mon matelot, inépuisable en légendes, me raconte encore celle de la bonne mère laponne.

Légende de la bonne mère laponne.

« Jo Jasanraa habitait avec sa vieille mère une pauvre hutte de gazon sur le Nakfjeld, dans un pays perdu. Tout leur avoir se réduisait à une couple de rennes pour tirer le traîneau de Jo,

Digitized by Google

quand il allait au village prochain acheter du *brænnvin* avec les quelques öres qu'il volait à sa mère. Car Jo n'était pas un bon fils.

« Quand il était ivre, ce qui lui arrivait les sept jours de la semaine, il rentrait avec un mauvais sourire aux lèvres et battait alors sa mère, qui ne se défendait plus.

« Ils avaient été riches, suivant leur grand troupeau de rennes dans leurs lointaines migrations; mais Jo avait vendu tout le troupeau, tête par tête, pour pouvoir boire son soûl. Maintenant, ils étaient pauvres, et cela rendait Jo plus mauvais encore.

« Un soir qu'il rentrait ivre comme de coutume, il trouva sa mère étendue sur sa fourrure de renne, près du foyer éteint, claquant des dents, prise d'une fièvre soudaine et n'ayant pas eu la force de lui préparer son repas. Alors il se mit dans une grande fureur, accusant la vieille d'être ivre et de l'avoir ruiné par son inconduite, et, se ruant sur elle, lui porta deux violents coups de bâton sur la tête qui la firent rouler sans connaissance sur le sol. La croyant morte, il la saisit par les cheveux et la traîna dans le petit champ clos qui se trouvait derrière la hutte et qu'elle cultivait pour lui.

« Le lendemain, il fut réveillé par les gémissements de sa mère, qui le suppliait de lui apporter un peu d'eau pour étancher sa soif. Jo, pour toute réponse, ayant pris les derniers vêtements qui se trouvaient dans la cabane, ainsi que la dernière peau de renne, les porta dans le traîneau et partit sans un regard pour la malheureuse, qui ne cessait de l'implorer, l'appelant son cher enfant, son fils unique.

« Quelques heures plus tard, le soleil ayant un peu réchauffé les membres meurtris de la pauvre vieille et la fièvre étant tombée, elle trouva la force de rentrer dans la hutte. Alors, le cœur endolori, elle se mit à préparer, comme de coutume, le repas de son fils, espérant le voir revenir bientôt avec un regard moins dur. Mais le jour se passa sans Jo, et la nuit aussi.

« Le lendemain, la neige commença à tomber et pendant deux jours la tourmente fut si forte, qu'elle ne put sortir de sa

Digitized by Google

hutte. Enfin, le soleil se mit à luire de nouveau, et la vieille femme, appuyée sur le bâton avec lequel son fils l'avait frappée, se mit en marche à sa recherche, pressentant un malheur.

« Elle marcha longtemps, péniblement. Vers le soir, elle s'arrêta saisie d'épouvante : devant elle, des bois de rennes émergeaient de la neige. Elle comprit aussitôt. Toute la nuit, elle fouilla de ses mains bleuies l'amoncellement de neige qui recouvrait son cher enfant, et le soleil était déjà haut dans sa course, lorsqu'elle retrouva son corps, raide, avec le même mauvais sourire qu'il avait en partant.

« Alors la mère pleura de grosses larmes tièdes qui tombèrent une à une sur le corps glacé.

« Pendant trois jours et trois nuits, les larmes tombèrent sans relâche, jusqu'à ce que, épuisée de froid et de fatigue, n'ayant plus de pleurs à verser, elle s'évanouit sur son enfant.

« Cependant la tiédeur des larmes et des baisers avait enfin réchauffé le corps et réveillé le cœur du fils.

« Alors ce fut à son tour de pleurer : « Maman! maman! « réveillez-vous! »

« Mais la vieille ne se réveilla pas. »

Le Sund est devenu mauvais comme Jo et nous embarquons d'énormes masses d'eau, à la grande frayeur des dames. Nous retournons dîner à bord, pour redescendre de nouveau dans les chaloupes qui nous transportent maintenant au port de Tromsö même.

Aussitôt débarqué, je me mets à la remorque de deux Lapons qui, eux aussi, semblent flâner en touristes; ils s'arrêtent bientôt sur une place publique, devant deux grands coffres fermés, derrière lesquels est assise une marchande norvégienne. Les coffres s'ouvrent et la marchande dispose sur une assiette des pommes de terre en robe de chambre, que mes Lapons commencent à palper et à marchander sans pouvoir prendre un parti. La marchande, impatientée, leur enlève l'assiette des mains et ils s'en vont plus loin devant deux autres coffres, où la même

Digitized by Google

scène recommence; là, cependant, ils se décident et s'attablent sur les coffres pour manger avec les doigts leur frugal repas.

Je continue ma promenade par des rues larges, couvertes de gravier, plantées de sorbiers sauvages et de bourdaines. Beaucoup de magasins d'habillements lapons et de fourrures, mal tenus, avec des oiseaux empaillés et de belles peaux d'ours blancs aux reflets bleuâtres, exposés en plein air.

Dans l'église protestante, l'orgue joue la *Marche nuptiale* de Mendelssohn. L'église catholique est naïvement décorée de guirlandes faites de bandes de papier de différentes couleurs disposées en anneaux formant chaînes et qui me rappellent les processions que nous organisions étant enfants.

La sirène de l'*Olaf-Kyrre* beugle longuement; il est temps de partir. Nous traversons encore des paysages grandioses en passant par le Grötsund, et vers le soir nous stoppons à l'île Savaarö pour visiter un établissement de pêche à la baleine.

D'étranges effluves viennent à notre rencontre par bouffées que le vent nous apporte. Les dames préparent leurs flacons de sels.

Nous débarquons sur une petite jetée glissante de graisse et d'huile; puis commence une promenade dont nos narines se souviendront longtemps.

Au milieu d'une atmosphère pestilentielle, le mouchoir sur la bouche, nous enjambons des tas de détritus décomposés, pour patauger plus loin dans des mares d'intestins pourris. La puanteur est d'une âcreté si pénétrante, qu'un monsieur se trouve mal et disparaît au plus vite.

Des baleines éventrées gisent là depuis des semaines dans une macération immonde, et, ce qui écœure davantage encore, ce sont les mouettes qui se complaisent dans ce charnier et happent goulûment ces morceaux d'immondices. C'est horrible! Allons-nous-en.

Plus loin, sous un hangar, on nous fait admirer le canon qui sert à lancer le harpon. Par un jeu de ressort, des crochets se détendent au moment où le projectile pénètre la baleine; har-

Digitized by Google

ponnée de la sorte, elle veut fuir et entraîne dans sa course le navire, qui se laisse remorquer par elle, jusqu'à ce qu'épuisée par la perte de son sang, elle s'abandonne pour devenir le proie des hommes. On veut nous donner bien d'autres explications encore; mais, quoique l'odeur soit ici moins affreuse que là-bas, elle est encore insupportable,et la visite est forcément écourtée.

Nous nous éloignons à toutes jambes, poursuivis par des traînées de senteurs innommées! En retournant à bord, on félicite ceux qui y sont restés.

Ce soir, le soleil se cache obstinément derrière un rideau de nuages, mais le paysage est néanmoins de toute beauté sous cette lumière de minuit.

* * *

18 juillet.

Un bruit de cataclysme nous réveille en sursaut. On jette l'ancre dans le port d'Hammerfest. Le temps est serein et l'air d'une pureté inimaginable. La ville, vue du bateau, a quelque chose de naïf et de primesautier qui attire, ressemblant, avec ses maisonnettes en bois bâties sur pilotis,à un grand jouet d'enfant se mirant dans le fjord. Encadrée d'une forêt de mâts, elle prend un air d'importance dont elle semble s'étonner elle-même. Oh! la fraîche vision!

Vite, nous descendons dans les barques qui doivent nous conduire à terre et nous abordons bientôt, suffoqués un instant par un parfum étrange, mélange confus de poisson sec, d'huile de foie de morue et de peau de renne *non équarrie,* mais auquel on s'habitue et qui ajoute à la couleur locale.

Il fait très chaud; je pars seul, enfilant la première ruelle venue, en quête d'aventures. Je rencontre bientôt quatre hommes portant péniblement un lourd cercueil de forme élégante, sur pieds, à poignées métalliques. Plus loin, des perches tendues en travers de la rue, où se balancent des poissons secs en rangs serrés, fourches caudines d'un nouveau genre, m'obligent à courber la tête pour passer. Plus loin encore, des quais sur pilotis avec leurs restaurants en plein air,représentés,comme

Digitized by Google

à Tromsö, par un grand coffre et où se désaltèrent de café noir des bandes de Lapons sentant le cuir pourri. Des barques aux formes singulières arrivent de la pleine mer débordantes de poissons aux reflets métalliques. Des maisons tout en bois avec leurs toits gazonnés et sur lesquels fleurissent des touffes de reines-marguerites, comme de beaux parterres suspendus. A la devanture d'une boutique de jouets, de ravissantes petites poupées lapones, aux poils soyeux, doux comme de jeunes chats et qui feraient la joie de nos bébés.

Je gravis la montagne rocheuse qui surplombe la ville et d'où l'on jouit d'une vue unique. Une dentelle de cimes neigeuses, aux nacres lumineuses, se dresse à l'horizon, encadrant un fouillis d'îles, de fjelds, de lacs et de fjords. Les eaux sont bleues, les fjelds gris perle et les îlots d'un carmin pâle.

Je redescends en ville, où je retrouve mes compagnons. Grâce à l'obligeance du professeur allemand, il m'est permis de visiter l'hôpital le plus septentrional du monde. Une pauvre femme en couches, les lèvres sèches de fièvre, se soulève péniblement à mon approche, et de ses grands yeux cernés, avides de promesses, elle m'interroge d'un regard angoissé, un de ces regards qu'on voit longtemps après. Elle croit que je viens de loin pour la traiter et la guérir peut-être. Pauvre femme, je ne puis lui offrir que quelques consolations; mais comme je la crois hors de danger, j'y mets tant de conviction, qu'elle paraît tout heureuse et, la figure illuminée d'un beau sourire reconnaissant, elle me remercie des yeux quand je quitte sa chambrette. Plus loin, un marin russe, un homme superbe, étendu sur sa couche, vient de subir une opération; la jambe plâtrée, couverte de glace, il est là immobile, loin des siens, le regard vague, songeant à la patrie absente. Une poignée de main sympathique le fait rire doucement.

Mais déjà le beuglement de la sirène se fait entendre pour la seconde fois, il faut partir. Lorsqu'on a dépassé Hammerfest, le paysage prend un aspect sévère et monotone. Nous voguons entre des îles arides semblables à d'immenses tas de cendres ou

Digitized by Google

de scories grises. Pas une voile à l'horizon, rien que le bruit du vent, ou le gémissement plaintif d'une mouette fourvoyée qui passe rapidement, effrayée de se trouver dans ces parages. Par un temps couvert, ces masses ternes et ces espaces vides doivent être tristes à en mourir. Le soleil, qui brille maintenant sur toute cette solitude, en amoindrit la navrante désolation.

Accoudé à la balustrade du navire, je me rassasie les yeux de ce spectacle étrange, tout en chantant un de nos vieux refrains, le plus joli possible, choisi parmi tous ceux que je connais, voulant revoir plus tard toutes ces choses, en chantant la vieille chanson jolie. Je la voulais jolie exprès, me souvenant d'un affreux petit air d'une vulgarité triviale qui m'obséda si souvent sur l'Acropole d'Athènes et qui me rappelle encore toujours les splendeurs de marbre des temples de l'Attique !

Nous nous engageons maintenant dans le Magerö Sund, entre le continent et l'île Maigre, pour marcher directement sur le Svörholtklubben, la Roche aux Oiseaux, tournant ainsi derrière le fameux cap que nous doublerons au retour. Les mouettes deviennent moins rares et le paysage en prend un aspect d'animation inusité jusqu'ici. Le navire ralentit sa course. Nous arrivons.

Une falaise schisteuse, sombre, se dresse à pic devant nous, excavée, feuilletée dans toutes les directions. Se détachant sur le noir de la roche, des rangs serrés de mouettes et d'eiders, semblables à des colliers de perles blanches, sont disposés en un vaste réseau.

Notre arrivée provoque une certaine émotion parmi la gent ailée, comme lorsqu'on passe devant une ruche d'abeilles. Le navire s'arrête, on tire un premier coup de canon. Alors se passe la chose la plus extraordinaire du monde : deux voiles gris, de droite et de gauche, descendent du promontoire en se relevant sur les côtés ; on dirait une enveloppe qu'on détache et qui tombe du rocher. Ce sont des millions de mouettes qui, en s'échappant de leur abri, obscurcissent l'air de leurs bandes compactes. Quelques secondes d'un silence profond auquel

Digitized by Google

succède tout d'un coup un vacarme infernal, rappelant vaguement une récréation de lycée. Les plus vieilles cependant restent tranquillement perchées sur les saillies du rocher : elles ont l'air de secouer la tête d'un air entendu, comme pour nous laisser comprendre qu'elles ne sont pas nos dupes. Bientôt les fugitives reviennent à leur gigantesque perchoir avec des miaulements de chat.

Le canon part une seconde fois, et toujours ces mêmes voiles se détachent comme des tourbillons de neige soulevés par la brise. Nous assistons ainsi quatre fois de suite à ce curieux spectacle. Puis le navire, continuant encore un peu sa route, arrive en vue de Svoerholt, où le marchand Kröbel, le propriétaire du rocher, vient dans sa barque à la rencontre de deux dames, montées à bord à Hammerfest, et qui descendent ici, dans cette affreuse solitude. Une maison spacieuse avec ses dépendances, quelques échalas où sèche de la morue, mais le tout si isolé, si isolé dans ces parages déserts, que c'est à en pleurer. Le marchand Kröbel tire un grand profit de sa roche; les œufs de mouettes, comestibles, très abondants, se vendent facilement, et l'édredon des eiders constitue aussi une source de richesse. Les mouettes sont ici comme les hirondelles chez nous : elles émigrent en hiver.

Le bateau vire à droite. Le soleil est toujours là qui brille dans sa magnificence. Bientôt se dessine au loin, avec une netteté d'emporte-pièce, un promontoire altier, aux larges assises, droit et carré, comme les facettes d'un gigantesque coin. Il est là en avant, défiant les mers polaires, dans son immuabilité : c'est le cap Nord!

L'*Olaf-Kyrre* jette l'ancre dans la baie de Hornvik, au pied de la sombre falaise, et alors commence l'ascension la plus amusante que j'aie jamais faite. Il ne fait pas trop chaud, car nous montons à l'ombre des rochers, par une pente assez raide, il est vrai, mais toute fleurie; d'ailleurs, des cordes tendues le long du sentier en facilitent singulièrement la montée. Toute la bande est joyeusement échelonnée sur cette prairie abrupte.

Digitized by Google

On chante des tyroliennes, on se retourne de temps en temps pour agiter les mouchoirs et répondre à ceux qui sont restés à bord.

Enfin, nous voilà arrivés au sommet, sur un vaste plateau; mais on ne voit encore que la mousse de la lande et la voûte du ciel. Nous avançons le long d'un fil de fer tendu, espèce de piste pour les temps de brouillard, mais qui, par cette clarté éblouissante, paraît bien superflue.

Tout à coup, à nos pieds, la mer Glaciale, plaquée d'or, calme comme une morte, immense. Un léger voile de vapeur, juste devant le soleil, en tempère l'éclat et se rétrécit peu à peu, absorbé par les rayons lumineux qui partent de tous côtés. A l'horizon, au ras des eaux, reste une fine découpure de petits nuages dorés, comme une chaîne alpine devenue transparente, et des falaises phosphorescentes semblent, dans leur marche vers le pôle, s'être arrêtées, elles aussi, devant le spectacle qui se prépare.

Nous restons un moment éblouis, puis chacun se cherche une place. Les Américains s'amusent à faire rouler dans la mer de gros blocs de roche qui disparaissent dans l'abîme sans bruit. Au bout d'une demi-heure, la générale fait son apparition, suivie de deux touristes complaisants, toute rouge, essoufflée, suant sang et eau, mais arrivée tout de même! On lui fait une ovation.

L'*Olaf-Kyrre* se promène, tout petit, dans l'océan et vient se poster à nos pieds. L'instant solennel approche; il est près de minuit.

Un moment d'angoisse, un calme plus profond encore...

Le canon tonne, la buée finit de fondre, le soleil, arrêté un moment dans sa course, reste là dans une indécision grandiose.

De toutes les poitrines partent à la fois des exclamations et des cris presque douloureux par l'intensité des sentiments qu'ils expriment. On se félicite, on s'embrasse, on perd la tête!

Les Allemands, avec leur tact habituel, entonnent la *Wacht am Rein;* les Français y répondent par une *Marseillaise* bien

Digitized by Google

sentie. La Suédoise, un peu à l'écart, chante de sa belle voix de vieux airs populaires d'une délicieuse mélancolie, tandis que les Américains, en vrais Yankees, jettent des cris de bête féroce qu'ils hurlent en mesure, et passent leur temps à brûler des trous dans leurs chapeaux de feutre, au moyen d'une grande loupe, marque indélébile de leur passage nocturne ici.

Le soleil, de jaune qu'il était tout à l'heure, est tout blanc maintenant ; les petits nuages d'or sont devenus d'argent, et la mer, couleur de lait. Une brise matinale s'est levée et fait onduler l'herbe maigre du fjeld. La bande se remet en marche le long du fil de fer pour arriver bientôt à la pente gazonnée. L'*Olaf-Kyrre* n'est pas encore revenu de sa promenade, et nous avons le temps de descendre à notre aise.

L'air est si doux qu'on se dirait en Italie, et quoique le soleil n'ait pas cessé de briller, on pourrait croire que la nuit a passé par ici. Le cristal des rosées givre en perles infinies les herbes frissonnantes. Le pré est tout fleuri d'anémones diaphanes, de pâles myosotis et de grandes renoncules, et cependant nous sommes à la hauteur du pôle magnétique et de la grande banquise.

Nous revenons les mains chargées de grands bouquets de fleurs et sentant bon la verdure. Non, décidément, ce n'est pas ainsi que je m'étais figuré le cap Nord !

Une surprise nous attend à bord ; en notre absence, les matelots ont tout organisé pour une pêcherie monstre. Le navire contourne le promontoire et vient se placer en face du cap, et nous voilà, chacun attelé à une ligne ; tout l'équipage exécutant avec celles-ci des mouvements oscillatoires de pendule pour faire miroiter l'hameçon dans l'eau et tromper ainsi les malheureux poissons qui viennent invariablement se perdre aux crochets meurtriers. A chaque instant, on ramène de grosses morues qui se débattent sur le pont à grands claquements de queue. Une pêche miraculeuse !

Une jeune miss américaine ne se possède plus de joie au premier poisson qu'elle remonte. « That is my fisch, s'écrie-

Digitized by Google

t-elle en gambadant, that is my fisch! and such a big one! » Pauvres bêtes, pleines de vie, tuées ainsi pour l'amusement de quelques désœuvrés!

Un dernier regard au cap Nord, qui disparaît dans le vague des lointains.

* * *

19 juillet.

Nous repassons par Hammerfest, où le bateau s'arrête une couple d'heures. La jolie ville se dessine maintenant en grisaille sous un ciel ardoisé, et même dans cette atmosphère voilée, elle a un charme indescriptible. Pauvre chère morte! Deux jours après notre passage, elle devait s'anéantir dans les flammes, comme brûlerait un vulgaire feu de paille! Nous lui disons un dernier adieu, ne songeant guère à la fin tragique qui l'attendait si tôt.

Le temps se gâte tout à fait; par-dessus les récifs et les îlots qui nous protègent, nous apercevons au loin la bave blanche d'une mer en démence. De temps à autre, le soleil perce la fuite des nuages d'un trait de feu, qui allant frapper obliquement les eaux, y produit un cercle d'or mouvant. Ces effets d'ombres et de rayons, ces paysages fondants dans des brumes mobiles, ces brouillards lumineux sont autrement grandioses qu'un ciel toujours serein, uniformément bleu.

En passant par le Kaagsund, nous rencontrons toute une flottille de ces singuliers bateaux aux allures préhistoriques, qui tous nous saluent en agitant de beaux poissons fraîchement capturés. Nous arrivons ainsi à l'embouchure du Lyngenfjord. De gigantesques coulées de glace entre des pics austères descendent jusqu'à la mer qui lave leurs moraines. Leurs crevasses azurées sont d'un bleu si intense qu'on dirait de grands éclats de ciel tombés là au hasard.

Le ciel, avec la brusquerie qui caractérise les changements de temps sur les côtes du Nordland, se dégage maintenant à la hâte de tous ces brouillards qui le gênent, et le soir qui s'arrête éclaire d'une lumière fantastique tous ces étranges paysages.

Digitized by Google

Nous rasons des murailles cyclopéennes, des roches verticales qu'on dirait sciées par des mains de géants et d'où se précipitent des cascades écumantes comme de grands voiles mobiles. Par-ci par-là, pour égayer les sites par trop sévères, une alpe de mousse verdoyante où broutent de grands troupeaux de rennes.

Tout à coup, l'*Olaf-Kyrre* fait feu de ses quatre bouches à la fois. Le coup est formidable, mais formidable aussi l'écho qui lui répond. Parti de gauche, il semble, dans un roulement plus sourd, s'affaiblir un moment, pour éclater bientôt à droite, tout près de nous, en un fracas nouveau qui s'épuise à son tour pour reprendre plus loin et se répercuter dans les montagnes d'alentour, s'éteindre encore, renaître de toutes parts et expirer enfin en un écho lointain.

Il est onze heures et demie : nous allons nous poster au sortir du Lyngenfjord, devant une échappée d'où l'on voit la pleine mer et où se dresse, tout en noir sur un fond d'or incandescent, l'île Fuglö, inhabitée, belle et froide comme une statue sans âme. Mais bientôt surgit à notre gauche, du côté du Gröt Sund, un autre steamer qui s'avance vers nous : c'est la *Capella*, qui s'en va, elle aussi, faire son tour au cap Nord. Elle s'arrête au loin, en vue de l'échancrure qui donne sur la mer, pour jouir comme nous du spectacle toujours surnaturel du soleil de minuit.

Les bandes de nuages trouées de tous côtés par des rayons de feu s'écartent maintenant de l'astre éblouissant et s'en éloignent comme saisies de respect. Sur le miroir des eaux se jouent lentement de grandes moires assoupies. Pas un soupir, pas un remou, rien que le silence, le calme du néant.

Le navire soudain fait feu de toutes parts. Il est minuit! La *Capella* répond par une canonnade lointaine. Des mouettes réveillées en sursaut passent tout effarées, en rasant d'un vol hâtif la surface des mers; leurs jappements plaintifs répondent au canon qui ne cesse de tonner.

La *Capella* approche, elle vient nous saluer et passe ma-

Digitized by Google

jestueusement devant nous, dans un nuage de poudre, aux applaudissements frénétiques des passagers des deux bords. On s'apostrophe, on se fait des questions, dont on n'entend que confusément les réponses, dans le brouhaha des félicitations et des cris qui partent de toutes parts. On chante des chœurs, les mouchoirs s'agitent furieusement. Le délire est à son paroxysme. Les deux navires, dans une canonnade continue, décrivent des figures compliquées, pour se rendre des saluts qui deviennent de plus en plus bruyants. Enfin, la *Capella* s'éloigne comme un grand cygne noir. Les montagnes aux alentours, silencieuses comme des sphynx, contemplent impassibles ces fourmis qui s'agitent sur deux coquilles de noix!

Un calme de tombeau fait place à tout ce bruit. De grands cernes d'argent se meuvent sur les eaux et des brouillards laiteux montent le long des côtes : c'est le matin qui brusquement succède au soir.

*
* *

20 juillet.

Voici venir notre vieille connaissance : Tromsö la belle, un peu mouillée par la pluie de tantôt, mais coquette cependant dans son cadre neigeux.

Des Lapons, des photographes, des marchands de timbres-poste, des exploiteurs de toute espèce envahissent le pont et viennent nous offrir leurs marchandises. Les Lapons avec leurs éternels bois de renne et leurs objets en peau n'ont plus leur succès précédent; on en est revenu de ces souvenirs rances: certains chaussons même par trop odorants ont volé par-dessus bord. Ce sont les photographes qui ont la vogue pour le moment, chacun veut posséder sa petite personne reproduite dans un cadre aussi original.

Des photographies qui se vendent au début trois couronnes (une couronne vaut 1 fr. 40 c.), seront laissées pour quelques öres, au moment du départ, quand l'offre surpassera la demande; aussi les malins ne se pressent-ils pas. Les timbres aussi ont leur petit succès auprès des collectionneurs; il y en a avec un renne,

Digitized by Google

ce sont ceux de Tromsö; sur ceux d'Hammerfest, on distingue un cap Nord minuscule.

Les matelots du bord, agacés de cette obsession grandissante, bousculent un peu rudement les Lapons, qui tout humbles se font petits et ont l'air de s'excuser de leur présence, mais n'en restent pas moins sur le pont. Enfin le mugissement de la chaudière nous débarrasse de cette cohue gênante et Tromsö aussi disparaît pour toujours derrière des montagnes rocheuses.

Le vent se lève et souffle avec fureur dans les mille cordages du navire; la toile tendue en guise d'abri claque sans relâche au-dessus de nos têtes; la pluie se met de la partie et c'est au travers d'un rideau liquide que passent les paysages enfouis dans les brumes.

Tout à coup, le signal d'alarme retentit! Grande émotion parmi les passagers: au plus haut des cordages, en pleine tourmente, un homme, les mains cripées, les yeux hagards, les jambes battant le vide est suspendu sur nos têtes, secoué par l'ouragan qui augmente de minute en minute. C'est le petit philosophe, la coqueluche des dames qui se balance là-haut! Lui si soigneux de sa personne, toujours tiré à quatre épingles! Vite un matelot est dépêché à son secours, il l'attrape heureusement à temps et le descend tout étourdi, au grand ébahissement de l'équipage, qui ne peut en croire ses yeux. Les dames surtout n'en reviennent pas. Pourquoi cette prouesse aussi inattendue qu'inutile? Quel démon l'a poussé là-haut? Les mauvaises langues insinuent méchamment que la boisson pourrait bien y être pour quelque chose. Étrange, étrange, pour un docteur en philosophie!

Le service divin, célébré au salon, vient calmer l'agitation qu'a produite cette équipée intempestive. Nous repassons à Lödingen; mais des deux ingénieurs qui devaient remonter à bord, plus de trace; ils doivent nous rejoindre plus loin, nous dit-on. Vers le soir, de la pluie et encore de la pluie, avec un vent infatigable hurlant dans la mâture.

Nous débouchons dans le Westfjord. Allons nous mettre au

Digitized by Google

lit, la nuit sera mauvaise. Une prière pour ceux qui sont en mer!

*
* *

21 juillet.

Nous passons par un dédale d'îles, d'îlots, de récifs, de baies, de lagunes et de fjords aux formes les plus inattendues, dominés par un champ de glace cyclopéen, le Svartisen, qui met à l'horizon une barre blanche sans fin.

Nous entrons bientôt dans le pittoresque Hollandsfjord, au fond duquel une décharge du Svartisen vient rouler sa mer de glace jusque tout près de l'eau, comme une cataracte géante, figée soudain par une force invisible. Nous débarquons et toute la joyeuse bande s'éparpille sur la moraine, arrêtée bientôt par un mur de glace dont le pied baigne dans de petits lacs, aux eaux argentines, où miroite le soleil. De grandes fentes, des grottes aux parois azurées, des stalagmites couleur de ciel, des cavernes, des anfractuosités toutes bleues s'enchevêtrent en un immense labyrinthe congelé.

Nous nous amusons à grimper sur des blocs glissants, mais comme nous ne sommes nullement équipés pour de tels exercices, sans souliers, ni canne ferrée, nous perdons pied de temps en temps pour disparaître dans l'une ou l'autre crevasse. Aussi plusieurs ont leurs mains assez fort blessées, et je suis du nombre; mais l'air est si pur ici, si exempt de microbes, qu'au bout de deux jours, sans pansement, rien qu'à l'air libre, les plaies sont déjà fermées et à peu près cicatrisées.

Au moment d'aborder pour remonter sur l'*Olaf-Kyrre*, nous sommes accostés par une barque sur laquelle se trouvent perchés deux superbes aigles aux yeux perçants qu'on vient de capturer. De temps à autre, pour maintenir leur équilibre, ils déploient leurs grandes ailes couleur de fauve. On vient les offrir en vente, mais qui voudrait s'embarrasser d'un colis pareil? Eh bien, si! l'un d'eux trouve acquéreur pour vingt-cinq couronnes. Un jeune homme français nous fait cadeau de cet hôte imprévu. On l'installe à bord pendant que l'autre s'éloigne seul, mélan-

Digitized by Google

coliquement, emporté dans la barque. Pauvre bête, à qui on enlève son compagnon !

Le nôtre est très entouré au début. On lui donne tout un poisson à dépecer : il en arrache des lambeaux qu'il avale gloutonnement. Mais dès qu'on veut le caresser, un coup de bec haineux vient rappeler aux imprudents qu'il reste toujours aigle.

Nous repassons le cercle polaire. Demain, nous arriverons à Drontheim. Ce voyage a été un rêve enchanteur !

Mon seul désir maintenant, mon idéal est de dormir ! Dormir n'importe où, n'importe comment, mais dormir. Ici, sur l'*Olaf-Kyrre*, le sommeil est un mythe, dans cette clarté perpétuelle.

La soirée se passe au salon à échanger des cartes de visite, à rédiger une adresse de remerciements au capitaine, à faire circuler des listes de souscription pour les pourboires de l'équipage. Tout le monde signe avec plaisir pour récompenser ces gens qui, nuit et jour, nous ont servis avec tant d'amabilité. Le « rongeur » seul refuse de donner son obole, sous prétexte qu'il est stipulé sur le billet de parcours que le service est compris dans la somme versée !

Le temps est redevenu menaçant : il vente furieusement. Des nuages noirs, semblables à de grands poulpes, aux bras étendus, courent rapidement dans un sombre ciel. Nous rentrons dans le Foldensjö.

La nuit se passe impitoyable : du roulis, du tangage, des montées et des descentes vertigineuses. Puis, comme un calme avec un arrêt du navire ; un mouvement inusité sur le pont ; la chute d'un corps sur l'escalier de l'avant ; dans la demi-obscurité qui règne dans la cabine, l'arrivée de deux hommes chancelant comme pris de boisson, qui tâtonnent pour trouver une couche, puis la course folle qui recommence jusqu'au matin.

A peine assoupi, je me réveille au bruit d'une discussion acerbe : un vieil Allemand au timbre de voix effroyable qui fait une scène à grand orchestre à un passager encore étendu dans son espèce d'armoire. Je l'aurais étranglé ! Quand, un peu plus

Digitized by Google

tard, je monte sur le pont, des groupes s'entretiennent avec animation de l'événement de la nuit. Il paraît que nous avons sauvé la vie des deux ingénieurs de Lödingen, qui, entraînés par la tempête dans des parages dangereux, sur un petit bateau frété exprès pour eux, auraient péri si nous ne les avions pas recueillis. Ils font bientôt leur apparition, et j'ai l'explication du « spectacle » de tantôt : les deux malheureux, trempés jusqu'aux os, ayant été renversés par les vagues et jetés plusieurs fois avec la tête contre la balustrade de leur bateau, avaient été enfin recueillis par l'*Olaf-Kyrre*, au moment où ils croyaient tout espoir évanoui pour eux. Engourdis, comme hébétés par les souffrances subies, ils s'étaient jetés sur les premières couchettes venues qu'ils avaient trouvées libres. Malheureusement, des photographies et un chapeau malencontreux qu'ils n'avaient pas aperçus dans leur abattement avaient été endommagés par le poids de leur corps. De là les récriminations du propriétaire, qui, du reste, ne connaissait pas l'émouvante histoire des deux escapés.

Déjà Drontheim est là sous un voile de brume. Le moment de la séparation est venu. Se reverra-t-on jamais ? A la grâce de Dieu !

Au débarqué, nous apprenons la triste nouvelle de la catastrophe d'Hammerfest et aussitôt l'idée de cet hôpital incendié me frappe en pleine poitrine. Que sera devenue la pauvre femme en couches et le bel opéré ?

Le train pour Christiania chauffe en gare, nous y venons serrer une dernière fois encore la main de ceux qui partent. Tout un détachement de l'armée du Salut est là aussi qui reconduit un de ses capitaines.

Le « couteau sympathique » et le Français à l'aigle, qui se disent adieu, parlent de la France, leur chère patrie ! Il n'y a qu'elle, elle est la plus belle de toutes, mais je pense en moi-même qu'il y a encore un autre pays, plus beau que la France, plus beau que tout le reste, quelque calomnié qu'il soit : le beau pays de Flandre ! A lui tout mon cœur !

Digitized by Google

Un claquement de portes ; un coup de sifflet strident, et le train s'ébranle. Les mouchoirs s'agitent, toute l'armée du Salut pousse en mesure un *amen* formidable.

Tout est fini.

Et maintenant, allons dormir ! dormir à mort !

*
* *

Je viens de me réveiller d'un sommeil sans rêve, comme un paquet qu'on jette sur un lit le soir et qu'on retrouve dans le même coin le lendemain matin. Que Drontheim soit béni pour ce sommeil réparateur !

J'arrive juste à temps pour le train de Stockholm avec trente-deux heures de wagon en perspective. Je retrouve à la gare toute la smala américaine et plusieurs Allemands de l'*Olaf-Kyrre*.

Nous traversons des paysages sauvages avec une infinité de cascades, de chalets rouges, de sapins et de lacs. Il est dix heures du soir et le soleil est toujours là. La lune aussi, comme une planète dépaysée, humiliée d'être ainsi dépossédée, semble honteuse. Elle me rappelle involontairement ces pauvres astres ternis, sans éclat, remisés derrière cette grande palissade qui devait dans mon imagination fermer le bout du monde, comme on me le racontait dans mon enfance. Et j'ai pour elle maintenant cette pitié, cette même tendresse que j'avais jadis pour cette décrépitude de planètes, pour ces vieilles petites étoiles mises hors d'usage, qui avaient pourtant si courageusement brillé en leur jeunesse. Un simulacre de nuit vient cependant lui rendre quelque éclat et son joli croissant se reflète en une longue traînée d'argent pâle sur les eaux ridées des étangs assoupis.

Le train insouciant continue sa marche, sans se presser, tout à son aise, comme il sied à un bon train suédois. Sur le léger brouillard matinal qui se lève, se joue un arc-en-ciel qui nous suit toujours comme ceux qui nous suivaient là-bas, sur l'écume de l'hélice du navire. Et comme un écho du pays de Norvège que nous venons de quitter, la jolie légende du phoque me revient à l'esprit.

Digitized by Google

La légende du phoque.

« Il y avait une fois un pauvre pêcheur, oh ! il y a bien mille ans de cela, qui habitait avec sa femme et ses enfants dans une misérable cabane de bois bâtie au bord de l'eau. Il ne possédait qu'une barque construite de ses mains et dans laquelle il pêchait jusque tard dans la nuit, pour gagner le pain de toute la famille.

« Des fenêtres de sa cabane, on pouvait voir les eaux bleues de la mer si pleine d'îles, qu'il était difficile de les compter toutes.

« Un jour qu'il s'était aventuré plus loin que de coutume, il arriva à une plage sablonneuse qu'il ne connaissait pas, et comme il s'en approchait, il aperçut tout à coup entre les algues qui croissaient là touffues, un superbe phoque, embourbé dans la vase, qui se débattait pour regagner le large.

« C'était la fortune pour notre pauvre pêcheur; car un phoque se vend cher et ne se trouve pas tous les jours. En un clin d'œil, il fut près de la bête et, le couteau en l'air, il allait l'achever, quand, soudain, il s'arrêta saisi par le regard navré du phoque : deux yeux pleins de larmes et si suppliants, qu'il n'eut pas la force de le frapper ainsi tout de suite. Il essaya à plusieurs reprises; mais, chaque fois, ce regard humain plein d'angoisse l'arrêta. « Bah ! pensa-t-il, nous resterons pauvres quelque « temps encore, » et, ayant traîné la bête vers un endroit plus profond, il lui donna la liberté. D'un bond joyeux, le phoque disparut en laissant un grand cercle à la surface des eaux.

« Le soir, en rentrant au logis, notre pêcheur, un peu penaud, raconta son aventure, et on n'y pensa plus.

« Quelques années après, comme il pêchait au large avec son plus jeune fils, qu'il avait emmené pour lui apprendre la manière de jeter l'hameçon, une tempête s'éleva si subitement qu'il n'eut que le temps de lier son enfant à la banquette de la barque en lui recommandant de ne pas bouger; lui-même se cramponna au gouvernail, après avoir fait un grand signe de croix. Toute la nuit, il lutta courageusement, croyant sa dernière heure venue.

Digitized by Google

« Vers le matin, quand le vent fut tombé, ils purent aborder dans une île déserte, mais leurs provisions, le produit de leur pêche, leurs rames et même leurs hameçons, tout avait été emporté par la vague. Alors, ils se sentirent plus pauvres qu'ils n'avaient jamais été. Que devenir? Même s'ils avaient eu encore leurs rames, auraient-ils jamais retrouvé le chemin de leur pauvre cabane dans ce labyrinthe d'îles rocheuses et désertes, toutes pareilles les unes aux autres?

« L'enfant, brisé de fatigue, s'endormit bientôt dans la barque, tandis que le père, désolé, erra sur la grève à la recherche de quelques coquillages, pour nourrir son fils.

« Cela dura ainsi trois jours et trois nuits, jusqu'à ce que l'enfant, engourdi par le jeûne, devînt pâle comme un mort. Alors le père n'osa plus le quitter et, ayant couché cette chère petite tête sur ses genoux, il pleura silencieusement.

« Tout à coup l'enfant se soulève avec un regard étrange : « Père! n'entends-tu pas? quelqu'un vient à notre secours! — « Hélas! mon fils, je n'entends rien que le vent qui gémit dans « les joncs. — Père! père! je suis sûr qu'on vient! » et l'enfant s'agite sur sa couche. « Mon fils, calme-toi! c'est la fièvre « que tu sens. » Mais l'enfant, le regard fixe, les bras étendus dans le vide, se lève tout droit dans la barque : « Père! père! « ne vois-tu pas? Le phoque! le phoque! »

« Cependant, au loin, une écume blanche approchait, et bientôt le même phoque, au regard humain, bondit tout près d'eux et, enroulant sa queue à l'avant de la barque, les entraîna entre les mille îlots qu'ils avaient parcourus trois jours auparavant.

« Ils voguèrent ainsi longtemps sans savoir où, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à des parages connus, et bientôt ils aperçurent leur chère petite cabane assise sur le roc.

« Alors, le phoque, se dégageant d'un bond, lança une gerbe d'eau et disparut. Les gouttes d'eau de la gerbe, en tombant dans la barque, se changèrent soudain en autant de diamants, et c'est ainsi que la richesse entra dans la maison. On ne revit jamais le phoque. »

S. Frédericq.

Digitized by Google

NOTICES

LES ESQUIMAUX DE L'ALASKA ET DE LA COTE DE LA SIBÉRIE.

Les voyages d'exploration, les conquêtes et les tentatives de colonisation dans des régions à peine connues élargissent chaque jour le champ, immense déjà, des recherches et de l'étude, et posent continuellement de nouveaux problèmes à toutes les sciences : topographie, géographie physique, zoologie, botanique, géologie, anthropologie, etc., mais surtout à l'ethnographie.

Si les peuples civilisés ne se proposent pas seulement de s'approprier, pour l'exploiter, le sol avec ses richesses naturelles, si leur prétention de relever et de civiliser les races inférieures n'est pas une hypocrisie, un de leurs premiers soins doit être d'étudier ces races, de connaître leur état moral et intellectuel, leurs idées et leurs coutumes, leurs notions de droit et leurs conceptions religieuses, etc. Car c'est là le sol qu'il s'agit de cultiver, le terrain sur lequel il faut bâtir, et la connaissance en est aussi nécessaire que celle du climat et du sol physique pour l'établissement d'une plantation.

Les explorateurs et les missionnaires nous fournissent bien des matériaux pour ce travail scientifique, travail immense, si l'on considère le nombre et la diversité des races et des peuplades qu'il s'agit d'étudier, tâche bien difficile à cause de l'énorme différence — non seulement de degré — qu'il y a entre leur état mental et la civilisation européenne. Les matériaux que nous possédons sont encore bien incomplets; les observations faites sont insuffisantes et probablement souvent peu exactes; mais chaque contribution est précieuse, chacune apporte une pierre à l'édifice que la science aura à ériger.

Digitized by Google

L'ethnographie n'a pas d'auxiliaire plus puissante, plus importante que la linguistique. C'est que dans la langue d'un peuple, vous avez en réalité le peuple tout entier : les notions qu'il s'est formées sur la nature, l'univers et l'homme, le résultat et le résidu de toute son expérience, de ses observations et de ses réflexions, son génie particulier, l'expression de toutes ses idées morales et de toutes ses connaissances pratiques; et en même temps la clef de ses affinités ethnographiques et des rapports qu'il a eus dans le passé avec d'autres races et avec des civilisations étrangères. Beaucoup a déjà été fait sous ce rapport, surtout par les missionnaires; mais les vocabulaires qu'ils ont compilés, en visant surtout un but pratique, se contentent ordinairement d'indiquer la chose que désigne le mot, tandis qu'il faudrait en expliquer le sens, c'est-à-dire la conception que l'indigène se forme de la chose. Puis, l'étymologie, dans laquelle se révèle la genèse des idées, et la grammaire, qui dissèque la pensée, ne sont pas à négliger. Les *Petermann's Mitteilungen* parlent d'un travail remarquable de Hugo Zöller, qui a étudié et comparé vingt-quatre langues et dialectes de cette partie de la Nouvelle-Guinée qui est placée sous le protectorat de l'Allemagne.

Toutes les contributions semblables, eussent-elles un caractère moins scientifique, méritent d'être accueillies et enregistrées comme autant de matériaux pour la vaste œuvre linguistique et ethnographique qu'il s'agit d'élaborer.

Mais ce ne sont pas seulement les mots et les formes du langage qu'il faudra recueillir et étudier; les mythes, les légendes, les superstitions, tout ce qu'on appelle aujourd'hui le *folk-lore*, la littérature non écrite d'un peuple sauvage ou barbare, forment des documents précieux pour l'étude de son caractère, de sa morale, du fond de ses idées. Et ce ne sont pas seulement les peuplades récemment découvertes par les Stanley et autres explorateurs qui attendent cette étude; d'autres races, connues depuis longtemps, ne le sont encore que très peu sous bien des rapports.

Le *Bureau of Education* de Washington a publié, à l'usage des instituteurs de l'Alaska, deux vocabulaires — anglais-esquimau et esquimau-anglais — précédés d'un mémorandum ethnographique, rédigé par J.-W. Kelly, interprète d'une expédition navale. Chaque vocabulaire contient environ 2,500

Digitized by Google

mots. La science aura de la peine à tirer parti de ces listes de mots tout à fait indigestes ; mais le mémorandum contient des choses assez intéressantes.

Il traite, d'une manière très succincte, des mythes, des légendes et traditions des différentes tribus qui habitent l'Alaska arctique et la côte de la Sibérie, de leurs migrations et guerres, du vêtement et des ornements, des demeures, du caractère intellectuel et moral, des coutumes, occupations, etc.

D'après M. Kelly, les Esquimaux de la côte arctique de l'Alaska prétendent être autochtones, issus des terres qu'ils habitent et avoir occupé la région montagneuse au nord du sund de Kotzebue, même avant la transformation du sol par le soulèvement de la partie la plus septentrionale.

Au commencement, disent-ils, les hommes avaient des têtes de corbeau, leurs yeux étaient placés dans la partie supérieure de la poitrine. Le monde entier était enveloppé d'obscurité, sans changement de jour et de nuit.

Il y avait alors un puissant chef, habitant le sommet du pic le plus élevé. Au toit de sa hutte étaient suspendus des globes précieux, gardés avec grand soin. Un jour, le chef étant absent et les gardiens endormis, des enfants, après avoir longtemps admiré la beauté de ces globes, les abattirent avec un bâton. Roulant sur le sol de la hutte, ils échappèrent par la porte et dévalèrent le long de la pente de la montagne. Les gardiens, éveillés par le bruit, poursuivirent le trésor échappé ; la beauté des globes bondissants attirant le peuple, tous se précipitèrent à leur poursuite. Mais, dans la lutte violente qui s'engagea pour leur possession, les globes se brisèrent. De l'un jaillit la lumière, de l'autre, l'ombre, deux puissants génies. Chacun prétendait à la domination du monde, ni l'un ni l'autre ne voulant céder. A la fin, il y eut un compromis, et ils convinrent de gouverner alternativement : et ce fut là le commencement du jour et de la nuit.

Mais leurs luttes violentes avaient tellement bouleversé le monde, que la conformation de l'homme s'en trouva changée aussi bien que la surface de la terre. Comme il y avait maintenant de la lumière, les hommes commencèrent à prendre des baleines dans la mer et en emportèrent la chair et les os à leurs demeures dans les montagnes. Alors, une famille, parcourant les terres qui étaient nouvellement sorties du

Digitized by Google

sein de la mer, arriva à l'endroit qui aujourd'hui est appelé Point Hope. Y trouvant de la végétation et des baleines en abondance, elle y construisit une hutte et s'y établit. Après des années, le père et la mère moururent. Quelques-uns des enfants s'étaient dispersés, d'autres étaient retournés au pays de leur origine, jusqu'à ce qu'il ne restât qu'un frère et une sœur. Un jour, le frère et la sœur eurent une querelle, et l'homme tua la femme. Depuis ce temps, chaque fois que, étant à la chasse, le meurtrier allait manger d'une plante quelconque, il entendait la voix de sa sœur sortant du végétal. Alors, il écrasait la plante d'un coup de sa massue. Il alla ainsi d'une plante à l'autre, et, entendant toujours la voix, il les détruisit toutes. La voix vengeresse se réfugia alors dans le soleil, dont le meurtrier ne put supporter les rayons. Mais il grimpa dans la lune, d'où, massue en main, il le poursuit à jamais.

Quand cela se passait, les Esquimaux étaient le seul peuple qu'il y eût dans le monde. Mais à une époque bien éloignée, dans le crépuscule des temps, plusieurs d'entre eux furent emportés sur la glace. Ils trouvèrent moyen de subsister, se nourrissant de phoques et d'autres animaux qu'ils tuèrent, jusqu'à ce qu'ils abordèrent à un rivage, bien loin au nord de Point Barrow. Ils y restèrent jusqu'à l'hiver, après quoi ils retournèrent sains et saufs au continent.

Dans ce récit, l'élément mythique est évidemment mêlé de traditions historiques. Il y a des Esquimaux établis depuis une époque très reculée sur la côte d'Asie, où ils sont en contact avec des hommes de race différente, éleveurs de rennes, qui les ont peu à peu refoulés ou absorbés ; ceux qui restent ont fini par en adopter en partie la manière de vivre.

Nous passons sous silence des notes sur les différentes tribus de l'Alaska arctique, leurs guerres, leur physique, tatouages, ornements, etc., qui ne contiennent rien de bien nouveau. L'auteur leur reconnaît beaucoup d'intelligence et d'aptitudes naturelles. Ils sont ingénieux et adoptent facilement les méthodes des blancs lorsqu'ils voient moyen d'en tirer un avantage. Ils taillent dans le bois, l'ivoire, etc., avec le couteau, des dessins de toute sorte, assez compliqués quelquefois, mais sans aucune idée de perspective, et où ils montrent une préférence pour le grotesque, le hideux, la

Digitized by Google

caricature. Ils trouvent les blancs bien inférieurs à eux-mêmes, puisqu'ils sont moins habiles à la chasse, à la pêche et aux autres arts utiles ; aussi les déclarent-ils *ilualok*, propres à rien. En fait de principes moraux, ils ne connaissent que l'avantage immédiat. Leur amitié est vénale et au plus offrant.

Dans le rapport des sexes, il ne paraît y avoir rien de délicat, ni de généreux. Une jeune fille nubile, dès l'âge de treize ans environ, n'a personne pour la protéger ; ni le père, ni la mère, ni le frère ne lèvera une main pour la défendre d'un outrage. La jeune fille est, en général, modeste et timide ; mais l'homme brutal use de violence, la bat même cruellement jusqu'à ce qu'elle se rende, et ne se laisse adoucir ni par les prières ni par les larmes. Quand l'homme courtise, il offre à la fille de son choix des comestibles délicats, tels que poitrine ou langue de renne, foie de phoque, etc. Après cela, il fait faire pour elle un manteau aussi beau que ses moyens le lui permettent. Si elle accepte et porte ce vêtement, sa cause est gagnée ; mais souvent la résistance est longue, et le prétendant, voyant ses cadeaux refusés, a recours à d'autres moyens de persuasion, harcelant et persécutant sa victime pendant des mois. Quand le couple est réuni, l'union est rarement permanente. Une douzaine de mariages à l'essai auront peut-être précédé le mariage définitif. Les femmes cependant sont assez disposées à être fidèles, et elles le seraient probablement, si les maris n'avaient l'habitude d'en faire l'échange pendant une saison ou de les louer pour de l'argent à des baleiniers. La vie des femmes est extrêmement dure et le désespoir les pousse quelquefois à l'infanticide et au suicide.

Voici, traduits d'après la version anglaise — qui déjà n'a pas l'air d'être très littérale — quelques chants d'amour esquimaux.

OKANITOU (petite femme).

O Okanitou ! Voici ce que je veux faire
Pour gagner ton noble cœur :
Possesseur d'une baguette magique,
Je fendrai les montagnes.

Digitized by Google

Là-bas, en dessous de la surface de neige,
Près des terrains éternels de la chasse,
Je construirai une hutte d'or exquis,
Où nos amours puissent toujours abonder.

Sur des ailes je m'élèverai vers le ciel de plomb,
Et j'en arracherai l'aurore;
Ses raies tremblantes, avec des étoiles scintillantes,
Pour te faire une robe de noce.

L'arc-en-ciel aussi, aux teintes variées
Je te l'apporterai pour une belle ceinture:
J'attraperai la nouvelle lune, et réunissant ses bouts,
Je les souderai comme bague pour ton doigt.

Je chasserai le lièvre, je lutterai contre l'ours,
Je bannirai à jamais les loups;
Avec ma lance, je tuerai baleines, rennes et phoques,
Nous ne manquerons jamais de nourriture.

Quand cela sera fait, j'amarrerai le soleil
Et je détournerai la tempête de neige;
Et la bise de l'hiver passée à jamais,
Nous vivrons dans un jour sans fin.

KAVANA.

Ma petite Kavana, ma jolie Kavana,
Déjà le soleil monte plus haut dans sa course aérienne;
Bientôt l'obscurité de l'hiver sera partie:
Veux-tu être maintenant ma bien-aimée?
Pas pour un jour, mais pour toujours et un jour!
Je sais bien, j'en ai aimé une foule,
(Qui n'en a pas fait autant, je voudrais le savoir?)
De jolies jeunes filles, tout le long de la côte.

Ma bien-aimée, ma chérie,
Bientôt les oiseaux de neige seront ici,
Peut-être avec le premier vent du sud,
Pour introduire notre nouvel an.
Accepte-moi donc! car je t'aime sincèrement.
Tu as chassé et cohabité, tu dis, avec des douzaines déjà,
Engagée à un autre homme?
Eh bien, alors, nous sommes quittes; pourquoi hésiter encore?

Mon amour, ma bien chère fille,
Bientôt nous quitterons notre demeure souterraine,
Pour dresser notre tente sur quelque crique;

Digitized by Google

Encore une fois, ma chère, veux-tu, veux-tu venir?
Quoi! Tu es à moi enfin, trêve aux délais!
Tu es à moi pour la bonne fortune ou pour la mauvaise.
— Et maintenant, femme, j'ai faim comme une mouette :
Ote ton manteau et dépouille-moi ce phoque!

AHKETUCKY.

Ahketucky, tucky tah (*bis*),
Ooninyah a un joli visage,
Forme charmante, grâce captivante;
Mais c'est une fameuse coquette,
Facile à courtiser, difficile à gagner.
Ahketucky, tucky tah (*bis*).

Allungow est une esclave pour le travail,
Elle peine toute la journée, ne s'esquive jamais;
Mais toute fille que j'épouserai travaillera,
Ou je lui casserai la tête.

Rechona, donnée par les anges,
De parmi la plus belle troupe du ciel,
Belle nymphe, à jamais bénie. —
Adore-la toujours, ne l'épouse jamais.

Okpoto, noble d'esprit,
Honnête, sincère et bonne :
Vertus sublimes, incomparables; —
Mais la bonté n'apporte pas de revenus.

Anakcho est une petite goule,
Elle vend jusqu'à son âme pour du butin;
C'est elle qui sera ma femme
Pour partager mon sort dans la vie.

En général, les chansons, les contes, les traditions des Esquimaux ont un caractère de ribauderie et d'obscénité.

Ils ont des prophètes, sorciers ou médecins, appelés *unut-koots*, qui conjurent les esprits et les démons, jettent le sort sur un ennemi ou sur une tribu hostile, etc.

Ils croient aux revenants et à la métempsycose, les esprits entrant dans les animaux, dans les vents, les rochers, la glace, l'eau. Leurs pratiques superstitieuses sont innombrables. Ils aiment la course, la danse, la lutte corps à corps, et différents

Digitized by Google

jeux de balle. Presque tous sont munis d'armes à feu des derniers modèles, qu'ils achètent aux baleiniers, ainsi que des munitions, de la mousseline, de la farine, etc., donnant en échange des fourrures et de la baleine. Il n'y a guère d'Esquimau de douze ans passés qui ne possède une ou plusieurs carabines à répétition.

Mais s'ils empruntent à la civilisation des armes perfectionnées et d'autres inventions qui peuvent leur être matériellement utiles, ils ne se montrent pas empressés d'adopter ses idées morales et semblent réfractaires à tout ce qui réellement constitue une civilisation supérieure.

Le *Bureau of Education*, à Washington, dispose d'un fonds spécial « pour l'éducation des enfants dans l'Alaska, sans distinction de race ». Espérons que l'instituteur réussira mieux, dans l'œuvre de la civilisation des Esquimaux, que le baleinier n'y a réussi jusqu'à présent. TH. HEGENER.

E. PETAVEL-OLLIFF, *Le problème de l'immortalité*, précédé d'une lettre de Charles Secrétan, t. I^er^. Paris, librairie Fischbacher, 1891.

Lorsque le pape actuel eut ceint la tiare et signalé son avènement par des innovations qu'on pouvait croire sérieuses, il s'en expliqua, dit-on, nettement à ceux qui s'en montraient surpris, en leur disant : *Non sono Pio nono*. Le XIX^e^ siècle peut dire tout aussi carrément et plus sérieusement : « Je ne suis pas le XVIII^e^... » De notre siècle même, la seconde moitié pourrait tenir le même langage à la première ; car mes souvenirs d'octogénaire m'autorisent à affirmer, au sujet de l'important ouvrage que j'annonce ici au public belge, qu'en 1840 ou 1841, personne n'eût pensé à écrire un tel livre, et que si, par impossible, il eût paru alors, il n'aurait rencontré que l'anathème des fanatiques de la tradition et l'indifférence du reste du monde.

Décidément, le temps marche et fait marcher.

Ce n'est pas sans doute aujourd'hui pour la première fois que, même sur des questions vitales, l'intérêt succède à l'oubli, successeur lui-même d'un précédent intérêt. L'alternance de périodes, tantôt plus, tantôt moins religieuses, est un fait

Digitized by Google

acquis à l'histoire de tous les peuples civilisés. Ce qui caractérise et rend bien remarquable le mouvement actuel des esprits, c'est que le retour de tant de penseurs à l'examen de questions religieuses, morales et même dogmatiques, s'opère à l'occasion — c'est presque dire par l'effet — des découvertes de cette science moderne, tenue d'abord, et assez longtemps, pour hostile à la religion.

Si, dans l'attitude prise par les nouveaux apologistes du christianisme, il fallait voir un stratagème, cela ferait presque penser à Scipion l'Africain délivrant Rome d'Annibal en allant attaquer Carthage; ou bien au petit chef-d'œuvre de Pérès, ridiculisant la fameuse *Origine de tous les cultes* en employant les arguments de Dupuis à prouver que Napoléon n'a pas existé et que toute son histoire n'est qu'un mythe astrologique; ou bien encore, si l'on veut, au tour de force de Bungener stigmatisant le concile de Trente au moyen de citations tirées, non de l'anticlérical et caustique Sarpi, mais du jésuite Pallavicini. Mais le procédé de M. Petavel-Olliff, ainsi que de ses devanciers (MM. Ed. White, Ch. Byse, etc.), est tout autre chose et bien mieux qu'un stratagème. C'est en acceptant les résultats obtenus par la science moderne, tels que les ont exposés ses plus éminents promoteurs (Darwin, Stuart Mill et tant d'autres), que nos apologistes ont réussi à ériger ces illustres investigateurs en confirmateurs de la doctrine chrétienne.

Mais qu'il n'y ait pas ici de malentendu ! M. Petavel, de qui seul je parlerai désormais, pour ne pas risquer de mal étreindre en embrassant trop, n'admet, comme doctrine chrétienne pure, ni celle de Rome, d'Athènes ou de Cantorbéry, ni celle d'aucun credo protestant pris dans son entier, mais celle seulement à laquelle il a été conduit en étudiant scrupuleusement l'Écriture sainte dans ses deux textes originaux, et en confrontant les lumières ainsi obtenues avec les opinions tant des rabbins juifs et des pères de l'Église que des philosophes anciens et modernes.

Or, cette méthode l'a conduit à rejeter la doctrine traditionnelle sur quelques points qui, au fond, se résument en un seul, savoir : l'immortalité *native* de l'âme humaine, dogme qu'il déclare être d'origine non biblique, ni même sémitique, mais arienne.

Digitized by Google

Selon lui, notre âme ne naît pas immortelle; mais elle est appelée, invitée, conviée à le devenir en se rattachant, par Jésus-Christ, à Dieu, seul possesseur absolu de l'immortalité.

De là, notre auteur fait logiquement résulter l'inadmissibilité des peines éternelles, auxquelles, dans son système, vient se substituer, comme seule solution plausible qui reste, l'*anéantissement final* des âmes obstinément sourdes à l'appel d'en haut.

Cette conception, que l'auteur appuie d'abondantes citations, bibliques et autres, l'amène, en outre, à émettre sur le baptême et la cène des vues aussi différentes de l'idée vulgaire que conformes à celle qu'il donne de l'Évangile. Il réprouve énergiquement le pédabaptisme ainsi que la substitution de l'aspersion à l'immersion, et nous apprend à voir, dans l'un comme dans l'autre des deux sacrements, — auxquels il évite même de donner ce nom, de peur que le formalisme n'abuse du mot, — le double symbole de la mortalité de notre personne tout entière et de son immortalisation par union intime avec l'Homme-Dieu.

Voilà, bien en raccourci, la substance du livre de M. Petavel, livre d'une argumentation serrée, d'un style clair et précis, souvent incisif et d'un ton aussi réellement religieux qu'absolument pur de *patois cananéen*.

Ceux qui ne sont pas au courant des discussions actuelles seront étonnés en voyant combien de témoins il a su recruter, par citation, parmi ses contradicteurs eux-mêmes, et quels penseurs il a déjà gagnés à son opinion. De tous ces hommes, dont quelques-uns jouissent d'une réputation européenne, n'en citons que trois, appartenant à trois différents pays : en Allemagne, Lotze; en France, M. Renouvier, et en Suisse, M. Ch. Secrétan, qui a même écrit la préface du présent ouvrage.

Si j'avais à exprimer à l'auteur mon opinion sur son plaidoyer, je lui dirais volontiers, comme Pantagruel à Panurge : « J'entend, et me semblez bon topiqueur et affecté à votre cause. » Mais je n'aurais garde d'ajouter :

Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte,

les 435 pages de M. Petavel ne m'ayant nullement paru longues.

Digitized by Google

Encore moins pourrais-je finir par dire à mon interlocuteur :

Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
De ne m'avoir rien pu persuader du tout ;

car ce livre me donne beaucoup à réfléchir et, pour ainsi dire, à ruminer ; tellement que je n'oserais encore me déclarer partisan — moins encore adversaire — de la thèse de l'auteur. Il comprendra sans doute que, sur un tel sujet, un homme sérieux ne saurait se prononcer sans avoir préalablement fait une nouvelle lecture des saints livres, en se préoccupant du point dont il s'agit. Il faut bien, d'ailleurs, attendre l'apparition d'un second volume, où l'auteur s'est réservé de discuter l'interprétation de certains passages bibliques qu'on lui oppose comme récalcitrants. Or, ces passages, je ne sais pas même encore quels ils sont. J'ai ainsi deux bonnes raisons de me taire.

Et, pour le moment où je ne les aurai plus, il m'en reste une autre, encore meilleure, que voici :

Les contradicteurs de M. Petavel devant être supposés d'une érudition égale à la sienne et partant mes supérieurs, il me siérait peu d'émettre un jugement, ne fût-ce même qu'une simple opinion, donnée encore, à l'exemple de Montaigne, non comme bonne, mais comme mienne.

Je sens toutefois que je dois aux lecteurs de ces lignes au moins un aveu de l'impression que m'ont laissée les pages de mon habile et savant coreligionnaire.

Eh bien, pour péroraison .
« Je ne sais s'il en impose ;
» Mais il parle sur la chose
« Comme s'il avait raison. »

G. PRADEZ,
ancien pasteur.

Le Caire, par ÉMILE MINNAERT. — Bruxelles, P. Weissenbruch, 1891.

M. Minnaert a trouvé le genre qui lui convient. Nos lecteurs ont lu ici les premières pages de ce livre ; qu'ils les relisent dans ce volume, ils ne s'arrêteront plus jusqu'à la fin. L'auteur, dont nous avons jadis publié des vers où ne manquait pas le trait d'esprit, manie la prose de voyage avec une aisance qui ne fléchit jamais et une simplicité qui intéresse toujours. On peut n'être pas, en toute chose, de son avis ; mais ce qu'il est, il l'est vivement ; c'est lui-même qu'on voit à chaque page, et pour peu qu'on ait commencé à le suivre, j'imagine qu'on ne

Digitized by Google

demandera pas d'autre cicérone. Avec des opinions plus tranchées, peut-être eût-il eu moins de coulant dans le style, moins de bonhomie dans le récit. Il aime à jeter des pierres dans le jardin de ces « touristes » qui voudraient retrouver partout le Strand, Picadilly ou le boulevard des Italiens, et il s'en prend surtout à cette fatuité d'intolérance, toujours prête à crier au danger, à la barbarie, contre tout ce qui n'entre pas dans les usages d'Europe, et à se croire un droit de dédain, de supériorité, de domination sur toute race formée autrement que nous, pour un autre climat, par un ciel différent. Ce libéralisme d'esprit n'est pas donné à tout le monde. Lui, ne le perd jamais de vue ; il l'exagère quelquefois bien un peu et montre le bout d'oreille de l'optimisme. Mais c'est en faveur d'un peuple victime de toute sorte de préjugés et d'oppressions et on ne pense pas à s'en plaindre, quand cela est juste autant que généreux, à moins que la pierre ne menace de tomber sur nos mœurs de libres-penseurs ou nos tendances démocratiques qui, à leur tour, chez nous, sont bien à nous.

Quoi qu'il en soit, sa causerie familière, ses récits exempts de toute affectation de science folkloriste ou d'écriture artiste, en arrivent, en dépit de la mode, à faire désirer qu'il ait souvent l'occasion de visiter d'autres pays ou plutôt d'y séjourner ; car il faut du temps pour s'imprégner ainsi de mœurs lointaines et y saisir, sous les apparences parfois étranges, le côté vrai, le droit personnel, l'originalité respectable, utile, des hommes et des choses. Ces esquisses, en effet, paraissent jetées au jour le jour, à l'occasion de la visite d'un ami ; au fond, elles témoignent d'une observation de longue haleine, d'une sorte d'acclimatation au pays, en même temps que d'une composition d'ensemble, dissimulée sous l'aisance d'une rédaction sans effort.

A l'avant-dernière page, ce n'est pas le cicérone, c'est l'étranger qui conclut : « Mon ami ne se pardonne pas d'avoir cru si longtemps que les Égyptiens étaient des espèces de sauvages qui avaient besoin de nos leçons pour se civiliser. » Qu'y avait-il à ajouter à cela? L'auteur y ajoute quelque chose et c'est la seule fois qu'il oublie sa verve pour ratiociner, — oh! rien qu'une trentaine de lignes, histoire de placer son *ainsi soit-il*. On ne lui en voudra pas, car il s'est fait lire.

P.

Digitized by Google

Essai de philosophie évolutive à l'usage des gens du monde,
par H. MARICHAL. — V^e^ Monnom, 1891.

Ce livre est d'un homme qui a beaucoup lu et qui ne veut pas garder pour lui ses *excerpta lectionum*, qui a des économies et qui veut en tirer un parti utile. Aussi publie-t-il un recueil de citations, mêlées de pensées personnelles, sur une question qui tient obstinément au cœur des hommes : le but de la vie, — et il met une somme de 3,000 francs à la disposition d'un comité qui sera constitué pour continuer la propagande de ses idées en décernant des primes, offrant des récompenses, et d'après un programme qui embrasse « l'évolution constante et graduelle de toutes les espèces ». L'auteur est animé d'un large libéralisme. La première citation de l'avant-propos est extraite de l'*Irréligion de l'avenir*, de Guyau, et il cite le poète latin Lucrèce et les savants les moins spiritualistes. Son programme est vaste. Que l'univers constitue une synthèse dont les éléments sont inséparables, les êtres solidaires ; que l'homme puisse atteindre à un degré supérieur à toutes les civilisations passées, par son perfectionnement intellectuel et moral, c'est déjà un vaste thème à développer, un immense cadre à remplir ; partir de là pour « affirmer » que la mort n'est qu'un incident, qu'il est, dans d'autres planètes, des espèces supérieures à l'homme, qui comprennent les lois éternelles de l'univers ; puis, donner à l'humanité ce but extra-terrestre à sa vie sur la terre, et y chercher « la seule religion qu'on puisse affirmer et défendre avec l'autorité de la science et de ses enseignements », cela suppose aux concurrents une rare envergure d'esprit, une hauteur peu accessible de vues. Il est vrai que tous les écrivains seront admis, « quelle que soit leur nationalité », et tous les livres aussi bien que les manuscrits. Et pourquoi non? La première partie de l'œuvre peut vulgariser des connaissances exactes, saines, élevées. L'autre fera réfléchir, penser, « aspirer et espérer », comme dit le général Liagre, « repenser les pensées d'autrui, s'assimiler des pensées sublimes », dit Guyau. Si le concours reste fidèle à l'esprit du donateur, comme il le devra, il n'y a pas à craindre que la propagande se fourvoie dans un nouveau mysticisme, cette plaie de toute société, ce grand danger de notre époque troublée. P.

Digitized by Google

La revision de la Constitution et la réorganisation du Sénat

La prise en considération de la proposition tendant à reviser les articles 47 et 56 de la Constitution n'impliquait pas forcément son adoption finale par la Chambre. Il est impossible, en effet, de ne pas tenir compte des réserves formulées par les membres de la droite dans la discussion préliminaire. Mais la question a changé de face depuis que le chef du cabinet a publiquement reconnu l'insuffisance du régime actuel, ainsi que la nécessité de le remplacer par un système électoral plus conforme aux aspirations et aux besoins de la nation. Qu'un accord préalable sur la formule nouvelle s'établisse ou non entre la majorité et l'opposition parlementaire, le sort du ministère est désormais lié à celui de la proposition. On peut même ajouter que le rejet de cette dernière par une Chambre profondément atteinte dans son autorité morale à la suite de la déclaration ministérielle, offrirait le caractère d'un véritable défi jeté au pays. On ne prend l'attitude de M. Beernaert que quand on est décidé à aller jusqu'au bout et, ajouterons-nous, quand on est sûr de sa majorité. Sans doute, il y a bien quelques fanatiques qui ne seraient pas fâchés de pousser les choses à l'extrême, pour profiter de la répression qui s'ensuivrait. Mais le jeu est trop dangereux pour tenter un homme raisonnable qui se sent sur les épaules les responsabilités du gouvernement. Nous croyons donc à la bonne foi de M. Beernaert, quand il cherche un terrain sur lequel les deux partis puissent s'entendre pour opérer la revision, et, loin de lui reprocher le vague de sa formule, nous y voyons, au contraire, une preuve de sincérité.

Digitized by Google

Le fait important, c'est qu'en prenant comme base l'occupation du sol, il propose de porter à peu près de 135,000 à 600,000 le chiffre actuel du corps électoral. Je ne sais si la gauche finira par se rallier à ces deux points, qui semblent connexes dans l'esprit du gouvernement. Mais, si elle le fait, — par préférences ou par transaction, — qu'est-il besoin de réclamer, de part ou d'autre, une formule plus détaillée, formule que, au reste, ni le gouvernement, ni la Chambre actuelle n'ont mission ou pouvoir de rédiger?

Pour mon compte, je me demande s'il n'eût pas mieux valu chercher à s'entendre sur le principe du suffrage universel. Assurément, je ne me fais aucune illusion sur la valeur de ce mot. Mes préférences restent toujours acquises à la représentation des intérêts ou des groupes sociaux dans laquelle je vois le régime de l'avenir. Toutefois, je reconnais qu'actuellement l'application intégrale de ce système se heurte à l'insuffisance des organismes sociaux destinés à en former les premières assises. Même son application partielle à l'ensemble de notre représentation nationale n'aurait guère de chances d'être admise, en ce moment, par les partis. Dans ces conditions, je me serais volontiers rallié, pour l'élection d'une des deux Chambres, à l'introduction du suffrage universel, tempéré par certaines conditions d'âge et de domicile, corrigé par la représentation des minorités et surtout pondéré par la coexistence d'un Sénat reposant sur d'autres cadres électoraux. Il est incontestable qu'ainsi on éviterait, mieux que par n'importe quel système basé sur l'occupation, le renouvellement des fraudes dans lesquelles a sombré le régime censitaire, et on aurait l'avantage de couper court à une agitation réformiste qui maintient le pays dans un état de fièvre chronique.

Mais enfin, si l'accord n'est possible que sur le principe de la réforme préconisée par M. Beernaert, et s'il reste bien entendu que ce principe sera appliqué de façon à quintupler le chiffre actuel du corps électoral, je comprends que la gauche ne veuille pas s'exposer au reproche de mettre l'intérêt de parti au-dessus de l'intérêt national, en refusant de prêter les mains à une entente qui seule rend la revision pos-

Digitized by Google

sible. C'est d'un accord entre les partis, fondé sur des concessions mutuelles et conclu sans arrière-pensées, qu'est sortie la Constitution de 1831, à laquelle nous avons dû, quoi qu'en disent ses détracteurs, un long demi-siècle de paix, de liberté et de prospérité nationale. C'est seulement au prix d'un accord analogue que le régime nouveau pourra s'établir dans des conditions durables et fécondes.

Cependant, il ne faut point que cet accord soit une duperie. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de rechercher si les 500,000 nouveaux électeurs à introduire dans le corps électoral seront des catholiques ou des libéraux, ni même si, comme occupants du sol, ils appartiendront, en majeure partie, aux villes ou aux campagnes. Il y a un grand danger à s'embarquer dans ces questions de statistique qui, de toute façon, ne peuvent pas nous renseigner sur la balance réelle des partis; car il n'est pas plus exact de ranger parmi les libéraux tous les électeurs des villes — les Flandres en savent quelque chose — que d'attribuer aux catholiques tous les électeurs ruraux du pays wallon, et particulièrement des districts industriels. La statistique est une bonne fille, qui donne tout ce qu'on veut, pour peu qu'on la presse, même quand on y va de bonne foi — à plus forte raison quand l'esprit de parti s'en mêle. Dans les circonstances actuelles, tous ces problèmes de chiffres peuvent être fort utiles pour défrayer des séances académiques ou des polémiques de journaux; mais, jetés en travers de la revision, ils ne semblent que des moyens dilatoires, à l'usage de gens embarrassés. Il y a un moyen beaucoup plus simple de se précautionner contre l'écrasement des villes par les campagnes — ou des campagnes par les villes — et ce moyen, la gauche a le droit de l'exiger, sans que la majorité puisse s'y dérober, si elle est sincère : c'est de constituer les villes et les campagnes en collèges séparés, tout en laissant la répartition des sièges basée sur le chiffre de la population totale et non sur celui des électeurs.

Un autre procédé dilatoire, c'est l'idée d'expérimenter d'abord le nouveau système dans les élections communales et provinciales. Nous avons déjà entendu le même langage, lors-

Digitized by Google

qu'il y a huit ans, on a abaissé le cens et introduit la capacité. A quel résultat concluant a abouti cette expérimentation, dont nos deux partis semblent avoir eu également à se plaindre, et par suite à se réjouir? Cette fois, ce serait pire encore, car des deux réformes qui semblent devoir compléter une large extension de suffrage sur le terrain législatif, l'une, la réorganisation du Sénat, ne serait d'aucune application à la province et à la commune; l'autre, l'introduction de la représentation proportionnelle, produirait des résultats tout différents, en ce qui concerne la répartition des sièges entre les partis. Enfin, il faudrait un certain nombre d'années pour apprécier sérieusement les résultats du régime nouveau. Or, la revision, qu'on a déjà fait attendre avec des promesses pareilles, s'est lassée de faire antichambre. Elle frappe à la porte et elle frappe assez haut pour troubler toute la maison.

On fera peut-être observer que c'est fort bien de vanter ou de conseiller un accord entre les partis, mais que, si même la droite et la gauche s'entendent sur les bases de la revision, elles ne sont plus aujourd'hui les seuls partis qui divisent notre pays. Une fois qu'un troisième parti persiste à réclamer le suffrage universel, que devient cette entente nationale qui seule peut assurer l'avenir de la réforme? Or, il est évident que si le parti ouvrier, grossi des radicaux, peut accepter transactionnellement tous les tempéraments compatibles avec l'exercice du suffrage universel, il ne se ralliera point à une formule écartant du corps électoral cinq à six cent mille membres des classes sur le vote desquelles il compte. Sans doute, ce ne serait pas là un motif suffisant pour repousser la revision sous la seule forme où l'on puisse peut-être l'obtenir du pays légal — surtout si ce quintuplement du corps électoral satisfait l'opinion publique, cette force anonyme et collective qui, pour être en dehors des partis, n'en est pas moins puissante en Belgique, et qui, s'exerçant surtout par la presse, a seule réussi à nous imposer l'idée même d'une réforme constitutionnelle. — Mais enfin, il est incontestable que ce serait, pour le régime nouveau, une cause de vigueur et de stabilité, si l'on pouvait jusqu'à un certain point y donner une

Digitized by Google

satisfaction aux aspirations démocratiques du parti ouvrier et de ses alliés radicaux. Or, que veut ce parti? Même avec le suffrage universel, il ne pourrait espérer la majorité dans les nouvelles Chambres. Ce qu'il réclame avant tout, c'est, pour les classes ouvrières, *le droit de représentation*. Quel est, dans les meetings populaires, l'argument qui va le plus au cœur de la foule? C'est invariablement que les classes censitaires exercent, pour leur avantage exclusif, le monopole du pouvoir, alors que les ouvriers n'ont pas même le moyen de faire entendre leur voix dans les conseils de la nation. Or, ce grief, dont personne ne peut contester le fondement, ne pourrait-il obtenir une certaine réparation, non pas sur les bancs de la Chambre, puisqu'on en repousse le suffrage universel, mais sur ceux du Sénat, puisqu'on semble assez disposé à introduire, dans la réorganisation de la première Chambre, une représentation directe des intérêts ou des groupes sociaux?

Libéraux, catholiques et même radicaux paraissent jusqu'ici admettre le maintien d'une première Chambre. Ce rouage, qui existe presque partout dans les États constitutionnels, est d'autant plus indispensable dans notre pays que le pouvoir central y est plus faible et l'esprit de parti plus développé. Seulement, par une anomalie qui n'a trouvé d'imitateurs dans aucun État d'Europe ou d'Amérique, c'est actuellement le même corps électoral qui élit nos deux Chambres. Il est bon de rappeler que cette singularité est due à un véritable accident parlementaire.

Au Congrès national, après qu'on eut voté le principe des deux Chambres et déterminé les conditions d'éligibilité, il se produisit divers systèmes pour le mode de nomination des sénateurs. Chacune de ces propositions fut successivement rejetée par une coalition entre les partisans des autres formules, si bien qu'après avoir fait table rase de tous les systèmes, on retomba forcément sur le corps électoral déjà organisé pour la Chambre des représentants. Puisse cet exemple servir de leçon aux membres de notre future constituante, où il ne suffira plus de la simple majorité, mais où il faudra les deux tiers des votants pour faire passer toute disposition nouvelle.

Digitized by Google

Le Sénat censitaire, tel qu'il est aujourd'hui constitué, a pendant soixante ans fonctionné tant bien que mal, — plutôt bien que mal, — car, en dépit de quelques votes réactionnaires qui ont été simplement des votes suspensifs, il a, en plus d'une circonstance, rendu service aux idées libérales et concouru à dénouer des crises constitutionnelles. Toutefois, il est clair que la condamnation du cens, comme fondement de notre droit électoral, entraîne la suppression de la disposition réservant l'éligibilité sénatoriale aux citoyens les plus imposés.

M. Beernaert, d'après les comptes rendus des journaux, aurait suggéré, en section centrale, l'idée de remplacer l'institution actuelle du Sénat par une assemblée dont les membres seraient choisis soit par un mode d'élection au second degré, comme dans le système français, soit par un vote des conseils provinciaux, soit enfin par l'intervention d'un corps électoral recruté dans des catégories à définir. De ces trois systèmes, le premier n'est qu'un pis-aller ; le second est absolument inacceptable, car, avec les tendances actuelles de nos conseils provinciaux, ce serait assurer la suprématie définitive d'un parti sur l'autre ; mais le troisième semble complètement répondre aux exigences de la situation — outre qu'il présente le moyen de faire une place plus large et plus directe aux représentants des classes ouvrières. En effet, le grand vice du Sénat actuel, ce n'est pas que la grande propriété y soit représentée, mais bien que seule elle y ait accès, alors qu'il existe, à côté d'elle, des intérêts tout aussi vivaces et aussi respectables.

Il y a huit ans, j'ai eu l'honneur de figurer, à la Chambre, parmi les signataires d'une proposition tendant à répartir les électeurs provinciaux et communaux en trois catégories choisissant chacune un tiers des mandataires à élire. Ces trois catégories auraient compris respectivement le capital, c'est-à-dire les censitaires, l'instruction, c'est-à-dire les capacitaires, le travail, c'est-à-dire les ouvriers. Je serais encore tout disposé à accepter cette classification dans l'organisation du Sénat. Mais à cette époque, désirant rester, autant que possible, dans les cadres de la réforme présentée par le ministère libéral,

Digitized by Google

nous avions abaissé le niveau du cens et de la capacité jusqu'à un degré où ils ne représentaient peut-être plus suffisamment des intérêts distincts. Je crois donc qu'il faudrait s'arrêter, dans ces deux catégories, à un niveau supérieur, et, comme conséquence nécessaire, diminuer la part respective qui leur serait faite dans l'ensemble de la représentation nationale. Ainsi, je proposerais de diviser par quatre le chiffre total des sièges.

Un quart serait réservé aux éligibles actuels, qui formeraient le corps électoral de la grande propriété. On pourrait y adjoindre, par un procédé quelconque, les représentants de la grande industrie et même de la haute finance, qui, échappant aujourd'hui à l'impôt direct, échappent aussi aux conditions d'éligibilité sénatoriale.

Un second quart serait élu par tous les diplômés de l'enseignement supérieur. Peut-être, ici, pourrait-on accorder un droit de représentation directe aux universités, aux académies, etc., mais à condition que les membres de ces associations ne participent plus au vote général du groupe, car nul ne doit avoir le droit de voter deux fois.

Le troisième quart reviendrait aux ouvriers, c'est-à-dire à tous les Belges majeurs, travaillant de leurs mains et vivant de leur salaire. Le choix de leurs délégués pourrait se faire, au premier ou au second degré, par circonscriptions territoriales ou par groupes professionnels. Ce dernier système, néanmoins, répondrait mieux à l'organisation réelle des fonctions sociales. On n'aurait qu'à adopter le groupement déjà appliqué dans la récente organisation des conseils de l'industrie et du travail.

Enfin, le quatrième quart écherrait forcément à tous les citoyens ne rentrant dans aucun des trois groupes précédents. On dira peut-être, à première vue, que c'est bien peu pour une catégorie d'électeurs renfermant toute la petite bourgeoisie, les employés, les petits propriétaires, les petits commerçants, c'est-à-dire la classe qui passe à bon droit pour constituer la partie essentielle de la nation. Mais il faut observer qu'elle forme déjà la masse du corps électoral appelé à élire la Chambre des représentants; elle n'aura donc pas à se plaindre

Digitized by Google

dans ce partage général du pouvoir ou plutôt de la représentation. Peut-être un jour sera-il possible de la subdiviser à son tour en groupements organiques qui permettront de mettre plus complètement l'organisation de la première Chambre, sinon du Parlement entier, en harmonie avec le principe d'une représentation équitable et intégrale des intérêts sociaux.

Il est bien entendu que les grandes lignes de cette organisation devraient seules être inscrites dans la Constitution; ce serait à la loi d'en régler les détails.

Un Sénat, élu d'après ce procédé, permettrait, sans contredit, d'introduire une réforme profondément juste, que même le parti radical, malgré son amour de la logique, n'a jamais osé effleurer dans son programme.

J'ai toujours admiré les tours de force auxquels se livraient en vain les partisans du suffrage universel pour concilier leur refus d'admettre le vote des femmes avec la thèse que le fondement du suffrage, c'est le droit et non la capacité. Si nous ne pouvons pas repousser des comices les hommes sans instruction et sans indépendance, d'où s'arrogent-ils le droit de repousser les femmes, en supposant même qu'elles méritent le brevet d'incapacité qu'ils leur décernent ainsi en bloc?

Eh bien, voici un moyen de concilier les exigences de la capacité avec celles du droit. A qui fera-t-on croire que l'ordre social serait mis en péril parce qu'on laisserait voter une femme qui possède en son nom personnel et peut-être gère elle-même une fortune d'un ou plusieurs millions? A qui persuadera-t-on que nos libertés seraient menacées parce qu'on ouvrirait les comices aux femmes ayant reçu un diplôme de l'enseignement supérieur? Qui donc soutiendra que l'ouvrière, faisant œuvre de ses mains, connaît moins ses intérêts que le travailleur partageant son labeur et son salaire, ou même qu'elle est moins susceptible de s'élever à la conception de son importance relative dans la hiérarchie des fonctions sociales? En tout cas, dans ces trois catégories, la proportion des votes féminins serait trop minime pour qu'elle pût exercer une influence prépondérante sur la direction générale des affaires, et, quant à la quatrième, comme elle ne devrait élire

Digitized by Google

qu'un quart de la première Chambre, l'intervention des femmes ne pourrait, dans aucun cas, noyer le vote du sexe auquel jusqu'ici nous avons dû nos électeurs. Quelle meilleure occasion, pour les logiciens du suffrage universel, de mettre leurs conclusions d'accord avec leurs prémisses et même de renverser un vieux préjugé de plus!

On trouvera peut-être étrange que je choisisse, pour la démocratiser, la plus aristocratique de nos deux Chambres, celle précisément dont le parti ouvrier demande l'abolition. Mais je crois nos démocrates assez indifférents au titre ou aux précédents de l'institution, pourvu qu'on leur confère le droit d'y siéger. Seraient-ce donc les représentants de la grande propriété qui refuseraient de s'y asseoir à côté du simple ouvrier? Ils ne pourront cependant qu'y gagner les uns et les autres — et le pays plus encore.

Je n'insisterai pas sur les autres idées qui se sont produites dans la section centrale, sauf pour exprimer le regret que le principe de la représentation proportionnelle rencontre encore tant d'adversaires dans les rangs des libéraux, alors que le gouvernement clérical le propose et que le parti radical l'accepte. Non seulement ce principe est essentiellement conforme aux vues du libéralisme, qui s'oppose à la tyrannie des majorités aussi bien que des individus, mais sous le rapport pratique, ne profitera-t-il pas surtout aux esprits libres, éclairés, modérés, qui forment le gros de l'armée libérale et qui, déjà actuellement en minorité dans le pays légal, verront inévitablement s'accentuer leur infériorité numérique, à mesure qu'on étendra le droit de suffrage dans des couches plus accessibles aux partis extrêmes? Autrefois, on objectait que la représentation proportionnelle ne comportait pas de formule satisfaisante ni même intelligible. Aujourd'hui que, grâce aux efforts et aux expériences de ses partisans, sa praticabilité éclate au grand jour, on se rejette sur les obstacles que ce procédé susciterait à la formation d'une majorité gouvernementale. Je crois ce péril fort exagéré. En tout cas, où serait le mal, s'il contribuait à enrayer un peu l'esprit de parti dans nos assemblées délibérantes? Ajoutez qu'il offre le grand avantage de

Digitized by Google

mettre fin aux coalitions immorales, trop fréquentes dans nos scrutins, au second sinon au premier tour. Actuellement, dès qu'il y a ballottage, ce sont *toujours* les candidats d'une minorité qui se trouveront finalement élus, et il ne faut pas chercher bien loin pour trouver un arrondissement où, sur seize sièges, quinze se sont trouvés ainsi occupés par les représentants non seulement de la fraction, mais encore du *parti* en minorité dans le corps électoral. Si les élections de 1888 s'étaient faites suivant le principe de la représentation proportionnelle, les indépendants auraient obtenu, à Bruxelles, sept députés, les libéraux cinq, les radicaux trois et les ouvriers un. — C'est encore la représentation des minorités qui est le moyen le plus sûr d'assurer la représentation des majorités.

Il est un dernier autre point où je dois me séparer de nombreux amis politiques. C'est à propos des répugnances que leur inspire l'idée du *referendum,* également suggérée par M. Beernaert et déjà antérieurement inscrite au programme de la *Fédération progressiste*. Je crois que c'est là une institution à la fois démocratique et conservatrice, qui, dans bien des cas, peut remédier aux inconvénients du parlementarisme et décharger le pouvoir exécutif d'une responsabilité trop lourde; je l'estime surtout nécessaire dans un pays, comme le nôtre, où l'esprit de parti peut nous entraîner non seulement à ce que les Anglais appellent une législation excessive, *over legislation,* mais encore à de véritables abus de pouvoir exercés sous le couvert de la loi.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'appeler l'attention du législateur sur la nécessité d'inscrire, dans la liste des dispositions constitutionnelles à reviser, l'article 53, ainsi conçu: *Les membres du Sénat sont élus, à raison de la population de chaque province, par les citoyens qui élisent les membres de la Chambre des représentants.* Cette adjonction est, en effet, indispensable, si l'on ne veut pas que la prochaine constituante ait les mains liées dans la réorganisation du Sénat.

En résumé, je ne pense pas qu'une réforme électorale apporte grand changement à notre situation sociale ou politique. Même le suffrage universel ne réaliserait probablement

Digitized by Google

ni les espérances de ses partisans ni les craintes de ses adversaires.

Tout ce que nous pouvons espérer du régime nouveau, c'est la fin des fraudes électorales qui ont rendu impossible le maintien du régime censitaire, — probablement l'introduction du service obligatoire, — enfin, plus d'attention accordée aux questions ouvrières.

Mais encore, pour que celles-ci soient traitées en connaissance de cause, il faut que les ouvriers aient voix au chapitre, et, si on veut leur assurer une représentation spéciale, l'organisation que nous proposons de donner au Sénat est certainement un moyen plus sûr, plus juste et plus direct que même le suffrage universel pur et simple, tel qu'il fonctionne en France et ailleurs.

Jamais moment ne fut mieux choisi pour faire œuvre de politique scientifique et de paix sociale. Les classes dirigeantes, dont on réclame l'abdication, détiennent encore le pouvoir : elles sont donc maîtresses de mettre à leurs concessions des conditions qu'elles redemanderaient vainement au suffrage universel, si celui-ci venait à être établi par un coup de force ou autrement. D'autre part, les classes qui exigent leur admission dans le pays légal, apprécient trop les avantages d'une revision pacifique pour ne pas préférer aux hasards d'une insurrection éventuelle un triomphe même limité par certaines garanties, d'ailleurs légitimes, en faveur des intérêts conservateurs. Le régime représentatif n'a été à ses origines qu'une transaction de ce genre entre les classes. Une vraie politique de conservation ne consiste pas à peser sur la soupape tant que la machine éclate, mais à endiguer le lit dans lequel doivent passer les réformes inévitables.

16 mars 1891.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE

1° Le partage politique de l'Afrique, par M. Émile Banning.
2° Le partage de l'Afrique, par M. Du Fief.

Le règlement des affaires d'Afrique a présenté récemment trois séries de faits extraordinaires, sans précédents dans le domaine du droit international et de la diplomatie : d'abord, la génération spontanée d'un État cinq fois grand comme la France ; en second lieu, la constitution, au centre de l'Afrique, d'une zone neutre s'étendant d'un rivage à l'autre du continent noir, où sont appliqués les principes humanitaires que rêvent les philanthropes et dont malheureusement l'Europe s'éloigne de plus en plus ; enfin, la concession réciproque faite l'un à l'autre par deux États, sous le nom nouveau de « sphère d'influence », d'immenses territoires sur lesquels les contractants n'ont aucun droit et où même aucun Européen n'a pénétré, comme le faisait ironiquement remarquer lord Salisbury, le principal auteur de ces singuliers partages. C'est une application ingénieuse et économique de la maxime *do ut des :* l'un donne à l'autre ce qui ne lui appartient pas, ainsi qu'on l'a vu dans le récent traité anglo-allemand, où Berlin et Londres se taillaient leur part non seulement dans la région intérieure des grands lacs, mais même dans les territoires du sultan de Zanzibar, dépossédé de sa souveraineté de la façon la plus courtoise. Ces arrangements, dont l'histoire n'offre pas d'exemple, mais dont, en somme, il y a lieu de se féliciter, ont été le résultat de longues et délicates négociations qu'il faut suivre pas à pas. Comme l'a dit M. Émile Banning, l'auteur d'un excellent livre sur ce sujet : *Le partage politique de l'Afrique*, « l'entrée de l'Afrique dans l'empire de la civilisation, la distribution de ses vastes territoires

Digitized by Google

entre les nations de l'Europe, l'initiation, sous leur conduite, de millions de nègres à des conditions supérieures d'existence, apparaîtront comme l'un des événements les plus considérables de notre temps ».

I

Assistons d'abord à la naissance de l'État libre du Congo. On peut dire qu'il est sorti tout formé de la tête ou, mieux encore, du cœur du roi des Belges, comme Minerve du crâne de Jupiter. Son éclosion est bien plus merveilleuse encore que celle de l'empire des Indes qu'admirait tant Tocqueville.

Il est né à Bruxelles, et non en Afrique, à la suite d'une série d'opérations diplomatiques des plus habiles et non de conquêtes sanglantes ou d'annexions violentes.

Quand la Belgique se sépara de la Hollande en 1830, elle perdit les magnifiques colonies que ses voisins du Nord lui avaient apportées en dot, lors de la fondation du royaume des Pays-Bas en 1815. Comme elle est le pays du monde où la population est le plus dense et l'industrie le plus développée, il y avait lieu de craindre que les débouchés vinssent à manquer à ses produits, par ce temps de protectionnisme à outrance, où chaque État élève les droits de son tarif douanier.

Depuis que le roi Léopold II est arrivé au trône, sa préoccupation constante a été de procurer à la Belgique des possessions coloniales où pourraient trouver une issue les excédents, sans cesse croissants, de sa population et de sa production. A cet effet, il fonda en octobre 1876, à Bruxelles, l'*Association internationale africaine*, avec l'aide des plus illustres explorateurs de l'Afrique. Elle avait pour but de provoquer la création, dans les différents pays, de comités nationaux qui réuniraient des fonds pour établir des stations hospitalières sur une ligne qui aurait traversé toute l'Afrique, en passant par le lac Tanganika. Ces comités se constituèrent, en effet, sous la présidence, en Angleterre, du prince de Galles; en Allemagne, du Kronprinz; en Italie, sous celle du frère du roi; en France, sous celle de

Digitized by Google

M. de Lesseps ; en Belgique, sous celle du Roi. Des fonds furent réunis et des stations fondées depuis Bagamoyo jusqu'au lac Tanganîka.

Mais bientôt après, quand, vers la fin de l'année 1877, Stanley, reparaissant sur le rivage de l'Atlantique, révéla l'immense étendue du fleuve merveilleux, le Congo, c'est de ce côté que se tourna l'activité du roi Léopold. Seulement, pour ne pas se mettre en avant prématurément, il agit sous le couvert d'une *Association* et d'un *Comité d'études* qui, en réalité, ne s'établit (1878) et ne parvint à vivre que grâce à l'impulsion énergique qu'il lui imprima et aux sacrifices d'argent qu'il ne cessa de lui prodiguer. Ce fut le Roi qui, sous le nom de cette association, entretint Stanley au Congo pendant cinq années, durant lesquelles il ouvrit une route de la mer au Stanley-Pool, où commence le gigantesque réseau fluvial navigable du haut Congo, et jeta ainsi les bases du futur empire. (Voir son livre : *Cinq années au Congo*.) Pendant ce temps, Stanley ne signa pas moins de quatre cents traités, concédant des territoires, au bas desquels plus de deux mille chefs avaient apposé une marque quelconque en signe d'adhésion. Au prix de transports qui duraient des mois et exigeaient des milliers de porteurs, des steamers légers furent montés et lancés sur le haut fleuve, qu'on explora jusqu'aux Stanley-Falls, ainsi que ses nombreux affluents jusqu'aux chutes qui en coupaient ordinairement le cours.

De jeunes officiers de l'armée belge, intrépides explorateurs, s'établissaient sur les bords du Congo ainsi que sur ceux d'une rivière voisine, le Niari-Quiliou, et y fondaient une série de stations occupées par un ou deux Européens et quelques soldats zanzibarites. L'occupation du pays s'accomplit ainsi insensiblement, de la façon la plus correcte et la plus pacifique, sans combats et sans effusions de sang, car les indigènes, d'un caractère très doux, n'y opposèrent aucune résistance.

Le Sénat de Washington, appelé en 1884 à se former une opinion sur la légitimité des droits de l'Association, en fit l'objet d'une enquête attentive et admit la valeur juridique des titres

Digitized by Google

qui lui étaient présentés. (Voir le rapport du sénateur Morgan, au nom du Comité des affaires étrangères, 26 mars 1884.)

Bientôt, pour marquer qu'elle allait se transformer en État, l'*Association du Congo* adopta un drapeau fond bleu avec étoile d'or, et un jurisconsulte français, M. Deloume, dans un écrit très bien fait : *Le droit des gens dans l'Afrique équatoriale*, prouva que c'était là un acte à la fois légitime et nécessaire. Mais à cet État naissant, il manquait une chose essentielle : sa reconnaissance par les États civilisés. Il n'existait encore qu'une association privée ou, comme l'avait dit un publiciste hostile, « un État en actions se permettant des prétentions à la souveraineté ». De grandes difficultés se présentaient à ce sujet. Des contestations, d'un côté avec la France, de l'autre avec le Portugal, semblaient inévitables. L'explorateur si connu, Savorgnan de Brazza, remontant l'Ogoué, avait débouché sur le rivage nord du Stanley-Pool, s'était fait céder un territoire par le chef nègre Makoko et y avait planté le drapeau français, forçant ainsi Stanley à passer sur la rive sud du Pool, pour y jeter les bases de la station Léopoldville. La France, qui occupait la position du Gabon, entendait étendre de là ses possessions tout au moins jusqu'à la rive nord du Congo. D'autre part, le Portugal, invoquant des droits de souveraineté remontant aux premiers temps de la découverte du pays, revendiquait toute la côte occidentale de l'Afrique et les régions intérieures entre les 5° 12' et 8° de latitude sud, ce qui emportait la possession des bouches du Congo et coupait le futur État du roi Léopold de toute communication avec l'Angleterre.

La lutte semblait absolument inégale. Comment l'*Association africaine*, jusqu'alors simple compagnie privée n'existant pas au point de vue international, résisterait-elle aux prétentions de deux nations qui pouvaient au besoin prendre possession des territoires contestés et les défendre par les armes?

Néanmoins, Léopold II ne perdit pas courage. Dès 1882, il obtint du gouvernement français l'assurance que celui-ci, tout en maintenant ses droits sur le nord du Stanley-Pool, se mon-

Digitized by Google

trerait favorable à l'œuvre de l'*Association internationale du Congo*, « poursuivie dans un but de civilisation et de progrès ». Restait le Portugal, avec qui il paraissait plus difficile de s'entendre. Le Roi s'efforça de gagner l'appui de l'Allemagne et de l'Angleterre, et il croyait pouvoir compter sur cette dernière puissance, quand, au mois de février, lord Granville signa avec le cabinet de Lisbonne un traité par lequel, moyennant d'importantes concessions commerciales, la Grande-Bretagne reconnaissait la souveraineté du Portugal sur toute l'étendue de la côte orientale qu'il réclamait. C'était un coup de mort pour le plan de Léopold II, qui perdait ainsi tout accès à la mer. Heureusement, la France, l'Allemagne et l'opinion publique en Angleterre s'étant montrées très hostiles à ce traité, il fut retiré par le cabinet de Saint-James. Pour s'assurer au moins le bon vouloir de la France, le Roi lui avait accordé un droit de préférence dans le cas où « il réaliserait ses possessions ».

C'est alors que le prince de Bismarck crut devoir intervenir. Tout d'abord, en plein Parlement, à Berlin, il fit le plus grand éloge de l'Association africaine; puis, au mois d'avril 1884, il proposa à la France de s'entendre pour arriver à régler toutes les difficultés par un accord général. C'est de cette entente qu'est sortie la fameuse conférence de Berlin dont nous aurons à faire connaître les remarquables résolutions.

En même temps, sept jours avant son ouverture, l'Allemagne signait avec l'*Association internationale du Congo* une convention où elle reconnaissait son pavillon « comme celui d'un État ami », moyennant l'assurance que le commerce serait libre, affranchi de tous droits, et que les sujets allemands jouiraient de tous les privilèges de la nation la plus favorisée. Des conventions analogues furent successivement conclues avec presque tous les États du globe. Déjà les délégués de l'*Association* avaient été admis au sein de la conférence sur le même pied que ceux des différents États, et le 26 février, jour où fut signé l'acte général, le prince de Bismarck s'exprima ainsi : « Le nouvel État du Congo est appelé à devenir un des principaux gardiens de

Digitized by Google

l'œuvre que nous avons en vue, et je fais des vœux pour son développement et pour l'accomplissement des nobles aspirations de son fondateur. »

L'*Association internationale du Congo*, jusque-là entreprise privée, semblait ainsi reconnue comme État souverain, sans qu'elle en prît cependant encore le titre. Mais quelles étaient les limites de son territoire? A la convention conclue avec l'Allemagne était jointe une carte attribuant à l'Association 1,533,100 kilomètres carrés et embrassant des régions inexplorées où l'on avait sans peine tracé des frontières sur le papier. Mais on se trouvait en présence des prétentions de la France et du Portugal. Avec la France, l'entente fut facile (5 février 1885). Elle obtint tout le territoire au nord du Congo et de l'un de ses affluents, l'Oubangi, et put ainsi prendre possession des bassins de l'Ogoué et du Quiliou, ainsi que des stations que l'Association avait fondées sur cette dernière rivière. Mais avec le Portugal, l'entente était plus difficile, car il s'agissait de décider à qui appartiendrait l'embouchure du Congo. Après de laborieuses négociations, on arriva enfin (15 février 1885), grâce à l'intervention de la France, à un accord qui donna satisfaction aux deux parties. Au Portugal fut attribuée la rive sud du Congo jusqu'à son confluent avec la petite rivière Uango au delà de Nokki et le territoire de Cabinda, sur l'océan, formant enclave dans le territoire français.

L'*Association internationale du Congo* (car tel était encore alors son titre) obtenait accès à la mer par une bande de terrain qui s'étendait depuis Manyanga jusqu'à l'océan, au nord de Banana, comprenant, outre ce port, celui de Boma et l'importante station de Vivi. Ces traités donnaient au domaine de l'Association une étendue de 2,400,000 kilomètres carrés, soit quatre-vingts fois celle de la Belgique, avec plus de 12,000 kilomètres de voie navigable. Les limites étaient à l'ouest le Kouango, le plus puissant affluent du Congo, au sud les sources du Zambèse, à l'est les lacs Bangueolo, Moero, Tanganika, et une ligne passant par le lac Albert-Édouard jusqu'à la rivière Ouellé; vers le nord, une

Digitized by Google

ligne suivant le quatrième degré de latitude jusqu'à la rencontre de la rivière Oubangi, frontière française. Le tout formant la onzième partie de l'Afrique entière.

L'*Association* ne se transforma définitivement en État, à partir du mois d'août 1885, que lorsque le roi Léopold, après que le Parlement belge l'y eut autorisé, eut notifié aux différentes puissances qu'il prenait le titre de « souverain de l'État indépendant du Congo », dont l'union avec la Belgique était exclusivement personnelle. Le Congo n'est donc pas une colonie belge. Toutefois, les Chambres belges ont récemment accordé un concours précieux à l'œuvre du Roi, d'abord en prenant (26 juillet 1889) pour 10 millions d'actions du chemin de fer qui doit relier le port maritime de Matadi au port fluvial de Léopoldville, sur le Stanley-Pool, et ensuite en accordant à l'État indépendant un emprunt de 25 millions (4 août 1890). Le Roi, par un testament communiqué aux Chambres, a légué ses possessions africaines à la Belgique et l'a autorisée à les acquérir au bout de dix années.

L'histoire des colonies n'offre pas d'exemple d'un développement aussi rapide que celui de l'œuvre du roi Léopold. Grâce aux stations établies le long du fleuve, l'ordre et la sécurité règnent jusqu'aux Stanley-Falls; 27 steamers, dont 14 appartiennent à l'État et 6 à la *Compagnie belge du haut Congo*, parcourent les eaux du grand fleuve et de ses affluents; des missions protestantes et catholiques se sont établies sous la protection du drapeau à l'étoile d'or; dans le bas du fleuve, le régime administratif et judiciaire est parfaitement organisé; la valeur des exportations : ivoire, caoutchouc, huile de palme, copal, sésame, s'est élevée en 1889 à près de 9 millions de francs, et les dépenses de l'État à 3 millions de francs. Mais le mouvement commercial ne peut manquer de prendre un essor extraordinaire à partir du moment où le chemin de fer Matadi-Léopoldville sera terminé. Actuellement, les marchandises sont amenées du haut Congo au port d'embarquement à dos d'homme, et par conséquent grevées de frais si élevés

Digitized by Google

que les denrées coloniales ne peuvent arriver sur le marché européen à un prix rémunérateur. Avec la voie ferrée, tout changera : le centre de l'Afrique s'ouvrira au commerce, car le Congo sera alors le seul fleuve du continent noir qui y donnera accès, les autres rivières étant toutes barrées par des rapides et des chutes. Sur le plateau central à partir du Stanley-Pool, le blanc peut vivre et diriger les plantations mieux qu'aux Indes anglaises ou hollandaises, et l'indigène se prête volontiers au travail agricole. L'œuvre du roi Léopold, dont le congrès de Washington a le premier reconnu l'existence internationale, est appelée ainsi à un grand avenir.

II

Il n'est pas moins intéressant de voir comment les États civilisés sont arrivés à sanctionner en Afrique les principes humanitaires dont ils s'éloignent de plus en plus en Europe, à savoir le libre-échange, le traitement égal de toutes les nationalités, la neutralité, la paix perpétuelle et l'arbitrage. L'entreprise du roi Léopold avait attiré l'attention générale sur l'Afrique, et la France, le Portugal, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne désiraient y étendre les limites de leurs possessions ou bien en acquérir.

Des conflits d'intérêts et d'ambitions rivales semblaient inévitables. C'est pour les prévenir que la France et l'Allemagne se résolurent à proposer la réunion à Berlin d'une conférence où seraient représentées toutes les puissances qui de loin ou de près étaient intéressées dans les affaires africaines. Cette conférence, où, comme nous l'avons vu, les droits de l'*Association internationale* furent reconnus, n'eut pas pour but de délimiter les possessions des différents États, mais seulement d'assurer le développement pacifique des entreprises d'occupation ou de colonisation dans l'Afrique équatoriale. M'étant occupé dans la presse d'une façon suivie, dès 1876, de l'œuvre africaine belge, j'avais montré en 1883 (*Contemporary Review*, *The Congo neutralised* et *Revue de Droit international*, I, XV, p. 254) qu'il fallait

Digitized by Google

neutraliser le Congo et créer en même temps une commission internationale comme celle du Danube, composée des représentants de tous les États intéressés, laquelle veillerait à l'entretien de la navigabilité du fleuve, des balises, des phares et au respect des traités. L'éminent président de la *Croix-Rouge*, M. Gustave Moynier, complétant ce programme, réclama la libre navigation, le libre parcours, le libre-échange, la suppression énergique de la traite et la limitation de la vente des spiritueux.

Malgré l'opposition des intérêts en présence, les délibérations et les résolutions de la conférence de Berlin furent inspirées par le sentiment de la solidarité et de la fraternité des peuples. Rien ne marque mieux le progrès accompli dans le domaine du droit international et de la civilisation.

La zone où s'appliquent les résolutions de la conférence de Berlin comprend, du côté de l'océan Atlantique, tout le bassin du Congo et, du côté de l'océan Indien, la région qui s'étend jusqu'aux grands lacs, entre le cinquième degré de latitude nord et l'embouchure du Zambèse. Dans toute cette zone, la liberté commerciale est absolue.

Tous les navires sans distinction de nationalité, même ceux des États qui n'ont pas pris part à la conférence, ont libre accès dans tous les ports et dans toutes les rivières. Les marchandises importées, soit par mer, soit par terre, sont affranchies de tout droit d'entrée ou de transit, sauf des taxes minimes perçues, le cas échéant, comme une équitable compensation des dépenses faites dans l'intérêt de la navigation et qui sont supportées par tous également. Tout traitement différentiel à l'égard des navires ou des marchandises est interdit.

Aucun monopole ou privilège ne sera concédé et les étrangers jouiront des mêmes droits civils que les nationaux. La liberté de conscience ou de culte est garantie à tous et les missionnaires, les savants, les explorateurs, seront l'objet d'une protection spéciale. La traite des esclaves est interdite, et chacune des puissances s'engage à employer tous les moyens en

Digitized by Google

son pouvoir pour y mettre fin et pour punir ceux qui se livreront à ce trafic.

Les territoires compris dans la zone de la liberté commerciale peuvent se déclarer neutres. En cas de guerre entre les signataires de la convention, les hostilités ne seront pas poursuivies sur ces territoires, qui seront considérés comme appartenant à un État non belligérant. En cas de différend, les États signataires s'engagent, avant d'en appeler aux armes, à recourir à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies et, pour le même cas, le recours à l'arbitrage est prévu.

Il est institué une commission internationale du Congo, composée de délégués de tous les États intervenants, chacun d'eux ne disposant que d'une voix. Cette commission est chargée de veiller spécialement à tout ce qui concerne la navigation sur le fleuve; les gouvernements intéressés, en cas de difficultés relatives à l'application des principes de la convention, pourront faire appel à ses bons offices. Les principes ayant trait à la liberté commerciale, à la liberté de la navigation même en temps de guerre, au traitement égal des étrangers et des nationaux seront aussi appliqués dans le bassin du Niger.

La convention prévoyait aussi les cas, qui allaient devenir si fréquents, où les États européens prendraient possession de nouveaux territoires en Afrique. Pour rendre leurs occupations nouvelles valables au point de vue du droit international, les puissances s'engageaient à donner communication de leur prise de possession aux autres États, afin de les mettre à même de faire valoir leurs réclamations, s'il y avait lieu.

Tout ami de l'humanité devra reconnaître que ces dispositions sont admirables. Pourquoi faut-il que leur application soit réservée à la zone équatoriale du continent noir?

Les délégués des puissances signataires de la convention de Berlin se sont réunis l'an dernier (1890) à Bruxelles, afin de prendre des mesures plus énergiques dans le but de supprimer définitivement la traite et, par suite, les incendies des villages, les massacres des populations, la dévastation de districts entiers,

Digitized by Google

et toutes les abominations qui accompagnent l'odieux trafic. Plus d'une difficulté surgit au sein de la conférence, notamment en ce qui concerne le droit de visite sur mer, que la France se refusait à admettre ; néanmoins, les sentiments d'humanité l'ont emporté et, moyennant des concessions réciproques, on est parvenu à se mettre d'accord.

Toutes les puissances s'engagent à poursuivre la répression de la traite. A cet effet, une surveillance rigoureuse sera établie sur la côte et sur les ports d'embarquement. Les navires ordinairement employés au transport des esclaves (*dhows*) pourront être arrêtés et conduits au port voisin pour être mis en jugement, quel que soit le drapeau qu'ils arborent. Pour arrêter la traite à sa source, la conférence recommande la création à l'intérieur de stations fortement occupées, l'organisation de colonnes mobiles, la construction de routes, de voies ferrées et de télégraphes, l'installation de bateaux à vapeur, la restriction de l'importation des armes perfectionnées et des munitions dans les territoires où s'exerce la traite. Même les États musulmans qui maintiennent encore l'esclavage domestique se sont engagés à interdire l'importation et le transit des esclaves africains. La conférence s'est enfin décidée à adopter certaines mesures destinées à diminuer l'importation des boissons distillées. Celle-ci est interdite dans les territoires où l'usage n'en existe pas encore, et ailleurs elle est soumise à un droit d'entrée de 15 francs par hectolitre, qui pourra être porté à 25 francs après trois ans. Cette réglementation est évidemment insuffisante. Il est odieux de permettre aux distillateurs européens de venir empoisonner et abrutir les indigènes sous prétexte de respecter la liberté du commerce. L'importation de « l'eau de feu » devrait être absolument interdite ou frappée d'une taxe prohibitive. A Berlin, la conférence n'avait pas osé toucher à Sa Majesté diabolique l'Alcool ; à Bruxelles, elle lui a porté un premier coup ; espérons qu'à sa prochaine réunion, elle lui donnera le coup de mort.

Digitized by Google

III

La façon dont les États européens se sont partagé l'Afrique n'est pas moins digne d'attention que les actes précédents. Comme le disait M. Dudley Field au récent congrès de la paix, jadis on se serait disputé ces possessions à coups de canon et le sang aurait coulé à flots sur terre et sur mer. Aujourd'hui, tout s'est réglé à l'amiable, non, il est vrai, sans quelques froissements et quelques récriminations, mais sans mettre un moment la paix en danger. Les diplomates ont remplacé les amiraux, et la plume, l'épée.

Quelques nouveaux principes de droit international ont présidé à ces arrangements, entre autres ceux du « protectorat » de la « zone d'influence » et de l'*Hinterland*. Protectorat signifie qu'un État prend possession d'une province d'un autre État, l'administre à sa guise et se l'annexe en réalité, tout en respectant nominalement les droits du suzerain. Protéger, en ce cas, est synonyme de dépouiller. C'est ainsi qu'ont procédé les Français en Tunisie et les Anglais à Zanzibar. La « zone d'influence » est la concession faite à un État par les autres États d'un territoire sur lequel aucun d'eux n'a l'apparence d'un droit. La théorie de l'*Hinterland* est d'origine allemande. D'après celle-ci, quand un État occupe les côtes d'une certaine région, il a le droit d'y annexer le territoire qui s'étend en arrière de ce littoral, sur une profondeur indéterminée qu'il fixe à sa fantaisie, jusqu'au point où il rencontrera l'*Hinterland* d'une autre puissance. Ces principes devaient nécessairement amener des conflits, car, comme rien n'empêchait un État de se tailler sur la carte une « zone d'influence » ou un *Hinterland* au gré de ses convoitises, il ne pouvait manquer de se heurter contre les prétentions d'un autre État agissant exactement comme lui. Si ces conflits ont été évités, c'est grâce à cet esprit de conciliation, à cet amour de la paix qui a inspiré les divers traités que nous avons à résumer.

Le premier en date de ces arrangements (mai 1885) inter-

Digitized by Google

vint entre l'Allemagne et l'Angleterre. Il délimite la sphère d'action des deux puissances dans le golfe de Guinée. Depuis longtemps, grâce aux entreprises de ses explorateurs et de ses commerçants, l'Angleterre occupait une position prépondérante sur le bas Niger et sur le Benué, et le port d'accès de Lagos était devenu une ville très importante. Plus vers l'est, des missions anglaises avaient fondé la station de Victoria dans le pays montagneux des Camerouns. Mais, d'autre part, des maisons de Hambourg y avaient établi des comptoirs. Au mois de mai 1884, le cabinet de Londres donnait l'ordre au consul Hewett de planter le drapeau anglais dans cette région et d'en annoncer l'annexion à la couronne britannique. Mais l'explorateur si connu Nachtigal proclamait la souveraineté de l'Allemagne sur le pays de Togo, à l'ouest du Niger, le 5 juillet, et le 14 juillet, sur le territoire des Camerouns. Le consul anglais, arrivé cinq jours après les Allemands, ne put que déposer une protestation, en invoquant des droits antérieurs. En octobre de la même année, M. de Bismarck notifia l'établissement du protectorat de l'Allemagne sur tout le littoral sud-ouest de l'Afrique, depuis le fleuve Orange jusqu'au cap Frio, à l'exception de Walfish-Bay, occupé par l'Angleterre.

L'Allemagne empiétait évidemment, et d'une façon un peu brutale, sur le terrain qui semblait réservé à l'Angleterre. Mais fallait-il se brouiller pour quelques lambeaux du continent noir? Les Anglais ont pensé que l'amitié du grand empire militaire valait bien quelques sacrifices.

Après d'assez longs pourparlers, on arriva à un accord qui prit la forme, non d'un traité, mais d'un simple échange de lettres. Chacune des deux puissances s'engagea « à ne pas acquérir de territoire », à ne pas accepter de protectorats et à ne pas entraver l'extension de l'influence de l'autre puissance dans la région réservée à celle-ci ». Telle est désormais la formule employée pour ce genre d'arrangements.

L'Allemagne débutait dans la carrière coloniale par un coup de maître. Elle acquérait d'un trait de plume trois colonies :

Digitized by Google

l'une, le pays de Togo, bande étroite mais qui permettait l'accès du haut Niger, les Camerouns avec l'*Hinterland* jusqu'au lac Tchad, au centre de l'Afrique, et enfin le pays des Namaquois et des Damaras, entre les fleuves Counène au nord et Orange au sud, soit 10 degrés de littoral avec l'*Hinterland* jusqu'aux approches du lac Ngani.

Ces succès, si facilement obtenus, ne firent qu'aiguiser l'appétit colonial de l'Allemagne. Au mois de septembre 1884, des explorateurs, dirigés par le Dr K. Peters, s'avancèrent dans l'intérieur de l'Afrique orientale, vers le lac Tanganika, et conclurent, avec les chefs locaux, des traités en vertu desquels ils prirent idéalement possession d'environ 150,000 kilomètres carrés dont ils firent hommage au gouvernement de l'empire d'Allemagne, et celui-ci proclama sur ces territoires son protectorat et sa souveraineté. Peu de temps après, il étendit ce protectorat sur le sultanat de Vitou et la côte des Somalis. Cette brusque et audacieuse entreprise éveilla les susceptibilités du sultan de Zanzibar, qui revendiquait tout l'*Hinterland* jusqu'au lac Tanganika, et celles de l'Angleterre, qui avait déjà une situation prépondérante à Zanzibar et qui projetait d'acquérir une zone d'influence sur le lac Victoria-Nyanza et de le relier à la côte par un chemin de fer. Mais ici encore, en présence de l'attitude très ferme de l'Allemagne, le cabinet anglais crut devoir céder.

Deux arrangements sont intervenus entre les deux puissances, l'un en date du 1er novembre 1886, l'autre, tout récent, du 1er juillet 1890. Il en résulta la situation suivante : A l'Allemagne est dévolu, dans l'Afrique orientale, un vaste territoire, limité au sud par les possessions portugaises, c'est-à-dire par la rivière Rovuma, à l'ouest par le lac Tanganika et la frontière de l'État du Congo, et au nord par une ligne partant de la rivière Umba, englobant le massif du Kilimandjaro et atteignant le lac Victoria-Nyanza vers le premier degré de latitude sud. La zone du littoral et les ports d'abord réservés au sultan de Zanzibar viennent d'être acquis par le gouvernement allemand pour 9 millions de

Digitized by Google

marks. Dans l'Afrique orientale, l'Allemagne obtient une bande longue et étroite qui lui permet de déboucher sur le haut Zambèse. Cet arrangement, qui coupe ce que l'on a appelé « la ceinture de la Guêpe », enleva à l'Angleterre le moyen de relier, comme elle l'espérait, ses possessions sur le haut Nil avec celles de la région australe au sud et au nord du Zambèse. Elle n'obtenait en échange que le protectorat de Zanzibar et la possibilité d'étendre sa zone d'influence au nord du Nyanza et de la rivière Umba, dans la direction de l'Égypte et de l'Abyssinie.

En abandonnant Khartoum d'abord, et puis Gordon, le gouvernement anglais avait commis un crime de lèse-civilisation. Pour maintenir et défendre la souveraineté de l'Égypte, qui s'étendait le long du Nil, depuis son embouchure jusqu'à la province de Wadelaï sur le lac Albert, il ne lui aurait pas fallu la moitié autant d'efforts et d'argent que lui en a coûté la malheureuse et trop tardive expédition entreprise pour délivrer Gordon. Déjà précédemment, le célèbre explorateur Cameron avait montré comment, en établissant une communication télégraphique entre la dernière station égyptienne sur l'Albert-Nyanza et le Cap, elle pouvait étendre, sans grande difficulté, ainsi que je l'ai montré dans un article publié en décembre 1882 (*Fortnightly Review*), sa zone d'influence du nord au sud du continent africain et y faire pénétrer ainsi les influences civilisatrices (1). La compétition de l'Allemagne et les sacrifices qu'il faudra faire un jour pour regagner le terrain perdu eussent été épargnés.

Les actes d'occupation accomplis par l'Allemagne dans la baie de Biafra et dans le golfe de Guinée créaient des points de contact avec le territoire français. En septembre 1884, le prince de Bismarck prit l'initiative d'un arrangement en des termes si gracieux qu'il convient de les citer : « Si, disait-il, parmi nos

(1) La faute commise paraît aujourd'hui si évidente, qu'au moment où j'écris ces lignes, on parle d'une expédition qu'entreprendrait l'armée égyptienne anglaise pour reconquérir Khartoum et par conséquent tout le Soudan. On y viendra tôt ou tard.

Digitized by Google

prises de possession, il s'en trouvait qui ne pussent s'accorder avec les droits et la politique de la France, nous n'avons pas l'intention de les maintenir. » Et, en effet, bientôt (24 décembre 1885), on arriva sans nulle difficulté à tracer la ligne de démarcation entre les territoires des deux pays, tant pour le pays de Togo que pour celui des Camerouns.

Entre la France et l'Angleterre, différentes questions restaient en suspens relatives à Madagascar, à Zanzibar, au bassin du Niger et au littoral du golfe d'Aden. Elles ont été réglées aussi sans peine par trois accords successifs conclus le 17 décembre 1885, en juin 1889 et récemment, le 5 août 1890. L'Angleterre reconnaît le protectorat de la France sur Madagascar, et réciproquement la France, celui de l'Angleterre sur Zanzibar. Dans le golfe d'Aden, la France obtient la rive septentrionale de la baie de Tandjourah avec l'*Hinterland;* l'Angleterre, la rive méridionale avec les ports de Zeilah, Boulbar et Berbera sur la côte, et éventuellement aussi l'*Hinterland*.

Dans l'Afrique du Nord-Ouest, la zone d'influence de la France s'étendra sur tout le Sahara, depuis l'Algérie et la Tunisie jusqu'à une ligne qui va de Say, sur le haut Niger, jusqu'à Barrua, sur le lac Tchad. A l'Angleterre est reconnu le bassin du Niger et du Benué, au-dessous de cette ligne, jusqu'à la côte, en y comprenant le sultanat de Sokoto.

Les possessions françaises prennent ainsi sur la carte une dimension énorme : elles comprennent un territoire qui va sans interruption depuis la Méditerranée jusqu'à l'océan Atlantique au Sénégal et jusqu'au golfe de Guinée, par une bande qui longe le pays de Togo, acquis à l'Allemagne, et en outre, le Congo français et la magnifique île de Madagascar convoitée depuis Louis XIV.

Restait le Portugal, avec qui il fallait bien s'arranger aussi, car ses colonies, remontant aux premières découvertes, touchaient de toutes parts aux possessions que les grandes puissances venaient si libéralement de s'adjuger. Différents règlements intervinrent : d'abord entre le Portugal et l'État du Congo

Digitized by Google

(14 février 1885), attribuant à celui-ci les limites que nous avons indiquées; ensuite avec la France (12 mai 1886), pour fixer les limites de l'enclave de Cabinda dans le Congo français et celles de Bissa au Sénégal; quelques mois plus tard (30 décembre 1886), avec l'Allemagne, qui obtint pour limite de ses possessions sur l'océan Atlantique les fleuves Counène, Koubango et une ligne aboutissant aux rapides de Calima sur le Zambèse, et du côté de l'océan Indien, le fleuve Rovuma. Avec l'Angleterre, des difficultés autrement grandes se présentaient. D'une part, le Portugal revendiquait, en vertu de droits anciens, une zone traversant toute l'Afrique, depuis Angola jusqu'à Mozambique, Quilimane et Sofala, c'est-à-dire tout le Zambèse; d'autre part, l'Angleterre voulait à tout prix rattacher par un territoire continu le pays des Matabélés, et par conséquent toutes ses possessions australes, à celles qu'elle revendiquait au nord du Zambèse vers le Tanganika et dans le massif montagneux du Chiré et de Blantyre.

Les prétentions rivales étaient absolument opposées et on ne pouvait les concilier, comme dans les autres règlements, en se concédant réciproquement quelques centaines de milles carrés de *terra incognita*.

Cependant, un accord fut conclu le 20 août dernier (1890) : il attribuait à l'Angleterre ce qu'elle réclamait, c'est-à-dire la région au nord du Zambèse, bornée à l'ouest par ce fleuve, à partir du point où il se dirige du sud au nord et à l'est par le lac Nyassa, en y comprenant le pays de Blantyre, où existent d'importantes missions anglaises, et au nord par le territoire de l'Allemagne et de l'État du Congo. Cette convention a rencontré, on le sait, une formidable opposition en Portugal, et jusqu'à ce jour il ne s'est pas trouvé un ministère qui osât en recommander l'adoption.

Le cabinet Abreu, qui vient de se former, d'accord avec le Roi, est décidé, dit-on, à ne pas y souscrire.

Il en est résulté une crise politique si intense qu'elle menace, prétend-on, d'emporter la royauté. En attendant, l'Angleterre agit, et en ce moment même les journaux annoncent que les

Digitized by Google

canonnières anglaises remontent le Zambèse pour prendre possession du territoire contesté.

Un autre différend a surgi récemment entre l'Italie et l'Angleterre. Les Italiens, eux aussi, ont voulu avoir leur part du gâteau africain, et, encouragés, affirme-t-on, par le gouvernement anglais, ils ont fondé sur une partie du littoral de la mer Rouge naguère supposée appartenir à l'Égypte, entre le 18e degré de latitude nord et le détroit de Bab-el-Mandeb, une colonie qui a pour point central Massaouah, et dont l'Italie désire étendre les limites vers l'intérieur, attendu que sur les côtes elle rencontre au nord les Égyptiens et les Anglais à Souakim, et au sud les Français à Obok. Comme des espaces non occupés la séparent encore de ses deux voisins, aucun règlement de frontière n'a paru nécessaire jusqu'à présent. Cependant, l'automne dernier (1890), des négociations se sont ouvertes entre le cabinet de Londres et le cabinet de Rome relativement aux bornes de la zone d'influence de l'Italie, mais on sait qu'elles ont été suspendues parce que les deux puissances ne pouvaient s'accorder sur la possession de Kassala, actuellement aux mains des mahdistes.

Kassala nous est indispensable, disent les Italiens, car, par là, nous débouchons sur l'Atbara, affluent du Nil, et c'est ainsi seulement que nous pouvons attirer sur Massaouah un large courant commercial.

Nous l'admettons volontiers, répond l'Angleterre, mais nous sommes les gardiens du domaine de l'Égypte, et nous ne pouvons aliéner une place importante qu'elle a perdue momentanément, mais qu'elle reprendra un jour. — La vérité est que Kassala commande Khartoum, et Khartoum commande à la fois l'Égypte et cette vaste région qui s'étend entre le lac Tchad, le lac Victoria et le Nil. Évidemment, les Anglais comptent, par le lac Victoria ou par le Nil, arriver au Soudan et au Darfour, et ils n'ont nulle envie d'y rencontrer les Italiens.

Pour terminer cette rapide esquisse, il faut mentionner que l'Espagne a proclamé sa souveraineté sur la côte du Sahara, du cap Bojador au cap Blanc, et sur le territoire de la baie de Corisco, au sud du golfe de Guinée.

Digitized by Google

Maintenant, comparez une carte de l'Afrique d'il y a dix ans avec la carte actuelle : quel prodigieux changement! L'histoire du genre humain ne présente rien de pareil. Récemment encore, sauf en Algérie, au nord, et dans la colonie du Cap, au sud, les puissances européennes, même la France au Sénégal, et le Portugal dans l'Angola et au Mozambique, ne possédaient que quelques postes isolés sur les côtes. Aujourd'hui, tout le vaste continent africain, sauf la partie centrale autour du lac Tchad, a été découpé et réparti, et six États s'y sont taillé d'immenses dépendances.

Quelqu'étranges qu'aient été les procédés de ces partages et de ces délimitations, tout ami de l'humanité s'en réjouira.

D'abord, dans la zone centrale sont proclamés les principes les plus admirables : la liberté du commerce et des cultes, le traitement égal de tous, la paix basée sur la neutralité. Même les territoires où chaque État poursuivra ses intérêts particuliers deviendront des centres de civilisation et de progrès. Il en résultera aussi un bienfait inappréciable : la suppression de la traite qui dévaste le continent noir et lui enlève chaque année, estime-t-on, un demi-million d'êtres humains, égorgés ou succombant de faim et de misère. Non seulement la conférence de Bruxelles (1890) a fait un devoir aux puissances de prendre à cet égard les mesures les plus énergiques, mais, en outre, comme le littoral tout entier est occupé aujourd'hui par les Européens, le transport des noirs par mer deviendra presque impossible. Il n'aura plus d'autre issue que le Soudan, dont les moyens de payer sont très limités. La traite disparaîtra donc naturellement, parce qu'elle cessera d'apporter des bénéfices à ceux qui l'exercent. Les États-Unis, qui ont aboli l'esclavage au prix des sacrifices les plus inouïs, ne peuvent manquer d'applaudir à ce résultat. En somme, ce n'est rien moins qu'un continent tout entier qui prend sa place dans le mouvement économique et social de l'humanité, comme s'il venait d'être découvert. Nul ne peut prévoir les conséquences de ces grands changements.

(*The Forum*) ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

SIMPLE HISTOIRE

Sept!... rien que des filles... et jolies comme des filles de roi!

Blondes, blanches, mignonnement faites. Des yeux très grands d'un bleu de fleur, d'une limpidité étrange, s'ouvrant au large sous des toisons frisottantes et dorées pareils à des bluets épanouis dans les blés mûrs.

Elles se ressemblaient toutes, écloses de deux en deux années dans la maison riante, toute basse, tapie au bord du chemin dans l'ombre douce des vieux noyers. C'est au printemps qu'elles naissaient. En mai presque toujours, alors que la maisonnette habillée de fleurs vives par deux rosiers grimpants, s'ouvrait de toutes ses fenêtres sur le bout de pré piqueté de la neige des marguerites.

Une fauvette qui à chaque saison des amours s'en revenait fidèle nicher sur la même branche moussue, leur dit à toutes la bienvenue, et de gros baisers chauds, très tendres, bénirent l'un après l'autre leurs fronts d'anges moutonnés de soie blonde.

De braves cœurs, ce Pierre et cette Jeanne!

« Encore une!... Tant mieux, disaient-ils dans un rire qui sonnait franc. Tant plus... tant plus de bénédictions et de baisers! »

Tant plus de peines aussi, pauvres bonnes gens!

Ah Dieu! Est-ce qu'on y songeait seulement! C'est si bon de peiner pour qui l'on aime!

Certes! Mais que de soins, que de fatigue, que d'amour pour mener à bien la couvée!

Digitized by Google

La Jeanne, robuste, très belle, large de flancs ainsi qu'il fallait à cette nourricière, portait sans fatigue, comme une gloire, sa triomphante maternité. Ses yeux bruns, dorés aux prunelles, luisaient comme braise, on lui voyait le sang courir sous la peau et bien des gars s'arrêtaient songeurs quand elle passait sur le Trieu, accorte, portant d'un mouvement de grâce fière sa dernière née entre les bras, la nuée des blondines grandissantes accrochées à sa jupe neuve.

Le père, tout jeune aussi, un peu mince, doux et joli comme une fille, l'adorait. Il avait un bon métier, deux plutôt et qui nourrissaient bien notre homme et sa nichée. L'été, il fauchait, courbé tout le jour dans la splendeur des grandes plaines rousses, promenant d'un bout à l'autre du champ ou du pré, d'un mouvement de rythme lent et toujours suivi, l'éclair bleu de sa faux luisante. Un rude travailleur... Il allait, il allait, infatigable, abattant l'herbe grasse ou les grands blés dorés depuis la pointe de l'aube toute rose jusqu'à la douce pénombre de la nuit tombée.

Dame, on était nombreux à la maison... Les bouches des fillettes, pour petiotes et rosées qu'elles fussent, s'ouvraient régulièrement à l'heure de la becquée... « Honte à qui laisse pâtir ces innocents! » Et notre homme se pressait, croyant voir au bout du sillon un visage de gamine blonde se profiler et lui sourire.

L'hiver, il faisait des sabots, fouillant le hêtre au coin de l'âtre, une chanson aux lèvres toujours ou disant pour les petites quelque conte merveilleux qu'elles écoutaient bouche bée.

— Il y avait une fois une fille de roi, très belle et très blonde...

Et Dieu sait le doux mirage qu'il suivait, le pauvre, à caresser de l'œil la théorie des fines têtes penchées, toutes d'un blond d'or mat.

Donc, il peinait dur, ce Pierre, prolongeant son travail par-delà la brume et la nuitée. Jeanne aussi veillait, reprisant

Digitized by Google

quelque nippe d'enfant, qu'elle rangeait ensuite, après l'avoir baisée, dans un grand bahut fleurant le thym et la lavande.

Quand Pierre avait expédié l'ouvrage pressé :

« Assez peiné, disait-il, au plaisir à présent. »

Et prenant quelque morceau de choix, il y creusait pour l'une de petites un amour de sabot couvert de sculptures fines. Les heures s'envolaient, sonnaient avec une lenteur caressante. Dans l'âtre braisillait un grand feu de sarments. La respiration des blondines endormies mettait par la chambre bien rangée comme un frémissement continu et doux.

« Allons donc! Viens-t'en, mon homme, il se fait tard, » disait Jeanne.

Lui levé, il la prenait tendrement à la taille, cette taille ronde, robuste, ployante pourtant ainsi qu'une branche de coudrier. Enlacés tous deux, ils allaient aux berceaux et, après une bénédiction dernière, ils s'étendaient côte à côte, amoureux comme au premier jour, dans la paix du grand lit nuptial que rien n'avait souillé.

Rien de simple, de pur, de grand, comme cette double vie... et pourtant!

Six fois déjà, le berceau aux rideaux de perse vive s'était rempli. Dans la maison heureuse tintait une sonnerie de rires clairs. Dans le pré, sur le seuil, dans l'ombre douce des grands noyers, les fillettes au joli nom de fleurs, Rose, Marguerite, puis encore Marie, Bertha, Jeannie et Sainte, qui trébuchait ainsi qu'une caillette ivre, passaient et repassaient, joyeuses, légères, ainsi qu'un vol de grands papillons.

Puis vint la dernière, Angèle... On disait « Ange » dans une abréviation tendre. Cette fois, les couches furent laborieuses. Jeanne resta étendue des jours et des jours. Rose, l'aînée, qui fut marraine, s'empara du baby, étonnée, puis ravie, le cœur pris d'un coup pour cette grande poupée vagissante entre ses bras.

Jolie, cette Rose! Voilà qu'elle prenait ses quinze ans; grandelette, sérieuse, très frêle, d'une joliesse inquiétante avec ses

Digitized by Google

yeux immenses qui semblaient toujours fixer au loin des choses inconnues et qu'un léger cerne estompait.

Quand Jeanne fut bien rétablie, elle voulut lui reprendre l'enfant.

« Ah ! non, dit-elle tendrement, c'est à moi. » Et elle soignait le baby, attentive, avec de jolis gestes de femme qui s'essaye, l'endormant d'une chanson douce, une peu plaintive que nul ne lui avait apprise, la promenant d'un pas cadencé, gracieuse, toute menue et si blonde qu'elle semblait en marchant faire la lumière autour d'elle.

Et tandis que tout était en paix dans la maison bénie, où, pour la septième fois, la vie fleurissait, une chose étrange et désolante se préparait.

A mesure que la petiote poussait toute ronde, Rose, fatiguée d'une croissance trop rapide, se mit à tousser, s'amincit, courbée, les yeux tristes, encore plus bleus, avivés d'un cerne plus grand.

Pierre et Jeanne, inquiets de ce changement, se disaient l'un à l'autre pour se rassurer :

« C'est la croissance. »

Un jour, juste comme Angèle allait avoir un an, Rose, avec un sourire triste, tendit à sa mère l'enfant qui déjà lui ressemblait avec les mêmes yeux songeurs dans la même chair de nacre :

« Tiens, reprends-la, dit-elle, elle est trop lourde; je ne peux plus... »

Le soir, comme l'enfant, sans prendre part aux jeux de ses sœurs, s'asseyait sur le seuil, Jeanne la montra à son homme, si frêle, blanche, laissant pendre, dans une lassitude, ses mains fluettes où le tracé des veines faisait saillie.

« Vois donc Rose, » dit-elle.

Il secoua la tête, n'osant la fixer.

Et ensemble, d'une voix que la peur angoissait :

« C'est la croissance, » dirent-ils.

. . . . . .

En novembre, on l'enterra.

Digitized by Google

Deux ans après, en novembre encore, ce fut le tour de Marguerite.

Puis, chose effrayante, une à une, elles se couchèrent pour le dernier sommeil, les enfants blondes... Marie... Bertha..., puis encore Jeannie, la plus douce et la mieux aimée, que la mère ensevelit seule avec des pleurs fous.

Ces jolis enfants, la gloire du hameau, avaient la courte haleine, comme on dit aux champs. A l'heure mystérieuse où, dans l'adolescence, fleurit une femme toute prête pour la maternité, elles dépérissaient, atteintes de quelque mal inconnu..., et blanches, blondes, très minces, les yeux très bleus, elles s'en allaient une à une, ces fillettes écloses au printemps avec les roses de mai, et qui se mouraient comme elles aux morsures des premiers froids.

De deux en deux années, avec la même périodicité devenue effrayante, la maison qui, autrefois, chantait de joie au renouveau dans une gloire de vie, bruissante de vagissements doux et de baisers sonores, s'emplissait, l'automne venu, d'un deuil lourd coupé de longs sanglots.

Elles s'en allaient, les vierges blondes, dans la floraison de leurs seize ans épanouis, et chaque fois, la porte refermée sur l'étroit cercueil mettait dans la maison assombrie son ombre menaçante et lourde.

Cinq... Elles étaient cinq qui dormaient là, à présent, côte à côte, dans le cimetière paisible, sous la simple pierre que leur joli nom de fleur marquait dans une plainte.

Rose...
Marguerite...
Marie...

Et toujours : 16 ans !

Ah ! la pauvre Jeanne ! Pauvre mère martyre ! Aux premiers deuils, une fois, deux fois, trois fois même, les voisines étaient accourues près d'elle, pleurant avec elle, la soutenant, l'aidant à ensevelir, avec des soins pieux, le cher corps tout froid dont ses lèvres de mère connaissaient chaque place.

Digitized by Google

A présent, qu'était-ce donc?

On s'écartait avec une terreur vague d'abord, vite précisée. C'étaient des mots, des regards lourds, une phrase haineuse vite balbutiée quand la Jeanne passait toute en noir, toujours belle, la chair toujours florissante dans une surabondance de vie, malgré la plaie cinq fois mise à vif de son cœur saignant.

Sombre, oui, les yeux brûlés, des fils d'argent dans sa chevelure épaisse, mais droite, robuste, comme si la douleur dont ses lèvres pourpres, fiévreuses, gardaient le stigmate désolé, tout en la meurtrissant au meilleur de son être, n'avait pas eu la force de la courber.

Certains sont ainsi et meurent debout, pareils au cerf blessé...

Le père, lui, doucement se voûtait, vieilli, l'ombre de lui-même seulement et triste, oh! triste à vous faire pleurer avec ses bons yeux bleus fatigués de larmes et où il semblait que les yeux des jeunes mortes eussent pris leur azur.

Une douleur toute simple et qu'on comprenait, celle-là!

Et chacun en passant de dire :

« Courage, pauvre bon Pierre! »

Mais la Jeanne!..

Qui donc les avait prononcés d'abord, ces mots atroces que la pauvre avait surpris et dont son âme tendre gardait l'effroi?

Est-ce qu'on sait?

Un méchant avait dit : C'est un sort qu'elle leur jette... Et chacun de répéter : C'est un sort.

Un sort!...

O mères... Vous qui avez conçu dans la joie, enfanté dans les pleurs; ô vous qui avez chanté, prié, tremblé aussi auprès d'un berceau; vous, dont de chères voix argentines ont balbutié le nom, dont de petites mains douces ont cherché la main et dont des lèvres roses innocentes ont pressé les lèvres en un baiser divin; est-ce vous, ô mères, qui parlez ainsi? Vous surtout, mères douloureuses, qui avez paré, couché pour la tombe, un ange cher dont l'envolée vous brisait, comment n'avez-vous pas eu devant cette douleur pareille à la fois peur et pitié?

Digitized by Google

Un sort!...

Mais ces enfants fauchées en pleine fleur, songez donc, elles sont nées d'elle! Elle leur a tout donné : son sang, son lait, son amour et avec sa jeunesse triomphante le dur labeur de seize années. Vous l'aviez vue vaillante, jamais rebutée, et si tendre, si tendre, les comptant vingt fois le jour, du cœur et des lèvres. Vous saviez, vous aviez vu, et vous l'accusiez, ô mères!

C'était atroce.

N'importe... Le bruit courait, stupide et méchant. La Jeanne, meurtrie jusqu'au cœur, baissait la tête sous le monstrueux anathème, s'enfermant au logis, veillant comme une louve sur Sainte et Angèle, les deux trésors qui lui restaient.

Deux seulement!

De toute sa fécondité heureuse, deux filles seulement, si jolies, blanches avec leur peau fine que le soleil ne pouvait pas dorer, si pareilles aux autres dans leur grâce frêle que Jeanne à présent s'épouvantait de cette ressemblance menaçante.

Tout alla bien, cependant.

Sainte, l'aînée, atteignit ses seize ans, puis dix-sept, puis dix-huit.

Pierre et Jeanne rayonnaient.

Sainte avait maintenant un promis, un beau gars travailleur, et qui avait de quoi. On parlait de noces prochaines dans la maison basse qui, douçement, se refaisait riante. Des soirs, les accordés s'attardaient à causer dans l'ombre des vieux noyers, et par les fenêtres entr'ouvertes on entendait claquer, très joyeuse, la sonnée de leurs baisers. Angèle grandissait... Seize ans..., le mauvais âge pour les autres..., et l'enfant restait fraîche et rose, chantant du matin au soir dans une gaieté de pinson.

Que voulez-vous! A cet âge-là, on oublie. Les mères, elles, n'oublient pas.

Cependant on respirait.

Dieu faisait grâce, enfin!

Quand, tout à coup, un lendemain de kermesse où Sainte avait dansé très tard, menée par son promis, Jeanne, terrifiée,

Digitized by Google

entendit sonner à nouveau, comme un glas, cette petite toux sèche, brève, qu'elle connaissait bien, hélas!

« Mon Dieu! celle-là aussi!... »

Ce fut long... plus d'un an. Sainte se défendait, cramponnée à la vie, de toute sa jeunesse et de son grand amour. Elle traîna d'abord, alanguie, toussottante.

« Un rhume, disait-elle. »

Et dans ses yeux bleus élargis jusqu'à lui manger le visage, la peur et l'horreur de la mort se lisaient. Un mois après la fête où elle avait si gaiement dansé, l'anneau des accordailles tombait de son doigt amaigri.

Puis elle s'affaiblit; son buste aux rondeurs graciles ploya, s'amincit. Deux taches rouges marquèrent ses pommettes qui saillaient dans la pâleur cireuse de son doux visage attristé.

Quand vinrent les mauvais jours, elle ne sortait plus, et les passants apitoyés voyaient à nouveau, aux vitres de la salle basse, un jeune visage exsangue, d'une beauté de songe, où plus rien d'humain ne demeurait.

Puis ce furent les crises dernières. Sainte haletait, déchirée d'une toux mauvaise; des spasmes secouaient jusqu'au martyre son corps délicat, ondulant à peine les grosses toiles bises.

De jour, de nuit, Jeanne était là. De fer pour tout endurer, tout supporter tant que Sainte la fixait de ses grands yeux où passait une lueur étrange. Puis, si l'enfant s'endormait dans un moment de trêve, elle s'agenouillait, mordant les draps pour ne pas crier. Des fois, dans une rage de douleur emportée, elle se traînait devant les images, priant avec des menaces, promettant des choses folles, s'offrant en holocauste avec des râles de bête meurtrie, des prières sanglotées, où toujours, toujours, revenaient ces mots :

« Laissez-la-moi... Tout, oui, tout, mais laissez-la-moi! »

Prières vaines, vaines promesses... Est-ce donc qu'il y a des jours où le ciel est vide et où Dieu ne nous entend pas?

La mort besognait, impitoyable. Sainte à présent baissait, baissait, avec dans ses jolis yeux cette lueur vacillante et triste

Digitized by Google

des lampes qui s'éteignent. Avec sa mère, elle se faisait mauvaise, la repoussait...

Ah! cette lie du calice, cette station angoissée du douloureux calvaire où Jeanne, sans une plainte, sous le regard méfiant de la mourante, montait à genoux! Un soir, l'atroce chose!... Sainte avait eu une crise plus forte, elle râlait blême entre ses draps tachés de sang. Soudain, quelque chose la prit à la gorge, l'étouffant, ses lèvres violettes s'entr'ouvrirent.

« De l'air, gémit-elle. »

Jeanne, qui souffrait mille morts, s'avança et doucement voulut la soulever.

Et l'enfant la repoussa, brusquement dressée, farouche, criant ses soupçons dans un mot.

« Pas toi, oh! pas toi! »

Un flot de sang rougit ses lèvres.

« Père, au secours... Jean, adi... »

Elle battit l'air de ses mains crispées, ses yeux bleus s'ouvrirent tout grands dans une vision surhumaine, ses membres frêles se tordirent puis s'allongèrent dans la paix dernière, et blanche ainsi qu'un beau lis qu'on brise, elle retomba, morte, entre les bras de son fiancé.

« Sainte! »

Et Jeanne s'abattit comme une masse sur le carreau sans que son mari eût ouvert les bras pour l'y recevoir.

. . . . . .

Farouche, sans larmes, demi-folle, elle suivit le corps de Sainte, que des jeunes filles en deuil emportaient.

Il avait neigé. La nature se voilait de blanc pour les funérailles de cette vierge... et Jeanne glissait sur la neige durcie sans un bras qui la soutînt.

On se la montrait du doigt, et les femmes qui s'étaient signées dévotement devant le corps avec une prière apitoyée se resignaient devant elle, hâtivement, l'air mauvais.

Un moment, comme elle gravissait, chancelante, le raidillon empierré qui mène au cimetière, elle buta, faillit tomber.

Digitized by Google

« La garce! murmura un homme, elle ne sera contente que quand la septième y sera! »

La pauvre avait entendu. Elle le fixa de ses beaux yeux hagards où passait tant d'angoisse.

« Dieu vous pardonne, dit-elle tout haut, et vous garde vos fils, Charlot. »

L'homme se courba.

. . . . . .

La maison est toute noire.

Jeanne a desservi le souper, auquel nul n'a touché. Elle va comme une démente, rangeant par la chambre, sans regard et sans voix.

La besogne finie, d'un pas d'ombre, elle va vers Angèle, cherchant pour la baiser cette tête blonde adorée, la dernière. Ses lèvres gonflées lui font mal, elle se penche avide du toucher guérisseur de la peau si fraîche de l'enfant...

Angèle s'est reculée et Pierre, d'un geste de cruauté inconsciente, la défend.

« Laisse-là...

— C'est bon », fait la femme humblement.

. . . . . .

Elle est sortie et Pierre ne lui a pas demandé :

« Où vas-tu? »

Comme elle rentre tard!

Elle ne rentre pas...

Pierre prie, le cœur lourd, au pied du lit d'Angèle endormie.

Minuit... Le feu s'est éteint, Pierre grelotte dans l'ombre. Jeanne est allée chez le curé, sans doute. Lui a-t-il pas dit ce matin même : « Si quelqu'un vous peine, venez chez moi, mon enfant. »

Bien sûr, oui, elle y est...

Est-ce pas au pasteur que va la brebis blessée?

Pierre, rassuré, se couche. Il a laissé la porte ouverte, pourtant. Tout de suite, d'avoir tant pleuré, tant peiné, il s'endort.

. . . . . .

Digitized by Google

Il fait jour. Un petit jour gris, terne, si triste. Pierre s'éveille... Il cherche Jeanne dans le grand lit de leurs amours où, pour la première fois, elle n'a point dormi à ses côtés.

Où est-elle donc ?

Il se souvient...

Comme il a été dur. Pauvre chère ! L'accuser, elle si forte, si vaillante, bonne mère entre toutes ! Pourquoi pas lui plutôt ?... Et il se regarde, pâle, anémié, avec ses yeux bleus qui s'éteignent pareils à tant de jolis yeux fermés. N'est-ce pas son sang à lui qui a vicié le sang des chères blondes ?

Il court.

« Si quelqu'un vous peine, venez chez moi, mon enfant. »

Il va tête basse, tant il a honte. N'est-ce pas de lui qu'est venue la peine, et si dure, si dure ?

« Ah ! Jeanne, pardon ! »

Il sonne.

Quoi ! Jeanne n'est pas là ?

Une peur le tient. Il conte au bon prêtre, qui soupire, la scène de la veille, s'accusant humblement.

Et le pasteur, subitement pâli, de dire :

« Quoi ! vous avez fait cela, vous, Pierre ? Pourvu que Dieu ne vous punisse pas trop durement de votre cruauté ! »

. . . . . .

Le prêtre a pris sa grande mante noire. A présent, ils se hâtent tous les deux. Ils montent en courant le raidillon empierré où Jeanne hier a buté, marchant son calvaire.

« Elle est venue au cimetière, peut-être ?

— Ah ! oui, elle y est, la pauvre ! »

Elle est venue, la repoussée, repoussée par ces bras mêmes qui eussent dû lui faire un collier caressant. L'empreinte de ses genoux dans la neige marque les stations douloureuses ; agenouillée tour à tour auprès des six adorées, Jeanne a prié. Puis quand le sommeil l'a prise, elle s'est couchée sur la dernière tombe, fraîchement remuée celle-là, couvrant de son corps comme pour l'échauffer d'une caresse suprême le corps glacé

Digitized by Google

de Sainte qui ne se dérobait plus. Puis, un sourire aux lèvres, auguste dans la mort, Jeanne s'est endormie, gardienne des chères tombes, fidèle à son poste de mère, fermant dans une lassitude immense ses beaux yeux qui ont tant pleuré.

Rose, Marguerite, Marie, Bertha, Jeannie tant douce, et vous, Sainte la cruelle, voici votre mère, ouvrez les bras!

. . . . . .

Dans ses mains crispées, Jeanne froissait un papier.

Le curé lut :

« Peut-être que comme ça Angèle sera sauvée... Les sept tombes y seront. »

Et comme un mauvais cœur disait :

« Bien sûr, vous n'allez pas l'enterrer en terre sainte... Une femme qui s'est fait périr, monsieur le curé ? »

Le prêtre étendit la main vers le visage rayonnant de la morte, qui de ses lèvres violettes souriait.

« Silence, fit-il, la voix sévère, Dieu a fait grâce à celle que les hommes ont tuée. »

MARCELLE JAIME.

Digitized by Google

LE MANUSCRIT D'ARISTOTE RECEMMENT DECOUVERT [1]

Lorsqu'on annonça, il y a quelques semaines, qu'on venait de découvrir au British Museum, dans un envoi de papyrus égyptiens, le traité d'Aristote : *De la République d'Athènes*, l'émotion fut grande dans le monde savant. Nulle trouvaille ne pouvait avoir plus de prix aux yeux de l'historien.

Le traité de la République d'Athènes se rattachait à la collection des 138 constitutions que le grand encyclopédiste de l'antiquité avait recueillies pour servir de base et de commentaires à son étude sur la *Politique*. Nombre d'écrivains en avaient fait usage et nous en avaient conservé des fragments, Plutarque, notamment, puis des grammairiens ou compilateurs, tels que Pollux, Harpocration, dont la valeur propre est fort mince, mais qui ont eu au moins le mérite de sauver quelques débris des œuvres que le temps nous a ravies.

Le traité sur la République d'Athènes devait sans doute à son sujet même d'être plus souvent consulté et plus répandu que les autres parties de la même collection : Athènes, malgré sa décadence, n'avait pas cessé d'avoir sa place dans le souvenir de tous ceux qui voyaient en elle le berceau de la civilisation hellénique.

Mais le manuscrit qui vient d'être révélé à notre curiosité est-il bien authentique? Ne sommes-nous pas le jouet d'une de ces supercheries littéraires dont on a eu à déplorer quelques exemples trop fameux? De prime abord, il semble qu'on puisse répondre négativement, et si l'autorité des conserva-

[1] Reproduction partielle et développement d'une conférence donnée le 5 mars 1891, à la *Société générale des étudiants libéraux* de l'Université de Bruxelles.

Digitized by Google

teurs du British Museum et des savants qui ont aidé M. Kenyon à la publication du texte, n'est pas considérée comme un argument suffisant en faveur de l'authenticité, on peut y ajouter d'abord une circonstance externe de quelque valeur : les papyrus en question n'avaient pas été vendus pour un prix exceptionnel ; ceux qui les ont découverts ne se doutaient donc pas du trésor qu'ils renfermaient, et l'on se demande alors quel intérêt aurait poussé un faussaire à s'imposer un pareil travail. Un érudit de premier ordre aurait d'ailleurs été seul en mesure de mener à bonne fin une telle entreprise, et encore il y a dans le texte des fragments poétiques empruntés aux élégies de Solon et qui complètent de telle façon les passages cités par Plutarque qu'il faudrait des prodiges de science et d'imagination pour les inventer de toutes pièces.

Je laisse de côté les arguments tirés de l'écriture, de la forme des lettres et de l'apparence même du manuscrit ; ce sont à coup sûr les plus décisifs ; mais sans avoir vu le papyrus et sans posséder sur ce point une compétence spéciale, on ne peut évidemment que s'abstenir.

C'est donc en me plaçant exclusivement au point de vue du caractère intrinsèque de l'œuvre que je conclus, sans hésitation, à son authenticité. L'éditeur rappelle que 91 fragments, attribués par des écrivains de l'antiquité à la *République d'Athènes*, nous étaient connus ; ils ont été rassemblés par M. Valentin Rose dans l'édition d'Aristote publiée par l'Académie de Berlin et depuis dans un volume spécial. De ces 91 fragments, 78 se retrouvent dans notre texte ; la plupart des autres appartenaient, à n'en pas douter, aux parties du manuscrit qui n'ont pas été conservées ou qui sont aujourd'hui indéchiffrables ; quelques-uns ne paraissent pas avoir appartenu réellement à cet ouvrage. Enfin, le manuscrit reproduit d'une manière intégrale et parfaitement intelligible les deux fragments qui avaient été découverts il y a peu d'années dans des papyrus à Berlin, et dont les mutilations avaient rendu le déchiffrement si laborieux et si hypothétique : aujourd'hui, ces difficultés sont heureusement levées.

L'*Athenaiôn Politeia* se compose de deux parties, un exposé

Digitized by Google

historique du développement de la constitution athénienne depuis ses origines jusqu'à l'archontat d'Euclide, c'est-à-dire jusqu'au rétablissement de la démocratie, en 403, après la guerre du Péloponnèse; ensuite, un résumé théorique de l'organisation administrative et judiciaire à l'époque d'Aristote qui, on le sait, mourut en 322. Cette seconde partie est très mutilée; tout ce qui est relatif aux tribunaux et à la procédure est à peu près indéchiffrable; le reste du manuscrit est en fort bon état, sauf quelques lacunes; seuls, les premiers chapitres sont perdus : c'est à l'épisode de Cylon que commence le récit.

Il me reste à ajouter que le texte est écrit au verso de rouleaux de papyrus dont l'autre face portait déjà les comptes de recettes et dépenses d'un fonctionnaire égyptien de la onzième année du règne de Vespasien (78-79 de l'ère chrétienne). M. Kenyon établit que vraisemblablement la copie du traité d'Aristote date de la fin du Ier siècle.

Voyons maintenant les profits que l'histoire peut retirer de ce document. Un rapide exposé de l'histoire politique interne d'Athènes sera nécessaire pour mettre en lumière les faits nouveaux qu'il révèle.

Athènes, comme tous les États helléniques, a été d'abord une monarchie patriarcale; le roi (*basileus*), dont l'autorité reposait sur la volonté des dieux, reconnaissait cependant l'empire de la coutume; il ne songeait pas même à la violer. A la dynastie des Théséides succéda celle des Nélides, descendants de Nestor de Pylos, que l'invasion dorienne avait chassés du Péloponnèse et qui, réfugiés en Attique, y avaient été élevés au trône. Mais on sait comment Codrus, le second roi de cette dynastie, se sacrifia pour sauver sa patrie nouvelle. Alors, suivant une tradition, les Athéniens avaient jugé que personne n'était plus digne de porter le titre de *basileus*, et ils avaient substitué à la royauté l'*archontat*. Toutefois, les circonstances de cette transformation demeuraient bien énigmatiques : l'archonte était toujours pris dans la famille de Codrus; il exerçait ses pouvoirs à vie. Dès lors, on pouvait se demander en quoi il différait d'un roi; de plus, le titre de

Digitized by Google

basileus ne paraissait pas avoir complètement disparu, puisqu'on le retrouve plus tard dans le collège des neuf archontes.

Or, voici les éclaircissements tout nouveaux que le traité d'Aristote nous apporte sur ce point : Les successeurs de Codrus portèrent encore le nom de *rois*, mais ils furent élus dans la famille royale par le corps des citoyens de plein droit ou Eupatrides ; à la monarchie strictement héréditaire on substitue donc la monarchie élective. De plus, à côté du roi, on établit de façon permanente un *polémarque* ou commandant d'armée, et un *archonte* ou administrateur civil ; ces deux magistrats sont nommés à temps, peut-être pour dix ans. A eux trois, ils forment une sorte de collège dont les membres ont assurément une valeur inégale, mais qui n'en est pas moins l'origine du collège des archontes ; si l'on y ajouta six membres plus tard, les trois plus anciens, l'*archôn*, le *basileus* et le *polemarchos*, n'en demeurèrent pas moins les organes essentiels.

En 752, le pouvoir du *basileus* fut rendu décennal, comme celui de ses collègues ; il prit alors le second rang ; l'*archonte* fut élevé à la présidence. Quelques années plus tard, on cessa de limiter le choix du *basileus* aux seuls Codrides ; tous les Eupatrides purent y prétendre.

Enfin, en 682, la création de six archontes secondaires, les *Thesmothètes*, donna à cette magistrature la forme qu'elle a, sauf de courtes exceptions, toujours conservée.

Qui nommait alors les neuf archontes? C'était l'*Aréopage*. Ce conseil vénérable, dont on a parfois attribué la création à Solon, était assurément d'origine plus ancienne ; il remonte sans doute aux premiers temps d'Athènes. Partout, à côté du roi et de l'assemblée du peuple, on rencontre en effet un corps consultatif, le plus souvent revêtu d'un pouvoir judiciaire. Tel était aussi le caractère de l'aréopage qui, désormais, se recruta en s'adjoignant chaque année l'archonte (le premier archonte, appelé *éponyme* plus tard) sorti de charge.

Ainsi s'était réalisée à Athènes une évolution aristocratique, analogue à celle qui, vers la même époque, s'opérait dans la plupart des autres États grecs. La monarchie primitive

Digitized by Google

avait fait son temps ; l'âge héroïque avec ses grandes expéditions était passé ; les conquérants, Spartiates en Laconie, Eupatrides ioniens en Attique, maîtres de la terre et des droits politiques, se sentaient assez forts pour gouverner sans maître. Au-dessous, les laboureurs ou *Géomores*, les artisans ou *Démiourges*, libres de leur personne, mais exclus de toute participation aux affaires, menaient la vie résignée des vaincus auxquels on a laissé les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires.

Toutefois, leur condition ne tarde pas à s'aggraver; il est de l'essence de l'aristocratie d'abuser de ses privilèges; car le contrepoids fait défaut. D'autre part, la prospérité même qu'engendraient les relations avec le voisinage, et même avec les colonies de la côte asiatique, faisait apparaître plus vivement les contrastes de la richesse et de la pauvreté ; toute expansion économique mettant plus de capitaux aux mains des grands aggrave la misère des petits, ou bien, si elle contribue à améliorer leur condition, elle provoque de leur part des revendications politiques et sociales.

En pareil cas, la Grèce vit le plus souvent surgir la *tyrannie*. Le tyran, s'appuyant sur la masse, imposait sa loi à l'aristocratie et pratiquait le pouvoir personnel. C'est ce que tenta à Athènes Cylon, gendre de Théagène, tyran de Mégare ; il voulut s'emparer de l'Acropole, mais il échoua ; ses complices réfugiés à l'autel d'Athéna furent massacrés, en dépit de promesses solennelles, au moment où ils allaient gagner le rivage. Ce sacrilège, imputé à l'archonte Mégaclès, de la famille des Alcméonides, allait jeter de nouveaux troubles dans la cité.

On avait cru jusqu'ici que la tentative de Cylon était postérieure à la législation de Dracon. Aristote nous montre qu'il n'en est pas ainsi et qu'elle doit être fixée environ à l'année 632.

Tous ces événements rendaient des réformes nécessaires. En 621, on confia à l'archonte Dracon le soin de les réaliser. Dracon, nous le savons, fut l'auteur des premières lois écrites d'Athènes, de ces lois qui, comme les XII Tables de Rome, furent d'autant plus sévères qu'elles fixaient la coutume et

Digitized by Google

qu'elles ne laissaient plus aux magistrats la latitude d'un adoucissement.

Mais ce que nous ignorions, et ce qui constitue une véritable révélation, c'est le rôle de Dracon comme législateur politique. En réalité, il fut le précurseur de Solon, et si l'on peut dire que Solon a créé la démocratie modérée, Dracon doit être considéré comme l'organisateur méthodique de la république aristocratique. Son œuvre est multiple :

1° Il transforme l'*ecclésie* ou assemblée du peuple, qui ne se composait que des seuls Eupatrides, et à laquelle désormais auront accès tous les citoyens qui sont en mesure de se procurer eux-mêmes un armement. Ces citoyens aisés étaient répartis en trois classes d'après leur fortune : les *Pentacosiomédimnes*, qui avaient un revenu de 500 mesures de sec ou d'humide (τὰ συνάμφω ξηρὰ καὶ ὑγρά), c'est-à-dire de blé, de vin ou d'huile; les *Hippeis*, qui avaient un revenu de 300 mesures, et les *Zeugites*, de 200 (et non de 150, comme l'avait conjecturé Bœckh).

L'existence des classes du cens avait jusqu'ici toujours été reportée à Solon. Plutarque le dit expressément, et Harpocration de même, en s'en référant au présent traité, mais la contradiction résulte probablement de ce fait que Solon, le premier, fit des pauvres ou *thètes* une véritable classe politique, à laquelle il donna comme aux autres des droits et des devoirs. C'est donc lui qui est le créateur des quatre classes en tant que fractions du peuple réuni à l'ecclésie.

Pour Dracon, les trois premières classes ne sont encore que des divisions fiscales; elles sont cotisées à part et de façon distincte pour l'impôt. Les Eupatrides seuls, la noblesse ionienne, continuent à avoir le monopole des magistratures. La situation est donc analogue à celle de Rome aux premiers temps de la République; là aussi les plébéiens, à l'exclusion des prolétaires, ont accès à l'assemblée; mais le *jus honorum* est réservé aux patriciens.

2° Les archontes sont élus, non plus par l'Aréopage, mais par l'assemblée.

3° Dracon crée un conseil administratif, la *Boulè*. Ses mem-

Digitized by Google

bres, au nombre de 401, sont désignés dans les trois classes, par une combinaison de l'élection et du tirage au sort; leur présence au conseil est obligatoire, et pour n'y avoir point paru, un Pentacosiomédimne payait 3 drachmes d'amende, un *Hippeus* 2, un Zeugite 1. Voici donc encore deux faits nouveaux : on attribuait la *Boulê* à Solon, et pour le tirage au sort, on ignorait absolument qu'il eût été appliqué déjà à une époque si reculée.

4° Aristote mentionne l'existence de *stratèges* ou commandants d'armée, évidemment encore subordonnés à l'autorité du polémarque. Leur nombre n'est pas indiqué. La possession d'une fortune de 100 mines était exigée pour l'occupation de cette fonction. L'initiative de la création de stratèges n'appartient donc pas, comme on l'avait cru, à Clisthène, et, en résumé, l'œuvre de Dracon nous apparaît multiple et importante.

Solon (en 594) n'a fait que l'achever. Ce serait une erreur cependant de croire que la figure du grand législateur d'Athènes soit amoindrie par Aristote. Lui seul a su créer une œuvre durable.

Les réformes de Solon sont à la fois sociales et politiques. La crise économique n'avait fait que s'aggraver; la terre était passée presque tout entière aux mains des riches; les laboureurs, réduits à contracter des dettes, incapables de les payer, devenaient bientôt les esclaves de leurs créanciers. Solon fait la *sisachthie* (adoucissement des charges). Mais en quoi consiste-t-elle? On enseignait jusqu'ici que c'était une réduction des dettes; par l'adoption d'un type monétaire nouveau, Solon permit à ceux qui devaient 100 drachmes de s'acquitter en ne payant que la valeur de 73. Le fait est exact, mais, suivant Aristote, la mesure de Solon fut beaucoup plus radicale : il abolit entièrement les dettes existantes (χρεῶν ἀποκοπὰς ἐποίησε), et si l'on conservait quelques doutes sur la portée de cette expression, une anecdote assez curieuse les dissiperait : des amis de Solon avaient eu vent de ses projets; ils achetèrent des terres et, quand les dettes eurent été abolies, ils refusèrent de les payer.

Digitized by Google

Quant aux réformes politiques, voici comment on peut les résumer :

1° Solon ouvre l'accès de l'assemblée à la quatrième classe, aux Thètes. Il leur donne, comme aux autres citoyens, le droit de prendre part aux élections, au vote des lois, aux opérations de l'*héliée* ou grand jury populaire.

2° Il admet à l'archontat non plus seulement les Eupatrides, mais tous les membres de la première classe, les Pentacosiomédimnes. Ceci corrige heureusement l'interprétation que l'on avait cru pouvoir donner aux fragments incomplets du papyrus de Berlin, d'où il paraissait résulter que les Eupatrides avaient conservé encore le privilège de l'archontat. Solon fonde donc la *timocratie* ou régime censitaire; désormais, le rôle politique de la noblesse est terminé.

3° La désignation des archontes a lieu par une combinaison de l'élection et du tirage au sort. Les quatre phyles ou tribus d'origine génétique entre lesquelles étaient répartis tous les citoyens, élisent chacune dix candidats, parmi lesquels le sort désigne les archontes.

4° La *Boulè* de Dracon est réduite à 400 membres.

L'effet bienfaisant des réformes de Solon ne se produisit pas immédiatement. Les riches propriétaires de la plaine se plaignaient de l'annulation de leurs créances et des concessions faites à l'élément populaire; les gens de la montagne, charbonniers, vignerons, jugeaient la part qu'on leur avait faite insuffisante. Seuls, les habitants de la côte ou *Paraliens*, qui formaient la classe moyenne, se déclaraient satisfaits. Ainsi se groupaient des partis locaux dont l'antagonisme menaçait gravement la paix publique. En 590, il fut impossible de procéder à l'élection des archontes; en 581, l'archonte Damasias se maintint au pouvoir pendant deux ans et trois mois; cette usurpation, qui rappelle quelque peu celle des décemvirs à Rome, provoqua l'adoption d'une nouvelle organisation pour l'archontat : au lieu de neuf archontes, on en institua dix, et l'on décida que cinq d'entre eux seraient pris parmi les Eupatrides, trois parmi les Géomores, deux parmi les Démiourges. Cet incident était connu depuis la décou-

Digitized by Google

verte du papyrus de Berlin, mais de façon incomplète seulement; le texte actuel en précise les détails. C'était évidemment une déviation du régime timocratique de Solon, puisque, abolissant la règle du cens, on en revenait aux anciennes qualifications de la naissance. Aussi cette réforme fut-elle tout éphémère.

Le calme cependant ne se rétablit qu'imparfaitement. En 560, Pisistrate s'empare de la tyrannie en s'appuyant sur les radicaux de la montagne, les Diacriens. Aristote reconnaît que son gouvernement eut des côtés bienfaisants; il gouverna plus en homme d'État qu'en tyran (μᾶλλον πολιτικῶς ἢ τυραννικῶς). Ses fils, Hippias et Hipparque, ne surent pas garder la modération de leur père. On sait comment Hipparque fut assassiné et comment l'Alcméonide Clisthène réussit, grâce à l'intermédiaire de la Pythie, à faire intervenir les Spartiates dans les affaires de l'Attique et à renverser, avec leur concours, Hippias, qui se réfugia en Asie.

Clisthène, tout naturellement, fut chargé de restaurer la démocratie. Il s'efforça de prévenir le retour de la tyrannie et de briser la force des partis locaux. Il institue donc l'*ostracisme*, qui permet de bannir pour dix ans le citoyen qui paraît dangereux. Il réalise, en outre, un nouveau groupement des citoyens. Aux quatre phyles ou tribus d'origine génétique, il en substitue dix; chacune d'elles est subdivisée en trois trittyes, une trittye de la plaine, une trittye de la côte, une trittye des montagnes, et chacune de ces trittyes comprend plusieurs dèmes; il y a en tout 100 dèmes, 10 par phyle, mais comme les dix dèmes d'une même phyle ne sont pas contigus, les citoyens des différentes régions de l'Attique sont mélangés et leurs intérêts ne s'opposent plus de façon aussi tranchée.

On a souvent rapporté à Clisthène l'institution du tirage au sort pour la désignation des archontes. Nous avons déjà vu que Solon y avait fait intervenir le sort en le combinant avec l'élection; mais d'après Aristote, Clisthène, loin d'accentuer cette mesure, la supprima. Il remit aux citoyens réunis à l'ecclésie le droit d'élection directe, ce qui leur permettait

Digitized by Google

évidemment d'affirmer plus efficacement leurs sympathies.

La *Boulê*, mise en rapport avec la nouvelle division des phyles, fut portée à 500 membres.

Enfin, comme je l'ai dit plus haut, ce n'est pas Clisthène qui crée les stratèges, puisqu'ils sont déjà mentionnés à l'époque de Dracon. Toutefois, quelques années plus tard, et à l'approche des guerres médiques, le nombre de ces chefs militaires fut définitivement fixé à dix.

Désormais, Athènes a son assiette ; elle va être en mesure de résister aux attaques de Darius et de Xerxès.

Les réformes de Solon et de Clisthène ont, dans l'histoire de l'Attique, la même importance à peu près que les lois Liciniennes à Rome : après la collation du *jus honorum* aux plébéiens et bien que le gouvernement demeurât encore dans son essence aristocratique, la République fut assez puissante pour affronter les guerres puniques et les guerres de Macédoine.

En 490, a lieu la bataille de Marathon ; en 480, la bataille de Salamine. Entre les deux, Aristote indique, en 487, le retour au système du tirage au sort ; il ne nous dit pas ce qui provoqua cette mesure. Les dix tribus élurent alors chacune 10 ou 50 candidats (la lecture est douteuse, mais 10 paraît plus vraisemblable) ; le sort désignait ensuite l'un des dix et l'on avait de la sorte dix magistrats : les neuf archontes et leur secrétaire.

Le rôle constitutionnel de Thémistocle et d'Aristide ne doit guère nous retenir. La réputation du premier, déjà si compromise, reçoit du témoignage d'Aristote quelques accrocs nouveaux ; il lui fait jouer en effet, dans l'entreprise que tentera en 462 Ephialte contre l'aréopage, un rôle peu honorable. Il en résulte qu'à cette date Thémistocle était encore à Athènes et qu'il n'avait pas été ostracisé en 471, comme on le supposait.

Quant à Aristide, le passage de Plutarque qui lui attribue l'initiative de l'admission à l'archontat des citoyens des trois dernières classes du cens, reçoit ici un démenti formel. Jamais, même au temps d'Aristote, les Thètes de la quatrième classe

Digitized by Google

n'eurent accès à cette magistrature ; tout au moins la loi le leur interdisait-elle, et si dans la pratique on n'observa pas strictement cette défense, c'est par une simple tolérance. On sait que les candidats désignés par le sort étaient soumis à la *docimasie*, sorte d'examen qui portait surtout sur leurs conditions d'éligibilité ; quand on les interroge sur l'impôt qu'ils payent, dit Aristote, nul ne s'avisera de répondre qu'il paye l'impôt de la quatrième classe (οὐδ' ἂν εἷς εἴποι θητικόν). On se contentait donc d'une déclaration de pure forme, et l'éditeur du manuscrit, M. Kenyon, fait remarquer qu'il en a été longtemps de même en Angleterre pour la qualification de membre de la Chambre des communes. En effet, jusqu'en 1858, il fallait en stricte légalité justifier d'un certain capital, mais on fermait les yeux sur l'existence réelle de cette condition.

Ce qui confirme encore les faits précédents pour Athènes, c'est qu'en 457 seulement, c'est-à-dire à l'époque de Périclès, les Zeugites de la troisième classe furent admis à l'archontat. Quant à la deuxième classe, aux *Hippeis*, Aristote n'en dit rien ; il est fort possible qu'ils dussent cette concession à Aristide, et ceci expliquerait l'erreur de Plutarque : il s'est rappelé que la première classe avait alors perdu son privilège, mais il a conclu inexactement que les trois autres avaient également bénéficié de cette mesure.

Aristide, qui fonda la Ligue de Délos en 478 (et non 476), conseilla, paraît-il, aux habitants des campagnes de venir habiter la ville et de s'enrôler dans l'armée et la flotte, où désormais on leur donna une solde.

Athènes a acquis l'hégémonie de la mer Égée et des colonies asiatiques. Malheureusement, à l'intérieur, l'heure de la décadence politique approche. Pour Aristote, le signal en fut l'amoindrissement de l'Aréopage. Cet antique conseil avait conservé la haute surveillance du culte et des mœurs, une juridiction criminelle pour le meurtre volontaire, et, en matière législative, le droit d'opposer son veto aux propositions qu'il jugeait inconstitutionnelles. Recruté exclusivement parmi les archontes éponymes, qui tous, jusque vers 478, avaient été pris dans la première classe, il était imprégné des traditions

Digitized by Google

sévères de l'ancienne Athènes et représentait par excellence l'esprit conservateur.

Ephialte, en 462, lui arrache son droit de veto. Alors, dit Aristote, commence le rôle des démagogues. Ce n'est pas cependant qu'il confonde Périclès avec les tristes personnages qui conduisirent à sa perte la république démocratique; il reconnaît que de son temps les choses marchèrent bien, mais après lui elles tournèrent au pire.

Périclès, dont personne ne songera à amoindrir le rôle éminent dans l'histoire de la civilisation, voire même de l'humanité, Périclès ne tient que peu de place dans le tableau du développement constitutionnel d'Athènes. Aristote ne mentionne comme son œuvre que l'institution de la solde des héliastes, qui plus tard fut portée par Cléon d'une obole à trois oboles.

Il se confirme donc, comme on l'enseignait déjà généralement, que ce n'est pas à ce fin lettré, à cet artiste délicat qu'il faut attribuer la malencontreuse idée de rétribuer par une solde les citoyens qui participaient à l'assemblée du peuple. Athènes doit être tombée plus bas pour songer à donner une prime à l'exercice des droits politiques.

Je n'insiste point sur la période de la guerre du Péloponnèse, sur les opérations de généraux incapables, sur l'activité néfaste des Cléon, des Hyperboulos; Aristote ne manque pas de signaler l'intransigeance stupide de ces démagogues ; Cléon en avait donné des exemples fameux. En voici un nouveau : après la bataille des Arginuses, ce succès qui relevait si brillamment les espérances d'Athènes, les Spartiates demandèrent la paix. Un des braillards de l'Agora, Cléophon, s'y opposa de toutes ses forces; il parut sur la place publique revêtu de son armure et déclara, avec l'aplomb qui n'abandonne jamais les furieux de cette espèce, qu'il ne consentirait pas à la paix avant que Sparte eût évacué toutes les places qu'elle occupait. Quelques mois plus tard, la défaite d'Ægos Potamos réduisait au silence ces vantardises patriotiques. Athènes bientôt devait capituler et s'humilier devant Lysandre.

Digitized by Google

Je passe sous silence la période des Trente tyrans comme j'ai passé celle des Quatre Cents. Ce n'est pas que le traité d'Aristote ne renferme sur ces événements des détails curieux, mais ils n'ont qu'une importance secondaire au point de vue de l'histoire constitutionnelle.

L'archontat d'Euclide, en 403, rétablit la démocratie, et tout d'abord sous des formes modérées, mais bientôt on retombe dans les anciens errements. C'est alors que sur la proposition d'Agyrrhios, on crée la solde pour l'ecclésie; d'une obole elle fut successivement élevée à deux, à trois oboles; au temps d'Aristote, elle était de six oboles ou une drachme, pour les assemblées ordinaires, et de neuf oboles pour la *kuria ecclesia* ou assemblée principale de chaque prytanie.

Les juges continuaient à recevoir 3 oboles, les bouleutes 5 oboles, les archontes 4 oboles : ce dernier point était fort douteux; on croyait que ces fonctions étaient demeurées gratuites.

En s'arrêtant dans cette esquisse à la date de 403, Aristote a jugé que pendant le siècle suivant les réformes intérieures d'Athènes ne méritaient plus son attention; il ne dit mot de l'archontat de Nausinikos en 378. C'est qu'Athènes avait fini son rôle; jamais elle ne reprit en Grèce la prépondérance politique qu'elle avait acquise par sa lutte héroïque contre les Perses.

Je n'essayerai pas d'analyser ici la seconde partie du traité; les faits nouveaux sont plus rares et ils intéresseraient moins directement le lecteur. Qu'il me suffise de signaler deux points.

On n'était pas d'accord jusqu'ici sur le mode de désignation des stratèges qui, on le sait, furent toujours élus et non tirés au sort. Plutarque dit qu'on en prenait un dans chaque phyle; d'après Pollux, ils étaient choisis indifféremment dans toutes les phyles. Aristote tranche la controverse en ce sens qu'anciennement la première méthode était employée, mais qu'à son époque la distinction des phyles n'était plus observée (πρότερον μέν ἀφ' ἑκάστης φυλῆς ἕνα, νῦν δ'ἐξ ἁπάντων).

Une question qui reste douteuse est celle de l'introduction

Digitized by Google

du tirage au sort pur, c'est-à-dire sans élection préalable de candidats multiples aux magistratures. Au IVe siècle, cette élection avait disparu, et l'on procédait par deux tirages successifs, mais nous ne savons pas à quel moment fut introduit ce procédé.

En résumé, l'*Athenaiôn Politeia* enrichit singulièrement nos connaissances sur l'organisation intérieure de la cité qui a tant contribué aux progrès de l'esprit humain. Sur certains points, elle renverse des hypothèses qui avaient été laborieusement édifiées ; mais sur bien d'autres, elle les confirme, et la science critique du XIXe siècle n'a pas reçu de trop cruels démentis. Il est heureux de constater que tant d'efforts n'ont pas été stériles, et que décidément l'histoire n'est pas une science vaine.

L. VANDERKINDERE.

Digitized by Google

L'ART LIBRE.

La liberté est une nécessité sociale ; elle a été le mot d'ordre du XIXe siècle ; c'est en son nom que les citoyens ont élevé la voix aux heures d'effervescence politique. Elle a semblé, elle semble toujours comme un droit sacré, sur lequel personne, si haut placé qu'il soit, ne peut porter une main sacrilège. Ce mot seul, Liberté, électrise les foules et les entraîne à des actions héroïques.

C'est un besoin inné de se mouvoir et de parler, comme de penser librement. Les entraves à l'action et à la pensée ont pour résultat immédiat la révolte, ou l'astuce et l'hypocrisie. La contrainte déforme les caractères, et l'obéissance passive arrête le développement de la conscience. L'homme qui ne reçoit que des ordres n'est plus qu'un instrument ou une machine, et celui qui procède par injonctions léonines n'est plus qu'un maître ou un tyran. De sorte que, dans toute situation, l'homme, quelle que soit l'œuvre à laquelle il est attaché, ne doit jamais être privé de toute sa liberté ; sinon, il est un prisonnier ou un esclave.

Mais la liberté n'est pas un droit ou une nécessité absolue ; elle ne serait pas humaine si elle affectait ce caractère entier : il n'y a rien d'absolu que le divin, et c'est une des raisons pour lesquelles nous ne le comprenons pas.

Dans les questions politiques et sociales, il a été indispensable d'établir de nombreuses restrictions à la liberté ; on en établit tous les jours de nouvelles, à cause des abus qui se commettent

Digitized by Google

et à mesure que la civilisation se répand, parce que l'homme est toujours plus tenté de faire un mauvais emploi de son émancipation.

C'est ainsi que l'arsenal des lois s'enrichit forcément tous les jours; les restrictions s'amoncellent, les défenses s'ajoutent aux défenses, et sur toutes les voies où l'homme civilisé marche, les avertissements se succèdent, parce que la société est tous les jours dans une obligation plus étroite de se défendre contre les entreprises des consciences faussées et des esprits indisciplinés. L'état sauvage seul peut jouir d'une liberté absolue. Dès que l'homme veut vivre en société, les entraves deviennent indispensables, à cause du respect que nous devons à la liberté d'autrui.

Cela étant ainsi pour les questions politiques et sociales, cela doit être ainsi pour toutes les questions et dans tous les faits qui sont du domaine de l'humanité.

Dans la famille, où le père et la mère ont l'autorité indispensable, ils n'ont pas toute la liberté vis-à-vis de leurs enfants. Les enfants, d'autre part, doivent jouir d'une certaine liberté dès qu'ils peuvent raisonner et réfléchir. La contrainte, en les annihilant, en ferait des esprits faux ou perfides.

Entre le patron et l'ouvrier, il doit également y avoir une somme de liberté flottante, qui appartienne à tous deux : c'est comme un terrain neutre où peuvent se rencontrer et se débattre les intérêts communs et les sentiments d'équité.

Si l'on ôte à l'homme toute initiative, il ne sera jamais qu'un rouage inintelligent.

Si on lui met « la bride sur le cou », il retournera à l'état sauvage.

Telle est, semble-t-il, la théorie que les législatures se doivent d'appliquer avec sagesse, avec prudence. Le point de départ est liberté; la pratique sociale est restriction réfléchie. La liberté n'est qu'un moyen; elle n'est un but que dans l'état de

Digitized by Google

compression despotique. Dès que la liberté est conquise, il y a lieu de la réglementer : c'est la nécessité sociale.

Il en est dans les questions de littérature et d'art comme dans les questions politiques et sociales. Littérature et art, d'ailleurs, tiennent au mouvement général des actions et des idées. Art et littérature sont des produits humains de premier ordre, bien qu'ils ne soient pas parmi ceux qui sont de nécessité absolue. L'homme démontre son développement cérébral dès qu'il commence à observer autour de lui et qu'il essaye de reproduire les objets qui l'entourent; il sort de l'état sauvage au moment où ses pensées prennent une forme particulière et où il entend chanter en son cœur les premiers balbutiements de la poésie, les premières harmonies musicales.

A toutes les périodes de la vie sociale, les arts ont existé. Ils ont résisté aux compressions; ils ont traversé les temps les plus sombres de l'histoire en y laissant leurs traces comme des sentiers lumineux. Sans liberté, ils ont pu vivre, ils ont pu s'épanouir. Aux heures de contrainte farouche, pendant l'âge de fer et d'odieuse domination qu'on a nommé moyen âge, la peinture et la sculpture ont été le reflet de la misère intellectuelle ; la littérature se mouvait dans des frontières étroites, sous l'œil des demi-dieux qui étaient à la fois la conscience, le droit, la liberté, la justice des nations, lesquelles nations n'étaient que des troupeaux bêlant sous la garde de quelques bouchers. La force d'expansion, la vitalité de la pensée ont opposé leur résignation à toutes les violences. Dès que la conscience pouvait respirer un moment, elle s'épanouissait et produisait des œuvres. La liberté est son état naturel; mais la compression ne parvient pas à la tuer: à la moindre éclaircie sociale, elle reprend la force avec l'espérance, comme une plante qui reverdit au soleil du printemps après un hiver rigoureux.

L'art est et doit être libre dans de certaines conditions. Les lois et les mœurs déterminent sa sphère d'action, mais

Digitized by Google

d'une manière vague très large, afin qu'il puisse ajouter sans cesse des éléments nouveaux aux éléments exploités.

Dans les pays civilisés, il est libre autant qu'il peut l'être. Par crainte de lui susciter des obstacles qui pourraient nuire à son développement, il est toléré même en ses productions trop hardies pour l'état d'esprit des populations auxquelles il s'adresse. Il est en quelque sorte convenu qu'on le laissera à lui-même, parce qu'il est la fleur de l'intelligence et qu'il se doit de respecter les sensibilités diverses auxquelles il s'adresse.

Ainsi, pour la statuaire, il n'y a guère que les sectaires de la pudeur qui se plaignent de voir exposées en public des figures entièrement nues.

Il n'y a rien d'indécent dans la nudité d'une figure de plâtre, de marbre ou de bronze. Elle n'est indécente que lorsque l'artiste a eu une intention qui froisse la morale ou le goût. Ce n'est donc pas abuser de la liberté que de montrer à l'état naturel un homme, une femme ou un enfant, si le statuaire n'a eu en vue que leur beauté plastique ou leur caractère.

La même observation peut s'appliquer aux œuvres littéraires. Etudier les passions et les vices, les vicieux et les passionnés, est le droit de l'écrivain observateur ou philosophe. Toutes les littératures ont des œuvres puissantes qui peuvent paraître licencieuses à première lecture. A certaines époques, la littérature française, et même la littérature anglaise, ont abusé de la liberté de tout étudier, de tout analyser, de tout décrire. Et quelques-unes de leurs œuvres ne sont plus rééditées aujourd'hui, pour ainsi dire, qu'en cachette, les idées et les principes de notre époque, si peu morale qu'elle soit, protestant contre les travaux intellectuels qui sont une sorte de corruption de l'esprit.

Il faut donc se mettre d'accord sur ce mot : art libre; il doit être entendu qu'il ne signifie pas : art licencieux, art sans vergogne, art désordonné, art corrupteur.

L'homme et ses actions sont des sujets inépuisables. De la grâce ingénue au crime monstrueux, de la belle lumière du

Digitized by Google

grand jour, qui ne semble pas pouvoir supporter les actes odieux, aux ténèbres où s'agitent les désespérés et les révoltés, les méchants et les cyniques, il y a tout un monde de consciences variées et de tempéraments divers à mettre en scène. Il n'est pas bon d'être soi-même artiste, écrivain, poète, historien ou philosophe, un être cynique qui trouve dans son droit la raison d'exprimer des choses honteuses en un langage ou sous une forme répulsive. Mais tout sujet semble de nature à être le prétexte d'une œuvre d'art; la beauté, la force ou l'éloquence de l'œuvre sera dans la manière dont on la présentera au public, au spectateur, au lecteur.

Il n'y a d'autre barrière aux études psychologiques, physiologiques ou artistiques que la délicatesse, le goût, le choix de l'artiste ou de l'écrivain. La loi ne défend à personne de descendre dans les abîmes; les mœurs autorisent à sonder les cœurs les plus vils comme les consciences les plus pures. L'observateur est seulement supplié de respecter son propre esprit dans l'expression que vont revêtir ses découvertes. Peut-on exiger d'un artiste, d'un écrivain, qu'il ait du tact et de la mesure? Sera-ce attenter à sa liberté que de lui demander de donner aux « nudités » morales ou physiques qu'il soumet à l'appréciation de son seul juge, l'opinion publique, une forme qui ne les fasse pas repousser comme licencieuses et corruptrices? Pourquoi l'art aurait-il à sa disposition une liberté absolue, alors que les libertés politiques, pour pouvoir subsister, ont dû être amoindries par des restrictions nécessaires?

« L'art libre » est une conception moderne, mais c'est une très vieille chose. L'art a toujours été libre, autant que le permettaient les puissants et les mœurs. Il a été toujours d'accord avec l'esprit de l'époque où il vivait.

Des jeunes gens, en Belgique, il y a une trentaine d'années, s'étaient associés; ils avaient pris pour drapeau « l'art libre », qui leur paraissait une idée neuve et hardie. Mais ils n'entendaient pas par ce mot « art licencieux » ou « art irrespectueux ».

Leur pensée était de se soustraire aux préceptes, à l'idéal, à

Digitized by Google

l'enseignement académiques. Ils voulaient être libres dans le sens d'absence de maîtres, de pédagogues. Et ils déclaraient ainsi simplement que l'art est un sentiment personnel dont l'épanouissement se fait d'autant mieux qu'il ne trouve d'entraves ni dans les leçons des professeurs, ni dans le goût souvent inférieur du public influencé par la mode.

Ils ne réclamaient donc que la liberté d'être eux-mêmes, comme avaient été leurs aïeux, avant l'organisation des académies.

Ce n'est pas dans ce sens qu'il faut entendre le « théâtre libre ».

L'art théâtral est, de notre temps, parisien avant tout. C'est le théâtre parisien qui fournit d'œuvres toutes les nations civilisées du globe. Les acteurs parisiens s'en vont partout donner des représentations de drames, de comédies, de vaudevilles et d'opéras parisiens. C'est un art national d'exportation par excellence. Si quelque calculateur voulait se donner la peine de rechercher ce que cet art rapporte à Paris, on serait sans doute ébloui de la grosse somme qui résulterait de cette statistique spéciale.

C'est à Paris que le « théâtre libre » a pris naissance. Le théâtre en France n'était donc pas libre avant que M. Antoine eût mis cette enseigne sur son établissement?

Il était libre jusqu'à la licence; il l'a été pendant l'Empire et il l'est davantage sous la République par logique entraînement.

Sauf cependant pour les sujets qui touchent à la politique.

Sous la République, il y a quelque tolérance. Mais la preuve que politiquement le théâtre n'est pas libre à Paris, c'est que la censure existe toujours, et que la pièce de M. Sardou, *Thermidor*, en a été la victime.

Ce n'est là qu'une bizarerrie, une peur de gouvernant qui fait sourire, un procédé mesquin qui fait grand tort au principe d'impartialité de gouvernements qui ne craignent pas la discussion. En Belgique, *Thermidor* eût été joué comme une autre

Digitized by Google

pièce, et on pourrait monter sur nos théâtres une comédie faisant l'apologie de Robespierre, sans que l'État en fût ébranlé, sans que le public en fût bien scandalisé.

Le « théâtre libre » à la façon de Paris n'est donc en réalité que le « théâtre licencieux ». On n'a monté à ce théâtre que les pièces qui eussent été refusées à la Comédie française ou au Vaudeville. Les jeunes acteurs dramatiques ont trouvé bon de créer une nouvelle école qui leur permît d'exploiter les scènes et les personnages répugnants, de façon à surexciter la curiosité publique.

La censure a laissé faire ; alors qu'elle empêche la représentation de *Thermidor*, elle autorise celle de l'*Honneur*.

Ce fait suffit : la censure est condamnée comme impuissante à bien juger. Elle est une arme aux mains de l'État, qui a des intérêts spéciaux à sauvegarder, et dont les partis pris sont contraires à la véritable liberté. Elle n'est point une loi d'intérêt général. Elle frappe selon l'esprit qui anime le gouvernement, aujourd'hui dans un sens, demain dans un autre, et cet arbitraire la condamne comme tout procédé d'exception.

Quel moyen employer, cependant, pour réagir contre la tendance actuelle, qui ne voit de liberté que dans la licence ? La loi qui punit l'atteinte aux bonnes mœurs, ou à la morale, est une loi fort élastique, difficile à appliquer. Le jury lui est hostile, car il acquitte toujours, dans la crainte, sans doute, que la liberté des opinions ne reste pas intacte. Sa manière de voir a pour effet que le journal, le livre et le théâtre répandent dans le public des œuvres réellement malsaines, qui sont publiées et jouées dans le but d'exploiter le scandale et de s'en faire des rentes. La situation est claire : l'art littéraire est absolument libre ; il est ainsi en dehors des nécessités sociales et une véritable exception, un privilège.

Cela est si vrai que même à Bruxelles, où la critique théâtrale est faite dans un esprit très large, il y a eu dans la plupart des journaux des protestations au sujet de la pièce du théâtre libre

Digitized by Google

intitulée *L'Honneur*. Les critiques les plus disposés au laisser-faire se sont écriés : « Ceci est dépasser la mesure ! ».

Quant à la justice, elle est restée indifférente, sans doute parce qu'elle se sent impuissante.

La loi n'intervient donc pas. Les œuvres immondes même ont toute liberté de se publier par le livre, par la presse, par le théâtre. Il n'y a que la censure qui puisse agir, et la censure est sujette à caution, étant une arme de parti.

Il semble ainsi que l'art doive rester libre absolument, faute de moyens pour l'enfermer dans de certaines limites. C'est du moins la situation en France et en Belgique.

En cet état de choses, il y a un coupable hors d'atteinte : c'est le public.

C'est le public qui donne à l'art littéraire les moyens de subsister. Le public va au théâtre et fait le succès des œuvres licencieuses. Le public achète les journaux qui, sous prétexte de supplément littéraire, publient des histoires d'une malpropreté grossière, présentées comme œuvres d'observation et d'analyse. Le public achète et se délecte : c'est donc bien l'art qui le charme, *qui lui convient ;* il l'entretient de ses deniers, il lui donne, avec son approbation, les subsides qui le font vivre largement.

Si l'art, libre absolument, est un mal, le remède est aux mains de tous et de chacun : on peut le faire mourir d'inanition. Dès qu'on le nourrit, c'est qu'on estime que son existence est nécessaire. Tout autre mal social est poursuivi implacablement, jugé et condamné. L'art libre seul est toléré : on laisse le public se défendre lui-même de cette pestilence, et il se plonge comme à plaisir en des produits écœurants.

L'art parisien a doté l'Europe et le monde, en ces temps modernes, de produits intellectuels malfaisants. L'Europe et le monde en sont maintenant imprégnés. Certaines nations leur ont fermé leurs frontières : les admirateurs ont trouvé moyen de se donner le plaisir spécial qu'ils procurent à l'esprit, et, à

Digitized by Google

travers tous les obstacles, ces amateurs des scènes, des personnages et des idées répulsifs malgré l'habit artiste dont on les revêt, reçoivent leur pitance morale sans que personne puisse leur reprocher leur faiblesse.

Contre l'invasion des maux physiques, des épidémies, contre l'introduction des animaux contaminés et des insectes nuisibles, les gouvernements prudents appliquent des lois sévères. Personne, assurément, ne se permet de critiquer cette mesure.

Contre l'envahissement des mêmes pays par « l'art libre », qui n'est aujourd'hui que l'art de répandre des œuvres honteuses, il n'y a ni lois, ni règlements. Quelques gouvernements autoritaires seuls ont osé fermer les frontières, qu'ils ont pour devoir de garder, aux productions qui leur ont semblé un danger pour l'esprit et les mœurs de leurs administrés.

Il y a ce fait à constater : les gouvernements civilisés protègent la santé physique des hommes et des animaux, mais semblent se soucier fort peu de la santé morale des citoyens.

L'art est donc libre; la loi n'en peut condamner les œuvres pernicieuses; le monde les accueille; c'est le goût du jour et l'attraction irrésistible.

Faut-il user de rigueur et rétablir la censure ?

Non, certes. La censure n'est pas la justice; elle n'a pas la compétence désintéressée nécessaire. Elle est une arme dangereuse aux mains des partis. Elle abuse *toujours* de son pouvoir.

L'art, le livre, le théâtre doivent donc rester libres. On peut punir les attentats aux mœurs : c'est tout! Pour les œuvres licencieuses, le public est le maître de réagir : qu'il ne lise pas les livres, qu'il n'achète pas les journaux, qu'il fuie le théâtre, si les ouvrages qu'on lui présente lui semblent méprisables. C'est au public de se défendre : il a en mains les armes et peut s'en servir. S'il ne s'en sert pas, c'est qu'il aime, en véritable amateur, les œuvres faisandées.

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

Les Fêtes de Montpellier [1]

Promenade à travers les choses, les hommes et les idées.

VII

Arrivée à Sarlat. — M. G. Tarde. — Darwinisme naturel et darwinisme social. — Les lois de l'imitation. — Le suffrage vraiment universel. — Paris Minotaure.

De Toulouse — que je n'avais visité que par occasion — nous nous dirigeons par le premier train vers Sarlat, qui, avec Montpellier, était le but principal de mon voyage. C'est là qu'habite M. Gabriel Tarde, l'un des publicistes les plus féconds et les plus originaux de la France, sinon de l'Europe. Par exemple, ce n'est pas chose facile que d'y arriver. Quoique nous ayons fait la plus grande partie du trajet en train express, une fois sur une voie secondaire, nous avons marché avec une rare lenteur, faisant des haltes de trente minutes et même plus à chaque station, ce qui nous amena à destination vers la soirée.

J'avais lié connaissance avec M. Tarde à l'occasion d'un article de lui publié, après plusieurs autres, dans la *Revue philosophique* sous le titre, emprunté au philosophe italien Vadala Papale, de *Darwinisme naturel et darwinisme social*. Cet article dénotait chez son auteur les connaissances les plus étendues et les plus variées en toute espèce de matières, ainsi que les vues les plus neuves et les plus troublantes sinon paradoxales, énoncées coup sur coup comme en passant, sans lien apparent, et finissant par former un faisceau compact, le tout exposé dans un style tour à tour familier et poétique, scientifique et imagé, à phrases interminables, enchevêtrées, hérissées d'incises et de parenthèses, qui vous déroutent, vous empêtrent et vous ramènent au point de départ, embrouillé, piqué, étourdi, et

[1] Suite, voir la *Revue* du 15 janvier et du 15 février 1891.

Digitized by Google

qu'il faut relire, méditer, décomposer et recomposer avant d'être sûr d'en saisir le sens et la pensée directrice.

On y lisait des choses comme ceci : que « le capital, cette idole des économistes qui l'adorent sans le comprendre, n'est nullement du travail accumulé,... mais bien, avant tout, de l'invention accumulée »; que le darwinisme est un admirable système, mais que, appliqué à la physiologie sociale, il aboutirait à des conséquences singulières, qu'il faudrait dire, par exemple, « que le vaisseau à voiles s'est peu à peu, à la longue, par une accumulation de variétés individuelles perpétuées traditionnellement, transformé en bateau à vapeur, parce qu'un navire s'est trouvé qui, par hasard, est muni d'une petite chaudière, puis un autre qui, à la petite chaudière, a ajouté un piston, puis d'autres successivement qui ont broché sur le tout par l'addition d'une roue à aubes, ou la substitution d'une hélice à la roue, ou la superposition d'une cuirasse en fer, etc. ». Plus loin : « Les grandes et capitales inventions ne sont donc pas la simple *sommation séculaire d'insensibles perfectionnements*, et il ne me (à M. Tarde) paraît pas plus démontré que les types caractérisés du monde vivant aient été engendrés par une méthode analogue. »

Je ne sais pas quelle est au juste la pensée de l'auteur. Croit-il à l'invariabilité de l'espèce? S'il a cette croyance, sur quelle autorité se fonde-t-il? Mais, à prendre la question de haut, il me paraît, comme à lui, peu admissible que toutes les espèces tant végétales qu'animales se soient formées par modifications insensibles. Des faits nombreux et la théorie conduisent à admettre que, pour certaines espèces au moins, la création et la fixation des caractères propres ont dû se faire promptement, avec ensemble et, pour ainsi dire, de toutes pièces. Est-ce peut-être là aussi ce que M. Tarde veut dire?

Voici encore un autre passage du même article qui peut donner une idée suffisamment juste de la tournure d'esprit et des phrases-fouillis de M. Tarde : « ... Par où l'on voit, incidemment, que l'utile vient du beau. Dans un de ses fragments les plus intéressants, M. Spencer définit, au contraire, le beau comme le caractère de ce qui a cessé d'être utile. Je

Digitized by Google

crois plus exact et plus vrai de définir l'utile ce qui a cessé d'être beau, et d'attacher l'idée de beauté à ce qui n'est pas utile encore, mais dont l'utilité s'annonce déjà, par exemple à une formule mathématique qu'on sent féconde en applications ultérieures, — à la découverte qu'on sent et qu'on sentira toujours riche en nouveaux emplois possibles, du transport électrique de l'énergie, — à un nouveau genre de poésie, de drame ou de musique qui va faire fureur, mais avant qu'il ait fait fureur ou du moins qu'il ait déployé tout son succès et soit devenu banal, c'est-à-dire utile, — à une femme avant les plaisirs dont, comme beauté, elle est la promesse ou le songe, et dont, comme conquête, elle ne sera que l'instrument. »

Tout cela me paraît admirablement juste, mais ce n'est qu'à M. Tarde qu'il est permis de partir des formules mathématiques pour aboutir à la beauté féminine, promesse ou songe de volupté, en passant par l'usine et le théâtre.

Rien de plus attachant et de plus fatigant à la fois que la lecture de ses ouvrages. M. Tarde est comme un compagnon qui, en plein été, viendrait, à peine le soleil levé, vous chercher au lit, vous ferait parcourir, sans reprendre haleine, tous sites plus merveilleux les uns que les autres, et ne vous laisserait de repos qu'à la nuit tombée. C'est la locomotive qui vous emporte au but de votre voyage à travers des contrées tour à tour sauvages, agricoles, industrielles, pittoresques ; mais sans vous laisser le temps de regarder et d'admirer. Et puis, la multiplicité même des aperçus où il ne craint pas de heurter les idées reçues, déconcerte le lecteur qui voudrait des développements. On conçoit sans peine la fureur des économistes accusés brutalement « d'adorer le capital sans le comprendre ».

J'avais été frappé de cette abondance d'idées et de connaissances solides à côté d'une imagination si exubérante, et je me hasardai à lui écrire l'impression qu'avait faite sur moi son article. Telle fut l'origine d'une correspondance que nous avons depuis lors entretenue et qui, de son côté, est d'une variété étonnante.

Il est juge d'instruction à Sarlat, dont il est originaire et où le fixent quelques intérêts de famille et l'amour de son pays

Digitized by Google

natal. Cette petite ville est une tombe intellectuelle; elle n'a ni société littéraire, ni bibliothèque. Le penseur doit s'y nourrir de la substance de son propre cerveau, à la façon des animaux hivernants qui se nourrissent de leur graisse. C'est ce que fait M. Tarde. Ses fonctions l'ont amené à s'occuper d'anthropologie criminelle, et petit à petit il est devenu l'un des adversaires les plus redoutables de Lombroso et de ses théories. Ce n'est pas qu'il assène au pseudo-penseur des coups formidables, mais il le fait couler tout doucement par terre. Il vient de publier un gros volume sur la *Philosophie pénale* (1890, près de 600 pages in-8°, Alcan, 1886). développement de sa *Criminalité comparée.*

Ces études de criminologie, si complètes qu'elles soient, ne sont pour ainsi dire que des fragments d'une sociologie dont depuis longtemps il prépare les éléments, et dont il a fait paraître tout récemment ce qu'on pourrait appeler la préface, sous le titre de : *Les lois de l'imitation.* Comment se constitue la société, quel est le ressort qui la fait se mouvoir? C'est l'imitation — l'imitation de ce qui est inventé et devenu l'objet d'un désir ou d'une croyance. (Voir son article *la Croyance et le Désir, possibilité de leur mesure, Revue phil.*, tome X.) Telle est en deux mots l'idée fondamentale de cet ouvrage, idée dont la justesse frappera tous les esprits réfléchis et sachant eux-mêmes se soustraire à l'imitation des autres.

Depuis que je m'imprègne des idées sociologiques de M. Tarde, quoique nous soyons en divergence de vues sur un point capital, je ne cesse de faire cent remarques qui montrent l'imitation jouant un rôle immense, non pas seulement dans les sociétés humaines, mais chez tous les êtres vivants. Quand je passais mon temps à apprivoiser des oiseaux, serins, tarins ou chardonnerets, réunis dans une cage, c'était toujours le même qui donnait aux autres l'exemple d'un nouveau pas dans la familiarité. Je ne doute pas que la grenouille qui, *la première, osa bien quitter sa tanière,* pour contempler le soliveau tombé du ciel, fut aussi celle qui la première *sauta sur l'épaule du roi.* Un jeune chien, que je promenais un jour

Digitized by Google

dans des rochers, s'arrêta devant un pas qui lui paraissait difficile à franchir. Exhortations, encouragements, caresses, menaces ne purent venir à bout de sa méfiance. J'appelai alors un autre chien qui était avec moi, et l'amenant près de son compagnon, je le chargeai de lui montrer la voie; à l'instant il fut compris et imité sans l'ombre d'hésitation.

L'imitation agit d'espèce à espèce. J'ai eu jusqu'à trois chats qui, élevés avec des chiens, ont absolument pris les allures et j'ajouterai la douceur et l'attachement du chien.

Ce sont les lois de l'imitation que M. Tarde, dans ce volume compact de 400 pages, s'applique à découvrir et à formuler. Il dit quelque part dans sa préface que ce volume ne suffit pas à donner au sujet tous les développements qu'il comporte. Je le crois bien. Tout est dans son livre, et l'on y peut trouver l'action de l'imitation sur la coutume, la mode, les langues, les religions, les gouvernements, les législations, les arts, la morale. Action indéniable. N'est-ce pas une vérité, banale à force d'être vraie, que la morale, par exemple, varie avec les peuples et les âges et qu'elle est partout le produit de l'imitation, de l'éducation, de la coutume? Que de choses réputées crimes qui, dans un autre état social, seraient considérées comme indifférentes ou même vertueuses! Que d'hypocrisie dans nos lois et dans nos mœurs! Que d'entraves imposées par le *cant* pour cacher des actes que presque tout le monde commet en secret tout en les réprouvant en public!

Mais M. Tarde est lui-même victime de l'imitation. Ayant tout lu, s'étant tout assimilé, il prend dans les sciences mathématiques, physiques et biologiques, les termes dont il a besoin pour rendre ses idées, et ses comparaisons, souvent forcées, viennent dérouter le lecteur sans le charmer. Voici le sommaire du troisième paragraphe du premier chapitre : « Analogies entre les trois formes de la répétition (ondulation, génération, imitation). Elles impliquent une tendance commune à une *progression géométrique*. — *Réfractions* linguistiques, mythologiques, etc. — *Interférences* heureuses ou malheureuses d'imitation. Interférences-luttes et

Digitized by Google

interférences-combinaisons (inventions). Esquisse de logique sociale. »

Certes, il y a quelque chose de juste dans ces rapprochements, mais le sens précis que ces termes ont dans les sciences qu'on peut appeler exactes, ne convient pas aux idées comparativement ondoyantes et vagues de la sociologie. Donnons-en un dernier exemple, de nouveau éminemment propre à caractériser la manière et le style de l'auteur. « Il y a des interférences d'imitation, de choses sociales, aussi bien que des interférences d'ondes et de types vivants. Quand deux ondes, deux *choses* physiques à peu près semblables, après s'être propagées séparément à partir de deux foyers distincts, viennent à se rencontrer dans un même *être* physique, dans une même particule de matière, leurs impulsions se fortifient ou se neutralisent, suivant qu'elles ont lieu dans le même sens ou en deux sens précisément contraires sur la même ligne droite. Dans le premier cas, une onde nouvelle, complexe et plus forte, surgit, qui tend elle-même à se propager. Dans le second cas, il y a lutte et destruction partielle jusqu'à ce que l'une des deux rivales l'emporte sur l'autre (?). De même, quand, après s'être reproduits séparément de génération en génération, deux types spécifiques assez voisins, deux choses vitales, viennent à se rencontrer en un même lieu (des animaux différents qui se battent ou se mangent), ce qui serait une rencontre purement physique, mais en outre, en un même être vital, en une même cellule ovulaire fécondée par un accouplement hybride, seul genre de rencontre et d'interférence vraiment vital, on sait ce qui arrive alors : ou bien le produit, d'une vitalité supérieure à celle de ses parents, et en même temps plus fécond et plus prolifique, transmet à une postérité toujours plus nombreuse ses caractères distinctifs, véritable découverte de la vie; ou bien, plus ou moins chétif, il donne le jour à quelques descendants abâtardis où les caractères incompatibles des progéniteurs, violemment rapprochés, ne tardent pas à opérer leur divorce par le triomphe définitif de l'un et l'expulsion de l'autre. — De même encore, etc. » Eh bien! je crains de le dire,

Digitized by Google

l'interférence me gâte tout ce morceau. Je sais parfaitement que si deux mouvements ondulatoires identiques se propagent à côté l'un de l'autre, ils pourront s'ajouter ou se contrarier; mais il m'est impossible de voir des interférences dans la fécondation d'un ovule de lièvre par un spermatozoïde de lapin, et l'assertion que les léporides sont le produit d'interférences me fait l'effet d'un abus de mots. Je crois bien que M. Tarde pense là-dessus comme moi, et avouerait sans peine que son rapprochement est forcé; mais, en le prolongeant si longtemps, il donne à penser qu'il le regarde comme légitime. Au surplus, en ceci, eût-il même raison, qu'en tout cas il anticiperait singulièrement l'avenir des sciences biologiques et sociales.

De pareilles études ne sont pas commodes à analyser ni à critiquer. Aussi ceux qui s'en sont occupés, les Brunetière, les Paulhan, les Liégeois, préfèrent les attaquer par des points isolés, ce qui leur est facile, vu qu'elles offrent une infinité de ces points d'attaque. L'un prend une définition par ici, l'autre une assertion par là, et comme on choisit chacun son terrain, on a beau jeu contre un penseur qui éparpille ses forces et qu'on se borne à étudier en détail. Mais tous, et moi un des premiers, sommes dans l'émerveillement de cette exubérance d'aperçus dans toutes les directions des connaissances humaines.

J'avais vu M. Tarde l'année dernière à Paris, pendant l'Exposition et les congrès de toute espèce dont elle avait été le prétexte. Sa modestie, sa simplicité, la timidité de son langage plein de doutes et d'interrogations, contrastent avec sa science, sa profondeur et sa hardiesse intellectuelle. Je pris envers lui l'engagement de l'aller voir prochainement dans son tombeau d'élection. Les fêtes de Montpellier me fournirent l'occasion désirée.

Sarlat est une petite ville de 6,000 habitants à peine. Patrie de la Boétie, dont on montre la maison, et de Fénelon, Sarlat ne compte plus que des épiciers, des tanneurs, des briquetiers et des pâtissiers. Très ancienne et jadis fortifiée, elle a joué un certain rôle au moyen

Digitized by Google

âge, et elle est restée une ville du moyen âge, bien plus qu'Aigues-Mortes et Carcassonne. Elle est très laide, mais curieuse : c'est un fouillis de ruelles étroites, sales, sombres, mal pavées, grimpantes, bordées de hautes maisons délabrées, vieilles de plusieurs siècles, se pressant dans une vallée étroite, assez élevée et sans charme. Quelques façades d'un gothique très pur, quelques coins pittoresques, deux vieilles églises, une ancienne tour curieuse appelée, on ne sait trop pourquoi, la Tour des Morts, quelques débris de remparts, un palais de justice tout neuf, et un beau parc public, voilà tout ce qu'il y a à voir à Sarlat. Il y a quarante ou cinquante ans, on a percé dans le bas de la ville une large rue, qu'on appelle usuellement la Traverse, bien qu'on l'ait, depuis quelques années, baptisée officiellement — c'était fatal — rue de la République. Elle détonne singulièrement au milieu de ces ruelles féodales, tortueuses et obscures, où le soleil ne pénètre qu'à grand'peine, mais elle a été un bon travail sous le rapport hygiénique. Ses vieilles maisons, plus vieilles encore d'aspect que d'âge, bâties au hasard du terrain sur de raides coteaux, sont d'intérieur bizarre. Du rez-de-chaussée, on descendra par un escalier tel quel dans un salon ou une chambre à coucher; de même du salon dans la salle à manger. Les appartements, ainsi distribués à l'aventure, prenant chacun leur jour où ils peuvent, se refusent à toute ornementation symétrique, et gagnent en désordre pittoresque. La maison du Fond Saint-Servais, où je suis né, aujourd'hui démolie et remplacée par une maison moderne, avait de ces étrangetés. Le jardin y était de plain-pied avec le grenier, et il y avait des rez-de-chaussée à tous les étages.

Voilà le milieu où vit un penseur des plus indépendants et des plus féconds de notre temps. Comment fait-il pour entretenir son activité cérébrale au sein de cette indigence, c'est en la dirigeant sur mille objets à la fois, se délassant de ses fonctions de juge par la poésie et la graphologie, de ses méditations criminologiques par la littérature et la comédie; car M. Tarde, j'oubliais de le dire, est auteur de poésies et de saynettes que l'on joue dans la petite société groupée autour

Digitized by Google

de lui. Il vient même de publier dans le *Semeur* (numéros de septembre) des poésies en vers de onze et de neuf syllabes où le premier hémistiche en a cinq. On arrive par là à des effets d'une étrangeté lugubre.

En voici deux spécimens. Le premier est tiré de la pièce intitulée *Le fuseau*:

Aux bourgs où, le soir, encore on file,
Quand, un fil venant à se briser,
Il tombe un fuseau, le gars agile
Qui l'a ramassé, prend un baiser...
Mainte maladresse est ruse habile
Quand tout fil brisé vaut un baiser.

Ah! si ce qu'en nous chaque jour brise
De liens aimés, pleins de douceur,
De liens légers, jeux de la brise,
Se rompait ainsi, tombait des cœurs!
Fileuses, le ciel vous favorise:
Nous, tout fil brisé nous vaut des pleurs!

Les quatre strophes suivantes sont tirées d'un assez long morceau, ayant pour titre *La mort d'Hypathie*.

HYPATHIE.

La nuit est paisible et belle comme un temple.
Que de profondeur et de limpidité
Du haut de la tour où je contemple
Ton masque d'azur, ô Vérité!

LE DISCIPLE.

Au pied de la tour la cité gronde...
Il me semble entendre une rumeur
Sourde et profonde,
Et, de temps en temps, une clameur...

HYPATHIE.

Que les cieux sont purs et les étoiles vives!
Je m'abîme en toi, désordre étincelant!
Mondes inconnus, jusqu'à vos rives
Mon amour en vain tente l'élan.

LE DISCIPLE.

La rumeur grossit, je vois des torches...
L'émeute envahit plusieurs quartiers...
Et sous les porches
Résonnent les pas des émeutiers!

Digitized by Google

Ces sortes de vers au rythme brisé s'adapteraient admirablement, ce me semble, aux sombres ballades dont fourmille la littérature germanique. Je voudrais voir M. Tarde traduire ainsi la célèbre *Revue nocturne* de Zedlitz. Il faut un certain apprentissage pour les lire convenablement. C'est à quoi Mme Tarde a parfaitement réussi.

Mais si Sarlat est triste et maussade, la Dordogne, qui coule à deux lieues de là, est ravissante de fraîcheur et de verdure, et roule ses eaux scintillantes à travers une succession de riantes collines ou de rochers sauvages et déchiquetés.

Sur le flanc d'un de ces rochers est bâti un village autrefois fortifié, La Roque de Gajac, dont les habitants vivent, à la façon des troglodytes, dans des demeures en partie creusées dans le roc. C'est là que M. Tarde a fixé son séjour favori, celui qui le retient à Sarlat, celui qu'il ne peut abandonner. Il y a une maison de campagne, à la fois château, colombier et tanière; pendant l'hiver, séjour favori des hiboux et des chauves-souris, pendant l'été, animée par les grands lézards qui s'y prélassent au chaud soleil, ou courent dans les racines des figuiers aux larges feuilles, le lierre des rochers de là-bas. On peut défier un architecte de dresser le plan de cette habitation aux appartements biscornus et pleins de surprises, distribués suivant les hasards des excavations naturelles. On passe par un trou pour entrer dans une salle à manger toute fraîche, qui communique avec un superbe salon orné de gobelins. Par des couloirs tortueux, on grimpe dans des espèces d'observatoires, de soupentes ou de niches qui servent de chambres à coucher et dont les plafonds ont tous les niveaux imaginables. M. Pierantoni n'y serait dans aucune à son aise. A quelque distance, une vieille tour, datant au moins des croisades, aux marches de pierre usées, dont les murailles sont étreintes par un lierre aux mille bras. C'est là que le maître du logis a établi son phrontistèrion, son méditatoire. Le volet fermé, il y fait plus noir que dans une cave, et un étranger en ferait dix fois le tour sans en trouver la porte. Plus haut, une vaste grotte où l'on arrive par un escalier

Digitized by Google

casse-cou, large tout juste pour une personne, fait de planches mal jointes, fixé au roc par des attaches primitives et surplombant le vide, et d'où, je ne sais pendant quel siège, les habitants qui s'y étaient réfugiés faisaient rouler sur les ennemis les pierres énormes qu'ils détachaient des parois de leur refuge. Au pied, faisant un grand coude, la Dordogne, dont la rive gauche longe à pleins bords une prairie. La Dordogne rappelle tout à fait la Meuse, dont elle a la largeur; elle est seulement plus libre, plus capricieuse, plus solitaire, et ses collines sont plus élevées.

M. Tarde est père de trois garçons, et avec lui ou près de lui vivent sa femme, sa mère, sa grand'mère. Celle-ci est née à Paris au siècle dernier; de haute taille, droite, vive, gaie, œil clair, grandes manières, toilette soignée, accent français d'une absolue pureté, démarche majestueuse, sa robustesse contraste avec la minceur élancée, délicate et flexible de son petit-fils.

C'est dans ce milieu que nous avons vécu quatre jours, trop courts à mon gré, parcourant la ville, visitant les environs, notamment un certain château de Paluel, qu'un Belge, le prince de Croy, est en train de restaurer, et qui nous a laissé une impression d'ennui et de peu confortable; mais surtout bavardant, philosophant, réformant, redressant, politiquant et révolutionnant. Notre ami est une véritable fabrique d'idées, toutes saisissantes. Donnons-en un exemple. Aussi bien la question est à l'ordre du jour plus que jamais dans notre pays.

Il s'agit du suffrage universel. Pour ma part, persuadé que c'est la raison publique qui devrait gouverner un pays, je serais porté à créer des corps électifs différents suivant les intérêts que les élus auraient à soigner. Il me paraît clair que, dans une petite commune agricole où les questions qui peuvent se présenter sont relatives au tracé d'un chemin, à l'emplacement de la pompe ou de l'école, tous les habitants sont aptes à émettre leur avis et à nommer leurs mandataires. Mais déjà dans une petite commune urbaine, les questions ont une autre importance : impôts, travaux publics, administration des finances,

Digitized by Google

et certes, il n'est pas facile de choisir, parmi ceux qui sollicitent le mandat de conseiller, ceux qui sont capables de le remplir. Or, investir de la fonction élective indistinctement tous les habitants, dont la plupart sont impropres à gérer même un ménage, c'est un non-sens théorique. Le suffrage universel a pu fonctionner dans les petites républiques grecques, où les citoyens, en somme peu nombreux, pouvaient, grâce à l'esclavage, s'occuper de la chose de tous; mais là-même, les démocraties, un instant prospères, n'ont pas tardé à commettre les plus grandes fautes et à se perdre. Malheureusement, il est de ces pentes que l'on ne peut pas remonter et, si j'ambitionnais de devenir homme politique, je me garderais bien de proposer la réduction notable du corps électoral pour les Chambres, d'autant que je ne saurais dire comment il faudrait opérer cette réduction.

M. Tarde, comme tous les esprits réfléchis, est convaincu que la foule est parfaitement inapte à se choisir des représentants intègres, capables, désintéressés ; elle se laissera toujours engluer par ceux qui lui feront les plus mirifiques promesses ou qui flatteront ses instincts ou ses passions du moment. Mais que faire? et quand un corps électoral est mauvais, de qui ou de quoi en attendre l'amélioration ou l'épuration? Eh bien, à ce sujet, il avait une idée, c'est d'étendre encore le suffrage universel, de le rendre vraiment universel. Pourquoi les femmes et les enfants sont-ils exclus du droit de vote? On crie beaucoup chez nous contre cette prétendue absurdité qui veut que, pour un centime de plus ou de moins, on devienne ou l'on cesse d'être électeur. Pour la lever, il suffirait de donner à l'électeur autant de voix qu'il paye de francs d'impôts. Pourquoi, en France, l'électorat aux seuls mâles ayant 21 ans révolus? Absurdité du même ordre. On la ferait disparaître en accordant à tout père de famille autant de voix qu'il représenterait de personnes, femme, mère, enfants mineurs, et à défaut du père, à son représentant légitime. Scrutons l'innovation. N'est-il pas contraire au bon sens que le vote d'un voyou, sans foyer, sans famille, sans charges, sans métier, pèse autant dans l'urne que celui de l'ouvrier qui, par son travail et

Digitized by Google

son intelligence, doit nourrir femme et enfants? J'avoue être assez disposé à me rallier à cette formule, et à voir dans cette prépondérance donnée à la famille un élément d'ordre. M. Tarde, se plaçant au point de vue français, y voyait encore autre chose : l'encouragement donné à la fécondité des mariages. Pourquoi le célibataire égoïste, qui ne laisse rien après lui, ou l'époux prudent qui a recherché le mariage mais en évite les conséquences, régleraient-ils le sort d'une société qu'ils ne contribuent pas à perpétuer?

Par ce spécimen, on voit que si M. Tarde, dans ses ouvrages, affecte de mettre plusieurs idées dans chacune de ses phrases, — il est vrai qu'elles sont fort longues — il en a encore de réserve pour en remplir de gros volumes.

Le plus grave sujet de discussion entre nous a rapport au libre arbitre. Il est déterministe, et pourtant il n'est pas de l'école des pathologistes ou des aliénistes qui voient dans tout criminel un malade ou un fou. Il croit à la responsabilité pénale, et la fait reposer sur la notion de l'identité personnelle: le malade ou le fou ne sont plus eux-mêmes, en quoi ils diffèrent du criminel responsable.

J'ai peine, je l'avoue, à concilier ces deux termes : responsabilité et nécessité; de même que ces deux autres : déterminisme et erreur, et par conséquent déterminisme et science. Allant plus loin, je ne parviens plus à distinguer le fou de celui qu'on dit être sain d'esprit, bien que, pratiquement, je fasse la différence entre un malade et un bien portant. Ce n'est pas un des côtés les moins abstrus de cette question débattue depuis qu'il y a des penseurs, de voir qu'elle n'a pas fait un pas, et que les deux partis gardent intactes leurs positions malgré des engagements nombreux à la suite desquels il n'y a jamais de mort. Et pourtant, que diable! comment le déterministe peut-il chercher à me convaincre d'erreur, lorsque, d'après son système, mon opinion doit avoir à ses propres yeux la même valeur que la sienne, c'est-à-dire au fond une valeur nulle? Mais enfin! ce n'est pas le moment d'enfourcher à nouveau mon dada.

J'ai vu chez M. Tarde l'élite de la société sarladaise,

Digitized by Google

médecins, avocats, magistrats. Comme tous ces gens-là avouent s'ennuyer ; comme ils aspirent à figurer sur un plus grand théâtre, Périgueux, Toulouse, Bordeaux, Paris ! Ah ! Paris surtout, la ville fascinatrice, véritable Minotaure dévorant tout ce que la province produit de beau, de fort et de grand, monstre qui épuise ses propres membres pour satisfaire son insatiable appétit. Après quoi, on viendra dire que Paris est un foyer de lumière, que son cerveau est en comparaison de son estomac ! Erreur encore : il y a autant de lumières dans les petites villes universitaires allemandes. Mettez France au lieu d'Allemagne, mettez Heilbronn dans le Lyonnais au lieu du Wurtemberg, et le pharmacien Mayer n'aurait pas découvert le principe de la conservation de l'énergie ; ou s'il l'avait découvert, il ne l'aurait pas écrit ; ou s'il l'avait écrit, il n'aurait pas trouvé d'éditeur ; ou s'il l'avait édité à ses frais, il n'aurait pas trouvé de lecteurs. Seulement, un jour ou l'autre, sa découverte ayant été refaite ailleurs, la France, fouillant son passé, revendiquerait peut-être une gloire qui, au fond, ne lui appartiendrait pas, puisqu'elle n'en aurait pas aperçu les rayons, ni nourri le foyer. Est-ce qu'en bonne justice Lamarck lui appartient, Lamarck qu'elle a méconnu de son vivant, qu'elle a méconnu après sa mort, et dont le génie lui a été révélé par un Anglais ? Larousse ignore que Mayer a existé. Dans son supplément, qui vient de paraître, il lui consacre quelques lignes. C'est que la France est élevée à penser qu'il n'y a pas de grand homme s'il n'a reçu l'estampille de la capitale ! Et que de petits hommes la reçoivent ! En fait de science et de progrès, la multiplicité des foyers est chose féconde. Les plus grandes découvertes de la science allemande ont été faites dans de petites villes universitaires. L'analyse spectrale a été inventée à Heidelberg, l'apôtre du darwinisme est à Iéna, Kekulé est à Bonn. Aussi — et me voici revenu par un long détour aux fêtes de Montpellier — ce sera un bienfait pour la science française, si on parvient à infuser du sang quelque peu riche aux extrémités anémiées de la patrie.

Digitized by Google

VIII

Rodez et Fualdès. — La Canourgue ; excès de propreté. — Les canons du Tarn. — Peireleau et Montpellier-le-Vieux. — De Laroque à Millau, le long de la Dourbie. — Clermont-Ferrand, le Puy-de-Dôme et l'Auvergne. — Français et Espagnol.

Il n'y a si charmante compagnie dont on ne doive se séparer. Mon collègue laissé à Banyuls et moi nous étions donné rendez-vous pour le mardi à La Malène, sur le Tarn. Nous partîmes donc de Sarlat le lundi, par le premier train, pour arriver qu'il faisait noir à la Canourgue, près Banassac sur le Lot. La contrée que l'on traverse est riante.

Nous dûmes nous arrêter quatre heures entières à Rodez. C'est une ville de 12,000 habitants, située à une bonne demi-lieue de la gare du chemin de fer. Elle est bâtie sur une espèce de promontoire escarpé dont le pied est baigné par l'Aveyron. Une belle route y conduit. La ville en elle-même est sombre et sale. Elle est fortement accidentée et renferme pas mal de ruelles désertes. Plusieurs de ces ruelles, horriblement mal entretenues, véritables casse-cou, descendent vers l'Aveyron. C'est l'une d'elles que parcourut le sinistre cortège qui allait porter le cadavre de Fualdès à la rivière.

Après avoir jeté un coup d'œil à l'extérieur et à l'intérieur d'une magnifique cathédrale, dont les tours massives, sévères et sobres d'ornements à leur base, en ont reçu une profusion à leur couronnement ; avoir admiré quelques façades curieuses, telles que celle de l'ancien hôtel d'Armagnac, dont la cour mérite une visite ; avoir traversé la Grand'Place, ornée de la statue de l'évêque Affre de Paris, et une terrasse où s'élève celle d'Alexis de Monteil, — l'historien original qui « à l'histoire des rois, des gens d'église, des gens de guerre » à l'histoire bataille, comme il l'appelait, voulut substituer l'histoire du peuple, des états et des professions, selon lui, la véritable histoire, — n'ayant plus rien à faire, nous avons essayé de reconstituer sur les lieux mêmes le drame qui a rendu cette

Digitized by Google

ville sinistrement célèbre. Mais n'y cherchez pas la rue des Hebdomadiers; la municipalité, pour dérouter la curiosité des touristes, l'a baptisée rue Séguy, en l'honneur d'un grand orateur sacré du XVIII^e^ siècle, enfant de Rodez, qui doit se sentir, s'il sent encore, médiocrement flatté de cette attention. Mais si elle a changé de nom, la rue, ou plutôt la ruelle n'a pas changé d'aspect. C'est une espèce de cloaque tortueux, bordé de hautes maisons toutes noires et toutes crasseuses, aux rares fenêtres sans rideaux, quelques-unes grillées, ayant plutôt l'air de donner jour à des écuries ou à des cachots qu'à des chambres. Par l'une ou l'autre porte entr'ouverte, on peut s'assurer que l'intérieur répond à l'extérieur. Il est impossible, si on ne la connaît pas, de deviner laquelle de ces repoussantes façades appartient à la maison Bancal. Nous les avons inspectées toutes avec curiosité, et nous nous sommes trompés, comme nous l'avons reconnu à notre retour, en relisant dans les *Causes célèbres* le procès et le plan qui l'accompagne. On nous dira : Pourquoi ne pas s'informer ? C'est qu'un ancien magistrat de Rodez, que nous avions vu à Sarlat, nous avait prévenus que cette ville renferme nombre de descendants ou parents des acteurs de ce drame terrible, et que les habitants sont impatientés de la triste renommée de leur ville. C'est pour cette raison-là même qu'on a changé le nom de la rue des Hebdomadiers.

Heureusement que nous avions ce sujet de distraction, car qu'aurions-nous pu faire quatre heures durant à Rodez? La descente à l'Aveyron est longue et difficile. Quant à la rivière, elle disparaît vite en un tournant; mais ses bords sont riants, et un pont et un moulin sont loin de les déparer.

Autre arrêt à Sévérac, où nous devons attendre le train qui vient de Millau. Enfin, descente à Banassac, d'où nous devons remonter en voiture jusqu'à la Canourgue. La Canourgue est un assez gros village, pauvre d'aspect, qui a acquis une certaine notoriété depuis que l'on visite les gorges du Tarn et Montpellier-le-Vieux.

A l'auberge où nous descendons, la même pièce sert de

Digitized by Google

salon, de parloir, de cuisine et de chambre à coucher pour les enfants. La mère déshabille un gamin tout en surveillant notre fricot. Des commis voyageurs, croyons-nous, sont attablés dans la salle à manger. Pour ne pas les déranger, on nous demande si cela nous serait égal de manger dans une espèce de cave. Nous acceptons de grand cœur. Nous ne soupons pas seuls, des chiens viennent nous tenir compagnie et partager notre repas. Pas mauvais, le repas. C'est une remarque que nous pouvons généraliser. Partout, nous avons été servis abondamment, sainement, proprement et même délicatement. A La Malène, nous avons été bourrés de truffes.

Si nous avons soupé dans une cave, nous couchons dans un grenier dont les murs n'avaient conservé que des traces d'un lointain badigeonnage; lits propres d'ailleurs, mais service primitif. Ne parlons pas du reste. Par là-bas, il ne faut pas se mettre à la recherche de ces lieux qui ont tant de noms qu'on ne sait plus comment les désigner. « Nous ne sommes pas assez sales pour tenir de pareilles choses dans notre maison! » Réponse fière et sublime, mais peu en harmonie avec l'infection et les ordures de la cour.

De la Canourgue, on va en voiture jusqu'à La Malène, sur les bords du Tarn. La route s'élève à une grande hauteur, peut-être sept à huit cents mètres, et offre beaucoup d'intérêt. La Canourgue est dans une vallée fertile et, à mesure qu'on monte, la contrée devient de plus en plus sauvage, froide et stérile; toute culture et presque toute végétation finissent par disparaître. On est dans un véritable désert âpre et rocailleux. On retrouve champs, prairies et jardins à La Malène, village assez gentil d'aspect. Nous y arrivons à l'heure exacte qui nous avait été fixée. M. et M^me^ Frédericq y sont depuis la veille. Pour occuper sa matinée, M. Frédericq, qui, dans ses moments perdus, fait de la géologie, voulut s'assurer de quelle composition était le sol qu'il foulait dans sa chambre. Avec son canif, il creusa un puits carré à travers de puissantes couches de sédiment quaternaire, tertiaire et secondaire, et, au bout d'une demi-heure d'un labeur assidu, atteignit enfin le terrain primaire, qui était formé de bois blanc. Les propriétaires en sont

Digitized by Google

encore sans doute à se demander dans quel but le voyageur blanc a entrepris pareil travail.

Au bas du village nous attendent un bateau plat et deux bateliers, qui doivent nous conduire à travers les gorges, autrement dit les canons (prononcez cagnons) du Tarn, et aux mains et aux perches de qui nous avions à confier nos personnes. Ils s'acquittèrent admirablement de leur tâche, et nous n'eûmes même pas le plaisir d'une émotion.

Le Tarn est une rivière torrentueuse, claire comme cristal. Elle a creusé son lit dans des roches de dolomite, où elle s'est encaissée à cinq ou six cents mètres de profondeur. Parfois, le torrent a rongé le pied de la roche, et les gigantesques parois font mine de se rejoindre. Cette roche est très friable, et en plusieurs places il y a des amoncellements de sable. Les tournants sont brusques et, à certains endroits, la rivière fait lac, si bien qu'on ne sait par où l'on est venu ni par où l'on pourra sortir. Le fond de la rivière est plein de rocs qui émergent et entre lesquels il faut diriger adroitement l'embarcation. De loin en loin, là où la rivière s'est quelque peu éloignée de la montagne, on voit, parfois à une hauteur vertigineuse, une ou deux cabanes à côté d'une petite bande de terrain cultivable. Cette promenade de quelques heures fait succéder points de vue à points de vue toujours semblables de composition, toujours variés d'aspect. A un petit hameau appelé les Vignes, des éboulis de rochers ont rendu les passes infranchissables, et l'on doit se diriger à pied, par un mauvais sentier à peine tracé, jusque Peireleau, d'où l'on peut partir pour visiter Montpellier-le-Vieux.

La route à pied vous fait voir à mi-hauteur ces parois grandioses et bizarres, qui toutefois ne tardent pas à produire un effet monotone au point d'en devenir agaçant, tant le chemin est long et pénible. Rencontre de deux lézards ocellés qui jouent dans le sentier. On capture l'un d'eux, qui voyagera avec nous et ira rejoindre à Liège son parent expédié par la poste. Plus loin, une jolie couleuvre que nous capturons aussi, que j'ai rapportée à Liège et même à la campagne, où elle s'est évadée je ne sais ni où ni par où.

Digitized by Google

Peireleau est un village coquet bâti sur le flanc d'une colline escarpée. Deux ou trois hôtels suffisamment confortables et où l'on ne craint pas d'être trop sale, comme à la Canourgue. C'est de là qu'on atteint, par une longue route, que nous faisons les uns en voiture, les autres à pied, l'endroit appelé Ferme Maubert, réunion de quelques cabanes autour d'une espèce de ferme où l'on peut boire et manger. Cette ferme est à l'entrée de Montpellier-le-Vieux.

La *Revue* a déjà donné la description de cette contrée éminemment curieuse. Rappelons que Montpellier-le-Vieux n'est ni une ville, ni un village; le nom pourrait tromper. C'est une agglomération étrange d'un nombre incalculable de gigantesques rochers qui affectent toutes les formes : obélisques, cathédrales, palais, châteaux forts, portiques, remparts, tours, portes, maisons ruinées, rues, ruelles, places publiques, parcs, avenues, amphithéâtres, arcs de triomphe. Au clair de lune, l'illusion doit être complète; déjà en plein soleil, l'imagination n'a pas trop à faire. On peut se promener des heures entières dans cette ville fantastique — et assez fatigante, car on y franchit à plusieurs reprises des ravins de cent mètres, et les monuments, au sommet desquels il faut grimper par devoir de touriste, y atteignent parfois cette hauteur. Malgré l'absence d'eau, — la roche fendillée laissant passer absolument toutes les eaux du ciel, — les côtes sont couvertes d'une herbe rase qui nourrit de nombreux troupeaux de moutons. Les sapins y poussent par places en forme de bosquets. Notre guide se plaignait de ces sapins, qui mangeaient les pâturages. « Pourquoi ne les coupez-vous pas? disais-je. — On ne pourrait les transporter », répondit-il. Peu ou point d'insectes; pas de grenouilles, naturellement. Sur certains rochers, de petits lézards gris mouchetés.

Nous descendons de là vers Laroque, où nous comptons coucher. Mais pas moyen de nous y loger, sinon — et encore — dans des chambres banales où dorment les gens de l'auberge et des passants. Nous devons prendre le parti d'aller à Millau, distant de 13 à 14 kilomètres. Nous négocions pour une voiture, et ces primitifs de Laroque débutent par nous

Digitized by Google

faire attendre une grosse heure avant de nous donner réponse. Pendant qu'on attend et qu'on négocie, je vais me baigner dans la Dourbie, au grand effroi des naturels qui, devinant mon dessein, me déconseillent fortement, par la raison que « cette eau est mauvaise ». Qu'entendent-ils par là? je n'en sais rien; elle est admirablement claire et froide — mais il fait si chaud!

La veille, d'ailleurs, je m'étais déjà bravement aventuré dans les rocs et les remous du Tarn. En plein soleil, l'eau est d'une fraîcheur agréable.

Mon bain pris, j'apprends à mon retour qu'on nous réclame pour le trajet sur une magnifique route, de pente uniforme et insensible, un prix de haute fantaisie. Je boucle mon sac, un de mes compagnons en fait autant, et je dis aux autres de faire comme nous. Conseil impossible à suivre, les dames n'en peuvent plus. Mais en nous voyant partir résolument, les hôtes, prenant peur, baissent leur prix de 30 à 40 p. c; la voiture nous rattrape après une petite heure, et, ma foi, je continue à pied jusque Millau, où j'arrive qu'il fait nuit.

La vallée de la Dourbie est ravissante; la petite rivière gazouille gentiment entre de hautes collines toutes vertes, d'où émergent par-ci, par-là, des rochers grisâtres aux formes étranges.

Millau, situé au confluent du Tarn et de la Dourbie, est une jolie ville de 13,000 habitants. L'aspect général est assez coquet, mais les maisons persistent à être sales et les façades à être indigentes. L'hôtel où nous sommes logés est des plus propres et des plus confortables, il est même luxueux. Il s'enseigne l'hôtel *Guillaumenqu* — remarquez l'orthographe. A Laroque, il y avait un hôtel (!) *Virenque* — prononcez Guillaumink, Virink avec un son nasal guttural, qu'il faut avoir entendu pour s'en faire une idée. Là-bas, on dit *du vinque, du painque — il n'eng man'que pointque*. Cette dernière phrase signifie oui. Par exemple : Pouvons-nous avoir du poisson? — Il n'en manque point.

De Millau, nous nous rendons à Clermont-Ferrand, dernière étape de notre voyage. Route variée et intéressante. Nous arrivons à Clermont-Ferrand le soir.

Digitized by Google

Cette ville, dont Baedeker fait une description assez peu engageante, nous a paru à tous les cinq répondre le mieux à ce que nous entendons, nous, Belges, par le nom de ville, c'est-à-dire un ensemble de maisons à l'aspect confortable, sinon luxueux. Mon collègue n'y resta qu'une demi-journée; nous, nous y trouvâmes assez d'intérêt pour y passer cinq jours. Nous étions du reste admirablement logés à l'*Hôtel des Minimes*, tout à côté de la place de Jaude; vastes appartements, d'une propreté flamande, nourriture de premier choix, hôtes d'une complaisance parfaite. Je ne décrirai pas la ville, ni sa belle cathédrale, ni sa vieille église de Notre-Dame-du-Port, unique au monde pour son architecture auvergnate, ni son musée, ni ses statues, dont celle de Desaix ressemble de loin à Perrette en manteau, ni ses fontaines, ni la source incrustante de Sainte-Allyre. La ville elle-même est animée, et nous y avons eu le spectacle — à ce qu'il paraît assez commun — d'une procession. Les femmes y sont en général très laides, ainsi que dans toute l'Auvergne. Royat est une espèce de faubourg de Clermont et rien ne peut se comparer aux promenades ravissantes de cette petite ville d'eaux. Tout près de là se trouve un jardin incomparable légué à la ville par son propriétaire. L'ascension du Puy-de-Dôme se fait sans peine, une voiture pouvant atteindre presque au sommet. La vue du haut du cône est des plus étranges, la plaine que l'on a sous ses pieds étant toute parsemée de gigantesques taupinières, les anciens volcans de l'Auvergne.

Nous avons été contraints d'assister de cette hauteur aux exercices du tir de l'artillerie, car, pendant tout le temps qu'ils durent, la circulation sur la route est arrêtée. Le spectacle d'ailleurs ne manquait pas d'intérêt. Les exercices consistent à pointer les canons de manière à faire tomber les boulets entre deux lignes de palissades. Pris une espèce de jardinière, fort rare chez nous, le *carabus auronitens*.

La contrée autour de Clermont est d'une fertilité sans égale, véritable verger et potager de la France; les villages y ont un air cossu, tout à fait en rapport, m'a-t-on dit, avec la richesse des habitants. Bref, moi, Liégeois, et comme tout bon Belge,

Digitized by Google

pénétré d'une admiration exclusive et indiscrète pour ma ville natale et pour sa culture fruitière et maraîchère, j'ai dû reconnaître que les légumes étaient plus beaux, les fruits plus abondants, plus gros et plus succulents dans cette Auvergne, que je ne connaissais que par les anecdotes sur les Auvergnats.

Dans nos promenades, poursuivi un lézard ocellé que nous n'avons pu attraper. Au mont Rognon, autour des ruines, vu une véritable armée de Flambés ou Podalyres, magnifique espèce de papillons aux grandes ailes jaunes, découpées et rayées de bandes foncées. Vu aussi beaucoup de Sisyphus, petite espèce de bousier pilulaire.

Retour à Liège. Excursion finie, souvenirs ineffaçables, amitiés scellées là-bas — promesses faites de se revoir et promesses déjà tenues : M. Sabatier est venu passer dix jours chez nous.

Je ne veux pourtant pas terminer ce récit sans dire un mot de mes deux captifs, de mes deux lézards ocellés, l'un pris dans les Pyrénées espagnoles, l'autre sur le Tarn. Ils ont à peu près même taille, 40 à 45 centimètres, mais — et je ne reviens pas encore de l'étonnement où me plonge cette constatation — il est impossible de trouver entre deux hommes choisis au hasard de plus grandes différences de caractères qu'entre mes deux lézards. Dès le premier jour que je m'en suis occupé, le français, amadoué par le miel que je lui ai offert, s'est habitué à se laisser prendre et manier sans résistance, n'a plus cherché à mordre ni à fuir, suçant avidement le miel que je lui présentais au bout d'un bâton, se cachant dans ma poitrine, dans ma manche, dans mon dos; l'autre, farouche, indomptable, ne fuyant pas non plus, mais se dressant sur ses pattes de devant, la gueule large ouverte, prêt à pincer la main téméraire, sautant après elle, et, s'il la pinçait, la serrant avec une telle force qu'il faisait jaillir le sang, et tenant ferme. Il fallait, comme je l'ai dit, qu'une autre personne entr'ouvrît sa gueule de ses deux mains pour lui faire lâcher prise.

Je leur confectionnai une très grande cage en fil de fer, et

Digitized by Google

les mis dans une grande chambre recevant le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher par trois côtés différents.

Le français apprenait bientôt à sortir de sa cage, à grimper aux fenêtres par des loques que j'y avais suspendues, et passait de l'une à l'autre à la recherche du soleil; le soir, il rentrait dans sa cage. L'autre, stupide, se promenait au fond de sa cage comme une âme en peine, sans essayer d'en sortir, et, si je le plaçais sur l'appui d'une fenêtre au soleil, se laissait envahir par l'ombre, s'obstinait des heures entières à vouloir passer à travers les vitres et finissait par s'endormir là où on l'avait mis. Le premier, ayant découvert dans la chambre un vieux lit avec son matelas, se prenait d'amour pour ce matelas, remarquait un trou dans la toile, et savait retrouver ce trou malgré des déplacements intentionnels. Bien mieux, il apprenait tout de suite à passer le soir par un pont de cordons pour rentrer dans le lit et de là dans sa cachette. Le second n'est jamais parvenu à comprendre l'usage du pont.

Aujourd'hui, ils se portent tous les deux à merveille; l'espagnol a fini par comprendre que je ne lui veux aucun mal, ne cherche plus que rarement à mordre, affectionne de courir sur moi et de se cacher dans mes manches, mon dos ou ma poitrine, a dans sa cage un vieux gilet à manches pour couchette; mais il ne sait pas se conduire; il ne sait pas trouver de lui-même le bon endroit, il tâtonne comme un aveugle. Son compagnon connaît admirablement la topographie de mes vêtements et de son gilet, quelque forme que je lui donne.

Autre trait : l'un et l'autre connaissent les vers de terre dont je les nourris; mais le français attend le ver que je lui jette et le happe tout de suite, l'espagnol commence par fuir, et ce n'est qu'à force de patience que je vaincs sa méfiance. Aussi l'un est gros et tendu comme un petit boudin, l'autre naguère encore était efflanqué comme une vessie dégonflée; depuis quelque temps, il reprend de l'embonpoint. D'ailleurs, leurs physionomies, — peut-on parler de la physionomie d'un lézard? — leurs physionomies décèlent la différence de leurs caractères; l'œil de l'un est fier et hardi, il est grand ouvert et un cercle d'or entoure la prunelle; l'œil de l'autre est plus

Digitized by Google

voilé et plus doux; je me figure même qu'il est caressant.

Dernier trait : ils font bon ménage, dorment l'un à côté de l'autre, voire entrelacés l'un à l'autre. Dernièrement, ayant trouvé une porte ouverte, ils sont sortis de mon bureau, ont traversé un couloir obscur, sont entrés dans une grande chambre à coucher, et nous les avons retrouvés tous les deux accrochés à une bouche de calorifère. C'est certainement le français qui a fait cette découverte; l'espagnol s'est borné à se laisser guider.

Je livre ces faits aux politiciens et aux historiens de France et d'Espagne. Peut-être l'histoire des bêtes pourrait-elle jeter un supplément de lumière sur celle des peuples.

Liège, novembre 1890.

J. DELBŒUF.

P.-S. — Au jour où paraissent ces lignes (mars 1891), le lézard espagnol a enfin dépouillé son caractère sauvage et marche sur les traces du français. Effet de l'imitation.

Digitized by Google

NOTICES

De la justice pénale, Étude philosophique sur le droit de punir, par ISIDORE MAUS. — Bruxelles, veuve P. Larcier, et Paris, P. Alcan, éditeurs.

Les progrès de la physiologie, surtout ceux de la physiologie psychique dans ses rapports avec la structure du système nerveux, ont eu pour conséquence immédiate et naturelle la revision, la mise en question de toutes les anciennes théories religieuses et métaphysiques relatives aux problèmes si graves de la responsabilité morale et pénale. La science positive a transporté la question du domaine de l'absolu dans celui de la relativité ; il n'est plus question de libre arbitre absolu pas plus que d'irresponsabilité absolue ; elle recherche et s'efforce d'expliquer les conditions anthropologiques et sociologiques qui président aux diverses manifestations de l'activité individuelle et collective ; elle travaille, par les réformes progressives qu'elle préconise, à l'amélioration du milieu physique, au développement de notre état physiologique, à notre perfectionnement intellectuel et moral. Si les théories pénales nouvelles savent faire la part de l'influence des milieux, de l'atavisme héréditaire, de la pathologie nerveuse et cérébrale et même des causes accidentelles dans l'appréciation des causes de la criminalité, elles savent cependant, malgré cette limitation nécessaire du libre arbitre, ne pas laisser la société désarmée contre les périls que peuvent lui faire courir des individualités dangereuses ; celles-ci restent responsables socialement en ce sens que le fou moral, par exemple, peut, aussi

Digitized by Google

longtemps que son état pathologique perdure, être enfermé dans un asile où il recevra tous les soins de nature à le ramener si possible à un état normal, et où la surveillance dont il sera en même temps l'objet sera une garantie plus efficace pour la société que les condamnations à l'emprisonnement et les libérations intermittentes dont l'influence est nulle sur ces habitués naturels de la police correctionnelle et des cours d'assises.

L'étude de M. I. Maus est une tentative de conciliation entre les anciennes doctrines métaphysiques du libre arbitre et les théories modernes dont nous venons d'indiquer la tendance à peu près générale. Le livre de l'auteur, qui est docteur en philosophie et membre de la Société philosophique de l'université de Louvain, est une œuvre sincère et de bonne foi; elle nous montre comment les idées nouvelles pénètrent par infiltration les anciennes méthodes et les systèmes qui de leur temps et à leur avènement n'étaient pas moins que les modernes révolutionnaires et subversives en apparence, progressives et organiquement évolutives en réalité. Quand M. Maus nous rappelle, dans son introduction, le caractère à la fois philosophique et juridique des doctrines de saint Thomas d'Aquin, nous sommes tout prêts à reconnaître avec lui « que c'est dans ses écrits qu'il faut naturellement chercher la pensée autorisée de l'époque religieuse sur le point qui nous intéresse ». Les réformateurs de la philosophie et du droit criminel de notre époque ne rejettent aucune célébrité ni religieuse ni métaphysique du panthéon où reposent les illustrations de la pensée humaine; cela même serait en contradiction formelle avec la théorie de l'évolution à laquelle se rattachent actuellement toutes les sciences positives.

Pour sauver la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur la responsabilité morale et pénale, M. Maus fait sagement la part du feu; par cela même il abandonne, qu'il le veuille ou non, le terrain de l'absolu pour se confiner dans celui du relatif et du social. Après nous avoir exposé sa théorie de la peine et de la justice, où il ne s'éloigne guère des enseignements du célèbre auteur de la *Somme théologique*, il conclut pratiquement

Digitized by Google

à une distinction fondamentale entre ceux qui sont moralement ou pénalement responsables et ceux qui, pour des raisons dont l'appréciation est du domaine de la science, ne le sont pas. Voilà l'essentiel. Les mesures à prendre vis-à-vis de ceux qui font partie de la deuxième catégorie « ne rentrent pas dans les attributions *pénales* du gouvernement; elles appartiennent à sa *mission générale* » de défense et de conservation. L'auteur conclut dès lors très sagement qu'il faut bien étudier avant tout l'homme criminel non pas *in abstracto* évidemment, mais chacun dans son individualité pour pouvoir le classer soit parmi les responsables, soit parmi ceux qui ne le sont pas. Il faut fortifier les études dans ce sens; nous y applaudissons des deux mains. La loi récente sur l'enseignement supérieur a déjà imposé aux universités de joindre à leurs cours de psychologie des notions générales d'anatomie et de physiologie humaine; il faut, pensons-nous, aller plus loin. L'enseignement de la philosophie et du droit doit être précédé d'un cours complet de physiologie et d'un cours de médecine légale. Au point de vue judiciaire et répressif, tout récidiviste, sinon tout prévenu, doit faire l'objet d'un examen médical embrassant non seulement son état actuel, mais ses antécédents personnels et ancestraux. C'est ainsi seulement que pourra se réaliser ce désidératum élevé de l'auteur :

« Le droit pénal lui-même doit profiter largement de la nouvelle direction donnée aux études. Il doit apprendre combien il est nécessaire d'étudier *le criminel :* d'abord pour respecter les limites de sa compétence; ensuite, pour *s'individualiser autant que possible* au profit de l'intérêt social et de la justice elle-même. »

Sur ce terrain, la réconciliation avec les doctrines chères à l'université de Louvain et à l'auteur du livre serait facile; mais ceci prouve précisément que ce sont aujourd hui les systèmes religieux et métaphysiques qui nous séparent le plus et la science exclusivement positive qui nous divise naturellement le moins grâce à son unité de méthode et à sa synthèse philosophique supérieures.

G. D.

Digitized by Google

LES LIVRES

La Société d'histoire d'Utrecht approche du 60e volume de la seconde série de ses publications. Le 55e, un fort in-octavo de 654 pages, est intitulé : *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, par P.-L. Müller, professeur à Leide, et A. Diegerick, sous-archiviste de l'État à Gand.* Il est arrivé à ces savants la même chose qu'à M. Piot pour sa correspondance du cardinal de Granvelle : à un certain moment, les documents nouveaux se sont à tel point amoncelés autour d'eux, qu'ils se sont demandé s'il ne convenait point de changer leur mode de publication. Ils n'en ont rien fait, heureusement, de sorte que nous trouvons dans ce volume, pour la première fois, un récit complet des troubles causés par les Malcontents et par les Gantois, qui va du mois de septembre 1578 au mois de février 1579. Ce que les documents publiés *in extenso* ne disent pas toujours se trouve au bas des pages, et ces notes explicatives, rédigées avec autant de clarté que de concision, nous amènent à cette conclusion qu'au XVIe siècle la révolution ne finissait pas parce que, quand les Flamands et les Wallons étaient d'accord sur la religion, ils se disputaient sur la politique, et quand ils étaient d'accord sur la politique, ils se disputaient sur la religion. Aujourd'hui, on ne se dispute plus chez nous que sur la langue, mais, au point de vue national, nous n'oserions affirmer que c'est moins grave.

Les Belges d'aujourd'hui devraient se souvenir que ce fut uniquement à cause de leurs querelles intestines que les étrangers redevinrent au XVIe siècle nos maîtres, se partagèrent notre sol et nous ruinèrent en poussant à l'étranger nos artisans, nos marchands et nos penseurs.

Digitized by Google

La *Huguenot Society of London* vient encore de publier deux ouvrages qui se rapportent à ces événements. Le premier est intitulé : *Les actes des colloques des Églises françaises et des synodes des Églises étrangères réfugiées en Angleterre* (1581-1654), *transcrits et édités par M. A.-C. Chamier.* Lymington, 1890. 1 vol. in-4° de 126 pages. A la lecture, on s'aperçoit bien vite que les réformés de langue française dont il est question sont presque tous des Wallons des Pays-Bas, ce qui est fort naturel, puisque l'édit de Nantes arrêta longtemps le flot de l'émigration française. Ce volume et le suivant sont fort utiles à l'historien et au généalogiste. M. A.-M. Godfray, de la Huguenot Society, a publié il y a trois mois à peine, aux frais de sa docte société, un volume qui est presque un chapitre de l'histoire de l'industrie belge à l'étranger. Son titre principal est : *Registre de l'Église wallonne de Southampton,* et son sous-titre : *Registre des baptesmes, mariages, morts et jeusnes.* Ces deux volumes sont imprimés avec luxe et accompagnés de tables de noms de personnes et de noms de lieux qui facilitent singulièrement les recherches en relevant les orthographes différentes.

Un dernier ouvrage, qui nous arrive d'Allemagne, réclame toute notre attention. Il est dû à M. Cuno, pasteur réformé, qui, dans ces vingt dernières années, s'est fait connaître par des travaux concernant les princes de la maison de Nassau-Dillenbourg, les comtes palatins du Rhin, les réformateurs Olevianus et Gui de Brès, et enfin les colonies réformées des Belges réfugiés au Palatinat. C'est assez dire que M. Cuno était bien préparé à nous donner une étude magistrale et peut-être définitive sur les travaux et les écrits de François du Jon, ce réformateur du XVI^e^ siècle qui joua un rôle religieux et politique important, d'abord à Bruxelles et à Anvers, puis au Palatinat et en Hollande.

Son livre, un in-octavo de 416 pages, a pour titre : *Franciscus Junius, der Aeltere, Professor der Theologie und Pastor* (1545-1602). Amsterdam, Scheffer & C°, 1891. Il est orné d'un portrait et d'un fac-similé de l'écriture du réformateur. Celui-ci se rattache à la Belgique par des liens de plus d'une

Digitized by Google

nature. Vrai mysogine dans sa jeunesse, il se maria quatre fois en pleine maturité d'âge. Sa première femme fut Agnès de Meef, dite Champion, de Liége; sa seconde, Élisabeth Vanden Corput, de Breda, réfugiée à Heidelberg, et sa troisième et avant-dernière femme, Jeanne Lhermitte, d'Anvers, fille d'un échevin de cette ville. Junius était gentilhomme, et cette qualité fut sans doute la raison pour laquelle les hauts et puissants seigneurs du Compromis des nobles le firent venir d'Anvers, en novembre 1565, de préférence à tout autre, pour consacrer leur union par une prière.

L'historien Motley veut que cette prière, dite en l'hôtel de Culembourg, au Petit-Sablon de Bruxelles, ait été un sermon. M. Cuno n'en parle seulement pas, et nous le regrettons pour lui, parce que, prière ou sermon, c'est une preuve certaine que la part, prise par Junius au premier acte de nos troubles du XVI^e^ siècle, est pastorale et nullement politique.

Si notre auteur avait fait une étude plus approfondie de la révolution des Pays-Bas contre Philippe II, il n'aurait point écrit (p. 24) que Marguerite de Parme envoya *François de Hames* au consistoire wallon d'Anvers pour lui intimer l'ordre d'interdire à ses pasteurs les prêches champêtres. Il n'y a jamais eu de François de Hames, mais bien un Nicolas de Hames, dit Toison d'or, sur lequel nous avons publié, en 1889, une ample notice dans la *Revue de Belgique*. Or, Nicolas de Hames n'a été chargé, en 1566, d'aucune mission par la gouvernante, qui se défiait de lui, et s'il va à Anvers, et s'il assiste aux prêches champêtres, ce n'est que pour encourager les protestants et les tenir en haleine. On lit avec étonnement (p. 32 et 33) le nom de Wackenheim, un nom allemand, comme étant, en 1566, celui du gouverneur de Gand, où il n'y avait alors qu'un grand bailli, qui était Antoine de Bourgogne, seigneur de Wacken. Empressons-nous toutefois de dire que cette erreur de détail, comme la précédente, appartient en propre à Junius lui-même, dont Gerdès a réimprimé l'autobiographie sans y faire les corrections nécessaires.

Une dernière observation que M. Cuno ne prendra certainement pas de mauvaise part, c'est que nous trouvons son

Digitized by Google

livre trop savant. Il exige du commun des lecteurs des connaissances que bien peu possèdent, même parmi ceux qui ont passé par les écoles de la docte Allemagne. Si M. Cuno avait pensé à eux, il aurait pris la peine de traduire en allemand les nombreuses citations en langues mortes et vivantes qui coupent son récit. Cela à part, sa monographie de Junius se lit avec plaisir et grand profit. Elle lui vaudra, sans doute, des félicitations dont il aura lieu d'être plus heureux et plus fier que de tous les compliments que nous pourrions lui faire.

C.-A. R.

Digitized by Google

LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE ET LES HABITATIONS OUVRIÈRES

Dans la notice que nous publiions ici même il y a deux mois (1), nous disions que le placement fructueux des sommes versées à ses guichets constituait pour la Caisse générale d'épargne et de retraite une difficulté chaque jour grandissante.

Sans doute, la sagesse du législateur de 1865 a paré en partie à cet écueil devant lequel se buttent la plupart des institutions similaires. Elle a su trouver pour les placements une formule heureuse, évitant à la fois les très graves inconvénients du système français et les inconvénients bien moins sérieux du système de la liberté absolue, tel qu'il fonctionne en Italie. Mais on ne pouvait prévoir, il y a vingt-cinq ans, l'énorme afflux de fonds qui se produirait vers la Caisse, favorisé par toute espèce de circonstances, et qui mettrait cet établissement en possession bientôt de 350 millions de francs.

Comment faire refluer jusqu'aux extrêmes limites du pays cet argent, en quelque sorte aspiré sur tous les points du territoire? Comment empêcher ce découragement de l'initiative industrielle et commerciale et des facultés productrices du pays, que M. Léon Say, dans son brillant rapport sur l'exposition d'économie sociale de 1889, signale à juste titre comme un

(1) Numéro du 15 février : « La Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. »

Digitized by Google

des plus sérieux dangers d'une concentration excessive des capitaux dans les mêmes mains? L'affectation d'une partie de l'encaisse à l'escompte d'effets sur la Belgique et à l'achat de bonnes obligations de sociétés, voire à des prêts hypothécaires, et tout cela à concurrence du cinquième environ, est un utile tempérament aux conséquences de cette concentration. Les prêts agricoles, s'ils se multipliaient comme on le souhaitait naguère, en formeraient un autre. Toutefois, il est incontestable que la situation appelle la plus sérieuse attention et que la recherche de placements, encourageant l'initiative au lieu de l'énerver, s'impose à l'administration de la Caisse.

Dans cet ordre d'idées, on ne peut qu'applaudir au projet de favoriser, à l'aide des fonds de l'épargne, l'érection de maisons ouvrières.

Dire que la multiplication de ces habitations est à la fois une nécessité matérielle et une sauvegarde sociale, c'est presque énoncer une de ces banalités que les Anglais appellent un *truism*. Il n'y a, en effet, qu'une voix à cet égard, et depuis longtemps, dans notre pays. Dès 1857, le Roi, siégeant au Sénat en sa qualité d'héritier du trône, signalait, dans un discours qui eut un grand retentissement, l'urgence de favoriser l'érection de maisons saines et salubres à l'usage des classes laborieuses, et il obtenait la reconnaissance légale pour l'une des premières sociétés constituées chez nous à cette fin. Des progrès marqués ont été accomplis depuis lors. Un document du plus haut intérêt et que l'Académie a justement couronné, le rapport de M. le baron H. de Royer de Dour à l'Exposition de Paris, a fourni à cet égard des indications précises. Nous avions au début de 1889, outre les très nombreuses habitations construites par les sociétés industrielles pour le logement de leur personnel, habitations qui, dans un grand nombre de cas, peuvent devenir la propriété de l'ouvrier par suite d'heureuses combinaisons financières, quatre sociétés constituées exclusivement par des ouvriers soit pour faciliter à leurs membres l'acquisition de terrains ou de maisons, soit pour construire sous la forme coopérative. D'autre part, huit sociétés ayant pour but la construction de demeures

Digitized by Google

économiques fonctionnaient à Anvers, Bruxelles, Charleroi, Liége, Tournai et Verviers; MM. Émile Hoyaux, à Cuesmes lez-Mons, et M. F. Sévrin, à Isle-le-Pré lez-Bastogne, avaient érigé des cités ouvrières à leurs frais personnels; enfin, les bureaux de bienfaisance d'un certain nombre de localités telles que Nivelles, Wavre, Mons, Gand, Anvers, Huy, Jodoigne, Morlanwelz et Wetteren avaient consacré près de 3 millions de francs en trente ans à des constructions du même genre comprenant, en surface bâtie, près de 52,000 mètres carrés.

Ce sont là, certes, des résultats qui ne manquent point d'importance; mais combien on est loin encore d'avoir atteint le but, et que de choses restent à faire pour arriver à une situation simplement satisfaisante! Quiconque a visité les quartiers populeux des centres industriels et urbains peut le dire, car son cœur a dû saigner à la vue du spectacle qui s'offrait à ses yeux. Les intentions du législateur de 1867, qui favorisait de toutes ses forces la constitution des sociétés coopératives de construction, attendent pour ainsi dire toujours leur réalisation, et les vœux de la Commission du travail, émis vingt ans après, en témoignent à suffisance.

Or, tandis que nous marchons de ce pas qui peut être très sûr, mais qui est certainement aussi fort lent, l'étranger nous précède et enregistre chaque jour de nouvelles avances sur nous.

En Angleterre, depuis l'acte du 30 juillet 1874, les sociétés de construction (*building societies*) ont pris un développement considérable. Ces sociétés sont de deux espèces, permanentes et temporaires. Les premières ont un nombre de membres illimité et leur fonctionnement se conçoit aisément. Les secondes, au contraire, comportent en principe un nombre limité d'associés qui, au moyen de cotisations et de remboursements mensuels, échelonnés avec autant de précision que possible, deviennent dans un temps donné propriétaires de leur maison. Quand toutes les avances ont été remboursées et les frais de gestion couverts, on procède au remboursement du solde actif et l'association est dissoute. De beaucoup cette

Digitized by Google

seconde combinaison est préférée par les classes laborieuses d'Angleterre, où le *self help* compte tant de pratiquants, et qui n'attendent point du seul fait de l'État la solution des problèmes qui se posent, en ce qui concerne l'amélioration de leur sort.

Au 31 décembre 1888, le nombre des sociétés de construction s'élevait à 2,545 pour tout le Royaume-Uni, et ces associations comptaient en moyenne chacune 300 membres. L'actif comportait des créances hypothécaires pour près de 1,250,000,000 de francs et des avances pour près de 90 millions, soit, au total, 1,340,000,000 de francs environ ; le passif se subdivisait en 900 millions dus aux actionnaires, 375 millions dus aux déposants et créditeurs divers et en un solde de bénéfices non distribués, réserves et dividendes, de 65 millions environ.

Le mot « déposant », que l'on vient de lire, indique que les *building societies* reçoivent les fonds de tiers qui ne sont point actionnaires. En effet, et bien que les actions en général ne dépassent guère le taux de 250 francs, nombre de travailleurs se contentent de verser leurs épargnes dans les caisses des sociétés de construction, qui leur servent un intérêt atteignant jusque 5 p. c. Même un grand nombre de sociétés de secours mutuels, pour obtenir un rendement plus élevé, placent leurs fonds dans les sociétés de bâtisse. C'est l'argent de l'ouvrier, les économies de l'ouvrier qui contribuent presque exclusivement par le fait à rendre les ouvriers propriétaires de logements salubres, agréables et à bon marché. A Leeds, notamment, on avait construit ainsi, jusqu'en 1884 seulement, plus de 6,000 maisons, et ce nombre a monté, pour une période de vingt années, à 18,000 maisons environ. On compte même des ouvriers qui possèdent plus d'une maison.

Aux États-Unis, ce genre d'opérations a peut-être pris une extension plus considérable encore. Rien que dans la ville de Philadelphie, il existe un millier de sociétés de construction, et l'on n'estime pas à moins de 50,000 le nombre des ouvriers devenus, grâce à elles, propriétaires de leur maison. Le capital de ces sociétés était évalué à 900 millions de francs, les ver-

Digitized by Google

sements annuels à plus de 37,500,000 francs. Et qu'on veuille bien noter que la population de Philadelphie ne dépasse pas, si même elle l'atteint aujourd'hui, un million d'habitants.

Ce qui se constate dans la capitale de la Pennsylvanie se constate également dans d'autres et nombreuses villes de la Confédération. On évalue, en effet, à près de 4,000 le nombre total des « cooperative building and loan societies » américaines, et les fonds recueillis par ces sociétés pour être consacrés à des achats de terrains et à des bâtisses, propriétés de leurs membres, ne sont pas loin, paraît-il, de se chiffrer par 3 milliards de francs. Du reste, le taux de l'intérêt est beaucoup plus élevé par delà l'Atlantique, et nous connaissons des sociétés de l'État de New-York qui distribuent couramment 10 p. c. à leurs actionnaires, les coupures étant, en général, d'un très faible import et, par conséquent, accessibles à toutes les bourses.

Plus près de nous, l'Italie assiste à un mouvement du même genre, réalisé, cela se conçoit, sur une beaucoup moins vaste échelle. En dix années de temps, soixante-neuf sociétés coopératives pour la construction de maisons ouvrières ont été créées dans la péninsule, et la plupart ont donné de beaux résultats. Elles sont, d'ailleurs, vivement encouragées par les caisses d'épargne des grandes villes. La Caisse de Milan a souscrit à elle seule 1,500 actions dans la Société milanaise, et elle a fait don de ces actions sous la condition que les dividendes seraient employés en subventions bienfaisantes ou en encouragements à la moralité au profit des familles logées. La Caisse de Bologne, renonçant à tout intérêt, a pris pour 150,000 francs d'actions d'une société analogue. Même, en 1885, pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, elle a ouvert à la municipalité, au taux de 2 p. c., un compte courant de 1,400,000 francs destiné à la création de tout un quartier ouvrier. Elle a affecté aussi 250,000 francs à des prêts hypothécaires sans intérêt durant la première année, à 2 1/2 p. c. les neuf années suivantes, en faveur des propriétaires de maisons insalubres effectuant des travaux d'assainissement approuvés par les autorités. Pourquoi ces actes de

Digitized by Google

générosité, sinon pour fournir aux épargnants une indication en même temps qu'une direction et pour écarter de la sorte les embarras d'une accumulation trop considérable de capitaux difficiles à placer d'une façon bien rémunératrice?

La Caisse de Brême en Allemagne, celle de Strasbourg en Alsace-Lorraine, ont converti une partie de leurs réserves en immeubles ouvriers. La Caisse de Genève en Suisse a pris, sans intérêt, pour 500,000 francs d'obligations de l'Asile des vieillards et de l'hôpital cantonal.

En France même, malgré la quasi-obligation qui s'impose aux caisses de convertir tous leurs dépôts en rente d'État, la Caisse de Lyon a pu employer 500,000 francs à la construction de maisons salubres et économiques, destinées à des ouvriers et cessibles, moyennant libération par annuités; la Caisse de Marseille a affecté à un même emploi 180,000 francs au taux de 3 1/2 p. c.

Plus près de nous encore, en Hollande, les sociétés coopératives de construction ont pris une extension remarquable. La Haye en compte six, Haarlem neuf, tout le pays trente-deux.

Comme on a pu le voir, c'est avant tout l'association intime de l'épargne avec les entreprises de construction qui a permis à ces entreprises de naître et de prospérer. Sans elle, rien de solide et de durable ne se serait probablement accompli. Les autorités les plus considérables en ces délicates matières sont du reste unanimes à la recommander et à en signaler les féconds avantages. M. Paul Leroy-Beaulieu, dans de récents articles de l'*Économiste français*, M. de Foville, dans son brillant rapport sur la section de l'épargne à l'exposition d'économie sociale de Paris, ont émis sur ce point des considérations décisives. Quoi donc d'étonnant à ce que l'on ait eu chez nous la pensée, à laquelle nous applaudissions tout à l'heure, de favoriser l'érection de maisons ouvrières au moyen des fonds de la Caisse d'épargne?

Mais en posant, dans la loi de 1889, le principe de l'intervention de la Caisse, on avait un peu, comme il a été dit à la Chambre, mis la charrue avant les bœufs. L'accord indispen-

Digitized by Google

sable avec la Caisse d'épargne pour bien arrêter et tracer les règles de l'intervention de cet établissement n'avait pas été préalablement conclu; on s'était borné à laisser au Conseil général le soin de statuer à cet égard.

Les premiers moments ont donc été assez difficiles. Les comités de patronage institués par la loi se sont volontiers figuré qu'il leur suffirait de frapper à la porte de la Caisse d'épargne pour obtenir des fonds et se mettre à l'œuvre d'arrache-pied; la Caisse d'épargne, au contraire, a demandé à réfléchir et à établir un programme bien précis, comportant pour elle toutes les garanties nécessaires. Réserve prudente, à coup sûr, et que nul ne peut songer à blâmer, mais qu'on eût dû prévoir avant de donner le branle et de sonner la charge.

Aujourd'hui, la Caisse d'épargne a réfléchi; elle a étudié la question sous toutes ses faces, et elle a arrêté le texte de son règlement spécial concernant les prêts en faveur de la construction ou de l'achat de maisons ouvrières. Comme il fallait s'y attendre, et comme les opinions émises dans l'intéressante discussion du budget des finances le faisaient prévoir, c'est au système qui a fait ses preuves à l'étranger qu'elle a accordé ses préférences. Un exposé des motifs dû à la plume de M. le directeur général Mahillon, dont l'intelligente activité a déjà marqué sa trace profonde dans la gestion de la Caisse, a déterminé les résolutions prises par le Conseil général il y a quelques jours. L'esprit de ces résolutions peut être indiqué en peu de mots : favoriser sans doute la construction des habitations par les particuliers, mais surtout accorder un avantage aux sociétés de crédit, de manière à encourager la création d'associations semblables aux sociétés anglaises et de groupements s'occupant, au sein des populations ouvrières, de recueillir eux-mêmes les épargnes pour les appliquer à accroître le nombre des artisans propriétaires. De là un taux de faveur accordé à ces sociétés, sous la double condition qu'elles limiteront d'abord les dividendes et porteront en réserve, pour l'avenir, l'excédent des bénéfices réalisés, et qu'elles s'interdiront ensuite la possession d'immeubles à titre définitif, ce qui les transformerait en sociétés de location. En

Digitized by Google

tout cas et en principe, la Caisse d'épargne ne prêterait jamais aux ouvriers sans intermédiaire, société ou personne, d'une solvabilité reconnue et se portant caution solidaire.

Le mécanisme nouveau est au surplus expliqué de la façon la plus claire par M. le directeur général Mahillon, à qui nous laissons un instant la parole :

« Lorsque l'intermédiaire serait une personne ou une société qui n'a pas pour objet exclusif de faire ou de faciliter des opérations relatives aux habitations ouvrières, la garantie hypothécaire fournie par l'emprunteur à sa caution devrait, en principe, être transmise à la Caisse, suivant un mode qui serait déterminé dans chaque cas. D'une manière absolue, pour ce cas comme pour tous les autres, le remboursement devrait avoir lieu par payements annuels, de manière à assurer des amortissements dès la première année.

« Lorsque l'intermédiaire serait une société spécialement constituée en vue des habitations ouvrières, acceptant, en outre, la surveillance de l'administration de la Caisse, il ne paraît pas nécessaire de stipuler généralement que les garanties devront être transmises. Semblable stipulation entraînerait de nombreuses difficultés d'application et elle ne pourrait être exécutée qu'en chargeant la société de frais considérables. Elle ne se justifie, d'ailleurs, que si l'on a à craindre des tiers créanciers, ce qui ne sera pas le cas pour les sociétés à objet limité qui accepteront la surveillance de la Caisse et qui trouveront chez elle des capitaux d'emprunt dans des conditions exceptionnelles.

« Les sociétés de cette catégorie traiteraient directement avec les ouvriers pour contracter, pour percevoir les intérêts et primes d'amortissement ou d'assurance, et enfin, pour agir contre le débiteur en défaut.

« Tout prêt de 1,800 francs, par exemple, qui serait garanti à la société sur un immeuble valant 2,000 francs, constituerait pour la Caisse un titre à l'octroi d'une avance de 1,200 francs, égale aux trois cinquièmes de la garantie fournie à la société intermédiaire ; si je propose ainsi de dépasser la quotité de 50 p. c. habituellement admise, c'est que j'estime que l'enga-

Digitized by Google

gement pris par un débiteur, qui a versé au moment de son acquisition une partie de la valeur de celle-ci, se présente avec le caractère d'une garantie supplémentaire, dont il y a lieu de tenir compte en majorant la quotité admise dans le cas d'un prêt hypothécaire contracté sans engagement de remboursement par annuités. L'avance de 1,200 francs dont il est question ci-dessus ne devra s'amortir qu'à partir du moment où l'emprunteur aura réduit à ce chiffre sa dette envers la société; ces amortissements s'effectueront dans la suite de telle façon que l'avance ne dépasse à aucune époque la somme dont la société restera créancière.

« Il est facile de vérifier que, d'après ces stipulations, une société anonyme, dont les actionnaires n'auraient versé que le dixième de leur souscription, pourrait appliquer à des constructions un capital d'emprunt égal au montant du capital souscrit, ou employer en prêts sur garanties un capital d'emprunt au moins égal à 1 1/2 fois le capital souscrit et, par conséquent, à quinze fois le capital minimum qui doit être versé d'après la loi. Dans ce dernier cas, le capital d'emprunt augmentera progressivement à mesure que le solde dû par des emprunteurs se réduira aux trois cinquièmes de la valeur de leur acquisition, puisqu'à partir de cette quotité la Caisse avancera la totalité de la somme prêtée.

« Les stipulations relatives aux sociétés coopératives ne sont pas aussi efficaces; dans ce cas, il me paraît difficile d'appuyer une avance quelconque sur l'actif qui résulte de la souscription des actionnaires, quoique j'estime qu'une partie au moins de ceux-ci devront nécessairement présenter le double caractère de la capacité et de la solvabilité si, comme c'est désirable, on veut éviter les frais qui résulteraient d'une transmission méthodique de tous les privilèges hypothécaires ou autres sur lesquels la Caisse effectuera des avances. En principe, d'ailleurs, la Caisse doit éviter de devoir exécuter des actionnaires appartenant à la classe ouvrière et, dès lors, ne pas prendre en considération directe le chiffre des souscriptions de cette catégorie. D'ailleurs, pour le cas des sociétés coopératives qui s'organiseront suivant les vues préindiquées, le privilège que

Digitized by Google

je propose est dans le taux d'intérêt, et il est naturel que la Caisse ne s'engage vis-à-vis de ces associations qu'à mesure qu'elles auront elles-mêmes donné des preuves de leur vitalité et de leur capacité de gestion, en effectuant des avances qui constitueront pour la Caisse le seul titre à l'octroi de prêts. Enfin, la solution que je soumets à cet égard est conforme à celle qui est admise en Angleterre, puisque, d'après l'article 15 de la loi de 1874, les *Permanent societies* peuvent recevoir des dépôts à concurrence des deux tiers des sommes garanties à ces sociétés. »

Les statuts des sociétés qui accepteront la surveillance de la Caisse devront stipuler, entre autres conditions :

a. La défense de prendre vis-à-vis de tiers, et au nom de la société, aucun engagement non agréé par le Collège des administrateurs ou par l'assemblée générale et non constaté par procès-verbal inscrit dans un registre spécial ;

b. L'obligation de transmettre à l'Administration de la Caisse une copie détaillée et certifiée conforme des pièces dont il est question aux articles 62, 63, 101, 104 et 105 de la loi sur les sociétés commerciales ;

c. La constitution, par les associés ou employés de la société chargés d'un maniement de fonds, d'une caution ou de toute autre garantie destinée à assurer le recouvrement par la société de ce qui pourrait lui être dû.

Le taux de l'intérêt sera fixé à 3 p. c. Toute avance, prêt ou produit d'escompte peut être inscrit en compte courant au crédit de l'emprunteur, de même que cela se pratique pour les prêts agricoles.

Bien que, pour notre part, nous nous soyons promptement rallié au système finalement adopté par le Conseil général de la Caisse d'épargne, nous devons à la vérité de reconnaître que ce système a rencontré des contradicteurs. On lui a reproché de subordonner tout prêt à la garantie d'un tiers agréé par la Caisse et certains comités de patronage se sont élevés contre ce qu'ils appellent une exigence exagérée.

Qu'en principe cette objection ait quelque apparence de fondement, nous n'y contredisons pas. Mais il faut cependant

Digitized by Google

aller au fond des choses, examiner de près les résultats pratiques du système contraire, et un semblable examen ne peut laisser de doute sur la presque impraticabilité de l'avance directe.

Se figure-t-on la Caisse d'épargne percevant semaine par semaine, mois par mois, les payements à effectuer par les emprunteurs? La voit-on, en cas de retard de l'emprunteur dans ces payements, le contraindre à s'exécuter et le poursuivre en justice? Un garant, une société de crédit surtout, sont des intermédiaires obligés pour éviter de semblables inconvénients, qui risqueraient fort de mettre en péril la popularité de la Caisse ou compromettraient son bon fonctionnement. Ce sont aussi des renseignements pris sur place, la connaissance parfaite des hommes et des choses locales qui seules peuvent assurer la conclusion d'opérations avantageuses sans lesquelles toutes les combinaisons du monde et tous les fruits qu'on en espère avorteraient inévitablement.

Enfin, et c'est là pour nous l'immense avantage du système, le mode adopté est le seul qui permette d'espérer que les épargnes des travailleurs seront véritablement consacrées, et sur place, à l'amélioration du sort des classes laborieuses et à la constitution d'une classe nombreuse de petits propriétaires qui formeront une légion invincible de défenseurs de l'ordre, du progrès sage et de la vraie liberté. Seul, ce mode évitera la périlleuse aspiration, la concentration plus périlleuse encore des économies du pays par ou dans les mains d'une administration qui peut fort bien ne pas être infaillible, il stimulera l'esprit d'épargne sans nuire en rien à l'initiative individuelle, il écartera les dangers que nous signalions au début de cette note rapide comme menaçant les caisses d'épargne trop riches et trop puissantes.

Certes, une fois ce régime en vigueur, on verra le total des fonds déposés à la Caisse d'épargne cesser de grossir chaque mois d'un nouveau nombre de millions, et, en apparence, il se sera produit un temps d'arrêt dans le développement des économies nationales. Par contre, de nouveaux quartiers s'élèveront dans nos centres populeux au lieu de misérables taudis,

Digitized by Google

des habitations confortables et plaisantes s'élèveront de toutes parts sur la surface du pays, une race plus vivante et plus saine y grandira, des associations locales apprendront à la fois à leurs membres la façon dont on devient propriétaire et celle dont on s'entr'aide efficacement les uns les autres avec de la patience, de la résolution et du travail.

Lequel des deux résultats est le plus digne d'envie, lequel des deux fournirait la preuve la plus tangible de la prospérité du pays et du degré d'aisance de tous ses habitants?

JULES CARLIER.

Digitized by Google

Le théâtre politique en France au XIXe siècle.

L'interdiction qui vient de frapper brutalement le drame de Victorien Sardou, *Thermidor*, a ramené l'attention sur le théâtre politique. Quels sont les droits du gouvernement et de la critique à l'égard de ce théâtre? Que vaut-il au point de vue de l'art pur? Délicates questions qui ne sont pas nouvelles, mais à propos desquelles on a peut-être tort de ne pas tenir compte suffisamment des faits. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, l'histoire abonde en renseignements précieux qu'il est nécessaire de ne pas négliger, quand on veut établir sur des bases solides la théorie de la valeur et des droits du théâtre politique.

Et tout d'abord, il convient de remarquer qu'il y a deux genres de pièces politiques : celles qui, comme les comédies d'Aristophane ou de Beaumarchais, se rattachent directement à des événements ou à des sentiments contemporains; celles qui se contentent d'exposer ou de critiquer des idées générales et ne touchent aux questions actuelles que par voie d'allusion. Telles ont été, en Grèce, les *Euménides*, par lesquelles Eschyle essayait de défendre les droits de l'Aréopage, auquel les démocrates voulaient enlever la garde de la Constitution; tel a été, en 1789, le *Charles IX ou l'École des rois* de M.-J. Chénier; tel semble être aujourd'hui le *Thermidor* de Sardou.

Ce qui distingue tout particulièrement les pièces de ce second genre, c'est qu'elles mettent le plus souvent en scène des événements historiques. Mais la fable historique n'est ici qu'un prétexte, et l'on doit se garder de confondre de pareils

Digitized by Google

drames avec les pièces vraiment historiques, comme le *Jules César* de Shakespeare, le *Wallenstein* de Schiller, les *Templiers* de Raynouard, dont l'objet unique est de faire revivre sous nos yeux les hommes et les temps d'autrefois.

Quelles qu'elles soient, les pièces politiques se heurtent à un double écueil: le premier, c'est de mêler à des questions d'art pur des préoccupations politiques, de rejeter à l'arrière-plan les caractères et les passions et de transformer les personnages en porte-paroles des idées politiques de l'auteur; le second, plus redoutable encore, c'est de faire directement appel aux sentiments politiques des spectateurs, de jeter l'œuvre d'art dans la mêlée des partis et de changer la scène en tribune et le théâtre en club.

Comment éviter, dans ces circonstances, les tempêtes et les colères d'une salle surexcitée? Si l'auteur veut rester sérieux, s'il prétend conserver à son œuvre le caractère de drame, il n'a guère qu'un seul moyen à sa disposition, c'est de soutenir les opinions du parti dominant, de hurler avec les loups, suivant la locution vulgaire; c'est ce qu'ont fait M.-J. Chénier dans son *Charles IX*, et presque tous les auteurs des drames révolutionnaires. Tout au contraire, si l'auteur veut garder son franc parler, critiquer librement toutes les opinions, même les opinions dominantes, il faut qu'il emploie la forme comique, qu'il raille et badine au lieu de lancer l'anathème.

En effet, les partis politiques acceptent généralement d'assez bonne grâce les critiques qu'on leur adresse, pourvu qu'elles se présentent sous l'apparence plaisante d'une parodie. On rit et l'on est désarmé. C'est ce qui explique le succès de la caricature politique et la mansuétude avec laquelle les hommes et les partis les plus ombrageux supportent des dessins satiriques d'une hardiesse souvent extrême. Toute caricature qui ne nous atteint pas dans notre honneur personnel laisse notre amour-propre intact, et dès lors elle n'éveille plus en nous que de l'indifférence, parfois même une sorte de joie orgueilleuse. C'est ce qui explique aussi le succès des comédies politiques, succès d'autant plus grand que ces comédies se rapprochent davantage de la forme outrancière de la parodie.

Digitized by Google

Mais malheur à l'auteur dramatique qui prétendrait attaquer les opinions régnantes ou les puissants du jour dans une pièce sérieuse! Il s'embarquerait follement sur une mer irritée dont chaque vague lui deviendrait hostile, et ce serait miracle s'il échappait au naufrage. Victorien Sardou l'a bien vu.

Comme on le remarque, le théâtre politique est en général un théâtre d'ordre inférieur; sérieux, il se fait le thuriféraire des puissants; comique, il tombe dans la farce bouffonne, dans la caricature.

Cela est vrai surtout chez un peuple impressionnable, nerveux et profondément divisé en partis politiques tranchés, comme le peuple français; un rapide coup d'œil sur le développement historique du théâtre politique au XIXe siècle suffira pour nous le montrer.

Nous ne parlerons pas ici du théâtre de la Révolution (1), théâtre entièrement politique et dont chaque phase correspond exactement à une étape de la Révolution; nous ne parlerons pas non plus du théâtre de l'Empire, car les seules pièces politiques du temps sont uniquement consacrées à l'éloge du César tout-puissant; nous examinerons seulement la période qui s'étend de la Restauration à l'avènement du second Empire, parce que c'est pendant ce tiers de siècle que le théâtre politique a donné sa plus complète floraison (2).

I

Au moment où les alliés pénétraient en France en 1814, les théâtres de Paris, dont le nombre avait été réduit à neuf par le décret du 29 juillet 1807, reçurent l'ordre de jouer des pièces patriotiques afin de réveiller l'enthousiasme national; parmi ces pièces, la plus importante est l'*Oriflamme*, d'Étienne et de Baour Lormian, qui mettait en scène Charles Martel et la bataille de Poitiers. Le 20 mars, la salle de l'Opéra

(1) Voir, sur le *Théâtre sous la Révolution*, mon article de la *Revue de Belgique* du 15 février 1889.

(2) Consultez surtout, à ce sujet, l'excellent ouvrage de Théodore Muret : *L'histoire par le théâtre*, qui abonde en renseignements curieux.

Digitized by Google

retentissait encore du chœur belliqueux de l'*Oriflamme* :

Charles Martel a levé l'oriflamme;
Il nous répond des combats et du sort.
Frémis, frémis, orgueilleux Abdérame!
Il est parti : c'est l'arrêt de ta mort.

Onze jours après, dans cette même salle de l'Opéra, l'empereur de Russie et le roi de Prusse se faisaient acclamer par la foule des courtisans.

Mais ce n'était plus l'*Oriflamme*, c'était le *Triomphe de Trajan* qui avait été choisi pour célébrer leur bienvenue. Le *Triomphe de Trajan* était une pièce à grand spectacle, avec chœurs, apothéose et cavalcades, qui avait été composée en 1807, par Esménard, pour célébrer la paix de Tilsitt. On y voyait la Dacie conquise, les Sarmates vengés, les Scythes repoussés; c'est-à-dire la Prusse envahie, les Polonais délivrés, les Russes vaincus. La pièce tout entière n'était qu'un tissu d'allusions politiques, parmi lesquelles figurait l'épisode de Napoléon et de la princesse de Hatzfeld : Trajan brûlait la lettre de Décébale en disant :

César n'a plus de preuve et ne peut condamner.

C'est cette pièce que l'on se préparait à représenter devant l'empereur des Scythes et le roi des Daces! L'idée était au moins singulière et l'encens par trop grossier. Alexandre eut le bon goût de refuser un pareil hommage, et au dernier moment, *Trajan* fut décommandé et fit place à la *Vestale*. Mais le temps manquait pour changer la mise en scène, et la *Vestale* fut jouée dans les décors de *Trajan*.

Chose plus bizarre encore, dans un entr'acte, un acteur vint chanter sur la scène l'air bourbonien de *Vive Henri IV!* et y ajouta des couplets en l'honneur des souverains alliés, entre autres celui-ci :

Vive Alexandre!
Vive ce roi des rois!
Sans rien prétendre,
Sans nous dicter des lois,
Ce prince auguste
A le triple renom
De héros, de juste,
De nous rendre un Bourbon!

Digitized by Google

On raconte que les deux potentats eux-mêmes semblèrent gênés d'une aussi abjecte adulation.

Mais plus abjectes, plus plates encore sont les pièces très nombreuses qui suivirent l'occupation de Paris et dans lesquelles la réaction triomphante exprimait sa joie et ses espérances. Cependant, l'opinion publique resta muette; aucune voix ne s'éleva pour protester contre ces pièces honteuses qui célébraient les défaites de la France et le retour de l'ancien régime. Comment expliquer une pareille absence de dignité morale chez un peuple fier et qui avait promené pendant quinze ans dans toute l'Europe ses drapeaux victorieux? La vérité est sans doute que la France était lasse d'hécatombes; meurtrie, énervée par la criante douleur de mille blessures encore saignantes, elle avait soif de paix et de repos et considérait la chute de l'Empire comme une délivrance.

Le retour de l'île d'Elbe vint arrêter comme un coup de foudre cette orgie de réaction, et le 26 mars 1815, Napoléon put assister de nouveau, à l'Opéra, à cette même pièce du *Triomphe de Trajan*, qui rappelait l'apogée de son règne.

Le désastre de Waterloo dissipa ces dernières illusions, et la Terreur blanche reparut, plus violente et plus réactionnaire qu'en 1814.

Mais l'opposition libérale ne tarda pas à relever la tête, et le théâtre se fit l'interprète de ses sentiments dans une foule de pièces à allusions, dont la principale est *Germanicus*. L'auteur, Arnault, banni en 1815 à cause de son attachement à Napoléon, s'était retiré à Bruxelles et avait laissé son *Germanicus* à l'étude au Théâtre français.

Il fut représenté en 1817. Talma jouait le rôle de Germanicus; Mlle Duchesnois, celui d'Agrippine; Mlle Georges, celui de Plancine.

Une foule énorme avait envahi le théâtre, dans l'intention de faire une manifestation. Les vers sur la proscription :

> Le rebelle entraînait le rebelle au supplice
> Et se faisait bourreau pour n'être pas complice,

furent accueillis par un tonnerre d'applaudissements. A la fin, lorsqu'on proclama le nom de l'auteur, quelques sifflets se

Digitized by Google

firent entendre; mais ils furent l'occasion d'une bagarre épouvantable, où les cannes et les rotins surtout, qui étaient alors à la mode et qu'on appela depuis les *germanicus*, jouèrent un rôle prépondérant. Ce fut, comme le dit un contemporain, par allusion à l'histoire romaine, une vraie *bataille de Cannes*. A la suite de cet esclandre, la tragédie fut interdite par motif d'ordre public; elle ne reparut sur la scène qu'en 1824, et l'exil d'Arnault se prolongea jusqu'en 1819.

Dans la même année 1817, un vaudeville de Scribe, le *Combat des Montagnes*, souleva un autre orage, tout aussi violent. En ce moment, Paris s'était pris d'un bel engouement pour les montagnes russes; il y en avait de tout genre, russes, suisses, égyptiennes, et elles se faisaient concurrence.

Scribe les mettait aux prises, mais il avait introduit dans sa pièce un personnage qui allait déchaîner la tempête: Calicot. Les calicots, les commis de nouveautés, faisaient, à cette époque, de l'opposition libérale à leur manière, en imitant les allures et le costume des soldats de Napoléon; ils portaient des éperons, des œillets rouges et surtout des moustaches, réservées alors aux seuls militaires.

Scribe avait voulu les ridiculiser dans des couplets dont voici la fin :

> Mais ces fiers enfants de Bellone,
> Dont les moustaches vous font peur,
> Ont leur comptoir pour champ d'honneur
> Et pour arme une demi-aune.

Les calicots se fâchèrent, les libéraux prirent fait et cause pour eux, et l'on eut la guerre des calicots après celle de *Germanicus*.

Les soldats de Napoléon, les vieux grognards, commençaient en effet à être à la mode; le chauvinisme français se réveillait, Béranger le célébrait et l'on chantait partout des refrains dans le genre de celui-ci :

> La France, amis, sera toujours la France,
> Et les Français seront toujours Français.

De là l'apparition de pièces chauvines, telles que *Michel et*

Digitized by Google

Christine, de Scribe, en 1821, où se trouvent ces vers immortels :

Du haut du ciel, ta demeure dernière,
Mon colonel, tu dois être content.

Et ceux-ci :

Un vieux soldat doit souffrir et se taire
Sans murmurer.

Brazier et Dumersan eurent un succès plus grand encore avec leur *Soldat laboureur*, 1821, et le type de Francœur devint bientôt populaire et fut illustré par le crayon et le pinceau autant que par la plume.

Tout le monde, dans Paris, savait par cœur sa romance :

Au beau pays qui m'a vu naître,
Utile jusqu'au dernier jour,
Apprenez que Francœur veut être
Soldat, laboureur, tour à tour.
Les champs qui nourrissent ma mère,
Je dois savoir, en bon Français,
Les défendre pendant la guerre,
Les labourer pendant la paix.

A côté des vieux grognards, des soldats laboureurs, la garde nationale, les soldats-citoyens, commençait à occuper l'attention du théâtre.

Dès 1815, Scribe avait mis en scène ce type nouveau, dans son vaudeville : *Une nuit de la garde nationale*, où figure le fameux Pigeon, le garde *biset* auquel il plaît de faire son service sans uniforme, parce que, dit-il :

On peut bien aimer son roi
Sans être en uniforme.

C'est aussi dans ce vaudeville que se trouve le couplet célèbre :

Je pars,
Déjà de toutes parts
La nuit sur nos remparts
Verse une ombre
Plus sombre...

En même temps que la garde nationale, on célèbre la garde royale, les volontaires royaux. C'est de cette époque que date l'air :

Halte là ! halte là !
La garde royale est là,

Digitized by Google

qui se retrouve dans le vaudeville *Le Chemin de Fontainebleau*, de Duval et Rochefort, représenté en 1816 à l'occasion du mariage du duc de Berry et de la princesse Caroline de Naples.

L'avènement de Charles X en 1824 fut d'abord accueilli par l'opinion publique avec une certaine sympathie. On l'avait vu, à la revue du 30 septembre, écarter ses gardes de la foule en leur disant : Mes amis, point de hallebardes ! et accorder la croix d'honneur à un vieux soldat qui était sorti des rangs pour la lui demander.

Un vaudeville de Brazier, Carmouche et de Courcy : *La Croix d'honneur ou le Vieux Soldat*, s'empressa de célébrer le fait. On y faisait un grand éloge du roi, et Jenny Vertpré y chantait le couplet suivant :

Autour de moi j'entendais dire :
« Que de nob'esse et de gaîté !
Que de confiance il inspire !
Il régnera par la bonté ! »
En le voyant, chacun sent son cœur battre :
C'est un roi qui sait allier,
A la franchise d'Henri IV,
La grâce de François Premier.

Mais ces jours alcyoniens ne durèrent pas, et bientôt la réaction, cette fois franchement cléricale, vint déconsidérer la dynastie royale.

C'est en vain que le gouvernement essaya de réveiller les sympathies bourboniennes en faisant représenter des pièces royalistes, telles que *Pharamond*, qui parut en 1825 à l'occasion du sacre.

Cette pièce composite, qui tenait à la fois de l'opéra et du drame, était l'œuvre de trois auteurs en renom : Ancelot, Guiraud et Soumet, et de trois compositeurs fameux : Boïeldieu, Berton et Kreuzer. Elle célébrait en apparence l'union des Gaulois et des Francs contre les Romains et la formation de la nationalité française ; mais son but réel était de faire l'éloge historique de la royauté légitime.

Grâce aux splendeurs de la mise en scène, *Pharamond* obtint un grand succès ; mais il n'eut aucune influence sur l'opinion publique, qui se porta de préférence vers les pièces

Digitized by Google

destinées à raconter les exploits de la Grèce insurgée, telles que le *Léonidas* de Pichat en 1825, le *Siége de Corinthe* de Soumet et Rossini en 1826, et le *Dernier jour de Missolonghi*, par Ozaneau et Hérold, en 1828.

Sur ces entrefaites, la loi *de justice et d'amour* de 1827, sur la police de la presse, vint réduire au silence le théâtre aussi bien que les journaux, et l'avènement du ministère Polignac montra clairement à tous que le gouvernement n'entendait plus supporter aucune critique.

Du reste, l'attention du théâtre était absorbée par une question beaucoup plus passionnante : la lutte des romantiques et des classiques. Le grand protagoniste de la scène classique, l'acteur Talma, était mort en 1827, Dumas et Alfred de Vigny faisaient représenter leur *Henri III* et leur *Othello* en 1829, et la bataille d'*Hernani* en 1830 consacrait la victoire définitive du drame romantique sur la tragédie classique.

C'est dans ces circonstances que la monarchie de Charles X s'effondra sous les ordonnances de juillet.

II

L'avènement de Louis-Philippe consacre le triomphe de la bourgeoisie; pendant dix-huit ans elle va régner sans entraves, et le théâtre reflétera comme un fidèle miroir ses qualités et ses défauts, ses haines et ses amours.

Voici tout d'abord le soldat-citoyen, non plus timide ou ridiculisé, mais le garde national confiant dans sa force, qui se croit et qui est une puissance dans l'État, celui qu'a marqué pour toujours la verve géniale d'Henri Monnier, M. Joseph Prudhomme.

Licencié en 1827, il reparaît sur la scène tout gonflé de son importance; il a senti la poudre des *Trois Glorieuses*, il renaît triomphant avec La Fayette. Il lui faut un chant de guerre; mais la *Marseillaise* est trop rude pour ses lèvres, Casimir Delavigne lui dédie la *Parisienne*, et le grand chan-

Digitized by Google

teur Nourrit, en costume de garde national, chante l'hymne nouveau en plein Opéra, au cinquième acte de la *Muette de Portici*.

C'est une apothéose ! Cent pièces célèbrent les vertus de la garde nationale, entre autres la *Ligue des Femmes* de Saintine, où l'éloge atteint les proportions du dithyrambe, dans un air en onze couplets dont voici le premier :

Ne raillez pas la garde citoyenne,
Non ! Pas d'outrage à son noble laurier !
De ses travaux qu'au moins il vous souvienne !
Honneur, honneur aux soldats du foyer !

Malgré sa vanité naïve, son horreur de la démocratie et sa soif de l'argent, la bourgeoisie louis-philippiste a du moins une grande qualité : elle est libérale et anticléricale; elle n'aime ni les despotes, ni les prêtres.

Les *Trois Journées de Juillet*, ou plus exactement *Les 27, 28 et 29 juillet*, d'Étienne Arago et Duvert, donnent le ton. Voici comme on y parle de Charles X :

Dans les bois tout le temps qu'il passe
Est perdu pour notre bonheur.
Ce prince, il aime trop la chasse;
Je n'aime pas un roi chasseur.
Cet exercice endurcit trop le cœur.
Verser le sang avec indifférence,
Vous voyez où cela conduit.
C'est par le gibier qu'on commence,
C'est par le peuple qu'on finit.

Les *Trois Journées* ne ménagent pas plus les cléricaux que les légitimistes. Un ancien soldat s'exprime ainsi en parlant d'un personnage cauteleux qui porte le nom expressif de Cafardin :

Je m'dis : Il est ou jésuite, ou mouchard,
Si même il n'est pas l'un et l'autre.

Et dans le vaudeville final on chante :

Non, non, donnons-nous l'bras,
Qu' notre alliance
Sauve la France !
Non, non, donnons-nous l' bras,
Les jésuites ne r'viendront pas !

Digitized by Google

Cette tendance anticléricale de la monarchie de Juillet se révèle dans une infinité de pièces. On reprend les *Visitandines*, les *Victimes cloîtrées* de la Révolution; on représente le *Jésuite*, le *Congréganiste*, la *Papesse Jeanne*, le *Curé Mingrat*.

Dans l'*Incendiaire ou la Cure et l'Archevêché*, Benjamin Antier et Decomberousse mettent hardiment en scène les incendies qui avaient désolé la Normandie dans les derniers temps de la Restauration et que l'on attribuait à des provocateurs. On y voit un archevêque conseiller à une jeune fille d'imiter Judith et de sauver la religion en mettant le feu aux maisons des impies.

Dans la *Papesse Jeanne* de Simonin et Nézel, le culte catholique tout entier, les rites, les dogmes, le clergé, depuis les simples curés jusqu'aux princes de l'Église, est tourné en ridicule et bafoué de la manière la plus cynique, comme aux plus beaux jours de 1793.

Il en est de même dans *Napoléon en paradis*, d'Antier, Simonin et Nézel. Tout le personnel céleste y figure en caricature; les anges bâillent, Gabriel se moque spirituellement de la création, saint Pierre lui-même chante une parodie de la résurrection, la danseuse Zéphirine entre en dansant le pas du châle avec la sœur de charité Camille; enfin, les combattants de Juillet prennent le paradis d'assaut, décorent les anges et saint Pierre de la cocarde tricolore et font pénétrer Napoléon de force dans le séjour des élus, bien que

> En le laissant libre en ce lieu,
> On craigne qu'un jour de goguette,
> Le Caporal dise au bon Dieu :
> Ot'-toi d' là, que je m'y mette!

Napoléon, en effet, devient tout à fait populaire sous Louis-Philippe; la légende impériale se forme, le chauvinisme et les rêves de grandeur militaire hantent de plus en plus les cervelles bourgeoises.

C'est dans la *Cocarde tricolore* des frères Cogniard qu'apparaissent, en 1831, les types immortels des conscrits Chauvin et Dumanet, en compagnie du vieux sergent La Cocarde. Ce vaudeville célèbre met en scène la prise d'Alger; au moment

Digitized by Google

du combat, La Cocarde arrache sa cocarde blanche et la remplace par la cocarde tricolore, en chantant :

Salut, cocarde de nos braves,
Salut à tes nobles couleurs !
Nous souffrons d'être des esclaves;
Te revoir fait battre nos cœurs !

Cette effusion lyrique manque de coûter cher au vieux grognard; on va le fusiller, quand on apprend la révolution de Juillet. Aussitôt, joie générale ! Et c'est au milieu des hourras enthousiastes de toute l'armée que Chauvin jette ce cri du cœur : Plus de jésuites !

Quant aux pièces napoléoniennes proprement dites, elles sont innombrables: drames, pièces à grand spectacle, vaudevilles, se succèdent sans interruption. Le théâtre semble pris d'une *napoléonite* aiguë. Mlle Déjazet joue *Bonaparte à Brienne;* Alexandre Dumas écrit en neuf jours *Napoléon ou Trente ans de l'histoire de France*, et Clairville publie *Quatorze ans de la vie de Napoléon* en dix-sept tableaux! Cet engouement devient si ridicule qu'il fait naître des parodies : *Les Variétés de* 1830, de Brazier et Rougemont, en sont un exemple. On y voit défiler sur la scène, en bon ordre, tous les Napoléons qui encombraient les théâtres de Paris, avec leurs costumes et leurs attitudes ! Ils évoluent gravement et font au commandement des gestes consacrés en prononçant des paroles célèbres: Soldats, je suis content de vous! Soldats! du haut de ces pyramides ! etc.

Si Napoléon est généralement le sujet des drames et des pièces à grand spectacle, Louis-Philippe apparaît surtout dans les vaudevilles, tels que le *Moulin de Jemappes* et le *Collège de Reichenau*. Contraste piquant et qui n'est du reste que l'image fidèle de la réalité: c'est l'aigle impériale, en effet, qui protège dès les premiers jours les pas chancelants de la jeune royauté orléaniste ; c'est la légende napoléonienne, l'espoir de la revanche qui la rend populaire et l'entoure d'une sorte d'auréole.

Aussi l'entente cordiale avec l'Angleterre pèse-t-elle aux Français et la rupture en est-elle accueillie avec joie en 1840,

Digitized by Google

à l'occasion de la convention de Londres. Les pièces anti-anglaises surgissent aussitôt, et c'est avec enthousiasme que le public répète, en 1843, le chœur du *Charles VI* d'Halévy et de Germain Delavigne :

Guerre à l'Anglais! Jamais, en France,
Jamais l'Anglais ne régnera!

Tout ce que le gouvernement put obtenir, c'est que l'on changeât : guerre à l'Anglais en : guerre aux tyrans!

Mais si la bourgeoisie orléaniste s'appuie d'instinct sur le bonapartisme, elle doit faire face à des ennemis redoutables, les légitimistes et les républicains. Ballottée, tiraillée entre ces factions contraires, la monarchie de Louis-Philippe ne parvient pas à prendre son assiette; des attentats, des complots, des émeutes éclatent partout; l'opinion, effarée, oscille au milieu des partis contraires.

Cette instabilité est très bien mise en relief dans une comédie de Brazier et Dumersan : *Monsieur Cagnard ou les Conspirateurs*. M. Cagnard est l'associé d'un marchand de rubans, M. Delaune, qui est bourbonien d'opinion, tandis que Mme Delaune est bonapartiste, leur neveu, lieutenant dans la garde nationale, orléaniste, et le portier Manique, décoré jadis, sous la Convention, du nom de Torquatus, républicain.

Un type bien curieux et assez finement observé, que ce Manique ! « Vous ne parlez jamais de la république, dit-il à ses patrons. Je l'ai vue, moi, la république! J'en ai z'été! J'ai connu M. de Robespierre. C'est un homme qu'on n'a pas encore jugé; il avait des idées, allez. Si on l'avait laissé faire! Mais on ne lui a pas donné le temps!

Mme DELAUNE. — Votre Robespierre! c'est un monstre, un scélérat!

M. DELAUNE. — C'était un misérable!

MANIQUE. — C'est pourtant lui qui a décrété l'Être suprême.

M. DELAUNE. — C'est fort heureux.

MANIQUE. — Et l'immortalité de l'âme, qui est-ce qui l'a décrétée? Vous ne l'auriez peut-être pas aujourd'hui, l'immortalité de l'âme, sans M. de Robespierre.

Digitized by Google

M. DELAUNE. — C'était par politique.

MANIQUE. — C'est comme on a dit bien des horreurs de M. Joseph Lebon. Eh bien, moi, je l'ai vu chez le père Duchesne, qu'était M. Hébert, un jeune homme charmant. Dans son journal, il jurait comme un renégat. Eh bien! chez lui, il ne chantait que des romances : Quand le bien-aimé reviendra!... O toi qui n'eusses jamais dû naître!... Baisez, petits oiseaux!... O ma tendre musette!... Il pleut, il pleut bergère! »

Au milieu de tous ces politiciens, le pauvre M. Cagnard, ahuri, tourne comme un toton. Il a une scène fort comique avec le farouche Manique, qui veut à toute force l'enrôler dans une ligue républicaine. Comme il hésite, Manique insiste : « Il faut qu'on se prononce!

CAGNARD. — Je me prononcerai quand il faudra. Je ne suis pas éloigné de la république, du tout, du tout.

MANIQUE. — Vous n'êtes pas dégoûté.

CAGNARD. — Mais, cependant, comment la voulez-vous? La voulez-vous une et indivisible?

MANIQUE. — Oui, avec la liberté, l'égalité, la fraternité et la mort.

CAGNARD. — Oh! non, pas la mort! La mort gâte tout. »

A côté des pièces à trembleurs comme *Monsieur Cagnard*, apparaissent des drames franchement républicains ; tels *Robespierre*, par Anicet Bourgeois, qui glorifie le 9 thermidor, comme le *Thermidor* de Sardou, *Charlotte Corday*, par Régnier Destourbet, et *Camille Desmoulins ou les Partis en* 1794, par Mallian et Blanchard. Dans cette dernière pièce, représentée à la Comédie-Française en 1831 et qu'on vient de reprendre à Paris, Robespierre revêt une attitude héroïque et grandiose. Au cinquième acte, il prononce un long monologue, tout rempli de lambeaux de phrases empruntés à ses propres discours historiques; il se dit « un esclave de la patrie, un martyr vivant de la république », obligé « d'opposer sans cesse la régularité de l'échafaud aux fureurs sans cesse renaissantes de la guerre civile ». Il invoque sa conscience; il s'écrie : « Ils m'appellent tyran! Si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds; je les gorgerais d'or, je leur assurerais le droit de commettre

Digitized by Google

tous les crimes, et ils seraient reconnaissants! Si je l'étais, les rois que nous avons vaincus, loin de me dénoncer, me prêteraient leur coupable appui; je transigerais avec eux! »

Bientôt, d'autres pièces, plus violentes encore, furent interdites par la police, en vertu d'un décret de 1806 et contrairement à l'esprit de la charte qui avait aboli la censure; telles sont le *Procès d'un maréchal de France*, de Fontan; le *Fossé des Tuileries*, par Dumanoir; *Une révolution d'autrefois*, par Félix Pyat, 1832, qui mettait en scène la chute de Caligula et l'avènement de Claude, *gros, gras et bête*. Dans ce *gros, gras et bête*, les républicains voulaient voir Louis-Philippe lui-même, et dès lors ils ne le désignèrent plus que par cette triple épithète.

Le Roi s'amuse, de Victor Hugo, 1832, ne put échapper à ce courant de réaction, et les représentations en furent interdites, en vertu du décret de 1806, « pour outrage aux mœurs ». Victor Hugo assigna la Comédie-Française devant le tribunal de commerce et plaida lui-même sa cause en prononçant contre la censure un éloquent réquisitoire qui finissait ainsi : « Il n'y a eu dans ce siècle qu'un grand homme, Napoléon, et une grande chose, la liberté! Nous n'avons plus le grand homme; tâchons d'avoir la grande chose. »

Ce n'était pas seulement contre les pièces à tendances antiroyalistes que le gouvernement avait à se défendre; le théâtre lui donnait bien d'autres soucis en mettant en scène les abus de l'agiotage, cette plaie de la monarchie de Juillet, et les revendications ouvrières.

Parmi les pièces qui se rapportent à cette dernière question, toute nouvelle alors, on peut citer la *Coalition*, de Melesville, qui parut en 1830 et dans laquelle on voyait des ouvriers mécontents manquer de pain après avoir vainement versé leur sang sur les barricades, tandis que, comme le disent les *Iambes* de Barbier, les héros du boulevard de Gand se ruaient à la curée des places et des honneurs, sans plus se soucier de la *grande populace* et de la *sainte canaille*.

Irrités, les ouvriers de la *Coalition* font déjà entendre les mêmes revendications qu'aujourd'hui; ils demandent qu'on *raccourcisse* leur journée de travail et qu'on *allonge* leur salaire,

Digitized by Google

et crient : *A bas les mécaniques!* Une grève générale est décrétée, grève dans laquelle intervient un meneur, sorte de jésuite déguisé, du nom de Judas. Mais le faux frère est bientôt démasqué, et le patron Bernard donne la moralité de la pièce dans le couplet suivant :

Que l'amour de l'indépendance,
Ne vous fass' pas oublier votr' devoir.
Distinguez toujours la licence
Des droits que vous pouvez avoir.
Mes chers amis, que la paix vous soit chère,
Que le bon ordr' par vous soit respecté!
Vous êtes tous enfants d' la liberté.
Ne déchirez pas votre mère!

L'ordre et la liberté! La liberté n'est pas la licence! Éternelles raisons de ceux qui possèdent vis-à-vis de ceux qui n'ont rien!

Les pièces dirigées contre l'agiotage et les spéculations financières sont plus nombreuses. Déjà, sous la Restauration, Empis avait écrit l'*Agiotage* en 1826, et dès 1823 l'*Auberge des Adrets*, de B. Antier, arrangée et transformée par Frédérick Lemaître, avait mis en scène les deux types célèbres de Robert Macaire et de Bertrand, ce Don Quichotte et ce Sancho Pança du crime, comme dit fort justement Théophile Gautier.

En 1832, l'*Auberge des Adrets* fut reprise avec de nombreux changements et bientôt après, en 1832, Frédérick Lemaître lui donna une suite adaptée aux questions du jour, *Robert Macaire*, où paraît le type de l'actionnaire naïf, M. Gogo.

Aucune pièce ne jouit, sous Louis-Philippe, d'une popularité égale à *Robert Macaire;* c'est qu'elle caractérisait le vice dominant de la société bourgeoise du temps, la rapacité financière, comme *Madame Angot*, sous le Directoire, avait caractérisé la sotte vanité des parvenus. La caricature s'empara du type créé par Lemaître et le crayon de Daumier dessina les *Cent et un Robert Macaire.*

Robert Macaire donna naissance à un grand nombre de pièces taillées sur le même patron, dont la plus célèbre est

Digitized by Google

l'*Émeute au paradis ou le Voyage de Robert Macaire*, par Dupuis et Guillemé. C'est une satire antireligieuse dans le genre de *Napoléon au paradis*, mais beaucoup plus violente : Dieu et les saints y sont tournés en ridicule ; on y fait la parodie de l'oraison dominicale, et Robert Macaire y grise saint Pierre et enseigne aux anges à faire le pied de nez.

Les lois de septembre 1835 vinrent couper court à ce déluge de satires mordantes ou grotesques. La censure préventive fut rétablie, malgré la Charte, et dès lors les interdictions et les procès frappèrent sans relâche le théâtre politique.

C'est ainsi que le *Vautrin* de Balzac fut interdit en 1840, parce que, disait-on, Frédérick Lemaître s'y était fait la tête du roi.

Les *Saltimbanques* de Dumersan et Varin eurent meilleure fortune en 1838, grâce à leurs allures de comédie de mœurs et à leur gaîté sans malice, et le personnage de Bilboquet devint bientôt aussi légendaire que celui de Robert Macaire.

Sauvons la caisse ! disait Bilboquet. Sauvons l'ordre ! répétait le gouvernement, et pour le sauver, il n'est pas de moyen qu'il n'imaginât. C'est ainsi qu'il en vint, pour se défendre, à faire appel à ce même théâtre qu'il accablait de ses censures et fit représenter en 1845, au Théâtre-Français, la comédie de la *Tour de Babel*, dont l'auteur portait sur l'affiche le nom de Bruant ; mais ce pseudonyme cachait, d'après les uns, le duc de Nemours, d'après les autres, le roi lui-même ; Muret croit y reconnaître M. Liadières, officier d'ordonnance de Louis-Philippe.

En tout cas, la pièce avait évidemment pour but de déconsidérer les partis hostiles au gouvernement, en les représentant comme vénaux et sans conscience. L'action se passait sous Guillaume III, après la révolution de 1688 ; les partis politiques coalisés contre lui étaient brouillés par un agent du gouvernement qui triomphait d'eux en les achetant.

Les allusions étaient transparentes, et le public ne s'y trompa point ; la *Tour de Babel* fut sifflée. Ce réveil de l'opinion fut bientôt accentué par le succès éclatant du *Chevalier de*

Digitized by Google

Maison-Rouge, d'Alexandre Dumas, en 1847, et le chant des Girondins :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie,

dont les paroles avaient été empruntées au *Roland à Roncevaux* de Rouget de Lisle, mais dont la musique était de Varney, devint bientôt populaire.

Déconsidéré au dehors, ruiné au dedans par l'intransigeance du ministère Guizot, qui prétendait tenir en échec, à l'aide d'un *pays légal* de deux cent mille électeurs, un grand peuple de trente-cinq millions d'hommes, la monarchie de Louis-Philippe sombra dans la tempête de 1848.

III

La révolution de février emporta d'un seul coup tout l'édifice de la réaction. Le suffrage universel fut proclamé, la censure abolie et le théâtre politique fit de nouveau claquer le fouet de la satire.

Dès le 27 février, on représentait les *Deux Aristocraties* d'Étienne Arago, et l'acteur Brindeau y paraissait en uniforme de garde national, comme Nourrit en 1830; mais cette fois, ce n'était plus pour chanter la *Parisienne*, mais la *Marseillaise*.

Autre rapprochement : De même que les *Trois Journées de Juillet* avaient attaqué Charles X, les *Filles de la Liberté*, de Clairville et Cordier (Vaulabelle), attaquaient Louis-Philippe. La Liberté mère, échappée d'une prison d'État, y venait reprocher au roi ses palinodies :

Dans votre coupable démence,
Après l'avoir aux yeux de tous juré,
Ce programme cher à la France
D'abord vous l'avez déchiré.
Et puis, dans maintes escarmouches,
Que provoquait l'oubli de vos serments,
Pour assassiner vos enfants,
Vous en avez fait des cartouches !

Mais le programme de juillet était bien dépassé cette fois; les revendications sociales les plus violentes se faisaient jour, entremêlées de nombreuses excentricités.

Digitized by Google

Le théâtre s'en empara aussitôt. C'est ainsi que les *Volcaniennes de Saint-Malo*, par Dartois et Rochefort, se gaussaient du club des femmes et de la fameuse légion des femmes émancipées, les *Vésuviennes*, de Mme Eugénie Niboyet ; et que le *Club champenois*, de Labiche et Lefranc, raillait agréablement les programmes et les discours violents des blanquistes et des jacobins de Paris, qui prétendaient tout bouleverser. On y voyait le candidat Grand-Bagout, qui soutenait que « l'homme doit vivre en se reposant », et s'écriait, en proie à un beau délire démagogique : « Qu'on m'enlève l'épiderme, et, sous cet épiderme républicain, on trouvera encore une chair républicaine! »

Un autre candidat, élégamment vêtu et le lorgnon dans l'œil, Jean-Louis, dit Corinthien, se présentait comme *candidat ouvrier*, encore une des manies du temps.

Et comme le club, ahuri, s'écriait que ce n'était pas là un ouvrier : « Si fait, répondait le Corinthien, mon père était ouvrier... ouvrier notaire ; moi-même, j'ai été ouvrier... ouvrier référendaire à la cour des comptes. »

Les sanglantes journées de Juin vinrent brutalement dissiper tous ces rêves, et le théâtre politique se fit l'organe de la réaction. Parmi les pièces antisocialistes de 1848, la plus célèbre est *La Propriété, c'est le vol*, folie socialiste en trois actes et sept tableaux, par Clairville et Jules Cordier (Vaulabelle).

Elle débutait au paradis terrestre et mettait en scène Adam, le premier propriétaire, et le serpent, qui déclarait la guerre à la propriété. Le serpent avait la tête de Proudhon et portait des lunettes.

Puis on passait en 1848, où l'on retrouvait face à face Adam Bonichon et le serpent à lunettes.

En 1852, nouvelle étape. Le droit au travail a été proclamé, et les métiers prétendent travailler malgré Bonichon ; le vitrier lui casse ses carreaux, le dentiste lui arrache des dents et les couturières obligent Mme Ève Bonichon à acheter vingt-cinq robes, qu'elle accepte, du reste, avec le plus grand plaisir.

En 1853, la propriété est abolie et la bourse d'échanges, la

Digitized by Google

fameuse bourse de Proudhon, existe. Après bien des tribulations, l'infortuné Bonichon, qui meurt de faim, finit par obtenir, d'échange en échange, un pâté pour son dîner. Mais le serpent veut le forcer à échanger son pâté contre une vieille casquette; Bonichon refuse et est traduit devant le tribunal, où le serpent remplit le rôle d'accusateur public. En se défendant, il dit à chaque instant : *Mon pâté*, et s'intitule propriétaire. Le tribunal le déclare fou et lui impose, comme pénitence, de porter une redingote à la propriétaire.

En 1854, Paris est détruit. Un chasseur, le serpent, poursuit Bonichon, son gibier, à travers les ruines et le tue. Enfin, dans une apothéose, Adam Bonichon reparaît au paradis et y célèbre le triomphe des propriétaires. Quant au serpent, il ôte ses lunettes, qui l'empêchaient de voir clair, et reconnaît ses erreurs.

Les *Marrons d'Inde*, des frères Cogniard et Muret, sont d'une allure beaucoup plus agressive que *La Propriété, c'est le vol*. On y voit un certain Démosthènes Tapefort qui donne un cours de boxe parlementaire; on s'y moque aussi de la garde nationale et de ses expéditions patriotiques et gastronomiques.

Pendant que l'Assemblée nationale se déconsidérait par ses violences et l'incohérence de sa politique, le nouveau président, Louis-Napoléon, commençait à se créer une popularité, et dans la *Danse des écus* de Marc Fournier, en 1849, se trouvait une allusion transparente aux projets du futur César. Comme le *louis* et le *napoléon* se disputaient le pas, l'un des acteurs chantait les vers suivants :

Un instant, n'allons pas si vite !
Ne froissons aucun intérêt !
A réfléchir je vous invite.
Chacun de ces messieurs me plaît.
Je vais résoudre le problème :
Ces deux passés forment un nom
Pour l'avenir, heureux emblème !
Entrez, Louis-Napoléon.

Entré, il l'était déjà, hélas ! Et bientôt il allait chasser tous les autres et rester seul maître de la maison.

Digitized by Google

Il est vrai que la discorde des partis lui faisait beau jeu. Le théâtre politique refléta pendant quelque temps encore ces opinions contradictoires. Les événements de Rome, les intrigues légitimistes, les aspirations républicaines firent éclore des pièces de tout genre, comme *Rome, Louis XVI et Marie-Antoinette*, *Monk, la Restauration des Stuarts*, *Toussaint Louverture* de Lamartine et *Charlotte Corday* de Ponsard, la seule peut-être de toutes les pièces politiques du siècle où l'on sente passer un souffle vraiment littéraire.

Mais c'était là aussi le chant du cygne du théâtre politique. Le 30 juillet 1850, l'Assemblée législative, emportée par un vent de réaction, rétablissait la censure pour la troisième fois.

Louis-Napoléon se garda bien de l'abolir et, malgré la chute de l'empire, elle existe toujours en France; elle y a même encore des défenseurs!

On peut donc affirmer jusqu'à un certain point que le théâtre politique est mort en 1850; les seules pièces politiques de l'empire sont des pièces à grand spectacle, destinées à flatter le chauvinisme et à glorifier la légende napoléonienne.

Quant au théâtre de la troisième république, il n'a réellement rien de politique; à part *Rabagas* de Sardou, en 1872, et *Thermidor* qui vient d'être interdit, à part les *Revues* de fin d'année, la plupart des pièces qui ont touché à la politique ne l'ont fait que timidement et en s'occupant plutôt des mœurs politiques, comme *Numa Roumestan* ou *le Député Leveau*, que des événements et des problèmes politiques.

D'où vient cette décadence évidente du théâtre politique?

Peut-être sommes-nous devenus plus sérieux et avons-nous pris l'habitude de considérer les questions politiques comme trop graves pour être livrées à la fantaisie du théâtre?

Peut-être sommes-nous devenus plus sceptiques et ne nous intéressons-nous plus à voir discuter ou parodier sur la scène les problèmes qui passionnaient nos pères?

Peut-être, et c'est sans doute la cause réelle de la décadence du théâtre politique, sommes-nous devenus plus intolérants. N'est-il pas évident, par exemple, que *Camille Desmoulins* et les pièces napoléoniennes ou anticléricales du règne de Louis-

Digitized by Google

Philippe heurtaient bien plus ouvertement l'opinion de partis puissants, que le *Thermidor* de Victorien Sardou?

Qu'importe, d'ailleurs! Le divorce du théâtre et de la politique ne me paraît pas devoir être regretté; leur union était adultère et l'art dramatique n'a jamais eu à s'en louer. Pas de politique au théâtre, telle est la leçon qui semble se dégager de l'histoire du théâtre politique au XIX^e^ siècle.

H. PERGAMENI.

Digitized by Google

LE CŒUR INGÉNU

A MONSIEUR PAUL JANSON FILS

Au tournant de la route, la vallée s'élargit brusquement et ce fut, comme dans un changement de décor de féerie, un panorama inattendu, soudainement déroulé. Au milieu des prairies d'un vert d'émeraude, coupées du vert plus dur des haies, la rivière filait, d'une seule ligne droite prolongée jusqu'au bout de l'horizon. Joyeuse, elle babillait sur son lit de cailloux, toute pailletée de soleil, encadrée sur les deux rives par des montagnes feuillues, des rochers mi-cachés sous les arbres; et c'était un pittoresque aimable, sans rien de heurté, de sauvage ou de farouche.

M. Jules eut une exclamation:

« Ah! que c'est joli! que c'est joli! Regardez donc, chère madame, comme c'est joli! »

Rien d'autre ne lui venait pour exprimer son plaisir. Il eût dit de même devant un tableau de maître, en face d'un édifice à la riche architecture, devant un feu d'artifice bien tonitruant, devant un travail au crochet bien délicat. Son répertoire de formules admiratives n'allait guère au delà du « très joli! ».

Henriette admirait, elle aussi. Elle resta quelque temps immobile pour mieux jouir du coup d'œil, tandis que sa fille Louise, une adorable gamine de dix ans, s'était pendue à son bras et sautait de joie en jetant des cris d'enfant heureuse.

Mais M. Jules partait déjà :

« Venez donc, chère madame, nous serons en retard pour le dîner. »

Digitized by Google

M. Jules avait raison. La table d'hôte était à six heures; cinq heures venaient de sonner, et ils se trouvaient à plus d'une lieue de l'*Hôtel du Pays de Liége*, où tous les trois, en villégiature à Charreux, étaient descendus.

Enfermés onze mois sur douze dans les rues sans air de la grande ville, ils jouissaient de la campagne avec des attendrissements de citadins habitués aux parcs tirés au cordeau, aux squares bien ratissés. Ils se grisaient des bonnes odeurs dont, par ce temps de fenaison, la campagne était pleine; la petite Louise s'égratignait à tous les buissons et cueillait des bottes d'églantines tellement grosses que M. Jules et Henriette en avaient chacun leur charge.

« Mon Dieu! dit tout à coup M. Jules avec l'explosion spontanée d'un plaisir sincère, que je suis donc content, chère madame, de vous avoir rencontrée à Charreux! Quelle bonne promenade nous avons faite! et quelles autres, toutes aussi bonnes, ne ferons-nous pas encore, maintenant que nous avons lié connaissance! »

Henriette devint sérieuse.

« Ah! je ne sais pas du tout si je puis...

— Mais laissez donc! interrompit-il naïvement, je suis charmé de vous accompagner!

— Vous ne me comprenez pas, fit-elle, un peu gênée. Voyons, que pensez-vous que dirait le monde s'il savait que je cours ainsi les routes avec vous?

— Mais...

— Oui, je sais bien que Louise nous chaperonne, dit-elle en riant... puis, une promenade faite de compagnie n'est guère compromettante; mais de là à recommencer tous les jours, comme vous semblez le croire...

— Bah! dit bonnement M. Jules, vous êtes veuve, n'est-ce pas? Le monde admettra bien qu'il faut que quelqu'un vous accompagne. Pourquoi ne serais-je pas ce quelqu'un là?

— Pourquoi? Ah! dame, écoutez! Si vous portiez des jupes au lieu de porter votre barbe...

Digitized by Google

— Bon, dit M. Jules, c'est entendu; demain, j'emprunterai une robe à l'hôtel! »

Ils se mirent à rire tous les deux et hâtèrent le pas.

M. Jules, charmé, l'esprit dispos, sifflottait en marchant. Dans le ciel d'un bleu chatoyant de soie neuve, inondé de la grande lumière joyeuse des après-midi d'été, il regardait passer de légers nuages blancs qui s'allongeaient et roulaient sur eux-mêmes. Il les montra à Louise :

« Sais-tu ce que c'est, petite?

— Ce que c'est, ces nuages?

— Oui.

— Dame, dit l'enfant interdite, ce sont des nuages.

— Bien sûr! Mais qui les a conduits là, qui les a faits?

— Ah! ça, je ne sais pas.

— Eh bien, voilà : Il y a, derrière cette grosse montagne que tu vois là-bas, là-bas, tout au fond de l'horizon, un énorme géant qui fume un gros, gros cigare. Et toutes ces nuées blanches que tu aperçois, c'est lui qui les envoie dans le ciel.

— Ah ! dit la petite en regardant sa mère, ce n'est pas vrai, hein, maman ?

— Mais si, mais si, approuva Henriette, puisque monsieur te le dit.

— Non, dit Louise, décidée après un moment de réflexion, c'est pour rire que vous me racontez ça. »

M. Jules eut le mauvais goût d'insister. Ce fut peine perdue. Louise, après avoir fait non de la tête, ne répondait plus. M. Jules l'ennuyait; elle courut à un buisson de la route, s'attarda à cueillir des chèvrefeuilles et marcha seule à l'arrière-garde.

Henriette cependant se fatiguait. Depuis trois heures qu'ils étaient en chemin, ils ne s'étaient guère reposés qu'un moment. M. Jules s'aperçut qu'elle marchait moins vite; timidement il lui offrit le bras. Elle hésita une seconde, puis accepta. Alors, tout en suivant la route blanche, ils restèrent silencieux, émus tous les deux de se sentir si rapprochés. M. Jules, cambrant

Digitized by Google

le torse, observait Henriette du coin de l'œil, regardant sous le chapeau de paille frisotter les cheveux très fins, d'un blond doré, et se révolter les mèches un peu humides de la nuque. Il la trouvait charmante et désirable, toute jolie sous ce grand soleil. A côté du paysage qui vivait sous ses yeux charmés, il revoyait par la pensée la maison de commerce paternelle, la grande cour encombrée de marchandises, le petit bureau malpropre et sans air où, toute l'année, de six heures du matin à six heures du soir, il alignait des chiffres, refaisait des comptes, expédiait des lettres d'affaires. Ah ! il s'en moquait joliment, des affaires, à cette heure ! Il aurait seulement voulu que ses employés pussent le voir, au bras de cette femme charmante, dans ce pays de Cocagne...

Mais il fut forcé de se ranger au bord du chemin : un troupeau de vaches passait, lourdes et lentes, la panse gonflée du pâturage, les regardant de leurs graves et larges yeux où nulle intelligence ne se lisait. Il dut, en se reculant, lâcher Henriette, et, quand le troupeau se fut éloigné, il n'osa tout de suite offrir de nouveau son bras à la jeune femme. Ce fut elle qui, d'un geste très simple, le reprit; il en fut charmé et se remit à marcher à petits pas, pour ne pas la fatiguer. Le cœur lui battait de sentir contre lui cette jolie taille. Il restait un peu interloqué de l'aventure et, tout bas, il se promettait des audaces qu'il n'avait point.

— Elle est charmante... J'ai l'envie de lui pousser une « déclaration » !

Mais, voilà ! l'attendait-elle, sa « déclaration » ? Il était partagé entre le désir qu'il en fût ainsi, flatté dans sa vanité de joli homme, et la crainte qu'en s'abandonnant trop vite, elle ne fît mentir la bonne opinion qu'il avait d'elle, depuis trois jours qu'il la connaissait.

Alors il s'informa avec sa curiosité tranquille d'homme positif.

« A la ville, vous habitez seule ?

— Avec Louise. Nous avons loué une petite maison dans

Digitized by Google

un faubourg et nous ne l'avons pas quittée depuis la mort de Charles.

— De Charles ?

— Oui, mon mari. »

Il n'osa lui demander où était la maison, mais poursuivant son idée :

« Quel âge a donc Louise ?

— Dix ans. »

Et vivement elle ajouta :

« Je me suis mariée très jeune, j'étais encore une enfant. »

Il ne put s'empêcher de sourire. Elle devait avoir entre vingt-huit et trente ans, le même âge que lui.

« C'est bien triste, chère madame, rester veuve si jeune ! »

Elle le regarda, un peu surprise.

« Oui, monsieur.

— Vous vous remarierez ! A votre âge !

— Peut-être... »

Et elle se mit à rire pour cacher sa gêne.

*
* *

M. Jules venait de toucher la plaie cachée, la souffrance secrète d'Henriette. Depuis la mort de son mari, elle pensait à se remarier. Ce n'avait été d'abord qu'un souhait vague, un rêve de recommencer sa vie aux côtés d'un autre homme; puis, peu à peu, la crainte de l'avenir, les exigences physiques d'une nature opulente, le dépit de ne point aboutir avaient élargi son rêve en un désir forcené, une âpre volonté qui, à présent, emplissait sa vie.

Elle avait réfléchi longuement, là-bas, dans sa petite maison du faubourg. Personne, dans le cercle des gens qu'elle fréquentait, ne lui convenait. Elle avait fait deux catégories : dans l'une, elle plaçait ceux qui, en situation de faire un mariage plus avantageux, ne voulaient point d'elle; dans l'autre, ceux dont, pour des raisons diverses, elle ne voulait point. Tous cependant lui faisaient volontiers un doigt de cour, désirable comme

Digitized by Google

elle l'était. Mais elle restait prudente, rênant sa chair et stérilisant son cœur, bien armée contre toute faiblesse. Cependant, à mesure que son veuvage se prolongeait, la contrainte devenait plus difficile, la réserve plus dure à garder. L'idée d'une villégiature en Ardennes lui était alors venue. Une espérance non avouée de trouver là-bas le mari cherché, l'attrait de l'inconnu toujours gros de chimères, l'attente d'elle ne savait quoi qui changerait sa fortune, la travaillaient toute. Au reste, au point de vue des convenances, rien que de très naturel dans cette vacance à l'étranger, puisque sa fille l'accompagnait.

Les premiers jours de son installation à Charreux, elle fut si heureuse de la libre allure de la vie de campagne, du grand air qu'on respirait à pleins poumons, de la santé des gens et des choses, de la cordialité semée autour d'elle, qu'elle ne pensa guère aux motifs secrets qui l'avaient conduite là. Il se trouvait à l'*Hôtel du Pays de Liége* nombre de touristes ; plusieurs s'empressèrent autour d'elle et s'offrirent à lui montrer les promenades des environs ; elle refusa. Mais, quelques jours après son arrivée, un nouveau venu insista tellement qu'elle finit par accepter. Elle ne savait pas son nom ; tout le monde, à l'hôtel, l'appelait M. Jules. Elle apprit par lui qu'il était le fils unique d'un commerçant de la ville qu'elle habitait.

Alors ses idées la reprirent, malgré elle et sans qu'elle en convînt.

*
* *

« Il est gentil, M. Jules, » dit, le lendemain en s'éveillant, Louise à sa mère.

Et gravement, après un silence, poursuivant dans la simplicité de son innocence ses réflexions d'enfant tôt sérieuse :

« Toutes les petites filles ont un papa ; c'est tout de même bien triste que je n'en aie plus... »

Henriette rattacha par la pensée la chaîne des idées dont la petite n'avait montré que le premier et le dernier chaînon, et un sourire lui vint, énigmatique, mais où il y avait plus d'amertume que de joie.

Digitized by Google

« Quelle folle tu fais, Louise ! » dit-elle en embrassant sa fille.

*
* *

M. Jules, ce matin-là, entra triomphalement en cabriolet dans la cour de l'hôtel, claquant du fouet, sifflant un air de conquête. Henriette, sur le perron, le regardait, surprise de le voir en cet équipage.

Il sauta de voiture.

« Madame, j'ai loué un cabriolet pour nous trois. Nous irons à la grotte de Véhaines, si vous voulez bien accepter deux places, une pour vous, l'autre pour Louise. »

Il avait souligné la fin de sa phrase pour la mettre à l'aise, craignant qu'elle ne refusât.

Henriette restait saisie.

« Mais, mon Dieu, cette idée...

— Ah ! si, maman, viens; allons; regarde le beau petit cheval! criait Louise, enchantée de la perspective d'une promenade en voiture.

— Mais ce n'est pas convenable, dit enfin Henriette.

— Oh ! à la campagne, vous savez... » dit une voix derrière elle.

Henriette se retourna, curieuse de savoir d'où lui venait cette approbation qu'elle n'avait pas demandée, mais qu'elle était aise de recueillir. Elle vit un vieux monsieur, souriant dans sa barbe blanche : c'était son voisin de table d'hôte.

« Vous croyez ? dit-elle.

— Tiens donc, la route de Véhaines ne passe pas par les boulevards!

— Certainement, appuya la dame du vieux monsieur, certainement qu'il n'y a pas de mal!

— Ah ! »

Et, subitement décidée, elle alla prendre son chapeau, heureuse intérieurement de l'approbation du vieux ménage qui la mettait à couvert des bavardages de l'hôtel. Louise avait déjà

Digitized by Google

sauté dans le cabriolet, Henriette la fit asseoir entre elle et M. Jules.

La route fut charmante : un brouillard léger, d'une ténuité de rêve, fumait dans la vallée, noyant les lointains de l'horizon; la campagne, encore humide de rosée, avait des odeurs pénétrantes, des couleurs tendres et neuves ; des gazouillis d'oiseaux sortaient des taillis; à cette heure adorable du matin, la nature semblait avoir les joies de l'enfant qui s'éveille.

Les « bonjours » des paysans rencontrés sur le chemin étaient plus affables; les rires sonnaient mieux partout; les clochers qui poussaient leur flèche grise par delà les collines avaient un air plus accort. Un écureuil courut un moment devant la voiture et disparut dans une haie ; un lièvre traversa la route comme un trait. A plusieurs reprises, le cabriolet s'arrêta pour que Louise cueillît des fleurs sur les bords du chemin, et quand, la dernière fois, elle reprit sa place, elle se pelotonna dans le coin des coussins, de sorte qu'Henriette se trouva au milieu, serrée contre M. Jules.

Sans savoir par quelle pente ils avaient glissé sur ce sujet, ils parlaient de choses de sentiment. Henriette racontait un peu de sa vie, les déceptions qu'elle avait trouvées auprès de son mari; M. Jules laissait deviner de bonnes fortunes qu'il imaginait peut-être. Tous les deux, rieurs dans l'épanouissement de la pleine nature, convinrent que les floraisons du cœur étaient les meilleures joies de la vie.

Cependant, la voiture arrivait à Véhaines. On entra dans la grotte. Là, dans l'obscurité mal combattue par l'unique torche de l'homme qui guidait les visiteurs, M. Jules s'enhardit brusquement. Côte à côte avec Henriette, il traversait à ce moment le pont de planches jeté sur ce bras de la rivière qui, se perdant dans les agoles de la montagne, y a creusé la grotte. Fut-ce le hasard ? leurs doigts se touchèrent et M. Jules, d'une pression caressante et prolongée, serra dans la sienne une petite main qu'on n'essaya pas de lui retirer. Ce premier succès le rendit confiant; il attendit une occasion favorable et, quelques

Digitized by Google

minutes après, comme Henriette et lui s'étaient attardés un peu, il la baisa dans le cou, le cœur battant. Elle poussa un petit cri vite étouffé et se retourna, inquiète : Louise était derrière eux. M. Jules, qui l'avait oubliée, resta gauche. Pourtant, la gamine semblait n'avoir rien vu, sa petite figure sérieuse soudain fermée, les yeux baissés pour qu'on ne pût y lire. Henriette lança à M. Jules un regard offensé et se recula pour le faire marcher devant elle. Lui, à la voir ainsi mécontente et muette, comprit qu'il avait été trop vite, le maladroit ! Avec de vains efforts, il essaya de renouer la conversation ; Henriette ne répondit plus ; même elle refusa de visiter les deux dernières salles de la grotte ; elle prétexta qu'elle frissonnait sous la fraîcheur glacée qui tombait des voûtes, et l'on s'en retourna. M. Jules dut aller devant, contraint de passer le premier par un geste discret mais très net d'Henriette. Et il s'en alla très décontenancé, embarrassé de préciser le motif de la fâcherie de la jeune femme : était-ce le baiser ? était-ce seulement le dépit d'avoir été surprise par sa fille ? Ce devait être cela, puisque, l'instant auparavant, elle lui avait abandonné sa main...

On sortit de la grotte, moins joyeux qu'on y était entré. Le cheval, tranquille, mangeait son picotin. M. Jules fut perplexe un moment : où Henriette allait-elle s'installer dans le cabriolet ? Il craignait qu'elle ne fît asseoir Louise entre eux pour le punir de son audace de tout à l'heure. Elle sembla hésiter ; puis, la figure muette, elle se plaça à côté de lui. Du coup, il reprit courage ; la gaieté lui revint ; il se dépensa si bien en belle humeur qu'Henriette, vaincue, finit par lui sourire d'un regard où il restait bien un peu de rancune, mais où il lut rémission.

Il demeura un peu saisi de ce pardon obtenu : il lui semblait qu'elle ne le lui avait pas fait assez attendre, et ce fut à son tour d'être dépité. Est-ce que la conquête de cette femme charmante serait plus facile qu'il ne se l'était imaginé ? Il voulut être fixé tout de suite : sans rien dire, il lui reprit une main qu'elle retira faiblement, puis qu'elle lui laissa. Mais une charrette venait à leur rencontre sur la route étroite, il fut contraint de saisir les guides

Digitized by Google

à deux mains, peu confiant dans son habileté de cocher. La charrette dépassée, il allongea un coup de fouet au cheval, qui détala vaillamment, touché au bon endroit.

Henriette poussa un petit cri, surprise de cette allure de tempête.

« Vous avez peur, chère madame ? »

Et, avant qu'elle répondît, il lui passa son bras derrière la taille.

« Oh! les belles fleurs! cria Louise, qui, peut-être, avait vu l'étreinte.

— Va les chercher, dit Henriette, nous attendrons. »

La voiture s'arrêta, Louise sauta à terre et se mit à la cueillette.

Alors M. Jules chercha les regards d'Henriette. Elle comprit son intention, ferma un instant les yeux, puis le regarda en face, un clair sourire sous les paupières, avec la tranquillité amoureuse d'une femme qui consent.

Lui, de son bras passé autour de la taille, la serra contre son flanc :

« Henriette, chère Henriette! »

Et il dit cela sans joie et sans foi; il se sentait une déception pesante.

— Elle cède trop vite, pensait-il.

Louise revenait, les bras chargés de fleurs. Le cabriolet repartit; le retour fut silencieux.

M. Jules récapitulait : Non, ce n'était pas la femme aimable et de bonne société qu'il s'était imaginée d'abord; ce n'était qu'une aventurière. Il déplora un moment sa méprise, puis il se mit à rire intérieurement : voyons, pourquoi se plaindrait-il? il aimait mieux ça, après tout; une veuve qui cherchait un mari, ce pouvait devenir embarrassant... tandis que maintenant, il changeait ses positions : ce serait plus drôle.

Louise, inquiète, interrogeait avec ses yeux d'enfant.

*
* *

Digitized by Google

Rentrée à l'hôtel, Henriette réfléchit longuement, se questionnant, cherchant la tactique à adopter. Certes, elle avait, dans la grotte, reçu le baiser sans plaisir; certes, quand M. Jules l'avait attirée contre lui dans le cabriolet, elle n'avait éprouvé aucune joie. La pensée secrète d'un mariage possible — pensée qu'elle associait maintenant à tous les actes de sa vie — l'avait seule décidée à subir le baiser, à ne pas repousser l'étreinte. Elle ne se sentait à l'endroit de M. Jules ni inclination ni dégoût. Mais, si la partie valait l'enjeu, n'était-ce pas plus habile et, au fond, plus héroïque d'engager la campagne en brave que de temporiser et d'attendre tout du hasard? Le hasard l'avait jusqu'ici si mal servie! Sa longue attente de l'homme, si amèrement et si souvent déçue, s'exaspérait à la fin. Dès lors, puisqu'elle se décidait une fois à livrer audacieusement bataille aux circonstances, mieux était de tenter l'aventure dans l'isolement de ce village où nul ne la connaissait, où plus jamais, sans doute, elle ne reviendrait. Mais, s'il était vrai qu'elle agît en habile en provoquant ainsi les événements, jusqu'où pouvait aller cette provocation, où fallait-il qu'elle s'arrêtât?...

***

Le soir, au coucher :

« Maman, pourquoi monsieur Jules t'a embrassée ce matin?

— Eh! tu m'ennuies, cria Henriette, se sentant rougir; occupe-toi de ta poupée! »

La petite se tut, décontenancée. Mais dans ses yeux, où des larmes étaient montées, la volonté de comprendre se lisait; le désir jaloux d'être en tiers la travaillait; toute sa petite figure se contractait sous l'effort d'une pensée qui n'était pas de son âge; ses sourcils rapprochés par la réflexion trahissaient la tâcherie dépitée de l'enfant qui, pour la première fois, dédaignant sa poupée à laquelle on la renvoie, frappe à la porte de la vie et attend qu'on lui réponde.

Elle eut sur les lèvres une autre question qu'elle n'osa pas formuler, de crainte de fâcher sa mère davantage. Et elle ne put s'endormir, révoltée de ce qu'on lui refusait le droit de

Digitized by Google

savoir son rôle... Mais certainement, cela la regardait! Est-ce qu'elle n'était pas une petite fille qui avait besoin d'un papa?

*
* *

Comme il se l'était promis, M. Jules, fort de ses idées nouvelles à l'endroit d'Henriette, avait, le lendemain, « changé ses batteries ». Il se répétait complaisamment qu'il fallait tirer à boulets rouges et emporter la place d'assaut. Mais comme pour contrarier ses projets, le temps s'était gâté; une petite pluie fine tombait, muette et entêtée, noyant les campagnes d'une chute sans fin. Force fut aux hôtes de l'auberge de rester enfermés, maudissant les averses qui crevaient du ciel maussade. Pour tuer l'ennui, on fit de la musique, on dansa dans la grande salle; il se trouva des gens qui chantaient : on s'amusa comme on put, en faisant contre mauvaise fortune bon cœur.

Henriette, quel que fût son plan, se montra très réservée, devant ces visages étrangers; M. Jules lui-même fut intimidé et il n'en pesta que mieux contre la pluie et le vent. Une ou deux fois, il attendit Henriette dans l'escalier pour lui prendre un baiser au passage; mais ce fut peine perdue : craignant une surprise, elle l'arrêtait du geste. Il dut se contenter de furtives pressions de mains, d'un sourire accroché au hasard, d'un regard un peu prolongé qui promettait ce que la bouche ne pouvait dire.

A mesure qu'il apprenait à connaître mieux la jeune femme — dans les longues conversations qu'il avait avec elle en face de la campagne pluvieuse — il se mettait à regretter qu'elle se fût ainsi abandonnée dès la première promenade; il pensait, non sans une apparence de raison, qu'elle se fût laissée aller ainsi sur l'épaule du premier galant homme venu, et cette idée suffisait pour lui ôter l'envie de prolonger — autrement que pour s'en amuser quelques jours — cette intrigue si gaillardement ébauchée. Ce ne serait qu'une bonne fortune à ajouter à la liste. Et vrai, c'était dommage. Il s'avoua que si le désir lui venait de se marier, Henriette répondrait le mieux à son envie, satisferait pleinement à ses goûts. Mais comment, encore

Digitized by Google

une fois, croire à l'attachement sincère d'une femme qui, si elle ne s'était pas jetée à son cou, avait au moins permis qu'il se jetât au sien? Il secoua la tête comme pour en faire tomber les pensées qui l'obsédaient : pourquoi songerait-il à ces choses sérieuses, puisqu'elle même y pensait si peu?

D'autre part, durant ces longues heures d'inaction, il se prit pour Louise d'une réelle, d'une profonde amitié. Cette gamine si enjouée, si câline et pourtant déjà si sérieuse, il se prit à l'aimer d'une robuste affection de frère aîné. Il trouvait en elle le bon petit cœur grave et doux de l'enfant qui a déjà réfléchi et la spontanéité enjôleuse et caressante de la gamine grandie à l'écart, nourrie de la chaude tendresse de la mère, loin des hommes. Et il prenait plaisir à la voir courir, à caresser ses cheveux, à la faire causer, à déchiffrer les pensées qui se lisaient au fond de ses yeux déjà graves. Elle l'appelait « son grand ami ».

*
* *

Un matin enfin, le soleil perça le voile des nuages et la gaieté de l'été revint avec lui. La campagne sembla soudain revivre. Dans les prairies, les faneurs se pressèrent, étalant le foin mouillé, et ce furent, jusqu'au tomber de la nuit, des chansons et des cris derrière chaque buisson, des fleurs nouvelles qui s'ouvraient, des parfums meilleurs qui flottaient dans le vent tiède.

Henriette et Louise partirent au bois d'Halines avec M. Jules pour cueillir la fraise, une longue excursion dont ils ne reviendraient que le soir. On dînerait au bois; chacun emportait ses provisions. Pour tenir les promesses qu'il s'était faites, M. Jules fut « entreprenant ». A peine fut-on hors de vue de l'hôtel qu'il prenait le bras d'Henriette et se complaisait à jouer avec les bagues de ses doigts. Pourtant, une pudeur le retenait à songer que Louise marchait à côté d'eux; il n'osa, avant de s'être bien assuré qu'elle ne pouvait les voir, prendre à Henriette des baisers que celle-ci ne lui refusa pas. La petite, du reste, se

Digitized by Google

faisait peu gênante ; il fallut à plusieurs reprises qu'on l'appelât, tant elle s'éloignait.

Vers le soir, au bois, comme il enfermait dans ses bras la jeune femme, il vit, au bout d'un sentier, la petite qui regardait, et son désir tomba d'un seul coup. Ils reprirent la route de l'hôtel, Henriette perplexe, Louise sérieuse, M. Jules s'efforçant intérieurement de gouailler.

Comme ils marchaient silencieux, Henriette demanda brusquement (et il semblait qu'elle continuât tout haut une pensée poursuivie dans le silence du cerveau) :

« Quel âge avez-vous donc, monsieur Jules ?

— J'ai vingt-huit ans, dit-il, surpris.

— Tiens, maman aussi ! » cria Louise.

Il attendait une explication ; mais le silence retomba. Alors il resta inquiet. Que voulait-elle ? Pourquoi cette question brusque qui semblait l'écho d'une pensée intérieure qu'elle ne disait pas et qu'il devinait ?...

Il entrevit des lendemains gros de menaces ; il fut galoppé de la vague terreur d'avoir des larmes à essuyer, des lamentations à subir si, dans la suite de leur intrigue, il outrepassait le baiser. Son naturel d'homme paisible, habitué aux longues tranquillités, à la vie sans secousse, s'effraya soudain de penser qu'il allait se créer de lourds embarras, des ennuis qui ne finiraient plus. Alors, tout d'un coup décidé à un parti extrême auquel, le quart de minute avant, il ne songeait même pas, il prit la résolution de quitter Charreux avant que les choses allassent plus loin entre Henriette et lui, avant que sa responsabilité d'honnête homme fût engagée.

*
* *

La soirée se passa sans éclats de rire. Assis près d'Henriette à la grande table de la salle commune de l'hôtel, où des visages inconnus venaient prendre place tous les jours, au hasard des voyages, il causa avec la jeune femme de sa famille, de ses espérances, de son avenir. Sa voix prenait un ton grave ; une

Digitized by Google

tristesse venait de ses paroles et Henriette l'écoutait avec surprise. Il n'avait pas encore dit qu'il partait : il cherchait un prétexte, mais il se disait que c'était la dernière fois sans doute qu'il se trouverait à côté d'elle et sentait un attendrissement monter en lui à la voir si jolie, gagnée par sa vague tristesse, le regardant avec un air d'ami.

Alors il comprit qu'elle ne lui était déjà plus indifférente et se félicita de la résolution qu'il avait prise de s'éloigner : il ne voulait pas s'attacher à une aventurière.

Louise avait grimpé sur ses genoux et s'était endormie pendant qu'il jouait avec les boucles de ses cheveux. Il eut la vision de la vie intime à trois, entre cette femme qui le comprenait si bien et cette enfant qu'il avait prise en si sincère affection. Mais pourquoi penser à ces choses, puisqu'Henriette, le troisième jour de leur rencontre, lui avait, en pliant sous ses lèvres, donné d'elle une si pauvre opinion ? Un instant, il eut cette idée — à laquelle d'autres se seraient volontiers arrêtés — qu'Henriette avait cédé, en le voyant, à quelque soudain amour, au « coup de foudre » des romans de passion. Ainsi se seraient justifiées ses complaisances inattendues. Mais il avait trop de bon sens pour se dire cela sans sourire ; du reste, l'amour n'était pour rien dans leur commun sentiment : c'était, malgré l'indignité supposée d'Henriette, d'une chaude et réconfortante amitié qu'il se sentait pénétré et non de la triomphante ardeur de la passion. Pourtant, il se surprit deux ou trois fois à prendre plaisir à la contempler à la dérobée, à chercher à lire au fond de ses paupières, à suivre la ligne harmonieuse de son cou, à observer le ton chaud de ces cheveux qu'il ne caresserait plus. Il semblait qu'il voulût, avant de partir, s'emplir les yeux de cette figure déjà familière. Cette constatation le confirma plus encore dans sa résolution de s'en aller dès le lendemain ; une voix intérieure lui criait plus impérieusement qu'il était temps de faire effort et de la quitter.

L'heure du coucher sonna ; ils se souhaitèrent le bonsoir. Il ne put dormir, l'esprit obsédé.

Digitized by Google

*
* *

Rapidement, le lendemain matin, il boucla ses malles; il commanda pour neuf heures une voiture qui le conduirait à la plus prochaine station du railway. Et, comme il descendait dans la cour de l'hôtel, il rencontra Henriette :

« J'ai une nouvelle bien contrariante, commença-t-il, gêné de son mensonge.

— Contrariante? Pour qui?

— Pour moi; vous m'en voyez encore tout ennuyé... J'ai reçu une lettre qui me rappelle d'urgence chez moi.

— Et vous reviendrez ?

— Je ne crois pas..., j'ai peur que non. »

Elle devint pâle, tout son rêve effondré d'un coup.

Elle dit simplement, s'efforçant de rester maîtresse d'elle-même :

« Quand partez-vous ?

— J'ai demandé la cariole pour neuf heures. »

Elle le regarda un moment dans les yeux, réfléchissant profondément. Ses lèvres vibraient, comme prêtes à laisser échapper quelque chose qu'elles n'osaient pas exprimer.

Et soudain, se décidant :

« Écoutez, monsieur Jules; je voudrais, avant que vous partiez, vous dire certaines choses qui me restent en travers du cœur... Je ne croyais pas que vous vous en iriez si tôt. »

Sa gorge se séchait. Elle dut faire un effort pour continuer :

« Vous avez pris avec moi quelques... (elle cherchait un mot, la pauvre! qui ne la fît point trop rougir) familiarités que je ne vous ai pas assez défendues... »

A son tour, il la regardait surpris : où voulait-elle en venir? Elle poursuivit, brusquant les choses :

« Vous êtes un galant homme, n'est-ce pas? Si jamais vous me rencontrez plus tard, oubliez ce qui s'est passé entre nous... J'ai eu tort, et je ne m'excuse pas; le mal est que je n'aie pas songé plus tôt aux torts que je me donnais... »

Digitized by Google

Mais ses paroles étaient trop naïves dans leur sincérité pour que M. Jules ne crût pas la scène jouée. Il fit la seule réponse possible dans la situation où il s'était placé; il eut l'air de ne pas comprendre. Il déclara simplement qu'il déplorait d'être obligé de partir, et qu'il emporterait d'elle le meilleur des souvenirs.

La voix de l'aubergiste l'appelant pour lui présenter la note qu'il avait demandée, les tira tous deux de cette situation impossible. Tandis que, dans la salle à manger, il réglait ses comptes, il aperçut à travers la fenêtre, du côté opposé à la cour de l'hôtel, la petite Louise assise toute seule au fond du jardin. Il se dirigea vers elle pour lui faire ses adieux.

Chemin faisant, il réfléchissait aux paroles singulières d'Henriette. Qu'avait-elle espéré? Le retenir par une protestation attendrie? Sauver une réputation qu'il pouvait compromettre aux yeux du monde? Mais, pour que ses paroles fussent sincères, il fallait admettre que cette réputation était à l'abri de tout soupçon, et cela, il ne le croyait pas, il ne pouvait pas le croire.

Cependant, il était arrivé près de Louise. La petite ne le voyait pas; elle lui tournait le dos, assise, les deux jambes au fond d'un trou qu'elle creusait patiemment dans le sable avec une minuscule pelle de bois. Il resta un moment à la regarder complaisamment; elle chantonnait tout en fouillant la terre. Il fit « hem! » et, se retournant, elle se leva, toute surprise de l'apercevoir près d'elle.

« Tiens, comme tu es beau! » cria-t-elle en remarquant qu'il avait fait toilette.

Il eut l'air de n'avoir pas entendu :

« Embrasse-moi, Louise, je m'en vais.

— Où vas-tu, à la pêche?

— Non, je retourne.

— Où ça que tu retournes?

— Chez moi, parbleu, dans ma famille. »

La petite laissa tomber sa pelle dans le trou et le regarda, étonnée.

Digitized by Google

« Et quand reviens-tu ? quand est-ce que je te reverrai ?

— Ah ! dit-il, je ne sais pas... peut-être plus jamais. Viens me dire adieu. »

Et il fit un geste pour la prendre dans ses bras. Mais il resta effrayé de l'expression soudaine que prenait le visage de l'enfant. Elle le regardait avec des yeux clairs que l'angoisse et la surprise dilataient. Puis, la lumière de ces yeux s'éteignit, des larmes les obscurcirent ; elle cacha sa tête dans son tablier pour qu'il ne les vît plus.

« Ah ! dit-elle d'une voix blanche, tu pars ? »

Tout son pauvre corps tremblait, secoué de sanglots.

« Embrasse-moi, Louise, » répéta-t-il, très ému, se trompant sur la cause de ces pleurs.

Il voulut encore la prendre dans ses bras, mais elle se débattait furieusement.

« Non, laisse-moi tranquille, va-t-en, je ne veux pas, tu es un méchant homme.

— Mais, voyons ! qu'as-tu ? que t'ai-je fait ? qu'est-ce qu'il y a ? »

Alors, la douleur de l'enfant creva dans une phrase qui se déchira dans sa gorge, une phrase qui fut la plainte et la révolte de son petit cœur navré.

« Pourquoi embrassais-tu maman, si tu ne voulais pas être mon papa ? »

Il se sentit une secousse, un reproche de conscience dont il frémit tout entier, et il la laissa aller, pâle de ces mots que l'enfant venait de dire. Puis il la regarda longuement, le cœur crevé de tristesse à la voir ainsi dans sa petite robe blanche, si courageuse et si douce, si bonne et déjà si sérieuse. A présent, il croyait Henriette.

Le cocher se montra au bout du jardin.

« La voiture attend, cria-t-il, quand monsieur voudra... »

Il réfléchit un quart de seconde.

« Dételez, dit-il, je ne pars pas. »

GEORGE GARNIR.

Digitized by Google

LES CONFRÉRIES MUSULMANES

ET LEUR RÔLE POLITIQUE

Les colonies européennes en pays musulman courent, à l'heure actuelle, un péril d'une extrême gravité. Bien qu'il ait été signalé déjà et dans des termes pressants, on peut hardiment affirmer qu'il est ignoré de la majeure partie du public.

S'il est vrai qu'il ne menace pas directement la Belgique — et peut-être en sera-t-il autrement demain — nous ne pouvons nous désintéresser du problème qu'il soulève, ni regarder d'un œil indifférent la situation difficile qui est faite à nos voisins. Ce péril imminent et qui grandit tous les jours compromet les progrès de la civilisation, notre grande patrie; aussi ne pouvons-nous envisager sans anxiété la marche ascendante des ordres religieux musulmans.

Ce sont ces ordres, en effet, dont nous avons à redouter la puissance et l'influence sans cesse croissantes. Ils constituent, au sein de cet islam qu'on se plaît à représenter comme irrémédiablement déchu, des éléments capables de le régénérer et de lui donner une vigueur nouvelle.

A l'heure actuelle, leur développement atteint des proportions plus qu'inquiétantes; leurs adhérents se rencontrent sur toutes les terres musulmanes; on les trouve en abondance dans tout le nord de l'Afrique; ils ne sont pas moins nombreux dans l'empire turc et ses possessions; enfin, ils marchent à la tête du mouvement d'expansion musulmane qui se produit

Digitized by Google

avec tant de force dans l'Afrique centrale et occidentale d'une part, dans les Indes de l'autre. Fussent-elles les associations les plus inoffensives du monde, des congrégations dont les ramifications couvrent une si vaste étendue de territoire mériteraient d'être étudiées et observées avec soin; or, nous le verrons bientôt, loin d'être pacifiques, elles sont militantes, du moins pour la plupart; loin de n'avoir en vue que les exercices pieux et la retraite religieuse, elles tiennent les yeux fixés sur les choses de ce monde dont la direction et le gouvernement sont, dans plus d'une contrée déjà, devenus leur proie.

Jusqu'ici, ils n'ont encore réussi qu'à supplanter des maîtres musulmans : leurs efforts se sont brisés contre la résistance des gouvernements coloniaux.

Mais en sera-t-il toujours ainsi?

Instruits par la défaite, ne reviendront-ils pas plus forts pour livrer un assaut victorieux ?

Telle est la question qu'il nous faut examiner ici. Pour la résoudre, nous devons connaître, d'une part, les tendances des congrégations, profondément hostiles dans la plupart des cas, d'autre part, les différents éléments de leur puissance, dont l'étude seule nous permettra de conjecturer ce que l'avenir tient en réserve.

Tous les ordres ne poursuivent pas indistinctement le même but. Mais la politique est l'objectif des plus nombreux et des plus puissants.

Il en est cependant qui n'aspirent nullement à exercer une influence sur les affaires temporelles. Les uns — et c'est là peut-être le but originaire des congrégations — se vouent d'une manière exclusive à la contemplation et au mysticisme ou tout au moins à la prière et à la retraite; d'autres se consacrent à la charité (1); d'autres encore, sous l'empire d'une sorte d'hallucination, se livrent à des pratiques extravagantes qui, d'ailleurs, ne sont pas entièrement exemptes de charlatanisme : tels sont

(1) Les Qadriya.

Digitized by Google

les *Aïssaoua*, qui, de tous les congréganistes, sont les plus connus chez nous ; à côté de ceux-ci, on trouve des ordres mendiants, voyageurs, même commerçants. Mais, encore une fois, c'est l'ingérence dans les affaires temporelles qui constitue le but le plus ordinaire.

Les congrégations politiques n'ont pas toutes les mêmes sentiments et le même idéal : il y a des ordres gouvernementaux et des ordres révolutionnaires. Mais les premiers sont rares et ne jouissent que d'une médiocre popularité ; les seconds, à l'opposé, sont nombreux et aimés de la plèbe musulmane frondeuse et fanatique.

L'idée qui domine chez ces derniers, c'est l'hostilité et la haine contre les gouvernements civils, mais par-dessus tout contre les maîtres infidèles. La haine de l'Européen atteint chez eux un degré d'intensité extrême. C'est le désir de tous les instants, c'est l'ambition la plus chère, que le tempérament et le sentiment national aiguillonnent et que la religion rend sacrée. Ce point, nous mettrons tous nos efforts à le faire ressortir ; mais, auparavant, nous devons jeter un coup d'œil d'ensemble en donnant l'énumération des différentes congrégations dont l'existence nous est connue.

M. Rinn (1), dont l'ouvrage abondant en renseignements précieux a été notre principale source, en indique un très grand nombre.

(1) Louis Rinn, *Marabouts et Khouan*, étude sur l'islam en Algérie. Jourdan, Alger, 1884. — *Comptes rendus*, par d'Avril, *Polybiblion*, vol. 44, p. 342-343 ; par James Darmesteter, dans son rapport annuel, *Journal asiatique*, 1885, vol. 2, p. 76 ; par Barbier de Meynard, 1885, vol. 1, p. 98 à 100 ; par le même, *Journal des Savans*, 1884, p. 708 à 714.

Le premier ouvrage qui ait été écrit sur cette question est celui du capitaine de Neveu (*Les Khouan*, Paris, 1845 et 1846). Forcément incomplet, ce livre a été composé cependant avec beaucoup de soin et plus d'un auteur l'a mis à profit, parfois sans le citer. (Voyez par exemple Théophile Gautier, *les Aïssaoua*, *Revue de Paris*, 1851, novembre, p. 169-185.)

Citons aussi parmi nos sources : Duveyrier, *La Confrérie musulmane de Sidi Mohammed Ben Alî Es Senoûsî et son domaine géographique en l'an 1300 de l'Hégire*. Publication de la Société de géographie, Paris, 1886. — Compte rendu par d'Avril dans le *Polybiblion*, vol. 40, p. 445 à 447.

Digitized by Google

Nous en détacherons les principaux, en énumérant ceux qui jouent un rôle politique.

Si on adopte une classification chronologique, nous rencontrons d'abord l'ordre oriental des *Allouaniya*, puis les *Qadriya*, l'une des plus puissantes congrégations actuelles et la souche de beaucoup d'autres; les jongleurs *Refaya*, hostiles aux Européens; les *Seherourdiya* d'Asie et les *Christiya* de l'Inde; puis viennent les *Chadeliya*, desquels dérivent la plupart des grands ordres actuels; après eux, les *Moulaniya*, derviches obséquieux à l'égard du sultan de Constantinople; les *Badaouiya* ou *Hamadiya*, ennemis des chrétiens eux aussi; les *Haïdariya*, autre congrégation de jongleurs, dont le siège est en Perse et dans l'Inde; les *Nakechibendiya*, qui se recrutent surtout parmi les classes les plus élevées de l'Asie et de la Turquie; les *Qalenderiya*, derviches mendiants, voyageurs et mystiques tout à la fois; puis de nouveau des jongleurs : les *Saadiya*, dont les chefs sont pleins de haine pour les Européens. Nous arrivons ensuite aux *Bektachiya* de Turquie, les anciens alliés des janissaires et les ennemis du sultan; après eux, les *Khelouatiya*, les *Aïssaoua*, les *Bakkaïya*, dont la sphère d'influence a pour centre Timbouctou; les *Kerzaziya* du sud de l'Algérie, qui se sont donné la mission de protéger les ksouriens, c'est-à-dire les habitants des oasis, contre les nomades; les *Ouled Sidi Cheikh*, habitant également le sud de l'Algérie : ils sont les ennemis déclarés des Français, qui ont dû envoyer contre eux une expédition militaire en 1870 (1). Plus récemment encore se sont formés les *Taïbiya*, ordre puissant qui joue le rôle d'arbitre dans tous les conflits qui surgissent entre le sultan du Maroc et ses sujets; la confrérie pacifique et charitable des *Hansaliya*, localisée actuellement dans la province de Constantine; les *Zianiya*, protecteurs des caravanes dans le sud de l'Algérie; les *Tidjaniya* qui, ayant été les adversaires des Turcs, ont adopté une atti-

(1) *L'expédition de l'Oued Guir*, par le baron DU CASSE. *Revue britannique*, 1873, vol. 4, p. 193 à 214 et 371 à 406; vol. 5, p. 141 à 164.

Digitized by Google

tude bienveillante à l'égard des Français dès les débuts de la conquête; ils consacrent maintenant toute leur activité à de grandes entreprises commerciales. Les dernières venues des congrégations, hostiles pour la plupart à l'Européen, sont d'abord les *Rahmaniya*, l'un des plus redoutables ennemis de la domination française en Algérie; puis les *Derqaoua*, représentants les plus fidèles des anciens Chadeliya et dont le caractère distinctif est l'abstention des affaires temporelles; les *Padris* de Sumatra, qui ont fomenté une insurrection contre les Hollandais; enfin, l'ordre le plus considérable et le plus hostile de tous, les *Senoussiya;* citons encore pour terminer cette longue énumération, dont la sécheresse n'est pas le moindre défaut, les *Doussakiya* de l'Égypte et du Yémen, ainsi que les *Saouiya* et les *Baoumiya* du Yémen, tous ennemis des chrétiens.

*
* *

Pour se faire une idée des congrégations et pour en apprécier la valeur, il est bon d'en connaître l'organisation, au moins dans ses grandes lignes.

Et tout d'abord, il ne faut pas, malgré des ressemblances nombreuses et frappantes, établir une assimilation absolue entre elles et nos ordres chrétiens. La vie monastique, c'est-à-dire la vie en commun dans un couvent, n'existe pas dans l'islam (1); les khouan — ainsi s'appellent les simples frères (2) — ne vivent pas en dehors de la société. Ils sont, au contraire, si bien confondus avec les musulmans non congréganistes qu'on ne peut qu'avec peine les reconnaître. Cette circonstance leur permet de se dissimuler sans trop de peine aux yeux des agents de l'autorité et de poursuivre en secret la réalisation de leurs desseins.

Ainsi disséminés, ils sont pourtant organisés d'une manière

(1) Certains ordres orientaux habitent des tékiés. Mais ce ne sont pas là de véritables couvents.

(2) En Orient, on les nomme derviches. On emploie encore le mot faqîr, tant à l'ouest qu'à l'est.

Digitized by Google

extrêmement remarquable : cette organisation est tout entière combinée en vue d'établir une rigoureuse discipline et de donner aux chefs un pouvoir absolu sur les khouan.

A la tête est un chef suprême, appelé le plus souvent cheikh. Celui-ci a sous ses ordres des moqaddem, lesquels ont la direction des différents groupes de frères. Recrutés avec un soin minutieux par les moqaddem (1), soumis par eux aux épreuves d'un noviciat long et pénible (2), ces frères sont astreints, après leur admission, à une obéissance servile envers leurs supérieurs (3). Certaines formules caractérisent avec une singulière énergie cette obligation ; la règle des Rahmaniya renferme cette prescription : « Tu seras entre les mains de ton cheikh comme le cadavre entre les mains du laveur » (4). « Obéis à ton cheikh avant d'obéir au souverain temporel », ordonne le fondateur des Chadeliya (5). Mais là ne se bornent pas les exigences : on veut encore que les khouan vivent dans une étroite solidarité entre eux; on étouffe ainsi tout germe de haine qui pourrait entraîner des dissentiments et, par voie de conséquence, porter atteinte à l'unité et à l'homogénéité monastique. On leur interdit en outre toute pensée, tout raisonnement : le raisonnement implique la possibilité, la probabilité même de l'erreur, et celle-ci étant destinée à faire l'éternel malheur des khouan dans l'autre monde, il faut laisser au cheikh inspiré et guidé par Dieu le soin de penser pour eux (6).

Puis, ils sont contraints de se livrer à des prières incessantes et spécialement de répéter indéfiniment de courtes formules. Cette occupation énervante est rendue plus pénible encore par l'abstinence et par les veilles. De la sorte, les khouan per-

(1) RINN, p. 83.
(2) D'OHSSON, *Tableau général de l'empire ottoman*, 4, p. 633 à 637. — RINN. p. 86.
(3) RINN, p. 90.
(4) RINN, p. 90.
(5) RINN, p. 227.
(6) RINN, p. 91 et 92.

Digitized by Google

dent toute intelligence et toute initiative ; ils deviennent des êtres inconscients, dont le cheikh se sert au gré de son caprice et de son ambition.

On voit combien l'organisation des ordres est habilement conçue. Elle puise sa force dans la rigueur de la discipline, et celle-ci, à son tour, trouve sa source dans la religion elle-même, qui impose le joug de l'obéissance à tous ces frères chez qui la foi est ardente et dont l'esprit est peu ouvert ou ne l'est point du tout.

*
* *

Des sociétés ainsi organisées sont capables de faire de grandes choses, et les hommes qui les dirigent disposent d'une véritable puissance. Aussi importe-t-il au plus haut degré de faire avec eux plus ample connaissance, de voir quelles sont leurs idées et particulièrement leurs sentiments à l'égard des Européens et de nous rendre compte de leur valeur personnelle.

On peut poser en règle que la plupart des chefs d'ordre sont des gens d'élite. Ce fait s'explique aisément si l'on observe avec quel soin l'on procède au choix des cheikhs. Le mode d'élection diffère selon les ordres, mais presque partout il assure les fonctions suprêmes aux plus capables (1). Entre les mains d'hommes supérieurs, les confréries deviennent mille fois plus dangereuses encore.

C'est donc — et presque exclusivement — la personne même de ces grands chefs qui nous intéresse. Leur politique, quelle qu'elle soit, devient celle des khouan : ceux-ci se contentent de la gloire d'obéir, et n'étaient une vive antipathie pour les Européens et des croyances religieuses, façonnées du reste par leurs directeurs spirituels, ces khouan seraient des êtres impersonnels, des automates.

*
* *

C'est chez les Rahmaniya d'Algérie qu'il faut chercher les

(1) RINN, p. 80-81.

Digitized by Google

ennemis les plus ardents et les plus acharnés de la France. Plus d'un demi-siècle de domination n'a pas adouci ni refréné leur haine; loin d'éclaircir leurs rangs, la longue lutte qu'ils ont soutenue contre les envahisseurs les a renforcés, à tel point qu'aujourd'hui leur supériorité numérique sur les autres congrégations est écrasante (1).

Dès le début de la conquête française, les Rahmaniya prirent les armes pour défendre leur religion contre les infidèles. Vaincus une première fois, en proie à des dissensions intestines, ils durent cesser la lutte et se résigner à une attitude pacifique. Mais ceux qui auraient cru à leur soumission et à leur réconciliation définitive se seraient fait illusion. Car, à plusieurs reprises, de nouvelles levées de boucliers ont eu lieu. La Kabylie, dont la population est affiliée presque tout entière à l'ordre, fut défendue avec énergie en 1857; plus tard, en 1871, les Rahmaniya se soulèvent une nouvelle fois et menacent sérieusement la domination française : ce n'est qu'à la suite d'une lutte pénible que l'on réussit à vaincre les insurgés (2).

Mais cette victoire, on ne peut en douter un instant, n'est pas plus définitive que les précédentes.

Les Rahmaniya n'attendent qu'une occasion favorable pour renouveler une lutte qui ne peut, dans leur pensée, admettre qu'une seule issue, l'expulsion des Européens.

Les Rahmaniya ont à leur tête un homme d'une valeur politique incontestable. Il se nomme Si-Azîz. C'est lui qui a été l'inspirateur de la terrible insurrection de 1871, dont nous venons de rappeler le souvenir. Pour donner la mesure de son habileté, nous ne pourrions mieux faire que de citer un extrait d'une lettre par laquelle il engageait ses parents et ses amis à prendre les armes, employant pour les y décider de remarquables arguments.

(1) La statistique officielle, nécessairement bien au-dessous de la vérité, leur attribue 96,915 adhérents. L'ordre des Taïbiya, le second en rang sous le rapport du nombre, atteint seulement le chiffre de 16,045. Voyez RINN, p. 549 (tableau d'ensemble).

(2) RINN, p. 457 à 459.

Digitized by Google

« Certes, antérieurement, leur dit-il, nous avons été dans l'impossibilité de faire la guerre sainte pour plusieurs motifs, parmi lesquels il faut compter l'absence d'union entre les peuples musulmans, la puissance du gouvernement français en argent et en soldats. Mais aujourd'hui, ce motif a cessé; sur tous les points de la terre, les musulmans se sont unis pour exalter la parole de l'islam, tous ont brisé les liens de soumission à la France.... En outre, le gouvernement français se trouve dans une situation critique, produite par la divergence des opinions en France et la domination absolue de la Prusse, qui, après avoir détruit ses armées, la spolie de ses richesses (1). »

Ces considérations sont d'un homme politique et non d'un fanatique aveuglé par ses passions religieuses; c'est avec sang-froid et perspicacité qu'il a choisi l'instant où il devait susciter la révolte et non sous l'empire d'une haine peu raisonnée. L'insurrection fut réprimée et Si-Azîz tomba entre les mains des Français, qui le déportèrent en Nouvelle-Calédonie. Il fut assez heureux pour s'en échapper et se réfugier à la Mecque, d'où il sollicite maintenant une amnistie qui lui permette de revenir dans son pays natal (2). La correspondance qu'il a échangée à ce sujet avec le gouvernement français n'est pas moins remarquable. Il ne manifeste ni humilité, ni repentir; il prend, au contraire, les affaires de très haut et traite avec les Français de puissance à puissance. Il laisse entendre, sans jamais le dire expressément, que son retour ne peut être qu'avantageux au gouvernement, grâce à l'influence dont il dispose. Bref, il déploie une adresse dont n'est pas capable le premier venu. Cet agitateur religieux est doublé d'un fin diplomate.

On ne saurait méconnaître, après ces quelques considérations, combien les Rahmaniya sont redoutables, combien ils compromettent la stabilité du gouvernement colonial. Ils ont pour eux la force numérique, la discipline et des chefs de valeur. Ce

(1) RINN, p. 478.
(2) RINN, p. 476.

Digitized by Google

triple élément de puissance est consacré à la poursuite d'un but unique et suprême : l'affranchissement de l'islam en Algérie et l'écrasement des infidèles qui l'ont asservi.

*
* *

Les Qadriya, l'une des congrégations les plus anciennes, se faisaient remarquer jusqu'à une époque très récente par leur indifférence à l'égard des choses de la politique, par leur souci exclusif des pratiques religieuses et de la charité. L'ordre suivait en cela les préceptes que lui avait inculqués son fondateur Abd-el-Qader el Ghilani, l'un des grands saints de l'islam, qui en est encore l'un des plus populaires (1).

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Une grande partie de la congrégation reste, il est vrai, attachée à ses anciennes traditions et aux principes de son premier chef; mais des groupes considérables de ces khouan, sortant de l'abstention jusque-là universellement et scrupuleusement observée, ont pris les armes et se sont mis à faire une guerre acharnée aux Européens et aux musulmans en voie d'adopter les idées de ceux-ci. Nous voulons parler du Mahdi égyptien et des derviches qui, sous ses ordres, ont conquis une grande partie de la haute Égypte et forcé Khartoum. Ces derviches ne sont pas autre chose que des khouan Qadriya, grossis par un fort contingent d'indigènes convertis à l'islamisme (2).

Ceci nous semble démontrer jusqu'à l'évidence que les ordres religieux, même ceux qui sont en apparence les plus calmes, les moins exaltés, nous allions dire les plus raisonnables, constituent une perpétuelle menace pour les établissements coloniaux que les États européens ont fondés en terre musulmane.

On contestera ce que nous affirmons en disant que les soldats du Mahdi sont des dissidents ; que les véritables

(1) RINN, chapitre XV, passim.
(2) DUVEYRIER, p. 49 et 50.

Digitized by Google

Qadriya ne seront jamais dangereux. Ce n'est là qu'une mauvaise défaite. Qui nous assure que les véritables Qadriya, si paisibles aujourd'hui, ne seront pas des dissidents et des révolutionnaires demain? Qui nous garantit qu'il ne viendra pas un jour où les Qadriya d'Algérie, par exemple, faisant litière de leurs anciens principes, entreprendront, eux aussi, la guerre sainte contre les infidèles?

Qu'on ne nous objecte pas qu'une telle transformation ne peut se produire. L'exemple de l'Égypte est une réponse péremptoire. Ne voyons-nous pas les Qadriya de ce pays, qui jadis étaient de tous points semblables aux autres, adopter sans résistance les doctrines prêchées par un enthousiaste et immédiatement après prendre les armes?

Et que l'on remarque bien les innovations radicales que renfermaient les prédications de ce personnage qui s'est improvisé Mahdi avec succès. Il se présente comme réformateur de l'islam. Il veut établir l'égalité universelle et la communauté des biens; il veut imposer la religion et la loi musulmanes à tous les hommes; il veut enfin « exterminer tous ceux qui, musulmans, chrétiens ou païens, ne reconnaîtraient pas sa mission divine en qualité de Mahdi » (1). Il est impossible de concevoir des principes formant une antithèse plus complète avec ceux qu'avait prêchés Abd-el-Qader, et, malgré cela, ce sont des khouan de l'ordre fondé par ce dernier qui reçoivent le Mahdi avec enthousiasme et qui, renouvelant les exploits des premiers musulmans, remportent sous ses ordres une série de victoires. La négation ne nous paraît plus permise après un exemple aussi frappant de la transformation immédiate et radicale d'un ordre inoffensif en un ordre redoutable, et la seule conclusion légitime à ces observations sur les Qadriya est qu'il faut craindre et surveiller de près chacune de ces congrégations, si pacifique qu'elle paraisse, si rassurants que soient ses antécédents historiques.

(1) DUVEYRIER, p. 49.

Digitized by Google

*
* *

Nous pourrions rappeler d'autres exemples, accumuler des faits : tous fortifieraient notre conviction et accroîtraient nos appréhensions. Mais il est impossible de tout citer et ce n'est pas chose nécessaire. Pour faire la lumière, il suffit d'étudier un ordre redoutable entre tous : les Senoussiya.

Au sein de cette pléiade de cheikhs illustres qui président aux destinées des congrégations musulmanes, l'homme le plus remarquable que l'on rencontre est Sîdi-Mohammed-Ben-Alî-Es-Senoussi. Son œuvre à lui est la création de la plus puissante association du siècle : disons mieux, Senoussi est le fondateur d'un véritable État théocratique, dont le centre est en Égypte et en Tripolitaine et qui étend chaque jour ses frontières au détriment des Turcs et des royaumes nègres du Soudan.

Bien que né en Algérie, il vint assez tôt en Orient, attiré, comme tant d'autres croyants, vers la Mecque, la ville sainte. Chemin faisant, il étudiait les pays qu'il traversait, cherchant des milieux favorables à la propagation de ses doctrines. Car, déjà à ce moment, il avait des idées arrêtées sur les grands points de l'organisation politique et religieuse. Nourrissant des sentiments hostiles contre les gouvernements temporels de Turquie et d'Égypte; désireux de rétablir l'Imamat universel tel que l'avait connu le premier siècle de l'islam, c'est-à-dire voulant rendre au chef suprême du culte l'autorité politique sur tous les musulmans; ennemi des ulémas, clergé officiel tout à la dévotion des princes; enfin, appelant de tous ses vœux le retour de la pureté primitive, il ne tarda pas à grouper autour de lui de nombreux partisans, dont le noyau lui fut fourni par un ordre religieux existant antérieurement, les Khadiriya. S'appuyant sur eux, il soutint contre les ulémas de la Mecque une lutte ardente, dans laquelle il finit par succomber. Toutefois, il ne se déclara nullement vaincu et eut l'art de sauver les apparences. Il annonça qu'il quittait la Mecque sur l'ordre d'Allah : le Tout-

Digitized by Google

Puissant lui avait enjoint de faire construire des *zaouïas* (1) par ses nombreux disciples, qu'il avait jusque-là éprouvés par la rigueur des abstinences. La Mecque étant suffisamment pourvue d'établissements religieux, il s'en allait bâtir ailleurs.

Suivi d'une légion de khouan, il se dirigea vers la Cyrénaïque. Il avait reconnu, grâce aux renseignements recueillis antérieurement, que c'était là vraiment la région la plus propice à ses entreprises.

Ayant couvert la Cyrénaïque de zaouïas, il continua dans d'autres pays encore ses constructions, si bien qu'il se trouva être en peu de temps le chef spirituel d'un territoire très étendu. Dès lors, grâce à l'influence religieuse dont il jouissait sur ses disciples, grâce à son prestige aux yeux des populations, grâce enfin à d'habiles mesures, dont nous rapporterons quelques-unes, il transforma son autorité spirituelle en une véritable souveraineté d'ordre politique. Son succès fut si grand que le gouvernement turc abandonna même entre ses mains son droit de rendre la justice et accorda des rémunérations pécuniaires à ses moqaddem (2).

D'autres faits témoignent d'une manière plus éclatante encore de cet immense succès. Djerboub, la capitale du nouvel État, est devenue la rivale de la Mecque : des pèlerins nombreux en font le but de leurs pérégrinations (3).

Sur les propres sujets de leur empire, l'influence des Senoussiya est extrême. C'est ainsi qu'ils parviennent à se faire céder les propriétés et à réduire les anciens propriétaires au rôle de vassaux de la confrérie ; dans certaines oasis, ils ont réussi à s'emparer de la totalité des terres cultivables. Et pour se rendre compte de l'énormité du sacrifice accompli par ces propriétaires

(1) On appelle ainsi les établissements religieux où résident les cheikhs et les moqaddem des congrégations. Comme le dit M. Rinn (p. 18), elles tiennent à la fois des monastères et des universités du moyen âge.

(2) DUVEYRIER, p. 11 et 25.

(3) D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, *Les sociétés secrètes chez les Arabes et la conquête de l'Afrique du Nord*. *Revue des Deux Mondes*, 1886, vol. 74, p. 100 à 128. Voyez p. 122.

Digitized by Google

qui se dépossèdent volontairement au profit de la confrérie, on doit se remémorer les efforts incalculables auxquels l'homme dans de semblables régions, sous un climat aussi défavorable, se livre pour fertiliser la terre. Il faut qu'ils soient devenus, à force de fanatisme, de vrais esclaves des Senoussiya pour leur abandonner ce qu'ils ont gagné au prix de travaux réellement héroïques (1).

Il faudrait un exposé plus complet pour mesurer toute l'étendue du chemin parcouru par Senoussi. Il a créé de toutes pièces un état qui a son mot à dire dans la politique générale, un état qui doit figurer comme un facteur de premier ordre dans toutes les combinaisons et tous les calculs que font naître les questions africaines.

Parti de rien ou de bien peu de chose, Senoussi a atteint des résultats d'une portée immense. Ce n'est donc pas un homme ordinaire ; on trouve en lui plus qu'un de ces aventuriers si nombreux de tout temps dans l'islam ; et s'il est une question pleine d'intérêt, c'est bien celle de savoir par quels moyens il a édifié cette œuvre imposante.

Son habileté se décèle dans tous ses actes. On y sent la marque d'un esprit supérieur, digne émule peut-être de nos grands politiques, la marque d'une intelligence voisine du génie.

Ainsi, son premier souci, lorsqu'il commença la conquête morale de la Tripolitaine, devait être d'augmenter le nombre trop restreint de ses adhérents. Un expédient merveilleusement fécond lui servit à cette fin. Il proclama que les khouan d'un ordre quelconque pourraient également s'affilier au sien. Il suffisait pour cela de répudier les danses, les jongleries et autres exercices indignes d'une foi sérieuse et sincère (2). Dès le début, une congrégation tout entière devint par ce moyen la proie de Senoussi. Les Madeniya de la Tripolitaine, sans défiance, s'em-

(1) Duveyrier, p. 16 et 17.
(2) Rinn, p. 502.

Digitized by Google

pressèrent de s'associer aux kouan du nouveau chef. Celui-ci, une fois son empire établi sur eux, les accapara de telle sorte qu'ils ne demeurèrent plus Madaniya que de nom (1). Ce même procédé, plusieurs fois répété, a multiplié les Senoussiya dans des proportions étonnantes. Pour M. Duveyrier, presque toutes les congrégations d'Algérie (2) seraient devenues senoussiennes par cette espèce d'absorption, qui présente, en outre, l'inappréciable avantage de permettre aux Senoussiya de se déguiser sous un nom autre là où ils n'osent se montrer ouvertement.

Même talent pour convertir, d'un coup, les païens du Soudan au senoussisme. D'un bout à l'autre, la politique suivie vis-à-vis des nègres de l'Afrique centrale est celle de la générosité : que cette générosité ne soit pas sans calcul politique, c'est ce qui n'étonnera personne. Senoussi creuse des puits et élève des zaouïas au milieu du désert, ouvrant ainsi des asiles inespérés aux caravanes (3) ; des esclaves envoyés du Ouadaï ont-ils été capturés par les pillards nomades, il les rachète, les instruit dans ses croyances, puis leur donne la liberté de retourner dans leur patrie : le Ouadaï tout entier ne tarde pas à devenir le vassal de la confrérie (4). Ici, il ouvre des écoles (5) ; là, il protège un peuple faible contre de puissants ennemis. On peut dire qu'il conquiert toute la Nigritie par la reconnaissance.

Lui et ses disciples savent du reste s'insinuer partout. Dissimulant leur qualité, ils trompent toute surveillance, s'emparent des fonctions publiques et se servent ensuite de leur autorité pour amener leurs administrés à se faire Senoussiya (6) ; ou bien ils corrompent de puissants personnages et, pour y arriver, ils ne reculent devant rien. On les a vus employer des émissaires

(1) DUVEYRIER, p. 26.
(2) DUVEYRIER, p. 8.
(3) DUVEYRIER, p. 19 et 20.
(4) DUVEYRIER, p. 18.
(5) DUVEYRIER, p. 16.
(6) DUVEYRIER, p. 16.

Digitized by Google

de toute espèce, même des courtisanes (1). Ailleurs, ils mettent la main sur l'enseignement et bientôt toutes les générations sont soumises à leur influence et se subordonnent à eux (2).

Enfin, pour peupler les vastes régions dont il était devenu maître, Senoussi fit appel à l'émigration (3). C'était, en outre, pour lui un excellent moyen de se soustraire à l'obligation — immédiate du moins — d'entreprendre la guerre sainte, obligation résultant logiquement de ses théories de restauration et de rénovation de l'islam, et dont l'exécution eût été une œuvre folle. Quelques versets du Coran lui servirent à étayer cette doctrine, et il ouvrit à tous ceux qui voudraient l'écouter l'accès de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Son appel fut-il écouté de beaucoup? On ne saurait le dire avec précision : toujours est-il qu'il n'est pas resté sans effet.

C'est ainsi qu'en 1880, le fils de Senoussi se trouve à Djerboub, entouré d'une garde du corps de 4,000 Algériens (4). C'est à Djerboub encore que se réfugient les Algériens compromis ou vaincus dans des insurrections (5). Bref, cette théorie de l'émigration fait du senoussisme le centre de ralliement de l'islam africain.

Cet aperçu trop superficiel nous permet déjà de juger l'œuvre de Senoussi, d'en apprécier les puissantes fondations et la construction solide. Le senoussisme est donc une force avec laquelle il faut compter. Or, elle est dirigée tout entière contre les Européens; elle ne tend qu'à une seule chose : libérer les musulmans du joug des infidèles; elle est guidée par un mobile unique : c'est encore une fois la haine de l'Européen. Chez Senoussi, cette haine est sans doute un sentiment inné, une antipathie naturelle, mais elle est encore et surtout le produit du raisonnement et de l'observation.

(1) DUVEYRIER, p. 11.
(2) DUVEYRIER, p. 16.
(3) RINN, p. 497 à 500.
(4) DUVEYRIER, p. 57.
(5) DUVEYRIER, p. 58.

Digitized by Google

Senoussi a compris sans peine que l'Europe est le plus redoutable ennemi de l'islam et que, si l'on n'y opposait de barrière, si l'on ne concentrait pour une lutte désespérée toutes les forces vives de l'islam, c'en serait bientôt fait de son indépendance ; la foi de Mahomet ne tarderait pas à être asservie et à être rabaissée au rang de religion de peuples vaincus et sujets. De là cette haine sans bornes qui l'a hanté à toutes les heures de sa vie et qui a inspiré toute son œuvre, c'est-à-dire l'organisation et la préparation de la guerre défensive.

Du reste, il n'était pas seul à la ressentir. Tous ses disciples sont devenus, eux aussi, les ennemis les plus ardents des Européens. Des faits sans nombre l'attestent. La vie des chrétiens n'est plus en sûreté dans la Tripolitaine (1).

M. Duveyrier attribue même aux Senoussiya le meurtre de plus d'un explorateur européen (2); il voit leur main dans presque toutes les insurrections qui ont ébranlé l'Algérie (3). Cette hostilité est trop évidente pour avoir besoin d'être prouvée.

C'est donc au service de leurs passions religieuses qu'ils mettent cette puissance dont nous avons vu l'immense développement, cette habileté de direction qui distinguait Senoussi et qui distingue aussi ses disciples — car Senoussi a fait école. La conséquence saute aux yeux : l'Europe a dans les Senoussiya des adversaires acharnés, puissants et habiles, c'est-à-dire redoutables au suprême degré. Et si, chose hautement probable, l'union et la fédération de toutes les confréries sous l'hégémonie du souverain de Djerboub se réalise (4), les

(1) DUVEYRIER, p. 26 et 27.
(2) DUVEYRIER, p. 15.
(3) DUVEYRIER, p. 14.
(4) Ce n'est pourtant pas l'avis de tous les auteurs. RINN, le premier (p. 511), conteste la possibilité d'une semblable fédération. Mais il ne faut pas oublier que les ordres religieux, ayant tous le même but, ne sont divisés que par des questions de personnes ou par certains détails peu importants de prières ou de pratiques religieuses. Or, l'intérêt supérieur de la conservation de l'islam est assez puissant pour faire taire les rivalités et écarter les dissentiments sur des points secondaires. DUVEYRIER (p. 8) admet même que la fusion des grands ordres

Digitized by Google

Français d'Algérie se trouveront en face d'une formidable concentration de tous les khouan qui, à la première occasion favorable, renouvelleront la guerre sainte, dont le couronnement sera cette fois l'affranchissement de l'islam en Algérie.

Tel est le danger exprimé d'une manière aussi précise que possible.

Quelles mesures a-t-on prises pour le conjurer ? C'est ce que nous devons examiner à présent en peu de mots.

Agir directement contre les Senoussiya était impossible. Ils sont trop habiles pour se compromettre jamais, et jamais l'on n'a pu découvrir de preuve convaincante de leur intervention dans une insurrection algérienne (1).

Puisque cet ennemi était insaisissable, le rôle tout tracé du gouvernement était de s'occuper de ses sujets arabes et de s'efforcer, sinon de les franciser complètement, à tout le moins de les rendre sympathiques à la France et de creuser, de la sorte, un abîme entre eux et le fanatisme de Senoussi.

Ce résultat est-il atteint ? Il faut répondre catégoriquement par la négative. Et ici laissons parler un homme compétent, Charvériat (2), qui a pratiqué de près les musulmans de l'Algérie. Il n'a en vue, il est vrai, que les Kabyles, mais ce qu'il en dit peut s'appliquer à fortiori aux Arabes.

Il se demande si l'on peut compter sur l'assimilation définitive de la Kabylie. « Non, répond-il. Le fond des choses est aujourd'hui ce qu'il était avant la conquête (3). » « Tous les Kabyles, sans exception, s'empresseraient à la première occasion de s'unir contre l'ennemi commun, le Français (4). » « Pas plus que les Arabes, les Kabyles ne sont encore acquis à

algériens avec les Senoussya est dès aujourd'hui un fait accompli. — T'KINT DE ROODENBEKE (*Revue générale*, 1889, t. I, p. 718) nie toutefois la possibilité d'une entente de toutes les confréries.

(1) RINN, 496-497.

(2) F. CHARVÉRIAT. *A travers la Kabylie*, compte rendu par LÉON ROUX, dans le *Correspondant* du 10 mai 1890, p. 600-606.

(3) Page 80.

(4) Page 81.

Digitized by Google

la France. Vaincus, ils restent indomptés pour ne pas dire indomptables [1]. » Pour lui, la soumission de la Kabylie ne provient que de la supériorité militaire de la France. Aussi sa conclusion est-elle peu rassurante :

« Que la France manque un seul jour d'opérer ses passes magnétiques avec ses instruments de divers calibres, qu'elle subisse un échec en Europe, et la fascination cessera sur-le-champ. L'enchantement s'évanouira et une insurrection plus terrible peut-être que celle de 1871 viendra prouver que la soumission du pays n'a jamais été qu'apparente [2]. »

Un autre écrivain français, qui lui aussi a vu l'Algérie, formule les mêmes craintes et donne à ses compatriotes le même avertissement [3]. « Qu'à l'heure où nous serons engagés dans une guerre européenne, dit-il, un mahdi, sorti de leurs rangs ou venu du désert, les appelle au nom du Prophète, tous se lèveront pour la guerre sainte [4]. »

Citons enfin l'opinion de M. Houdas, actuellement professeur à l'école des langues orientales vivantes de Paris, qui a eu l'occasion, quand il était professeur d'arabe à Oran, de voir longtemps les indigènes algériens de près et de les connaître : « L'islamisme conquiert avec une rapidité extrême l'intérieur du continent africain; il se crée là une puissance formidable qui, dans un avenir assez prochain, est susceptible de menacer les possessions européennes du littoral de l'Afrique. De nouveaux Almoravides peuvent surgir du Soudan et envahir en masses innombrables nos possessions du Sénégal et plus tard celles de l'Algérie [5]. »

*
* *

En résumé, donc, la paix qui règne aujourd'hui dans la

(1) Page 123.
(2) Page 110.
(3) FÉLIX KLEIN, *L'Algérie nouvelle. Les villages d'Arabes chrétiens.* (*Correspondant* du 25 mai 1890, p. 702-725.)
(4) Page 703.
(5) *Revue critique.* 1889. p. 130.

Digitized by Google

colonie ne repose que sur une base bien fragile : le sentiment qu'ont les musulmans algériens de la supériorité des armes françaises. Ce n'est là qu'une trêve et les populations qui l'observent présentement n'attendent que le moment favorable pour la rompre. Senoussi peut compter sur elles.

Or, cette périlleuse situation a été créée en partie par les Français eux-mêmes.

Il est sans doute vrai que l'état d'esprit que nous venons de caractériser résulte en grande partie de la haine de race et de religion que ressent le vaincu et qui le tient éloigné du vainqueur; mais il est certain, d'autre part, qu'on ne peut complètement absoudre l'administration française. Non que nous songions à lui reprocher ses nombreux tâtonnements : ils étaient inévitables en présence de la difficulté incontestable de la tâche; mais, toujours et partout, elle aurait pu et dû faire régner la justice au profit de ses sujets. Or, elle ne l'a pas fait suffisamment; il lui est arrivé même de manquer aux plus simples devoirs qu'impose l'humanité en tout état de cause et quel que soit le système d'administration qu'on adopte.

En voici un exemple :

« En 1867, écrit M. Klein, une famine affreuse ravagea l'Algérie; la faim et la peste enlevèrent en quelques mois le cinquième de la population indigène. » « L'État crut bien faire pendant plusieurs mois de cacher de tels malheurs à l'opinion publique, se contentant de répandre en secret des secours sans proportion avec d'aussi cruelles nécessités (1). » Il fallut que le cardinal Lavigerie vînt forcer la main au gouvernement en dévoilant le mal et en faisant appel à la charité européenne, qui secourut efficacement les victimes du fléau. Et alors seulement le gouvernement se mit en devoir de leur fournir du travail.

Il y avait évidemment là une occasion pour la France de s'attacher ses sujets par les liens de la reconnaissance ou tout au moins de leur prouver la supériorité de la civilisation d'un

(1) KLEIN, *Le cardinal Lavigerie*, p. 99-100.

Digitized by Google

peuple chrétien : il est profondément regrettable qu'elle n'ait pas su en profiter.

Il est vrai que depuis longtemps déjà les Chambres françaises sont animées d'excellentes intentions à l'égard de l'Algérie ; mais on peut se demander si les mesures qu'on a prises ou qu'on se propose de prendre relativement à la naturalisation, à l'instruction obligatoire, au droit de suffrage ne constituent pas des utopies. Telle semble être du moins l'opinion de M. Rinn. « On ne transforme pas un peuple, dit-il, avec des phrases, des décrets, des fonctionnaires ou des baïonnettes (1). »

On voit donc que nous n'avons pas exagéré en disant que la situation de la France, dans l'Afrique du Nord, est périlleuse. Dans l'intérêt de la civilisation, il est désirable que la France s'applique à suivre les avis d'hommes compétents et judicieux tels que Rinn, Charvériat, Duveyrier, et s'assure la soumission de ses sujets pour prévenir ainsi des commotions dont le contre-coup pourrait atteindre tous les États européens (2).

MAURICE ANSIAUX.

(1) RINN, p. 520.

(2) Cet article était écrit depuis longtemps quand de récents débats au Sénat français ont appelé l'attention de tous sur la situation de l'Algérie.

Digitized by Google

LES PREMIERES RÉFORMES PARLEMENTAIRES EN ANGLETERRE

Au moment où la Belgique, fatiguée d'un régime électoral qui a duré soixante années et dont il faut bien reconnaître qu'elle n'a pas eu toujours à se plaindre, s'apprête à réaliser une réforme destinée à modifier les conditions essentielles de son existence politique, il y a quelque profit, pour les hommes qui ont mission d'en assurer l'accomplissement et d'y préparer l'esprit public, à se tourner vers un grand pays voisin, qui a été le berceau et est resté la terre légendaire des institutions représentatives, et à prendre conseil de son histoire et de son expérience.

Au début de ce siècle, l'Angleterre avait un système électoral qui mettait le gouvernement aux mains d'une oligarchie de noblesse et d'argent.

Sous l'impulsion des idées démocratiques, qui entraînent le vieux monde dans une évolution sans cesse plus rapide vers des conceptions sociales nouvelles, l'Angleterre a, en un demi-siècle, franchi trois étapes dont la dernière l'a menée jusqu'aux portes du suffrage universel.

Trois réformes successives, auxquelles ont patriotiquement collaboré les deux partis qui se disputent la possession du pouvoir, ont graduellement étendu l'électorat ; et ainsi, en rapprochant les institutions parlementaires de leur source naturelle, la souveraineté populaire, en élargissant leur base, en les installant au milieu d'une atmosphère plus vivifiante et plus pure, elles leur ont donné une plus solide assiette, et leur ont procuré des éléments nouveaux de force et de vitalité.

Digitized by Google

La sagesse, le tempérament froid et mesuré du peuple anglais, son attachement filial à ses traditions historiques l'ont mis à l'abri des entraînements qui compromettent les réformes en les précipitant.

Les trois grands actes politiques de 1832, de 1867 et de 1884, que l'Angleterre a dus au prosélytisme ardent de John Russel, à la prévoyance et au tact de Disraëli, à l'éloquence de Gladstone, à la belle passion de progrès qui réchauffe ce vieillard et lui donne d'admirables retours de jeunesse, ont pu s'accomplir sans secousse, sans ébranlement révolutionnaire, sans qu'un instant on ait pu craindre pour le maintien de la paix sociale et la stabilité du pouvoir monarchique. Ils ont été, dans la vie de la nation anglaise, comme ces transformations normales que présente toute vie d'homme et qu'amènent la marche des années et, avec elle, la maturité grandissante des forces physiques et des facultés intellectuelles.

La législation électorale actuelle de l'Angleterre est complexe. Elle repose sur la combinaison de formules diverses qui ne sont en réalité que les expressions d'une même idée, et il est permis de croire que le caractère pacifique, naturel et en quelque sorte nécessaire avec lequel apparaissent dans l'histoire les trois réformes échelonnées au cours de ce dernier demi-siècle, vient de ce qu'elles ont en somme consacré, maintenu et développé progressivement le principe qui, en Angleterre, depuis qu'elle a un parlement et des électeurs, a toujours servi de base à la « franchise » électorale, le principe de l'occupation du sol.

Ce principe lui-même est né de l'organisation de la société britannique, de ses origines historiques, des formes qu'y a revêtues la propriété foncière.

Le gouvernement médite d'introduire en Belgique un régime inspiré de l'idée anglaise de l'occupation. Nous ne nous prononçons pas sur les avantages que peut offrir sa transplantation sur le sol belge, pensant qu'elle peut, suivant les applications pratiques qu'elle recevrait, donner un système électoral bon ou mauvais, sincère ou oppresseur.

Nous n'avons d'autre intention ici que d'examiner la pro-

Digitized by Google

gression des événements qui ont provoqué en Angleterre les trois réformes de 1832, de 1867 et de 1884, d'en rechercher la nature et les causes, de décrire et de commenter le régime électoral, dans le cadre duquel se meut aujourd'hui la politique anglaise, et d'en montrer les effets.

I

Dans le Royaume-Uni, comme dans tous les pays de monarchie parlementaire, le pouvoir législatif est réparti en trois branches, la Couronne et deux Chambres.

La Chambre des lords est fondée presque exclusivement sur le privilège de la naissance; elle représente l'hérédité et la tradition. En elle se reflètent les gloires du passé. Elle est l'organe des intérêts de la grande propriété, la gardienne des éléments de conservation sociale.

A ses côtés se dresse la Chambre des communes, qui constitue la représentation directe et populaire de la nation. C'est d'elle que nous avons à nous occuper.

Les Communes émanent de trois groupes de collèges électoraux : les comtés, les bourgs, les universités.

Les deux facteurs principaux de la représentation nationale, la députation des bourgs et celle des comtés, se retrouvent à travers les siècles, à la naissance des institutions parlementaires.

Le premier Parlement organique, sur lequel on ait des renseignements précis et certains, fut convoqué par Édouard Ier, en 1295; le souverain assembla les délégués des *chevaliers* des comtés, au nombre de deux par comté, les délégués des *bourgs*, les grands barons, les hauts dignitaires et les prélats. A dater de cette époque, le Parlement existe à l'état de rouage gouvernemental, fonctionnant avec une régularité relative, se réunissant à des époques déterminées, et exerçant l'attribut essentiel des assemblées représentatives, le vote de l'impôt.

Vers le milieu du XIVe siècle, une scission se produit entre les grands barons et les représentants du haut clergé d'une part, qui tenaient leur siège de leur titre ou de leur office, et

Digitized by Google

d'autre part les députés des comtés et des bourgs, issus d'une source commune, l'élection. Ils forment deux corps distincts dont l'un devient la Chambre des lords, l'autre la Chambre des communes.

Telles sont les origines.

Les bourgs représentés, dans le début, aux Communes étaient fort peu nombreux. Quelques villes obtinrent du souverain, à prix d'argent, le privilège d'envoyer des députés au Parlement. L'érection d'une cité en bourg parlementaire était une faveur rare et coûteuse. Mais, peu à peu, ces faveurs se firent plus fréquentes. La Couronne, par esprit de lucre ou dans le but de contrebalancer par l'influence urbaine celle de la grande noblesse terrienne, multiplia les chartes concédant aux bourgs le droit à la représentation.

Certains l'acceptaient sans reconnaissance, et l'on en cite même qui, l'ayant obtenu, adressèrent des pétitions au roi afin qu'il le leur retirât. C'est qu'en effet, les bourgs avaient l'obligation d'entretenir leurs députés. Et la dépense était grosse. Ils se refusaient parfois à l'acquitter. En 1586, le député Hall fit un procès à la ville de Grentham, dont il était le mandataire, en payement de son indemnité; la ville répondit que M. Hall s'étant dispensé d'assister et de prendre part aux débats parlementaires, aucune rémunération ne lui était due. Et la Chambre des communes, où déjà sévissait le mal moderne de l'absentéisme, lui donna raison.

Le nombre des bourgs, sous le règne de la reine Élisabeth, s'accrut notablement. Elle en créa soixante-deux.

A la fin du siècle dernier, les bourgs avaient aux Communes 467 députés. Les représentants des comtés étaient 186 seulement.

Le droit électoral, dans les comtés, avait à l'origine appartenu, ainsi que nous l'avons dit en rappelant la convocation du Parlement de 1295, aux *chevaliers*. On appelait ainsi ceux qui avaient obtenu de la Couronne, après la confiscation du sol britannique par les Normands, une terre en tenure immédiate, sous la condition de servir personnellement le souverain en temps de guerre, et chaque année pendant un temps déter-

Digitized by Google

miné, ou de lui fournir un homme d'armes équipé à leurs frais. Ces prestations étaient désignées sous le nom de *knight service*.

Plus tard, les chevaliers se confondirent dans les rangs des francs-tenanciers (*freeholders*) jouissant d'une propriété libre, dégrevée de toutes charges. La possession d'un *freehold* attribuait à elle seule, et quelle que fût la valeur de la terre, la capacité, ce que les Anglais appellent « la franchise » électorale.

Dès le XV^e^ siècle cependant, des édits royaux exigèrent une résidence effective dans le comté. Une condition nouvelle s'y ajouta ensuite; il fallut que le revenu annuel du bien tenu en *freehold* fût de 40 shillings au moins. Tel est le dernier état de l'électorat dans les comtés à la veille de la réforme de 1832.

Chose digne de remarque, de nos jours encore, ceux qui possèdent en pleine propriété un bien d'un revenu annuel de 40 shillings (50 francs) sont électeurs de ce chef (*ownership*). La règle séculaire s'est maintenue et a été transmise intacte, au travers des réformes, à la législation contemporaine qui l'a reçue comme un legs du passé et l'a conservée.

Tandis que la source du droit électoral dans les comtés était le *freehold*, la propriété franche et pleine, les bases de l'électorat dans les bourgs variaient suivant les coutumes et les chartes locales.

Dans beaucoup d'entre eux, la corporation municipale s'arrogeait le privilège d'élire les députés. A Leicester, celui-ci était monopolisé dans les mains du maire et de 24 notables. A Cambridge, dans celles d'un jury de 12 notables.

Certaines cités avaient un système plus large. A Bristol, par exemple, la franchise était attachée au droit de bourgeoisie. Et celui-ci s'obtenait, entre autres modes d'acquisition, par le mariage avec la fille d'un bourgeois. Aussi les élections étaient-elles jours de fête, impatiemment attendus par les jeunes filles en quête d'époux. On se mariait la veille du matin au soir. Et c'étaient les candidats naturellement qui payaient la dot. Dans d'autres villes, très nombreuses, étaient électeurs les habitants qui payaient *scot and lot*, soit l'ensemble

Digitized by Google

des taxes municipales; dans d'autres encore, les *potwallers*, c'est-à-dire, si l'on veut traduire exactement, ceux qui font bouillir le pot-au-feu, ou, en d'autres termes, les citoyens indépendants, vivant de leurs propres ressources et ne faisant point appel à la bienfaisance publique. Cinq villes avaient le suffrage universel. L'une, Preston, le pratiquait sans limites. Il suffisait d'y loger, ne fût-ce qu'en passage, à l'époque des élections, pour pouvoir prendre part au scrutin.

Si l'on veut s'arrêter au seuil de ce siècle, afin d'embrasser d'un coup d'œil le régime politique sous lequel vivait l'Angleterre, il apparait hérissé de bizarreries, d'anomalies, d'injustices et d'abus criants.

L'une des plaies des mœurs électorales anglaises, c'était la corruption. Et non une corruption hypocrite, ayant gardé quelque pudeur et cherchant à se dissimuler, mais une corruption patente et impudente, qui s'affichait et s'étalait sans vergogne. Le mal était ancien; déjà en 1614, alarmée de ses progrès, la Chambre des communes avait voté une motion déclarant que ceux qui corrompent les électeurs « sont pires que les traîtres qui font usage de la poudre ».

Au XVII^e^ siècle, les ambitions puissantes et peu scrupuleuses des grands négociants enrichis dans l'Inde, des nababs, ainsi qu'on les nomma, excitèrent encore l'esprit de lucre qui gangrenait le corps électoral. Les nababs, pour entrer au Parlement, dépensaient des sommes énormes. Bientôt une cote s'établit pour certains bourgs. Et à côté des marchés de céréales et de coton, il y en eut où l'on se disputait les sièges parlementaires à coups de livres sterling. En 1767, lord Chesterfield écrivait à son fils, à qui il avait promis en cadeau un mandat politique : « J'ai parlé à un marchand de bourgs et je lui ai offert 63,000 francs pour vous assurer un siège au Parlement. Mais cet homme a ri de ma proposition et m'a déclaré qu'on ne peut trouver de bourgs en ce moment parce que de riches marchands des Indes les ont tous retenus au prix de 75,000 francs au moins. Beaucoup même à 100,000 francs et deux ou trois à 125,000 francs. J'avoue que cela m'a singulièrement contrarié ».

Digitized by Google

Les scandales se multiplièrent. En 1768, la corporation d'Oxford mit sa représentation à l'encan. Elle réclama publiquement 5,670 livres à ses députés, qui la dénoncèrent. La répression fut sévère. Le maire et dix *aldermen* furent jetés en prison. Mais, dans la prison même, ils s'entendirent avec le duc de Marlborough et se vendirent à lui. L'élection de Fox à Westminster, en 1784, ardemment disputée, donna lieu à une propagande effrénée. Elle est restée célèbre par l'argent dépensé, les promesses prodiguées, et par l'intervention active dans la campagne électorale de cinq grandes dames, les comtesses de Carlisle et de Derby, lady Beauchamp, lady Duncannon, qui parcouraient le bourg avec les insignes du candidat favori au corsage et dans les cheveux, et la plus belle des duchesses d'Angleterre, la duchesse de Devonshire, qui acheta le vote d'un boucher au prix d'un baiser de ses lèvres aristocratiques.

La législation électorale était complice de ces mœurs vénales. Basée sur la fortune, elle faisait tout-puissants les grands propriétaires.

Elle avait d'autres vices encore. La répartition des sièges était inégale et injuste. C'est ainsi que de grandes villes industrielles et commerçantes telles que Manchester, Birmingham et Leeds étaient privées de représentants, tandis que 70 membres des Communes étaient nommés par 35 localités où il n'y avait point d'électeurs, 90 par 46 bourgs n'en ayant pas 50, 37 par 19 bourgs n'en ayant pas 100.

Le bourg d'Old-Sarum, qui avait un député, était devenu un monticule désert. Le bourg de Beeralston n'avait qu'une maison, et celui de Castlerising deux. Le bourg de Dunwich n'existait plus que sur le papier. La mer l'avait détruit et recouvert, et l'on rapporte que les jours d'élection, le propriétaire de la plage s'embarquait avec les trois électeurs survivants, faisait voile sur l'emplacement du bourg disparu et procédait au scrutin sur le bateau.

« Un vieux rempart, disait lord John Russel à la Chambre en 1831, envoie deux députés au Parlement. Trois niches dans une muraille et un parc où l'on ne voit pas une seule maison en font autant. »

Digitized by Google

C'est ce que l'on appelait les *bourgs pourris*.

Les hommes d'État, soucieux de l'honneur des institutions anglaises, de leur force dans l'avenir, de la sincérité du régime représentatif, se préoccupaient des imperfections et des périls d'une telle organisation politique et songeaient à y porter remède.

En 1745, un demi-siècle avant la Révolution française, sir Dashwood avait proposé aux Communes, dans la discussion de l'adresse, un amendement par lequel il réclamait, « pour tous les fidèles sujets du roi, la jouissance perpétuelle de leur droit incontestable d'être librement et loyalement représentés au Parlement ».

En 1769, une société se constitue pour le *soutien du bill des droits*. Elle a pour but d'obtenir sans retard une réforme électorale.

L'année suivante, vingt ans avant la Révolution française, lord Chatham proclame au Parlement la nécessité pour lui de s'infuser un sang nouveau. Et il annonce, pressentant les orages qui s'amoncellent, « qu'avant la fin du siècle le Parlement se réformera de lui-même ou que la réforme viendra du dehors avec accompagnement de vengeance! »

Nous avons en Belgique, plus de cent ans après, entendu la même parole, traduite au congrès progressiste par la bouche d'un des chefs du mouvement revisionniste radical. Quand il s'écriait : « La réforme électorale entrera au palais de la Nation par la porte ou par la fenêtre, ou la Chambre sortira du palais de la nation par la fenêtre ou par la porte! », il ne se doutait point sans doute qu'un grand homme d'État avait un siècle auparavant exprimé de l'autre côté de la Manche la même idée, sous une forme plus noble peut-être, et moins moderne, quoiqu'à peu près analogue.

En 1780, lord Richmond présente un bill pour « rendre à tous les citoyens le *droit naturel, inaliénable et égal*, de prendre part aux élections pour la nomination des membres du Parlement ».

En 1782, 1783 et 1785, le fils de Chatham, Pitt, renouvelle des propositions de réforme qui échouent successivement.

Digitized by Google

L'idée cependant gagnait lentement du terrain.

Mais la Révolution française éclate, et la nouvelle des excès qu'elle traîne à sa suite, l'exécution de Louis XVI, celle de Marie-Antoinette suscitent en Angleterre un irrésistible sentiment d'horreur, et de là un mouvement de réaction violente. Le parti whig se disloque. Fox ne garde plus autour de lui à la Chambre des communes qu'une cinquantaine de fidèles; à la Chambre des lords, les idées libérales n'ont plus que quatre champions, quatre des plus grands seigneurs du royaume, qui s'abstiennent même pendant un certain temps d'assister aux séances.

Les tories se réjouissaient de l'anéantissement de leurs adversaires, dont les progrès les avaient un instant inquiétés. Quelqu'un disant un jour aux Communes, dédaigneusement :

« Tous les whigs tiendraient dans un fiacre!

— Ils en rempliraient bien deux! » riposta une voix ironique.

Mais leur sécurité se troubla vite. La défaillance dont avait été frappé le parti libéral se dissipa avec les causes qui l'avaient provoquée, et dès 1820, le mouvement en faveur de la réforme reprit avec plus d'énergie.

Lord John Russell, pendant dix années, ne laissa point s'écouler une session sans la revendiquer avec des paroles de plus en plus pressantes, mais sans parvenir à faire fléchir la résistance des conservateurs.

Des circonstances nouvelles, toutefois, allaient bientôt servir la cause de la réforme et en faciliter le triomphe.

1830 apporte à l'Angleterre les rumeurs de deux révolutions. Un souffle d'émancipation venant du continent passe sur les côtes anglaises.

Le pouvoir était aux mains des ultra-tories. Wellington, le vainqueur de Waterloo, gouvernait. Il faisait de la politique comme il avait fait la guerre, avec une volonté obstinée et têtue, un imperturbable sang-froid, un absolu mépris du danger. Interpellé par lord Grey sur les intentions du gouvernement en ce qui concernait la réforme électorale, il répondit, le 2 novembre 1830, « qu'il ne connaissait aucun système meil-

Digitized by Google

leur ni plus satisfaisant que celui dont jouissait l'Angleterre; que ce système possédait et méritait la pleine confiance de la nation, et que s'il devait former une législature pour un autre pays, il ne parviendrait à en composer une comparable à celle de l'Angleterre ».

Le cabinet, néanmoins, était sorti affaibli de la dissolution qui avait suivi la mort de Georges IV. Il avait perdu l'appui d'un certain nombre de ses propres amis, qu'avait désaffectionnés et froissés le vote du bill pour l'émancipation des catholiques.

Sur une question secondaire, en novembre 1830, il tomba. Le pouvoir passa aux mains des chefs du parti whig, lord Grey, lord Melbourne, lord Palmerston, lord Brougham.

Le 1er mars 1831, lord John Russell présenta aux Communes le bill de réforme parlementaire. Pendant dix-huit mois, ce fut l'objet presque unique des préoccupations publiques. Attendu avec impatience, salué avec joie par la foule, en dehors de l'enceinte des Chambres, il suscita dans celles-ci une formidable opposition. Aux Communes, sir Robert Peel l'attaqua avec véhémence. La discussion dura sept nuits. On prononça soixante et onze discours. C'est dans ce débat passionné, où s'entrechoquèrent les voix les plus éloquentes du Parlement, que Macaulay fit ses débuts oratoires. Il soutint le projet avec une grande hauteur de vues et une belle ampleur de parole. « Regardez loin de vous, autour de vous, partout, s'écriait-il, tout présage à ceux qui s'obstinent dans une vaine lutte contre l'esprit du temps une défaite assurée. La chute du plus superbe trône du continent retentit encore à nos oreilles; le toit d'un palais anglais donne un triste asile à l'héritier exilé de quarante rois; de tous côtés nous voyons les anciennes institutions renversées, les grandes sociétés bouleversées. Maintenant, pendant que le cœur de l'Angleterre est encore sain, pendant que les anciens sentiments, les anciennes institutions conservent encore chez nous un pouvoir et un charme qui peuvent s'évanouir bientôt, dans ce moment encore propice, dans cette heure de salut, prenez conseil, non des préjugés, non de l'esprit de parti, non du honteux orgueil d'une obstination

Digitized by Google

fatale, mais de l'histoire, de la raison, des siècles passés, des redoutables symptômes de l'avenir. Rajeunissez l'État; sauvez la propriété divisée contre elle-même; sauvez la multitude livrée à ses ingouvernables passions; sauvez l'aristocratie compromise par son pouvoir impopulaire; sauvez la plus grande, la plus belle société, la plus admirablement civilisée qui ait jamais vécu, des calamités qui peuvent en quelques jours ravager ce riche héritage de tant de siècles de sagesse et de gloire. Le danger est immense, le temps est court. Si le bill doit être rejeté, je prie Dieu qu'aucun de ceux qui concourront à le faire rejeter ne regrette un jour amèrement et vainement son vote au milieu de la ruine des lois, de la confusion des rangs, de la spoliation des richesses et de la dissolution de l'ordre social. »

En dépit de ces nobles efforts, de ce langage vaillant, le projet échoua finalement à la Chambre des communes. Une dissolution fournit au gouvernement une majorité compacte qui en assura le vote. Mais la Chambre des lords, à son tour, s'obstinant dans un immobilisme aveugle, le repoussa. Le gouvernement eut alors recours à la menace. Il annonça la création de quatre-vingts pairs. Guillaume IV néanmoins hésita devant cette mesure extrême, et le cabinet se retira; mais les tories ayant fait de vaines tentatives pour constituer un ministère, il reprit la direction des affaires. Les lords comprirent que, désormais, toute résistance était vaine, sinon périlleuse. Ils sanctionnèrent le bill le 4 juin 1832. Le duc de Wellington et cent de ses amis quittèrent la salle des séances au moment du vote.

La première étape était franchie.

L'œuvre accomplie était, à proprement parler, une œuvre d'épuration et de correction plutôt qu'une réforme électorale. Le but poursuivi avait été principalement de supprimer les bourgs pourris et d'organiser une plus équitable répartition des sièges. Les bourgs pourris, cependant, avaient trouvé des défenseurs. On fit valoir en leur faveur qu'ils avaient envoyé au Parlement, dès leur jeunesse, des hommes éminents que le manque de fortune eût pour toujours écartés de la vie

Digitized by Google

publique. On citait Old-Sarum, qui avait élu Burke et envoyé à la Chambre Pitt, âgé de vingt ans. — « C'est vrai, répondait le propriétaire et le député du bourg d'Old-Sarum, lord Camelford, mais je me fais fort d'envoyer à ma place mon nègre ou un ramoneur! »

La réforme de 1832 supprima cinquante-six bourgs pourris, réduisit de moitié la représentation de trente autres, attribua une députation aux villes importantes qui en étaient privées, mais n'augmenta pas dans une proportion considérable le nombre des électeurs.

Les bases anciennes de la franchise électorale étaient en grande partie conservées, mais elles recevaient une extension importante dans les comtés.

Dans les villes, l'idée de l'occupation trouvait une première et partielle réalisation, qui devait servir de point de départ aux réformes ultérieures de 1867 et de 1884, et où reposait le germe de la législation électorale de l'avenir, de celle qui régit l'Angleterre contemporaine.

Dans les comtés, la loi, maintenant la franchise aux propriétaires de biens d'un revenu annuel de 40 shillings (*freeholders*), la confère à deux catégories d'électeurs nouveaux, les *copyholders* dont le domaine produit un revenu annuel de 10 liv. st. (250 francs), les *leaseholders* dont le bail, d'une durée de 60 années au moins, s'élève à la même somme, soit 250 francs, et ceux dont le bail, d'une durée moindre, s'élève à 50 liv. st. (1,250 francs) annuellement.

Une explication est nécessaire pour faire saisir le sens précis de ces termes juridiques, qui ne correspondent exactement à aucune expression du langage de notre droit public ou privé.

Le *copyhold* est une institution d'origine coutumière immémoriale. On appelle ainsi la tenure domaniale concédée par le suzerain du manoir. Cette concession était inscrite sur le rôle de la cour. La copie de ce rôle — de là le mot : *copyhold* — constituait le titre du bénéficiaire. Le *copyholder,* suivant la coutume du manoir ou les conditions expressément stipulées, obtenait sur la terre concédée des droits égaux à ceux du propriétaire quant à la jouissance et à l'usage, ou seulement

Digitized by Google

une jouissance limitée dans son étendue ou sa durée. Il y avait des *copyholds* transmissibles héréditairement, aliénables et divisibles. Les *copyholders* étaient obligés à des prestations en argent ou en nature à l'égard du cédant, primitivement le seigneur du manoir.

Cette institution féodale, vestige des servitudes du moyen âge, a subsisté jusqu'à nos jours. Le législateur, toutefois, s'est attaché à en hâter la disparition graduelle par diverses mesures. Une loi de 1841 a permis aux *copyholders* de demander la commutation des droits seigneuriaux en une rente déterminée, et a institué une commission chargée de fixer le montant de cette rente. Une loi de 1852 a complété la première. Enfin, une loi récente, de 1887, a décrété toutes les rentes rachetables et facilité l'affranchissement des *copyholds* et leur transformation en *freeholds*.

Le *leasehold* était, dans le début, une tenure dépendante concédée soit par le *freeholder*, soit par le *copyholder*. C'est, en somme, une location contractée pour un terme plus ou moins long (1).

On voit donc que l'*act* de 1832 développait dans les comtés le principe qui jusque-là avait servi de base à l'électorat. A la propriété franche viennent s'ajouter la possession dépendante du *copyholder* et la possession à terme du locataire (*leaseholder*).

Dans les bourgs, la portée capitale de la loi fut, en dehors de certains groupes d'électeurs conservés par respect pour d'antiques traditions communales, d'établir une règle électorale uniforme.

La franchise est octroyée à tous ceux qui occupent un immeuble, de quelque valeur qu'il soit, d'un revenu annuel de 10 livres (250 francs), à la seule condition d'avoir résidé effectivement dans le bourg pendant six mois et d'y avoir acquitté les taxes dont ils étaient frappés.

Un grand pas avait été fait. Dans les bourgs, les coutumes abolies et remplacées par un régime homogène, fondé sur l'idée de l'occupation; dans les comtés, la franchise cessant

(1) Voyez *Wharton's Law Lexicon*, v^is *Copyhold* et *Leasehold*.

Digitized by Google

d'être le privilège exclusif de la pleine propriété. C'étaient là, certes, d'incontestables progrès.

Mais, ainsi que nous l'avons dit, la loi de 1832 fut essentiellement une loi de principe, un acte de moralité; elle ne produisit qu'une minime augmentation d'électeurs. Et bientôt, l'opinion, à peine satisfaite et déjà impatiente de réformes nouvelles, réclama, avec une ardeur égale à celle qu'elle avait apportée à ses premières revendications, une extension plus considérable de l'électorat.

II

Les premières années du règne de Victoria furent marquées en Angleterre par une agitation populaire dont la question électorale ne fut en réalité que le prétexte et qui dérivait de causes diverses d'ordre économique et social plutôt que d'ordre purement politique.

L'hiver de 1837 à 1838 fut extrêmement rigoureux. La misère était profonde. Les classes ouvrières souffraient durement. Quelques hommes se trouvèrent qui, imbus d'idées importées fraîchement de France, suscitèrent et organisèrent un mouvement, dans le début indécis et informe, grossi de griefs divers, sans but avéré ni précis, mais qui devint redoutable le jour où il trouva un programme et un drapeau.

Le gouvernement avait déclaré qu'il se refusait à pousser plus loin la réforme électorale. Une entente s'établit entre certains libéraux avancés et les chefs du parti ouvrier. Elle aboutit à la rédaction d'un programme qui, dans l'état actuel des esprits, paraissait imprégné des tendances les plus radicales. On y demandait le suffrage universel, le scrutin secret et l'indemnité parlementaire : « Voilà votre *charte* », dit O'Connell aux ouvriers. Le mot resta. Le mouvement s'appela désormais le chartisme. Et peut-être ce nom suffit-il à le populariser.

Les esprits modérés cependant, quoique hostiles à des concessions irréfléchies et précipitées, reconnaissaient le caractère incomplet de la réforme de 1832, l'utilité d'une extension de

Digitized by Google

son principe, afin d'appeler à l'électorat l'élite des classes laborieuses.

On ne peut nier que la loi de 1832 eût réalisé dans la législation politique de l'Angleterre une amélioration considérable. Si elle « n'a eu nécessairement, dit un historien non suspect de partialité (1), et on peut dire presque naturellement, qu'une portée restreinte, elle n'en a pas moins exercé une grande influence sur le régime constitutionnel de l'Angleterre. Par elle, on a évité une révolution, qu'une résistance absolue eût rendue inévitable. Elle a, pour toujours, tranché la grave question si vivement agitée pendant le mouvement chartiste, à savoir si la constitution reposait ou non sur le principe de la représentation nationale. »

Elle affirmait ce principe en ouvrant les comices électoraux aux classes moyennes, à la bourgeoisie urbaine, aux détenteurs du sol rural ; mais elle ne lui donnait qu'une expression incomplète en excluant l'élément ouvrier, avide de prendre sa part à la gestion des intérêts publics, de faire entendre sa voix et de la faire écouter.

Des concessions sages, graduelles, laissant la porte ouverte aux progrès éventuels que l'avenir pourrait commander, s'imposaient aux esprits politiques. Ils le comprirent.

Et en 1852, lord John Russell, le promoteur de la réforme accomplie vingt ans auparavant, présenta à la Chambre des communes un projet nouveau destiné à la compléter et à l'étendre. Il essuya un échec, ne se découragea point et, en 1854, revint à la charge. Mais la guerre de Crimée absorbait l'attention. C'est vers l'Orient que se portaient les regards, distraits des problèmes politiques internes par les périls extérieurs. La question subit un ajournement forcé. Pendant quelques années, elle parut oubliée.

Mais le mouvement endormi se réveilla bientôt.

L'initiative du premier effort tenté, après ceux de Russell, pour achever et parfaire l'œuvre de 1832, appartient au parti conservateur. Elle date de 1859.

(1) Mac Carthy, *Histoire contemporaine d'Angleterre*. Traduit par Goirand. 5 vol. Paris, 1885.

Digitized by Google

A cette époque, le pouvoir était aux mains de lord Derby, secondé par un lieutenant jeune, audacieux, entreprenant, dont la fortune politique avait été rapide et qui devait la porter aux plus hauts sommets, Disraëli.

Lord Derby ne se passionnait point pour la réforme électorale. Il avait atteint un grand âge, avait goûté toutes les satisfactions que procure l'exercice du gouvernement. Rassasié d'honneurs, sentant la fin de sa carrière approcher, il se désintéressait peu à peu du sort futur de son parti, auquel il sentait devoir rester étranger, et se reposait des fatigues de l'administration des affaires dans l'étude sereine des poètes latins et grecs. Homère et Horace furent les amis de sa vieillesse. Disraëli, au contraire, ambitieux, plein d'ardeur, pour qui le pouvoir était plein de séductions et l'avenir plein de promesses, se préoccupait de la question électorale, qu'il voyait grossir et lentement mûrir. Il comprit qu'il fallait ou accaparer le mouvement à son profit et vaincre par lui, ou tenter de le contenir, au risque de se laisser écraser.

Il se décida pour la première alternative. Les circonstances semblaient favorables. Le cabinet déposa un projet qui tendait à asseoir le droit électoral sur une double base, le cens et la capacité.

Le projet attribuait la franchise à tous ceux qui possédaient 10 livres de rente en fonds d'État ou en valeurs des Indes, ou 60 livres dans les caisses d'épargne; aux fonctionnaires civils et militaires ou de la marine touchant une pension de 20 livres; à ceux qui exerçaient une profession libérale ou étaient porteurs de diplômes universitaires, enfin, aux ministres des cultes et à certaines catégories d'instituteurs.

L'idée capacitaire, qui a séduit le parti libéral belge, ne plut pas aux libéraux d'Angleterre. Ils ne lui reconnurent pas les vertus spécifiques qui lui ont été attribuées dans notre pays.

Et ce fut des rangs du parti libéral que jaillit l'opposition au projet de Disraëli, opposition vivace, active et finalement triomphante. Les whigs lui reprochaient de ne point donner satisfaction aux griefs qu'il avait précisément pour but de détruire. Il maintenait l'injustifiable exclusion des classes

Digitized by Google

ouvrières. Il consacrait au profit des classes moyennes le privilège qu'on voulait leur enlever, ou tout au moins leur faire partager avec les éléments les plus éclairés et les plus sages du prolétariat. Lord John Russell mena la bataille. Il déposa un amendement déclarant qu'aucune mesure ne contenterait la Chambre ou le pays, si elle n'étendait le suffrage au delà des limites proposées par le gouvernement. Gladstone, que les libéraux reconnaissaient déjà pour un de leurs chefs, l'appuya. Et l'amendement fut adopté à trente-neuf voix de majorité. Le cabinet fit appel au pays. Les conjonctures étaient graves. Le bruit des canons autrichiens et français faisait tressaillir l'Europe. Les victoires de Napoléon et de Victor-Emmanuel à Magenta, à Solférino, agitaient les esprits. Le vent n'était point aux réformes hardies. Dans les moments de danger, l'esprit conservateur domine.

Les élections, auxquelles on procéda au milieu d'une indifférence complète, procurèrent au cabinet tory un appoint de forces nouvelles. Il n'en put tirer parti. Dans une réunion fameuse tenue à la salle *Willis*, les *leaders* des groupes libéraux, Palmerston, Bright et Russell, scellèrent une alliance solide dont lord Hartington se fit l'organe à la Chambre, en proposant, dès la réouverture de la session, une motion de défiance à l'égard du gouvernement. La motion fut votée, et le cabinet tomba.

Après avoir si longtemps attendu et espéré une réforme, il fallut attendre encore et se contenter d'espérer.

C'est en 1866 seulement que le cabinet libéral jugea le moment opportun pour chercher à résoudre la question électorale. Le 12 mars, M. Gladstone présenta à la Chambre un projet dont les dispositions essentielles tendaient à réduire le cens de 10 à 7 livres dans les bourgs, de 50 à 14 livres dans les comtés.

Soit que la nécessité d'une réforme n'apparût point clairement encore à l'opinion, soit qu'elle jugeât le projet mal conçu — et beaucoup, en effet, lui reprochaient de ne reposer sur aucun principe et jugeaient dangereux un simple abaissement du cens, — l'accueil fait aux propositions ministérielles fut

Digitized by Google

réservé, même hostile. Gladstone pressentit une défaite et mit en œuvre, pour l'éviter, tout ce qu'il avait d'éloquence, de chaleur d'âme, d'énergie de prosélytisme. Il parcourut les provinces, multipliant les harangues, s'efforçant, par ses accents chaleureux, de remuer, de secouer, d'entraîner les foules. Il n'y réussit point. « Le gouvernement, s'écria-t-il à Liverpool, dans un meeting, a passé le Rubicon, coupé le pont et brûlé ses vaisseaux! » Son audace ne lui réussit point. Et devant les forces coalisées des conservateurs, il dut battre en retraite, pour succomber enfin dans une misérable escarmouche parlementaire.

Le débat à la Chambre dura huit nuits. A la tête de l'opposition combattit un homme habile, tacticien rompu aux finesses du métier, orateur expert et brillant, M. Robert Lowe. Il avait réussi à représenter le projet comme ouvrant la porte aux pires excès et avait sonné le ralliement de tous les timorés, de tous ceux que la politique du gouvernement avait froissés dans leurs ambitions, de tous ceux qui croyaient leurs intérêts compromis ou menacés. John Bright, au cours de la discussion, lui lança cette apostrophe : « Comme autrefois David dans la caverne d'Adullam, vous avez fait appel à tous les malheureux et à tous les mécontents. C'est ainsi que vous avez constitué la petite troupe que vous commandez aujourd'hui! » Le nom d'*adullamites* fut décerné aux adversaires de la réforme et leur resta.

Dans la matinée du 28 avril 1866, Gladstone clôtura le débat en seconde lecture par un discours « débordant de passion ». Il sentait le terrain se dérober sous ses pas, mais restait debout plein d'espoir et terminait par ces fières paroles : « Vous ne pouvez lutter contre l'avenir ; le temps travaille pour nous ; les grandes forces sociales qui continuent leur évolution dans leur puissance et leur majesté ne peuvent être un seul instant arrêtées ni troublées par le tumulte de nos débats. Elles combattent pour nous. Notre drapeau peut s'incliner aujourd'hui au-dessus de nos fronts un instant humiliés. Mais il flottera bientôt à la lumière des cieux, soutenu par les robustes mains du peuple uni des trois royaumes,

Digitized by Google

et nous conduira à la victoire! » La Chambre, impressionnée, vota le passage à la seconde lecture par 318 voix contre 313. Mince et éphémère succès. Dans la discussion des articles, les amendements surgirent de toutes parts, des bancs de la majorité comme de ceux de l'opposition. Et ce fut l'adoption d'un amendement proposé par un membre de la majorité qui détermina l'effondrement du ministère.

Lord Derby et Disraëli ressaisirent le pouvoir. A eux incombait la tâche laborieuse et délicate de résoudre le problème pendant devant le pays. Les circonstances les contraignirent à agir sans retard.

Une émotion fébrile s'était emparée des masses. De tous côtés, des ligues et des unions se constituaient avec un programme unique, la réforme électorale. Les réunions publiques se multipliaient. Des orateurs infatigables allaient de bourgade en cité, prêchant sans relâche le même sermon, qu'ils entremêlaient de menaces et d'outrages.

En politique, si les questions changent, les passions sont les mêmes et les armes qu'elles agitent ne se renouvellent point.

Les manœuvres auxquelles recoururent les partisans de la réforme sont celles que nous voyons ici même s'accomplir sous nos yeux. « Pendant tout l'hiver de 1866-1867, écrit Mac Carthy, chaque grande ville eut ses meetings. La plupart ne furent que de simples démonstrations populaires. Il ne fallait pas être profond politique pour deviner que c'était par le seul déploiement de masses nombreuses qu'on agirait sur le cabinet. Aussi chaque réunion était-elle toujours précédée de processions qui frappaient encore plus l'imagination du public que les meetings eux-mêmes. On s'inquiétait peu de ce qui avait pu être dit dans le meeting. Ce qu'on discutait surtout dans le public, c'était le nombre des personnes qui s'étaient jointes à la procession. A peine la manifestation avait-elle traversé une rue que cent témoins appartenant aux deux partis opposés se précipitaient dans les bureaux des journaux annoncer combien de temps avait duré le défilé. On calculait combien de personnes avaient pu passer en mar-

Digitized by Google

chant d'un pas moyen pendant le temps indiqué. On aboutissait naturellement aux résultats les plus contradictoires. Les ennemis de la réforme trouvaient généralement un nombre moindre que ses défenseurs. Les uns comptaient par centaines, les autres par milliers. Un journaliste, après les calculs les plus consciencieux et les statistiques les plus exactes, arrivait à constater 250,000 hommes, alors que son confrère de la presse opposée ne pouvait, malgré tous ses efforts, en trouver plus de 1,000 ou 1,200. »

On remarquait, non sans effroi, l'intervention des *trade's unions* dans ces démonstrations publiques, parfois bruyantes. Les ouvriers, que l'on avait taxés d'indifférence et d'apathie, se remuaient, descendaient dans la rue.

L'inquiétude avait été particulièrement surexcitée au cours de l'été de 1866, à la suite d'une manifestation violente qui dégénéra en émeute, organisée à Hyde-Park par les chefs du mouvement réformiste.

L'un d'eux, M. Beale, avait convoqué pour le 23 juillet ses partisans à un meeting monstre sur les vastes pelouses du parc. La police municipale fit fermer celui-ci, et lorsque la procession des manifestants apparut, elle trouva les grilles closes et gardées par les agents. Beale, arrivé en voiture, fit tourner bride et alla, suivi de son état-major, discourir à Trafalgar square, devant une assistance enthousiaste, mais pacifique et résolue à rester dans la légalité. Dans l'entre-temps, une foule énorme, « formée de véritables réformistes, de simples curieux, de petits marchands, de gamins gouailleurs et de rôdeurs de barrière », stationnait autour de Hyde-Park. Aucune idée d'insurrection ne l'animait. Tout à coup, un badaud que la cohue pressait contre la grille, secoua celle-ci; ébranlée, elle céda. En l'espace de quelques minutes, sous l'impulsion d'un mouvement subit, imprévu, instantané, les grilles du parc furent renversées sur une longueur de deux kilomètres. La foule se rua dans les allées, saccagea les bosquets et les corbeilles de fleurs, foula les pelouses. La police tenta de résister. Des rixes s'engagèrent à coups de pierres et de bâton.

La nouvelle se répandit dans Londres que la révolution

Digitized by Google

venait d'éclater, que le peuple mettait tout à feu et à sang. Et le soir, en quittant la Chambre, Disraëli dit avec un demi-sourire « qu'il n'était pas bien sûr de trouver sa maison debout ». L'alerte avait été vive. Le danger n'avait pas été aussi grand qu'on affecta de le croire. Mais il devait convaincre le gouvernement que le temps des atermoiements était passé, qu'il fallait agir avec promptitude, avec sincérité.

La session de 1867 était à peine ouverte que Disraëli saisissait la Chambre des communes de la question électorale. Mais, chose inattendue, il annonça l'intention de ne point déposer de projet. Il se borna à inviter la Chambre à fixer elle-même dans un ordre du jour les points fondamentaux de la nouvelle loi électorale : « Ce qui, selon lui, constituait le plus grand obstacle à la réalisation de la réforme, c'est que les deux grands partis politiques qui se partageaient le gouvernement du pays ne pouvaient s'entendre sur les bases principales de la réforme.

« Permettez-nous donc, disait-il, avant de nous lancer dans la rédaction d'une loi de réforme, de nous entendre d'abord entre nous sur l'objet que nous nous proposons; le reste ira de soi. »

Il est inutile d'établir des comparaisons entre ces circonstances et celles auxquelles nous assistons en ce moment chez nous. Les allusions et les rapprochements naissent d'eux-mêmes.

Les partis, sur l'invitation du ministre, s'efforcèrent de trouver un terrain d'entente commune, mais en vain. Disraëli et Bright énumérèrent successivement devant la Chambre les conditions auxquelles ils subordonnaient toute réforme. Ces conditions étaient inconciliables.

Il fallait bien désormais que le gouvernement prît une initiative, assumât la responsabilité de propositions personnelles et spontanées. Du 11 au 25 février, il proposa trois projets basés sur des principes différents. Il renonça aux deux premiers, maintint le troisième et le soumit à l'épreuve d'une discussion décisive.

La loi, votée enfin le 15 août 1867, sortit du débat, amendée,

Digitized by Google

transformée par des additions, des retranchements, des modifications de toute nature, et cependant limpide, claire, harmonique, pleine d'unité. Par un phénomène qui tenait à l'atmosphère au milieu de laquelle la discussion s'était déroulée, elle était imprégnée d'un esprit beaucoup plus démocratique que ne l'avaient voulu les auteurs du projet. Elle allait plus loin qu'on n'avait, même dans les rangs du libéralisme, osé l'espérer.

La loi de 1867 abaissa de moitié le cens dans les comtés. Sous l'empire de la loi de 1832, les biens tenus en *copyhold* et en *leasehold* (pour plus de soixante années) ne conféraient le droit de vote que pour autant que leur revenu annuel ou le prix du fermage atteignît la somme de 10 livres (250 francs). Ce chiffre fut réduit à 5 livres (125 francs).

De plus, le principe de l'occupation, établi par la loi de 1832 dans les bourgs seulement, fut étendu aux comtés. L'occupation d'une terre d'un revenu annuel de 250 francs, d'un bâtiment ou d'un terrain d'un revenu annuel imposable de 300 francs, devint une source d'électorat.

Dans les bourgs, le principe de l'occupation reçut des applications plus larges et plus libérales.

Les occupants d'une maison, d'un bâtiment ou d'une boutique, ou même d'un simple appartement d'un revenu de 250 francs, étaient appelés à l'exercice du droit de vote.

A côté de l'occupation se plaçait une notion nouvelle, qui lui était étroitement apparentée, mais en différait cependant : l'habitation proprement dite.

L'habitant (*householder*) d'une maison entière était électeur, à la condition simplement qu'elle fût imposée à la taxe des pauvres.

La loi renfermait, en outre, une série de dispositions qui corrigeaient la répartition défectueuse des sièges. Enfin, elle créait les collèges appelés *three cornered*.

En d'autres termes, dans le but d'assurer la représentation des minorités, elle stipulait que, dans les circonscriptions élisant trois députés, les électeurs ne pourraient voter valablement que pour deux candidats ; dans la Cité de Londres, qui disposait de quatre mandats, pour trois candidats seulement.

Digitized by Google

Ainsi, de par la loi, la minorité était investie du troisième ou du quatrième siège.

Tels sont les traits principaux de la loi de 1867, que complétèrent deux bills, adaptant ses principes à la législation de l'Irlande et de l'Écosse.

L'Angleterre faisait, dans la voie des réformes démocratiques, un pas énorme.

Elle ouvrait les portes des comices aux éléments les plus éclairés, les plus moraux des classes ouvrières.

Elle appelait à la gestion des affaires publiques plus d'un million de citoyens jusque-là frappés d'ostracisme. Dans les bourgs, le nombre des électeurs s'élevait de 602,196 à 1,399,761 ; dans les comtés, de 764,622 à 1,048,491.

En présentant la loi à la Chambre des lords, Derby avait dit : « Nous faisons un saut dans l'inconnu (*a leap in the dark*), mais j'ai la plus grande confiance dans le bons sens de mes compatriotes et j'espère sincèrement que l'extension de franchise que nous leur accordons consolidera la base de nos institutions. »

Les espérances du vieil homme d'État anglais ne furent pas un instant démenties.

La réforme de 1867 a été une œuvre de conservation autant que de progrès.

Le complément que lui apporta moins de vingt ans plus tard la réforme nouvelle de 1884 ne fit qu'en étendre et affermir les effets. C'est elle que nous nous proposons maintenant d'analyser et d'étudier. PAUL HYMANS.

Digitized by Google

NOTICES

Essais bibliques, par MAURICE VERNES. — Paris, Leroux, 1891.

Avant de donner le cours d'histoire des religions sémitiques à l'École des hautes études, dont il est maintenant le directeur adjoint, l'auteur avait traduit deux maîtres de cette science en Hollande, Tiele et Kuenen, et ajouté lui-même d'excellents travaux à l'exégèse biblique.

Pour ouvrir son enseignement, il voulut faire faire un pas à la méthode. Jusqu'alors, on était parti de l'antique tradition qui donnait pour auteurs aux livres qui parlent de Moïse et de Josué, leurs héros mêmes ; autant eût valu attribuer l'*Iliade* au rhapsode Achille, l'*Odyssée* à l'aède Ulysse, l'*Héracléide* au divin Héraclès, la *Théogonie* à Jupiter parlant pour tous les dieux. Un poète alexandrin, Hermésianax, a bien présenté Homère comme dévoré d'amour pour la sage Pénélope, mais nul n'a fait de ce jeu d'esprit un dogme. La critique de ces vieilles croyances était la première chose à faire; elle a été approfondie avec une véritable science. Mais ne pouvait-on pas aller plus loin, prendre un point d'appui plus sûr, et, au lieu de partir d'un lointain ténébreux, de dates impossibles, de légendes manifestes, se rattacher à des faits certains d'histoire, de chronologie, de philologie, pour remonter jusqu'où on le pourrait sans sortir de l'exactitude? Ce nouveau travail confirmerait le premier, sans doute, dans ses grandes lignes, en le rectifiant aussi peut-être, mais en lui donnant une meilleure base scientifique. C'est ce que l'auteur appelle la nouvelle méthode à porter dans l'exégèse biblique. Il cherche donc les dates historiques les plus récentes où l'existence des livres bibliques n'est pas contestable, c'est-à-dire le II^e^ ou le III^e^ siècle avant notre ère, et, remontant pas à pas dans les siècles, il cherche pour chacun d'eux jusqu'où cette limite peut être reculée. Les points de repère ne manquent pas, car chaque fois, par exemple, qu'un livre parle d'un roi ou d'un événement, la rédaction qui nous reste ne peut lui être antérieure. On arrive ainsi à enfermer l'œuvre entière dans un cercle chronologique — assez large, car trop préciser serait s'aventurer — mais infranchissable sur tous les points. Les six pre-

Digitized by Google

miers livres, de la Genèse à Josué, entre 450 et 300 avant notre ère ; les *livres historiques* entre 300 et 200 ; le reste après. Que quelquefois les œuvres « chevauchent les unes sur les autres », on s'en doute bien, en des rédactions remaniées. Mais l'auteur est parti du connu et ne s'est pas perdu dans les nuages.

Ces questions, vues par divers côtés, remplissent son livre de discours ou d'articles qui n'ont pas été sans soulever des polémiques. Le recueil se termine par une étude intéressante sur les anciennes traductions de la Bible d'après l'hébreu, depuis la version grecque des rabbins d'Alexandrie, faite par les juifs de ce pays et qui porte le nom des Septante, jusqu'au latin de saint Jérôme ; tandis qu'un manuscrit récemment publié, le *Pentateuque* de Lyon, nous rend une version latine faite, sur les Septante, avant qu'Origène réunit ses six textes et que saint Jérôme achevât sa traduction au point de vue chrétien. L'auteur annonce une traduction nouvelle des *plus anciennes poésies bibliques*, telles que le *Cantique d'Ebora*, la *Bénédiction de Jacob*, d'où il ressortira que ces fragments, repris dans la Bible, ne datent même pas d'avant la captivité. Ainsi la Bible, comme les *Védas*, comme l'*Avesta*, comme l'*Edda*, est replacée dans la catégorie des monuments de l'esprit humain.

C. P.

J. ITIBERÉ DA CUNHA, *Préludes*. Bruxelles, P. Lacomblez, 1891. — Joli volume, petit in-4°. Débuts ou préludes d'un jeune étranger qui manie la langue et le vers français avec une aisance et parfois des grâces qui font qu'on ferme les yeux sur les inexpériences de style et de versification. Quelques réminiscences de V. Hugo et de Leconte de Lisle n'empêchent pas non plus le jeune poète d'avoir sa physionomie personnelle, et quelquefois charmante, témoin *L'Amour au printemps*, pour ne citer qu'un titre :

En avril, il faut bien que la fauvette chante,
Et que l'oiseau gazouille et que la femme enchante.
. . . . . .
En avril, il faut bien que l'on prenne pour guide,
L'amour, ce nihiliste enchanteur et perfide.
. . . . . .
En avril, il faut bien que la terre, rieuse,
Soit comme une chanson d'amour, mélodieuse.
. . . . . .

X.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1891

Ad. Prins. La représentation des intérêts 5
J. Delbœuf. Les fêtes de Montpellier 27
Eug. Pradez. La Griotte 51
Ch. Rahlenbeck. Les derniers rhétoriciens de Tournai 61
Franz Foulon. Marcus (poésie) 74
S. Frédericq. Au cap Nord 80

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1891

Jules Carlier. La Caisse générale d'épargne et de retraite 101
Joseph Schwartz. Caméléon. 113
Ch. Potvin. Le buddhisme 118
J. Delbœuf. Les fêtes de Montpellier. (*Suite.*) 140
Fernand Roussel. L'évocation 160
S. Frédericq. Au cap Nord. (*Fin.*) 162

NOTICES :

Th. Hegener. Les Esquimaux de l'Alaska et de la côte de la Sibérie 184
G. Pradez. Le problème de l'immortalité, par E. Petavel-Olliff 191
Potvin. Le Caire, par Émile Minnaert. — Essai de philosophie évolutive à l'usage des gens du monde, par H. Maréchal. 194, 196

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 MARS 1891

Goblet d'Alviella. La revision de la Constitution et la réorganisation du Sénat 197
Émile de Laveleye. Le partage de l'Afrique 208
Marcelle Jaime. Simple histoire 227
L. Vanderkindere. Le manuscrit d'Aristote récemment découvert. . 239
Émile Leclercq. L'art libre 253
J. Delbœuf. Les fêtes de Montpellier. (*Fin.*) 262

NOTICES :

G. D. De la justice pénale. Étude philosophique sur le droit de punir, par Isidore Maus 286
C.-A. Rahlenbeck. Les livres 289

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1891

Jules Carlier. La Caisse générale d'épargne et de retraite et les habitations ouvrières. 293
H. Pergameni. Le théâtre politique en France au XIX^e^ siècle. . . . 305
George Garnir. Le cœur ingénu. 327
Maurice Ansiaux. Les confréries musulmanes et leur rôle politique . 345
Paul Hymans. Les premières réformes parlementaires en Angleterre . 366

NOTICES :

Ch. Potvin. Essais bibliques, par Maurice Vernes. — Préludes par J. Itiberé da Cunha. 389

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google